

ETUDES AEQUATORIA - 7

AFRICANISTIQUE AU ZAIRE

Actes du premier colloque d'Aequatoria
10 - 13 octobre 1987

CENTRE AEQUATORIA B.P. 276 BAMANYA - Mbandaka - Zaïre

1989

ETUDES AEQUATORIA.

RECHERCHES AFRICANISTES AU ZAIRE

ACTES DU COLLOQUE DU
CINQUANTENAIRE D'AEQUATORIA
du 11 au 13 Octobre 1987

*A Gustaaf Hulstaert et
A la pieuse mémoire d'Edmond Boelaert
Fondateurs d'Aequatoria*

En publiant les Actes du Colloque ayant marqué le cinquantième du Centre Aequatoria, nous tenons d'abord à remercier la Sulzmannstiftung (Mainz, Allemagne) et Missio (Aachen, Allemagne) pour leur générosité sans laquelle ces assises n'auraient pas eu lieu dans les conditions aussi idéales que celles connues.

LISTE ET ADRESSES DES PARTICIPANTS
AU COLLOQUE AEQUATORIA

1. Frans BONTINCK, CICM
Campus Unikin
B. P. 125
KINSHASA XI
2. EKOMBE Ekofo
Chef de Travaux
I.S.P. / Mbandaka
B. P. 116
MBANDAKA
3. SOLE Eka Likote
Directeur de Recherches
I.M.N.Za.
B.P. 4249
KINSHASA II
4. Hermann HOCHEGGER,
SVD Directeur du CEEBA
B. P. 246
BANDUNDU
5. Gustaaf HULSTAERT
Te Boelaerlei 11
B-2200 Borgerhout
6. KIMPUTU Baibanja
Directeur Général
I.S.P./Mbandaka
B.P. 116
MBANDAKA
7. Piet KORSE, MHM
M.C. Baringa
B.P. 68
BASANKUSU
8. KUMBATULU Sita
Secrétaire Général
Académique
I.S.P./Mbandaka
MBANDAKA
9. LEMA Gwete
P.D.G./I.M.N.Za.
B.P. 4249
KINSHASA II
10. LONKAMA Ekonyo Bando
Secrétaire d'Aequatoria
B.P. 276
MBANDAKA
11. LUMENGA - NESO Kiobe
Conservateur National
aux Archives Nationales
B.P. 11.122
KINSHASA I Tél. 31083
12. MOTINGEA Mangulu
Chef de Travaux
I.S.P./Mbandaka
B.P. 116
MBANDAKA
13. MUMBANZA Mwa Bawele
Directeur aux P.U.Z.
B.P. 1682
KINSHASA I
14. NDUMBA Y'Oole l'Ifefo,
Abbé Secrétaire Académique
Philosophat de Bama-
nya
B.P. 276
MBANDAKA
15. SHALA Lundula
Chef de Travaux
I.S.P./Mbandaka
B.P. 116
MBANDAKA
16. TSHONGA Onyumba
Secrétaire Général
Académique
I.S.P./Mbandaka
B.P. 194
MBANDAKA
17. Honoré VINCK
Directeur du Centre
Aequatoria
B. P. 276
MBANDAKA

LES ACTIVITES DU CENTRE AEQUATORIA

LONKAMA EKONYO BANDENGO

Né en 1958, originaire de Basankusu, ancien séminariste du philosophicum de Bamanya et du séminaire universitaire de Kinshasa (Théologie), gradué en philosophie à la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa en 1982. Secrétaire du Centre Aequatoria depuis juillet 1986.

En publiant les Actes du Colloque ayant marqué le cinquantième anniversaire du Centre Aequatoria, nous tenons d'abord à remercier la Sulzmannstiftung (Mainz, Allemagne) et Missio (Aachen, Allemagne) pour leur générosité sans laquelle ces assises n'auraient pas eu lieu dans les conditions aussi idéales que celles connues.

Il s'agit d'une information sur les services que peut rendre le Centre Aequatoria aux chercheurs grâce à sa bibliothèque spécialisée en africanistique, à sa revue, à ses archives, et à son guest house. D'après l'A., Ces instruments ne doivent pas tenter les chercheurs à la décalcomanie, mais à l'originalité, car beaucoup reste à faire.

Der Verf. Informiert über die Möglichkeiten, die das Zentrum der Forschung bietet, mit seiner Afrikanistik-Bibliothek, seiner Zeitschrift, seinen Archiven und dem Guesthouse. Die Forscher sollten sich nicht sklavisch an ihre Vorbilder halten, sondern möglichst eigenständig Gebrauch davon machen, denn es bleibt noch viel zu tun.

This work contains information about the service to researchers of the Centre Aequatoria, thanks to its specialized library in African studies, its journal, its archives, and its guesthouse. According to the author these helps must not tempt researchers to simply follow others, but to do original work; there is much left to be done.

Dans un monde de plus en plus en butte aux angoisses variées et multiformes, où l'engouement vers le matériel et l'utile immédiat, ainsi que la préoccupation constante de manger à sa faim acquièrent à la longue droit de cité, l'importance d'un Centre de Recherche scientifique comme le nôtre qui fête aujourd'hui son demi-siècle n'est pas à démontrer, tellement elle saute aux yeux.

En effet, depuis sa création en 1937, et malgré l'éclipse apparente de 1962 à 1980, le Centre Aequatoria s'est assigné pour mission la sauvegarde de la culture, mieux des cultures locales contre les assauts d'un modernisme qui ne fait que compliquer l'existence. Pour ce faire, Aequatoria a tendu la main à tout homme de bonne volonté, épris de science, pour quérir sa collaboration dans les recherches africanistes. La réalisation de ce projet s'inscrit dans un faisceau d'activités dont nous nous proposons d'expliquer la portée exacte les lignes qui suivent. Cela étant, nous parlerons d'abord de la Bibliothèque (son contenu et son utilisation), du Guest-House, des Annales Aequatoria et études connexes.

Par ailleurs, ceci est une occasion propice, car il serait ingrat de le taire, de rendre hommage sincère au R.P. Hulstaert, et de saluer pieusement la mémoire du R.P. Boelaert, les deux qui, contre vents et marées, ont porté ce Centre aux fonds baptismaux, et dont les activités ont inspiré et inspirent encore les nôtres aujourd'hui.

1. LA BIBLIOTHEQUE

(a) Son contenu : Elle contient plus de 4500 ouvrages compte non tenu des grandes collections comme celle de l'ARSON, du CEEBA, de l'IFAN, des Cahiers du CEDAF, au grand complet. Elle renferme également près de 250 titres de périodiques spécialisés dont plusieurs ont cessé de paraître. Nous avons des revues de grande notoriété telles que Le Mouvement Géographique ayant été opérationnel de la dernière décennie du siècle passé à la première décennie de ce siècle; Anthropos, édité à Bonn par les Pères de la Société du Verbe Divin (SVD); les Bulletin des Séances de l'ARSON, Présence Africaine, des origines à nos jours, la collection complète des

Bulletins administratifs et des Bulletins Agricoles, de la Revue Zaïre, de Congo, de Kongo Overzee, du Congo Illustré, etc. En effet, nos ouvrages ainsi que nos revues traitent d'une diversité de sujets, notamment : Ethnologie/Ethnographie, Anthropologie, Histoire, Sociologie, Linguistique, Politique, Botanique, Zoologie, Archéologie, Musicologie, Agronomie, Philosophie et Religions africaines. Bref, un engrenage de tous les aspects de la culture.

(b) De l'utilisation de la Bibliothèque

Existaient déjà un catalogue alphabétique des auteurs, un catalogue systématique des ouvrages, et un catalogue des archives. Nous avons ensuite élaboré un catalogue des 500 cartes géographiques ayant trait à la région et aux environs, et nous avons mis sur pied un index systématique et onomastique des anciens Aequatoria de 1937 à 1962 publié en annexe dans les Annales Aequatoria, 9(1988). Et à l'occasion du 10è anniversaire des Annales Aequatoria, nous allons publié dans le volume de 1989 un index des sujets et des auteurs de ces Annales. Tout récemment, soucieux de rentabiliser davantage le travail des chercheurs qui nous fréquentent, nous avons constitué un fichier et un index des sujets importants enfuis dans les revues de notre bibliothèque. La constitution de cet index s'appuie aussi sur le fichier établi en son temps par le Père A. De Rop pendant qu'il préparait sa thèse de doctorat en linguistique à Leuven. Ainsi entendu, l'utilisation de la bibliothèque s'effectue de la manière suivante :

1) d'abord l'inscription dans le registre des fréquentations ouvert en 1979 et qui compte actuellement 1500 visiteurs. Nous délivrons aussi des cartes de lecteur à exhiber à chaque visite.

2) vient ensuite la manipulation des catalogues, des index et du fichier. L'utilisateur marque son nom et son numéro dans un autre registre dit de fréquentation journalière. Il y marque les numéros de ce qui l'intéresse : livres, cartes géographiques, document d'archives, revues. Il nous est souvent arrivé de rendre service à quelques étudiants guidant leur recherches et leur indiquant de prime abord les ouvrages dont ils ont besoin.

La lecture se fait sur place, donc les emprunts ne sont pas accordés. La bibliothèque est accessible sans aucun frais à tout homme en quête du savoir en rapport avec l'orientation de notre centre. Il est ouvert tous les jours sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés légaux. Toutefois une dérogation peut être accordée à quelqu'un dont les recherches sont urgentes. Voici, en effet, comment se présente la ventilation en pourcentage des chercheurs qui ont travaillé dans notre bibliothèque. Institut Supérieur Pédagogique de Mbandaka : 56,01 %; Institut Supérieur de Développement rural de Mbandaka : 7,58 %; Grand Séminaire Philosophicum de Bamanya : 25,29 %; Institut Supérieur de Théologie protestante de Bolsenge : 2,70 %; Varia (Chercheurs d'Université en dehors du Zaïre, fonctionnaires et élèves du secondaire) : 8,42 %.

Le thème de ce colloque étant l'état actuel des recherches africanistes au Zaïre, cette ventilation évoque en nous un fait particulièrement inquiétant qui mérite d'être signalé parce qu'il en va de l'avenir de la science dans ce pays. C'est ceci qu'à quelque 2 exceptions près, les professeurs (y inclus assistants et chefs de travaux) des instituts supérieurs de la place ne fréquentent pas la Bibliothèque. Peut-être le font-ils plus aisément ailleurs dans un autre lieu plus documenté de Mbandaka que le Centre Aequatoria de Bamanya. Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le manque d'originalité de la part de beaucoup d'étudiants qui se présentent ici. Prenons seulement à titre indicatif le cas de ceux qui viennent travailler sur les MONGO. En effet, il faut les voir avec quelle effervescence ils se mettent tout simplement à copier littéralement Van Der Kerken dans son Ethnie Mongo et autre Hulstaert dans p.ex. Les MONGO. Aperçu général. Cela se passe comme si ce que ces deux auteurs ont écrit en leurs temps a été transmis une fois pour toutes aux générations futures et que la science sersit définitivement close et établie avec eux. Dès lors, à quoi bon de s'évertuer à travailler à la fin du graduat ou de la licence (et peut-être même du doctorat) sur les MONGO sans apport original, personnel autre que les résultats de Hulstaert ou de Van der Kerken ?

Mon inquiétude est d'autant plus grande qu'il n'est pas rare d'entendre bon nombre d'entre nous

dire presque gratuitement : "Les missionnaires et d'autres expatriés ont travaillé superficiellement sans méthodes, sur nos cultures; maintenant il nous appartient à nous-mêmes d'écrire des choses plus objectivement, et de la façon la plus rigoureuse possible". Comment alors y parvenir en copiant abondamment et servilement ceux que nous jugeons dépassés ?

2. LE GUEST-HOUSE

Il est à la fois un cadre de logement pour les chercheurs voulant se concentrer pendant quelques jours et travailler sans désemparer loin des tribulations et des tracasseries urbaines de Mbandaka, et à la fois aussi un pied à terre pour ceux qui -expatriés ou nationaux- à partir de Bamanya, veulent entreprendre des recherches sur le terrain dans les environs. Une dizaine de personnes ont déjà bénéficié de notre hospitalité dans les limites de nos possibilités actuelles.

3. LES ANNALES AEQUATORIA

Elles sont l'émanation des anciens Aequatoria fondés en 1937. En tant que telles, elles constituent un lieu de publication d'études ayant trait à la recherche africaniste (littérature, linguistique, histoire, ethnologie, etc.). A ce titre, notre revue constitue un organe de liaison et de coopération scientifique entre les chercheurs africanistes de toutes les nations et de toutes les races. Depuis sa résurrection en 1980 jusqu'à maintenant, nous avons accusé réception de 226 études parmi lesquelles 110 (soit 48 %) ont été acceptées et publiées, tandis que 116 (soit 52 %) refusées. Plusieurs facteurs expliquent ce refus. Tantôt on nous propose des sujets de "mathématiques" ou autres rationalités de très haute finesse, mais ne cadrant pas du tout avec l'orientation de la revue; tantôt on nous présentent des études banales, mal travaillées, très peu fouillées, farfelues, et souvent émaillées de citations et de redites inutiles. Le travail superciel des uns et des autres se remarque par le fait qu'ils nous proposent à la fois 5 sujets, à notre avis, bons pour des colonnes de chroniques journalistiques.

4. LES ETUDES AEQUATORIA

Ceux des chercheurs qui ne peuvent pas atteindre

des grandes maisons d'édition classiques peuvent publier leurs monographies chez nous dans la collection que nous appelons "Etudes Aequatoria." Jusqu'à présent nous n'avons publié que 4 études : 1) Versions et fragments de l'épopée mONGO Nsong'a Lianja de A. De Rop et E. Boelaert et 2) Le Supplément au Dictionnaire LOMONGO-Français de G. Hulstaert. 3) Eléments de la Grammaire Lingomba de Motingea Mangulu et 4) le Supplément à la Grammaire Lomongo de G. Hulstaert 5) les Ancêtres de Lianja.

5. Nous acceptons aussi de former des chercheurs locaux sur la manière de procéder à des enquêtes sur le terrain pour la récolte des informations culturelles diverses. Cette année nous avons entrepris pour le compte du Prof. Bogumil Jewsiewicki de l'Université Laval les travaux d'enquête sur l'appréhension esthétique des Zaïrois et avons interviewé des gens pour la constitution des biographies dans le cadre de la mémoire collective.

Telles sont les activités actuelles d'Aequatoria, lesquelles constituent sa contribution modeste, mais concrète pour l'éclosion et la survie de la recherche africaniste en Afrique Centrale.

LONKAMA EKONYO BANDENGO

**PROSPECTIVES ET PERSPECTIVES DES
RECHERCHES SUR
LE TERRAIN CHEZ LES MONGO DE
BASANKUSU ET DE BEFALE**

Piet KORSE, M.H.M.

Né le 15 mars 1938, Piet Korse est membre de la Société Missionnaire de Saint Joseph (Mill Hill). Il travaille au Zaïre depuis 1963, date de son ordination sacerdotale. De nationalité hollandaise, il se consacre depuis quelques années à des recherches sur l'inculturation du Message chez les Mongo du diocèse de Basankusu. Auparavant, il s'occupait de la promotion des Coopératives d'épargne et de crédit dont il est initiateur à Basankusu.

L'A. définit d'abord le rôle de son Centre de recherches culturelles qui est en fait un Bureau d'Etudes socio-pastorales. En tant que tel, les résultats de ses recherches ont plutôt un but pastoral en vue de l'inculturation du message chrétien dans la mentalité mongô du diocèse de Basankusu. C'est pourquoi, pour atteindre les résultats escomptés, le travail est effectué par une équipe des locuteurs natifs du lomongo pour leur permettre d'avoir facilement accès à tous les aspects du génie culturel de ce peuple.

Der Verf. definiert zunächst die Rolle seines Zentrums für kulturelle Forschungen, das sich im wesentlichen sozio-pastoralen Studien widmet. In diesem Sinne richten sich seine Forschungen vor allem auf die Inkulturation der christlichen Botschaft in die Mentalität der Mongos der Diözese Basankusu. Um dies Ziel zu erreichen, braucht es leichten Zugang zu allen Aspekten der Mongo-Kultur, weshalb die Arbeit von einer Gruppe von « native speakers » des Lomongo geleistet wird.

The author defines first the role of his research center which is a center for socio-pastoral studies. As such, the results of his research have a pastoral objective in view of the inculturation of the Mongo of the diocese of Basankusu. This is why, to attain the results expected, the work is done by a team of indigenous speakers of Lomongo to permit them to have easy acces to all the aspects of the unique cultural characteristics of this people.

1. INTRODUCTION

Quelques mots de présentation ne seront pas inutiles au début de cette communication. J'ai été invité à participer à ce colloque en ma qualité de membre du Bureau d'Etudes et de Coordination Socio-Pastorales du diocèse de Basankoso. Ce bureau est constitué de trois autres ayant chacun une tâche bien définie. Personnellement, je suis responsable du Bureau de Recherches sur la Culture Môngo, avec affectation de base à Balíngá.

Un deuxième Bureau, chargé des recherches sur la culture Bongandó, fonctionne à Yalissé, dans le Doyenné de Djolu. Il n'y a pas longtemps, ce Bureau était dirigé par le Père Jan Hartering (77 ans), des Missionnaires de Mill Hill, rentré définitivement en Europe après plus d'un demi-siècle parmi les Bongandó.

Enfin, un troisième Bureau, chargé de l'étude de la culture Ngombé, est en train de se constituer à Djombó autour de l'Abbé Egbango.

Les recherches réalisées par ces trois Bureaux sont transmises au Bureau Diocésain de Coordination dont l'équipe est dirigé par le Père Paul Jacob, cism. Le but de ce Bureau est d'étudier jusqu'en profondeur la culture locale sous ses diverses manifestations, de chercher à connaître et à comprendre les croyances ancestrales et leur impact sur la vie de nos populations. Les résultats de ces recherches, peuvent être d'une utilité pastorale immédiate : prédication, formation catéchétique et même pastorale des laïcs engagés. A travers ces recherches, il y a lieu de gagner beaucoup à une meilleure connaissance des structures mentales des populations concernées, mais directement, elles nous font mieux connaître l'état actuel des choses dans la survie des coutumes ancestrales.

Lorsque nous avons commencé nos enquêtes il y a trois ans, l'équipe se trouvait d'abord à Bokákata; elle avait ensuite démenagé pour s'installer quelques temps à Waka, et enfin à Balíngá. Etant agent d'évangélisation pour la pastorale d'ensemble, nous nous sommes d'abord intéressé à la prière traditionnelle môngo (1).

Chez les Môngo, nous avons constaté que la prière est, au départ, individuelle : la bénédiction matinale d'un père de famille à ses enfants,

l'évocation et l'invocation des ancêtres lors des pêches et chasse dans les cases rituelles ou ailleurs constituent une activité journalière et nécessaire dans la vie des Mongo. Chez eux, la prière traditionnelle n'est communautaire que lors de certaines circonstances spéciales : par exemple les manifestations Múmbí, Nkémbí, Boloji, (2), chasse ou pêche collective, et autres rites appropriées. Cependant, au lieu de s'adresser directement à Dieu (Njakomba), les Móngo s'adressent aux esprits, aux ancêtres à qui, expliquent-ils, Dieu a donné la tâche de protéger et de guider leurs descendants.

Nous avons commencé par étudier le rite de guérison des femmes possédées appelées "bæbola" (3). En étudiant les cérémonies et les diverses étapes du jebola, nous nous sommes rendus compte que beaucoup de symboles utilisés étaient également utilisés dans d'autres rites, à certaines occasions. Dès lors nous avons compris que l'étude d'un sujet peut ouvrir tout un univers à condition qu'on prenne son temps, qu'on continue à se poser des questions, qu'on établisse des parallèles... Ce sont surtout ces parallèles qui éclairent la signification profonde d'un geste, d'un symbole.

Donnons un seul exemple. Après la guérison d'une jebola, la guérisseuse prend toutes les ficelles tombées du corps de la malade pendant son traitement. Elle y ajoute des feuilles dans lesquelles la patiente prenait ses repas, place le tout dans un panier et le porte au village de sa cliente. Arrivée là-bas, la guérisseuse creuse un trou derrière la maison, y dépose les objets apportés et plante par-dessus un bananier. Eh bien, ce symbole, on le trouve aussi à l'occasion d'une naissance : la grand-mère, à défaut l'accoucheuse traditionnelle, enterre le cordon ombilical du bébé derrière la maison, au pied d'un bananier. Même procédé dans la physiothérapie traditionnelle : lorsqu'un malade qui avait un membre fracturé est complètement guéri, le guérisseur rassemble les feuilles utilisées lors du traitement, les enterre derrière la maison de son patient et plante un bananier par-dessus. Ces parallèles montrent l'importance, dans la culture móngo, du symbolisme du bananier, considéré comme symbole d'une vie nouvelle, d'une croissance rapide ou

d'un rétablissement continu.

Cela démontre qu'un sujet longuement étudié est comme une clé qui ouvre différentes portes et qui permet de découvrir et de comprendre beaucoup d'autres choses. Ainsi, les bains rituels qui accompagnent le traitement jebola nous ont amenés à étudier d'autres bains rituels môngo. Ces bains, à leur tour, nous ont renvoyés à d'autres cérémonies de protection d'un bébé, comme les cérémonie de "Wiko" (4) : nous en avons une quinzaine...

Mais une chose nous a frappés tout au long de ces recherches : c'est que parfois, chaque clan a ses propres gestes et sa propre symbolique. Alors qu'on pouvait croire avoir tout découvert, on se rend compte que le clan voisin possède ses propres rites porteurs de la même signification, mais comportant d'autres gestes et symboles.

Au début, Monseigneur Matondo nous avait laissé libre de choisir nous-mêmes les sujets à étudier, mais, par la suite, il nous a fait part de son désir de voir un des membres de notre équipe se consacrer à l'étude de tout ce qui a trait à la condition de la femme môngo.

Pour nous, ce voeu de l'Evêque renferme trois buts :

- que nos religieuses diocésaines possèdent des informations aussi complètes que possible sur les conditions de vie, sur la mentalité et sur les aspirations des femmes qui vivent autour d'elles. Cela leur permettra de mieux pouvoir oeuvrer à la libération et à la promotion de la femme;

- que les femmes elles-mêmes arrivent à découvrir et à mieux connaître leur situation, pour qu'il y ait effectivement un changement de leur mentalité et de leurs conditions de vie;

- que l'agent pastoral arrive à connaître celle qu'il évangélise afin de la libérer davantage des contraintes sociales et culturelles.

Dans la ligne de ces directives épiscopales, le collaborateur en question a, dès la fin des travaux sur le jebola, consacré une petite étude à la situation des veuves. On sait que celles-ci sont souvent soumises à des conditions pénibles après le décès de leur mari. Il a ensuite commencé une étude sur la grossesse et l'enfantement chez les Môngo. Après un travail de deux ans sur le terrain à Bokákata, Waka et Balinga, cette étude est actuellement

terminée et se trouve au stade de la traduction.

Par la suite, nous avons continué l'étude sur la femme m'ngɔ en rassemblant tous les proverbes ayant trait à la femme et à son comportement : sa psychologie, sa conduite en tant que femme libre et en tant que femme mariée, ses relations avec son mari et ses rivales éventuellement, son rôle de mère, ses relations avec les autres femmes. Il est à noter que tout comme les hommes ont organisé la société de manière à maintenir leur position sociale et leur prestige personnel, les femmes, elles aussi, se sont organisées entre elles pour s'encourager et se soutenir dans leur vie difficile. Ainsi, elles se constituent en groupes d'In'ngɔ (5) (groupe d'âge basé sur l'entraide et la solidarité), en groupes de danse pour exprimer leur sentiment de joie ou de tristesse, et en groupes d'écopage, un événement annuel important : par de nombreux chants, elles se glorifient et s'encouragent mutuellement. Presque tous les sobriquets de femmes ont trait à ce travail : ils expriment l'ardeur et la persévérance mises dans ce travail, ou, au contraire, raillent les paresseuses. Une infime partie exprime aussi la générosité des unes, et le manque d'hospitalité des autres. Ces noms sont intéressants à étudier parce qu'ils révèlent ce qui touche le tréfonds du cœur de la femme m'ngɔ, étant donné qu'ils sont donnés par les femmes elles-mêmes, et ne proviennent pas comme la plupart des proverbes du milieu masculin.

Tandis que les rites de glorification en général, comme le "iyéngɔ" (6) (boloi) ou le "nkémbí" sont organisés par les hommes pour glorifier des hommes, les femmes, de leur côté, organisent des cérémonies pour glorifier leurs amies défuntes, comme les célébrations "enyámé" (7) pour baebola et "isombá" (8) pour une ancienne camarade d'écopage.

Nos études sur les proverbes concernant la vie féminine, sur les sobriquets de femmes et sur les chants d'écopage, d'in'ngɔ et des danses populaires du genre de "bomónjo" (9) sont encore en cours et sans doute prendront-elles encore un bon bout de temps.

Comme signalé ci-dessus, un autre missionnaire de Mill Hill, le Père Jan Hartering, a mené des recherches sur la culture des Bongandó pendant sept

ans (10). Il a concentré ses études sur l'ensorcellement et les différentes sortes de nkanga. Toutes les histoires qu'il a entendues, il les a retranscrites, accomplissant ainsi près d'un millier de pages dactylographiées. Mais il s'est contenté de ce travail descriptif sans faire la moindre tentative de synthèse ou de classification. La riche mais touffue documentation qu'il a recueillie nous a poussées à faire le même genre d'enquête parmi les MÓNGO de Befale et de Basánkoso, tout en essayant de parvenir à une classification stricte des différentes espèces d'ensorcellement et de diverses sortes de nkanga. Nous espérons pouvoir publier prochainement cette étude sous forme ronéotypée.

2. LE BUREAU DE RECHERCHE DE BASANKOSO ET AEQUATORIA

Le Père Honoré Vinck nous a demandé de faire une comparaison entre les recherches effectuées par le Père Gustaaf et celles réalisées par notre équipe. Nous trouvons qu'il est difficile de le faire et cela pour les raisons suivantes :

- (1) Les recherches du P. Hulstaert ont commencé il y a des décennies alors que les nôtres viennent à peine de commencer.
- (2) Il a réalisé ses études en grande partie, à une extrémité du territoire MÓNGO, tandis que nous menons nos enquêtes à l'autre bout. Nous sommes effectivement à quelques 500 km les uns des autres. Il n'est pas alors étonnant de constater un nombre de différences culturelles très sensibles.

Mais, ce que l'on pourrait dire, c'est que nos recherches diffèrent par leurs orientations :

Le Père Gustaaf dans ses travaux, il ressort des études à multiples aspects et orientations, il traite les aspects juridique, linguistique, onomastique, agricole, alimentaire, historique, ethnologique et tant d'autres, tandis que nos recherches ont, quels que soient les aspects qu'on puisse y déceler, une visée pastorale. Pour cela nous préférons mettre l'accent sur des rites et la symbolique. Prenons par exemple le livre du Père Gustaaf sur le mariage. Il y souligne fortement les aspects juridiques, tandis que nous, dans notre étude sur la femme enceinte,

préférons souligner l'importance des rites de protection, des médications, des symboles, des paroles prononcées, des chants... qui peuvent orienter nos travaux pastoraux : catéchèse, prédications, la prière adaptée sur la mentalité et aspirations du peuple concerné. Dans tout le livre du R.P. Gustaaf Hulstaert sur le mariage chez les Nkundo, on ne trouve pas un seul chant, alors que, pendant les cérémonies d'un mariage traditionnel dans notre contrée, les pourparlers sont entrecoupés par des chants et proverbes appropriés qui donnent de divers conseils aux nouveaux mariés et à leurs familles respectives. Peut-être pourrait-on dire que le Père Gustaaf a parfois plutôt une approche juridique tandis que notre équipe a une approche poétique. Les deux ne s'excluent pas : elles sont toutes deux utiles et elles se complètent. De par leur avance, les documents du Père Gustaaf nous servent à chaque instant d'éléments de référence pour nos travaux.

Pour cela, en faisant nos études, nous sommes très reconnaissants envers le Père Gustaaf de toutes ses recherches sur la culture MÓNGO, et chaque fois que nous faisons des enquêtes, nous nous y référons pour voir si ses données culturelles sont les mêmes que chez les MÓNGO dans notre région. Ainsi, nous avons nos propres collections des fables et proverbes à côté de celles publiés par le Père Hulstaert et nous utilisons les deux collections pour renforcer ou exprimer plus clairement le message du Christ.

3. METHODES DE TRAVAIL

Terminons en disant quelques mots de notre méthode d'enquête. A partir de notre modeste expérience, je crois pouvoir souligner l'importance des points suivants :

1. Le travail en équipe

Nous sommes six dans notre équipe et, bien sûr, chacun de nous a son charisme. Mais, malgré cela, jamais un sujet confié à l'un d'entre nous n'est considéré comme étant exclusivement le sien. Les autres membres de l'équipe interviennent régulièrement dans son travail, ne fut-ce que pour approuver le contenu de ses recherches ou pour tenter d'élucider un point qui semble manquer de clarté ou

de précision. Le P. Piet Korse, en tant que responsable des travaux, il arrive qu'il ne soit pas satisfait du résultat des enquêtes ou qu'il ait des doutes sur le contenu. Toute l'équipe s'y met alors pour améliorer le travail.

2. La langue de travail

Chez nous, l'enquêteur a l'obligation de transcrire ou de rédiger toutes ses observations en Lomóngo, même et surtout lorsqu'il ne comprend pas parfaitement certaines expressions employées par ses informateurs. Ces expressions inconnues peuvent l'aider à poser des questions. Toutes nos recherches sont donc d'abord rédigées en Lomóngo. Ce n'est qu'une fois arrivés à un texte définitivement mis au point que nous procédons à la traduction en français. Nous pensons que l'usage du Lomóngo nous aide à ne pas trahir la pensée de nos interlocuteurs.

3. Le choix des enquêteurs

Il me semble important que les enquêteurs soient de la région où ils font leurs enquêtes. Ainsi, ils auront plus facilement accès à des informations qu'ils pourront récolter auprès de leurs parents, grands-parents, oncles, tantes, etc... De cette manière, ils savent où aller pour avoir des informations sur le sujet qui leur a été confié.

4. Au début, le Père Piet Korse avait l'habitude de faire lui-même des enquêtes sur le terrain. Maintenant, il laisse ce travail aux enquêteurs engagés. Lui-même ne fait que la critique de ce qu'ils apportent; il leur pose des questions et prend son temps à lire ouvrages et revues traitant des sujets sur lesquels portent nos recherches pour pouvoir comparer.

5. Une technique qui nous aide beaucoup est l'enregistrement et l'analyse des chants et chansons. A chaque occasion, les Móngo chantent. Toutes les cérémonies comportent des chants, des mélodies ou des berceuses, qui contiennent beaucoup d'informations. Le langage de ces chants est riche, souvent ancien; il nécessite que l'on se pose beaucoup de questions pour pouvoir en saisir la symbolique. Et ce sont précisément ces questions-là qui amènent à la découverte d'informations intéressantes.

6. Enfin, il nous semble important que les enquêteurs établissent des rapports personnels et confiants avec les vieux, particulièrement avec les nkanga et tous ceux qui détiennent le pouvoir et le savoir des ancêtres. Cela implique non seulement des sessions de travail, mais aussi de simples visites de courtoisie. Ces visites amicales encourageant nos informateurs, ces véritables "bibliothèques vivantes", à parler et à s'expliquer avec beaucoup de patience. Il est parfois opportun, bien que cela ne soit pas toujours nécessaire, d'aider à l'occasion ces vieux dans une difficulté quelconque. Leur confiance et leur disposition à nous renseigner ne pourra qu'être augmentée par ces simples gestes de sympathie agissante.

NOTES

1. Discussion ancienne :

- VAN CAENEGHEM R., Het Godsbegrip bij Baluba van Kasai (La conception de Dieu chez les Baluba du Kasai), dans Zaire 2(1949)743-764.
- VAN GOETHEM E., Le Dieu des Nkundo, dans Aequatoria (1950)1-6; 41-48.
- HULSTAERT G., Prières païennes, dans Aequatoria (1962) p. 140.
- HULSTAERT G., Le Dieu des Môngo, dans Anthropos 75(1980)203-249.

2. - Múmbí : une danse de guerre exécutée par des hommes à 4 heures du matin à l'occasion du décès d'un notable. C'est un au-revoir et en même temps une prière adressée au défunt pour qu'il leur laisse son courage. Une autre espèce de múmbí se tient une ou deux fois l'an pour réveiller les esprits de divination du clan.
- Nkémbí : une procession rituelle exécutée par des riverains sur la rivière pour implorer les ancêtres de leur donner une abondance de poissons. Parfois une telle cérémonie se tient aussi pour une autre raison notamment pour chasser les crocodiles étrangers.
 - Boloi ou iyéngo : une grande cérémonie populaire pendant laquelle des groupes de guerriers défilent à l'occasion de la fin du deuil d'un grand notable.

3. Une étude en rapport avec le phénomène jebola est en préparation pour publication dans les Etudes Aequatoria -7.
4. Wiko : Une cérémonie pendant laquelle les parents protègent leur bébé contre les mauvais esprits et tout ce qui peut lui causer des frayeurs.
5. Inongo, voir aussi Philippe, R., Inongo. Les classes d'âge en région de la Lwafa (Tshuapa), Tervuren, 1965, 147 p.
6. Iyéngo : voir supra boloi.
7. Enyemé : danse rituelle des femmes jebola pendant laquelle elles disent au revoir à leur feuè compagne.
8. Isombá : une pêche rituelle des femmes à l'occasion de la mort de leur compagne d'écopage, pêche au cours de laquelle elles lui adressent des prières afin de leur laisser la bonne chance qu'elle possédait d'attraper beaucoup de poissons.
9. Bomónjo : danse traditionnelle des femmes.
10. HARTERING , Ecoutons les Bongando (inédit).

Piet KORSE

**FORMATION ET DIRECTION DES
CHERCHEURS
DU CEEBA**

Hermann HOCHEGGER, S.V.D.

Né en 1931, de nationalité autrichienne, docteur en anthropologie culturelle, membre de la Société du Verbe Divin, Herman Hochegger est le directeur fondateur du Centre Ethnologique de Bandundu depuis 1965. Il organise chaque année un colloque scientifique sur un thème proposé d'avance aux membres de son équipe de recherches sur le terrain.

Le Père Hohegger retrace les points saillants des réalisations de son Centre Ethnologique de Bandundu (CEEBA) des origines (1965) à nos jours. Avant tout, il a d'abord commencé par former ceux de ses collaborateurs qui ne disposaient pas d'une formation appropriée. La recherche sur le terrain s'effectue suivant un questionnaire dont les résultats sont vérifiés en équipe. L'anthropologie symbolique et cognitive constituent la méthode de base pour les recherches au CEEBA. Une liste signalétique des 32 colloques jusqu'ici organisés ainsi que les thèmes y abordés clôturent l'exposé.

Pater Hohegger zeichnet die Geschichte seines « Centre Ethnologique de Bandundu » CEEBA nach, von den Anfängen im Jahre 1965 bis heute. Sein Augenmerk war zunächst darauf gerichtet, seinen Mitarbeitern eine angemessene Ausbildung zu geben. Die Feldforschung vollzieht sich anhand eines Fragebogens, dessen Ergebnisse im Team überprüft werden. Die symbolische und kognitive Anthropologie bildet die theoretische Grundlage der Forschungen bei CEEBA. Eine Beschreibung der 22 bisher durchgeführten Kolloquien und der dort behandelten Themen beschliesst den Aufsatz.

Father Hohegger retraces the outstanding points of the accomplishments of his Ethnological Center of Bandundu (CEEBA) from the beginning (1965) to the present. Above all, he has begun to gather and train colleagues who have not had the appropriate training. The field research is done following a questionnaire of which the results are verified by the team. Cognitive and symbolical anthropology make up the basic method of research at CEEBA. A descriptive list of the 22 meetings which have been organized up to the present, as well as the subjectifs taken up in them, close the account.

Tout d'abord je veux exprimer mes félicitations pour le cinquantenaire du Centre Aequatoria ! J'ai fait la connaissance de la revue Aequatoria en 1954, lorsque j'étais au séminaire d'ethnologie du Prof. Paul Schebesta. Le nom de la revue évoquait en moi une certaine nostalgie pour les pays tropicaux ! - J'ai regretté l'arrêt de la publication en 1962 et je félicite les initiateurs de la reprise courageuse ! Ad multos annos !

LE CEEBA, RECHERCHE ET DIALOGUE

Fondé en 1965, le CEEBA (Centre d'Etudes Ethnologiques de Bandundu) est essentiellement au service de la culture zaïroise. Dès le début, l'institut a donné la parole à des femmes et à des hommes du pays qui pouvaient ainsi s'exprimer sur leur propre culture, ses changements et ses problèmes du temps moderne. Ce dialogue était réalisé par des colloques annuels, par de nombreuses sessions d'échange de vues et par des entretiens personnels entre le directeur du CEEBA et les chercheurs. Au cours des 22 ans de son existence l'institut de Bandundu a fait ses propres expériences et développé des méthodes de recherche en équipe, permettant aux premiers intéressés de ces études de se rendre compte des effets de la rencontre avec la culture et la technique de l'Occident, du processus d'inculturation d'une nouvelle religion (le christianisme) et ses implications. Le lecteur qui s'intéresse surtout à cette dernière question, trouvera des nombreux témoignages dans l'ouvrage collectif que le CEEBA a publié sur les "25 ans de présence chrétienne à Banza-Lute" (CEEBA II, 90, 1984).

Grâce à leur caractère planifié et guidé, la plupart des travaux du CEEBA ont été choisis sous l'optique de l'actualité des problèmes abordés.

A. LE CHOIX DE COLLABORATEURS

Dès la fondation du CEEBA, notre souci était de trouver des chercheurs qui représentaient autant que possible les groupes linguistiques principaux de la région. Cet objectif n'était pas réalisable, étant donné les distances énormes de ce vaste pays et l'absence des personnes aptes aux recherches. Jusqu'à ce jour, 271 personnes ont contribué aux recherches de l'institut de Bandundu. Parmi eux 176 sont

zaïrois, 6 Africains non Zaïrois, 71 missionnaires de diverses nationalités (pays d'Europe, d'Amérique du Sud et du Nord). A signaler qu'il y parmi les 271 personnes qui ont participé aux recherches 32 femmes (15 Zaïroises, 1 Haitienne et 16 Européennes).

Quant à la formation des collaborateurs : 106 possèdent un grade académique et le reste (165) est issu de l'enseignement secondaire (enseignants, directeurs d'écoles, fonctionnaires de l'administration).

B. FORMATION DES CHERCHEURS DU CEEBA

La plupart des participants aux recherches de l'institut de Bandundu avait besoin d'une initiation à la terminologie anthropologique, aux techniques d'enregistrement et à la collecte critique des faits culturels.

La procédure de la recherche a été guidée par des questionnaires détaillés dont on a discuté le sens avant l'utilisation (voir un échantillon ci-après).

Au retour d'un chercheur à l'institut, les manuscrits qu'il apportait donnaient l'occasion à des instructions et des corrections ultérieures. Après quelques années de collaboration, certains chercheurs se retrouvaient facilement sur le terrain et avançaient leurs études avec succès. D'autres devaient abandonner leurs essais, ils n'avaient pas la vocation d'un chercheur.

Pour vérifier les résultats de recherche, l'équipe de chercheurs du CEEBA se réunissait pour comparer les variantes trouvées, pour discuter des trouvailles, pour critiquer les travaux peu détaillés, mal présentés ou inexacts. Les colloques annuels étaient le temps fort du contrôle mutuel de recherche, des critiques et des corrections des résultats présentés.

Des recherches supplémentaires étaient souvent nécessaires après le colloque pour arriver à une étude valable et présentable pour la publication.

Une série de matériaux était éliminée ou mis en archives, où nous gardons un grand nombre de travaux inachevés et des études qui attendent une correction de fond. Les archives CEEBA contiennent aussi la grande collection de traditions orales (plus

de 260 volumes de manuscrits).

Voici un échantillon de questionnaire CEEBA pour les recherches préparatoires d'un colloque.

C. QUESTIONNAIRE POUR LA RECHERCHE PREPARATOIRE
DU 18^e COLLOQUE DU CEEBA

Thème : "L'importance du lieu et du temps des rites".

Ière Partie : L'importance du lieu du rite

Pour bien étudier l'importance de l'espace rituel, nous devons prendre en considération quatre lieux de base : le village, la savane, la forêt et les lieux de frontière entre village et savane, savane et forêt, terre et eau.

I. Le village comme lieu du rite

- A. L'entrée du village
- B. Aux carrefours du village
- C. Au bord du village
- D. Sous le grand arbre d'ancêtre du village
- E. Chez une autorité du village
- F. Chez un spécialiste religieux du village
- G. Chez soi, en famille, dans la clôture :

1. A l'intérieur

- a. Chambre à coucher des parents :
 - aux coins - sur le lit - sous le lit - au seuil
 - à la fenêtre - par terre - aux murs
- b. Chambre d'enfants
- c. Pièce de séjour
- d. Chambre interdite

2. Au seuil de la maison

3. Sous la véranda de la maison

4. Sur le toit de la maison

5. Derrière la maison

6. Aux alentours de la maison

- a. A l'entrée de la clôture
- b. Devant la porte
- c. Au foyer, à la cuisine
- d. Sur le fumier
- e. Au cabinet de toilette (W.C.)

7. Dans une case rituelle placée dans la clôture

8. Devant une maisonnette rituelle (tabernacle à statuettes)
9. Sur le lieu d'enterrement dans la clôture
10. Autres...

II. La savane comme espace rituel

- A. Bifurcation
- B. Cimetière
 1. A l'entrée
 2. Près de la tombe
 3. Sur la tombe
 4. Sur le côté du coucher du soleil
 5. Côté du lever
 6. Près du cimetière
 7. Sur la route qui mène au cimetière
 8. Autres...
- C. Près d'un arbrisseau, arbuste, arbre
- D. Sur une élévation de terre
- E. Termitière
- F. Ravin
- G. Dans les herbes de la savane
- H. A la source
- I. Lieu d'un ancien village
- J. Aux pièges de chasseurs
- K. Campements
- L. Près d'un ruisseau de savane, dans le ruisseau
- M. Etang de savane
- N. Lac de la savane
- O. Case rituelle en savane
 - initiation
 - réclusion
 - installation
- P. Bosquets, îlots de forêt, petit bois
- Q. Marais
- R. Autres...

III. La forêt comme lieu de rites

- A. En forêt en général
 - Entrée - milieu - sortie
- B. Sur des lieux particuliers de la forêt
 1. Arbres
 - au pied - aux racines - aux branches
 - dans le creux

- au tronc - près de l'arbre
- 2. A la source en forêt
- 3. Chute d'eau en forêt
- 4. Ruisseau
- 5. Rivière
 - embouchure - rivage - milieu - au tourbillon d'eau
- 6. Marais
- 7. Ravin
- 8. Bifurcation en forêt
- 9. Termitière de forêt
- 10. Champs, plantations, campements de chasse, pièges en forêt
- 11. Cimetière de chefs
- 12. Autres...

IV. Les espaces-frontières comme lieux de rites :

- A. Au bord de la savane
 - Entre savane et village
- B. A la lisière de la forêt
 - Entre savane et forêt
- C. Dans les marais :
 - Entre terre et rivière

IIème Partie : L'importance du temps dans l'exécution des rites

I. Le temps du rythme jour et nuit

A. La journée

- 1. A un moment précis de la journée
 - a. Au lever du soleil
 - b. Une heure après le lever
 - c. Deux heures après le lever, etc.
 - d. A midi
 - e. Après-midi
 - f. Le soir
 - g. Au coucher de soleil
- 2. A n'importe quelle heure de la journée

B. La nuit :

- 1. A n'importe quelle heure de la nuit
- 2. A un moment précis de la nuit
 - a. Après la tombée de la nuit
 - b. Une heure après la tombée de la nuit, etc.

- c. A minuit
 - d. Après minuit
 - e. Au premier chant du coq
 - f. Au deuxième chant du coq
 - g. Au troisième chant du coq
 - C. Entre jour et nuit
 - a. A l'aube, crépuscule du matin
 - b. Au crépuscule du soir
- II. D'après le temps du cycle lunaire
- 1. A la nouvelle lune
 - 2. Au premier quart de la lune, etc.
 - 3. En pleine lune
 - 4. Au décroît de la lune
 - 5. Avant la nouvelle lune
 - 6. Au premier, deuxième, troisième mois etc.
 - 7. Aux éclipses
- III. D'après le temps des circonstances atmosphériques
- la pluie : - s'il ne pleut pas
 - s'il pleut
 - l'orage, foudre et tonnerre
 - le vent, tourbillon
 - la sécheresse
 - apparition d'un arc-en-ciel
 - apparition d'un halo de la lune ou du soleil
- IV. Temps indiqué par des ordales, par des présages, par des auspices :
- aux cris des oiseaux nocturnes
 - aux rugissements des lions, léopards
 - pluie, orage
 - chasse divinatoire
 - etc.
- V. Temps accompli
- fin de deuil
 - fin de réclusion (initiation, naissance, installation)
 - fin des tabous, interdiction
 - fin de maladie, d'épreuve
 - sortie de prison
 - etc.

D. METHODE DE RECHERCHE

A l'opposé d'un bon nombre d'anthropologues qui font "cavaliers seuls" dans leurs recherches, le CEEBA s'est orienté dès le début vers l'avantage du travail en équipe, basé sur un dialogue constant avec les concernés et avec les premiers intéressés à ces études. Un second trait qui marque la plupart des travaux du CEEBA est leur caractère planifié, guidé.

Depuis plus de vingt ans, l'équipe de collaborateurs du CEEBA se penche sur l'étude des systèmes de communication de la culture zaïroise. La communication verbale a été abordée par les recherches linguistiques et dans l'étude la littérature orale. On s'est vite rendu compte que les mythes représentent une partie de communication non-verbale, les paroles prononcées sont souvent des paroles-symboles, énonçant autre chose que le sens littéral d'un mot. Pour les saisir, on doit étudier l'ensemble des systèmes de communication : le langage gestuel (Hochegger, 1981-83), la symbolique des rêves (Mubuy Mubay, 1982) et les rites (Dictionnaire des rites, CEEBA I, 9-14, Vol. 1 à 6).

Nous avons choisi l'approche de l'anthropologie symbolique ou cognitive ou bien l'anthropologie de la connaissance qui nous semble la méthode la plus apte pour nos recherches sur place. (Cf. Keesing R.M., 1987, Crick M., 1982, Sahllins M., 1979, Tyler S.A., 1978, Geertz Cl., 1973 et Colby B.N., 1966).

L'anthropologie comme une entreprise herméneutique dépend largement de la capacité intuitive des chercheurs, de leur pouvoir d'interpréter l'ensemble des rapports et des liaisons entre les divers éléments de la culture qui ressemble à une toile d'araignée. Un attouchement quelque part (un conflit) fait bouger l'ensemble de la toile (*).

L'anthropologie symbolique demande donc une certaine virtuosité de retrouver les significations au fond d'une culture. Parmi les 271 collaborateurs du CEEBA, un bon nombre a fait preuve d'un don d'intuition, favorisé par le fait qu'ils partagent depuis leur enfance la culture devenue l'objet de leurs études. (Cf. Dictionnaire des rites, Vol. 1 à 6).

Cependant, notre effort ne s'arrête pas à l'interprétation de la symbolique d'une culture, nous sommes en contact permanent avec les premiers

intéressés de cette culture, dans laquelle se passent des changements et des tentatives d'inculturation. Nous assistons à des éclatements de créativité en formes nouvelles, inconnues dans l'ancienne culture (cf. Muller, A., 1980 et Hochegger, 1980).

E. DICTIONNAIRE DES RITES

Au cours d'une longue et intense occupation avec le rituel, notre attention était de plus en plus attirée par son aspect sémantique : exécuter un rite, c'est parler, c'est transmettre un message qui a une importance particulière pour le destinataire. Bien que certains rites soient accompagnés de paroles explicatives, le langage de gestes rituels saisit l'homme, l'impressionne, lui rend l'événement inoubliable. Le langage des symboles contient des éléments de communication que la rationalité des paroles ne peut transmettre : c'est une "communication non-verbale", "un langage silencieux", dans lequel se retrouvent "l'exprimable et l'inexprimable".

Pour couvrir les deux premières lettres de l'alphabet nous avons publié 6 volumes abandon à bonnet. Vol. 7 (sous presse) présente les notions borasse à cactées. Vol. 8 cadavre à casaque.

Pour l'ensemble de l'étude quelques 25 volumes sont prévus. Si on considère la culture comme un langage, comme un texte qu'un spécialiste peut comprendre, on doit savoir qu'il y a plusieurs façons de l'interpréter.

Le CEEBA qui s'est implanté sur place, au champ même de sa recherche, est en constant dialogue avec les représentants de la culture étudiée. Il a souvent pu observer qu'un même fait culturel peut être interprété de plusieurs manières valables. D. Sperber a raison, s'il insiste sur le fait que la symbolique n'est pas un langage proprement dit que l'on pourrait décoder code par code. Le propre des symboles est qu'ils évoquent et rassemblent ce qui n'était pas systématiquement mis en évidence (Sperber D., 1975, p. 85-87). Gilbert Lewis pense que si on considère le rituel comme un langage, on risque de rater beaucoup de ses spécificités centrales (Lewis G., 1980). Nous avons insisté sur le fait que la communication non-verbale rituelle se fait mieux entendre que mille mots ! L'expression "langage rituel" représente cette forme de communication non-

verbale qui est spontanément saisie à l'intérieur d'un contexte culturel, par la population concernée.

Pour terminer, je vous présente encore les divers thèmes de nos colloques (1965 à 1987), l'ensemble du champ d'études abordées par le CEEBA et la liste complète de nos publications.

THEMES DE COLLOQUES AU COURS DE 22 ANS D'ACTIVITE ET L'ENSEMBLE DU CHAMP D'ETUDES ABORDEES PAR LE CEEBA

1. Les colloques ceeba 1965-1987

- 1^{er} colloque 1965 : Le mariage, la vie conjugale/Familiale et l'éducation coutumière.
- 2^e colloque 1966 : Dieu, idoles et sorcellerie
- 3^e colloque 1967 : Mort, funérailles, deuil et culte des ancêtres.
- 4^e colloque 1968 : L'organisation sociale et politique de la société traditionnelle.
- 5^e colloque 1971 : Agriculture et élevage dans l'entre Kwango/Kasai Problèmes et perspectives.
- 6^e colloque 1972 : Communauté et systèmes de parenté. Continuité et changements.
- 7^e colloque 1973 : La notion de Dieu dans les mythes et dans la vie quotidienne.
- 8^e colloque 1974 : Mythes et éthiques.
- 9^e colloque 1975 : Mythes et rites, la relation entre symboles-paroles et symboles-actes.
- 10^e colloque 1976 : Mythes et rites (2^e partie).
- 11^e colloque 1977 : Rituel du cycle de la vie.
- 12^e colloque 1978 : La famille, tradition et changements.
- 13^e colloque 1979a: La relation entre le foyer et le lignage.
- 14^e colloque 1979b: Les conflits foyer - lignage.
- 15^e colloque 1980 : Le repas, son importance sociale, sa fonction symbolique et rituelle, les manières de table, les préférences culinaires et les

interdits alimentaires.

- 16è colloque 1981: Christianisme et religion traditionnelle à la rencontre.
- 17è colloque 1982: La parole dans le rituel ancestral.
- 18è colloque 1983: Espace rituel et temps sacrés dans la religion ancestrale.
- 19è colloque 1984: La personne et la fonction de l'officiant des rites.
- 20è colloque 1985: La symbolique animale dans le rituel ancestral.
- 21è colloque 1986: La symbolique végétale dans le rituel ancestral.
- 22è colloque 1987: La symbolique des minéraux dans le rituel ancestral.
2. L'ensemble du champ d'études abordées par le CEEBA 1965 à 1987 (22 ans)
- A. Religion, Mythes, rites
- Série I, volumes : 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15
- Série II, volumes : 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 37, 38, 39, 41, 42, 51, 52, 58, 66, 67, 68, 74, 80, 82, 90, 92, 93
- Série II, volume : 8
- B. Arts plastiques, Théâtre populaire, Musique, Danse
- Série II, volumes: 22, 23, 35/1, 35/2, 36, 44, 48, 49, 57, 60, 61, 76, 78, 85, 88, 94
- C. Linguistiques, langage, langues
- Série III, volumes : 1, 2, 3, 4a-c, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15
- D. Histoire, Traditions orales
- Série II, volumes : 25, 29, 43, 50, 72, 74, 75, 83, 89, 92, 93
- E. Développement, Agriculture, Nutrition

- Série I, volume : 5
Série II, volumes : 32, 33, 63, 69, 89, 90, 91, 97
- F. Sociologie, Famille, Société
Série II, volumes : 2, 3, 26, 56, 77, 84
- G. Education, Ecoles
Série I, volume : 1
Série II, volumes : 26, 56, 59, 81, 89
- H. Nominations, Etudes, Onomastiques
Série I, volume : 7
Série II, volumes : 45, 62, 64, 89
- I. Pastorale, Communautés, Dirigeants
Série I, volumes : 4, 8
Série II, volumes : 3, 40, 90
- J. Droits Zaïrois
Série II, volumes : 65, 71, 73
- K. Morale, Ethique
Série II, Volumes : 26, 59, 71
- L. Psychologie, Agressivité, Rêves
Série II, volumes : 46, 79

NOTE

- (*) Cette toile constitue un réseau de rapports sociaux qui s'étend même jusqu'au monde des morts. Par exemple : un enfant tombe malade. Le devin explique que la cause de cette maladie remonte à un acte de vol de son grand-père décédé.

OUVRAGES CITES

BANZA-LUTE,

- 1983, 25 ans de présence chrétienne. (252 pp., 2 cartes, 24 ill.)

COLBY, B.N.,

- 1966, Ethnographie Semantics.
Curr. Anthropology 7/1 : 3-32

CRICK, M.R.,

- 1976, Explorations in Language and Meaning. Towards a Semantic Anthropology. London : Malaby

- 1982, Anthropology of Knowledge. Annual Review of Anthropology II : 287-313 (MC)

DICTIONNAIRE DES RITES,

- 1973-87, Vol. 1 à 6, Ceeba I, 9-14, Bandundu

GEERTZ, C.,

- 1973, "Thick description : Towards an interpretive theory of culture", in the interpretation of cultures. New York : Basic Books.

HOCHEGGER, H.,

- 1978, Le langage gestuel en Afrique Centrale. (226 pp., index, ill., Bibl.).

- 1980, Sculptures nouvelles de Bandundu (Rép. du Zaïre). (160 pp., 1 carte, 251 ill., bibl.).

- 1981-83, Le langage des gestes rituels. Ceeba II, 66-68, Bandundu

KEESING, Roger M.,

- 1987, Anthropologos Interpretive Quest. Curr. Anthropology 28/2 : 161-176

LEWIS, Gilbert,

- 1980, Day of Shining Red. An Essayon Ritual. Cambridge

MUBUY MUBAY,

- 1982, La symbolique des rêves chez les Yansi et populations voisines. (220 pp., bibl., 1 carte, index).

MULLER, A.,

- 1980, La musique zaïroise aux services liturgiques. Ceeba II, 54-55, Bandundu

SAHLINS, M.,

- 1979, Reply to Marvin Harris. New York Review of Books, June 28, pp. 52-53

SPERBER, D.,

- 1975, Rethinking Symbolisme. Cambridge.

TYLER, S.A.,

- 1978, The Said and the Unsaid. Mind, Meaning and Culture. London

Hermann HOCHBERG

**ORIENTATIONS POUR LA RECHERCHE
FUTURE
CHEZ LES MONGO**

Gustaaf HULSTAERT, M.S.C.

Né le 5 juillet 1900, ordonné prêtre en 1924 dans la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur, le Père Hulstaert est cofondateur du Centre Aequatoria avec son confrère défunt Edmond Boelaert (1899-1966) en 1937. Auteur de plusieurs publications de grande notoriété sur les Mongo et les autres peuples du Zaïre, il est Docteur honoris cause de l'Université de Mainz (Allemagne) et de l'Université Nationale du Zaïre. Membre de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer (Belgique).

Le fondateur d'*Aequatoria* procède à un inventaire de ses recherches chez les Môngo et dans les régions environnantes. Il indique ce qui a été fait et ce qui reste encore à faire. Il invite la postérité autochtone à corriger, compléter, et même à parfaire son œuvre avec honnêteté scientifique.

Der Begründer der *Aequatoria* gibt einen Überblick über seine Forschungen bei den Môngo und in den angrenzenden Gebieten. Er zeigt auf, was bereits getan ist und was noch zu tun bleibt, und er fordert die einheimischen Nachfolger auf, sein Werk mit wissenschaftlicher Ehrlichkeit zu korrigieren, zu ergänzen und zu vervollkommen.

The founder of *Aequatoria* begins with an inventory of research work among the Mongo and in the surrounding region. He points to what has been done and that which is yet to be accomplished. He invites the future indigenous population to correct and complete and also perfect his work with scientific honesty.

Lorsque je me suis mis à approfondir l'étude du lomóngo je m'aperçus vite que cette langue, tout comme toutes les langues du monde, consiste en un ensemble de dialectes (dialects cluster), parlés différents mais en même temps assez semblables pour être plus ou moins intercompréhensibles. Je conclus qu'il fallait procéder à l'examen de ces dialectes ou variétés locales du moins assez pour obtenir une idée générale de la nature de cette langue, de son extension géographique, des caractéristiques qui la distinguent des langues voisines ou apparentées. Ce dernier point était renforcé par mon projet d'établir une carte linguistique de tout le pays. Pour cela, il me fallait une connaissance au moins élémentaire des langues limitrophes, particulièrement vers le Nord-Ouest (Rivérains du Fleuve et région de la Ngiri). Voilà comment je fus pris dans l'engrenage des recherches de géographie linguistique et de dialectologie.

Mes fonctions de supérieur religieux et d'inspecteur des écoles m'offrirent la collaboration de confrères et surtout d'enseignants avec les élèves et cela durant plusieurs années. Tout cela a produit un bon résultat : renseignements pour l'histoire et sur la culture (us et coutumes), collection de trésors de l'art oral ancestral, principalement la connaissance élémentaire de nombreux dialectes dans les domaines lexical et grammatical.

DIALECTOLOGIE (1)

Pour ce point les données recueillies se présentent sous forme d'une certaine quantité de phrases-types identiques, reproduites dans autant de dialectes possibles (mais pas pour autant dans les variétés des plus petites subdivisions, c'était matériellement impossible). Cela correspond géographiquement aux bassins de la Lulonga et de la Tshuapa avec leurs affluents. La partie méridionale du domaine môngo a été servie par des contributions bénévoles de missionnaires en charge de ces parages; à part quelques Ntomba, Ekonda, Iyembe et Bolendo -grâce à la présence dans nos écoles d'élèves originaires de ces tribus. Sur la base de ces documents une partie notable de dialectes Môngo a fait l'objet de descriptions plus moins détaillées,

publiées au fur et à mesure des occasions qui s'offraient. Il en est ainsi pour quelques sections des Mbole (Nkengo, Lwankamba, Yéngé), pour les Bakutu, Boyela, Bongando méridionaux, Bóoli, Nkóle, Emoma-Mpongo, Ntomba de Bikoro, pour les tribus parlant losikongo (Ikongo, Lokalo, Bondombe, etc.).

D'autres auteurs ont traité les Bolia, les deux sortes de Ntomba du Sud-Ouest, les Bongando septentrionaux, les Boyela de la Lomela-Loto, les Jonga, les Ndéngé, certains Bankutsu de la Lokénye, et les Pygmôïdes Batswa. Les éléments dialectaux des sections du Nord-Ouest (Baseka Boongwalanga, Bokote, Bombwanja, Nsongo, Elinga divers et pareils) ont été incorporés dans la grande Grammaire générale. Un nombre de dialectes, certains d'eux particulièrement importants, manque encore dans les publications bien que les éléments essentiels se trouvent dans notre documentation. Tels sont les Ngombe à Muna, la majorité des Mbole (groupes Bonema, Esoi, Yéngé, les deux subdivisions des Ndongókwa et leurs nombreux sous-dialectes), les Mpéngé de la zone de Monkoto, tous les Bosaka hormis les Bolanda. Tous ces dialectes se parlent dans le bassin de la Tshuapa avec ses affluents.

Pour le Bambolé on peut se référer à l'étude de feu le R.P. De Rop (2). La documentation conservée à Bamanya a encore permis un autre travail : l'établissement de plus de 80 cartes de géographie linguistiques dont l'immense majorité traite de lexèmes. Seulement quatre, qui présentent les mots pour gauche et droit, ont été publiées (Orbis, Louvain) (3). Les autres n'ont pu trouver place ni ici ni à l'étranger. Je crains qu'on recule devant le coût de l'édition de pareilles cartes. Avec les notices explicatives annexées cela donnerait bien un véritable atlas ne fût-ce que pour une centaine d'éléments dialectaux.

Tous les documents manuscrits, ainsi que les publications, auront besoin d'être perfectionnés et complétés, les uns plus les autres moins. Je pense e.a. aux Móngó de la Lopori et ceux de Yakata, aux nombreuses subdivisions des Boyela-Mbala de la Haute Tshuapa, aussi à leurs voisins méridionaux Bambuli et Bafamba divers, encore totalement absents dans la documentation à notre disposition.

Quant au bassin du lac Maindombe, les données manquent totalement pour plusieurs tribus de la basse Lökanyé. En outre, les traductions manuscrites des phrases, dont il a été question, ont besoin d'être revues surtout au point de vue tonalité, généralement absente. Ce détail important est aussi incomplet ou absent dans de nombreux documents des dialectes du Nord, quoique là ce travail soit moins urgent à cause de la grande similitude entre les parlars de ce secteur.

En résumé, à mon avis, la recherche primordiale concerne le bassin du lac Maindombe, tant pour les dialectes que pour l'art oral, dont il est question plus avant.

ONOMASTIQUE

Une branche de la linguistique à laquelle je me suis intéressé est l'onomastique. Pendant des années j'ai noté les noms de personnes avec lesquelles j'entraîs en contact, surtout dans les écoles que j'ai dirigées ou inspectées pendant plus de vingt ans. De ces milliers de noms propres j'ai déduit quelques considérations générales publiées dans l'ancien Aequatoria (4). Les noms donnés aux chiens sont moins des noms propres que des noms basés sur les qualités de l'animal ou symboliques exprimant certaines idées ou remarques sur des situations sociales ou morales. Un choix en a été donné dans la revue Kongo-Overzee (5).

Mes nombreux voyages à travers le Vicariat de Coquilhatville m'ont permis de conserver par écrit les noms propres géographiques ou toponymes. Toutes les fois que j'en ai eu l'occasion j'ai noté les noms des cours d'eau, des forêts, cimetières, marchés, campements de chasse ou de pêche nganda, spécialement des groupements humains : tribus, villages, hameaux, qu'on appelle aussi localités -quoique l'emploi de ce dernier terme ne soit adéquat que par extension, car au sens propre ces noms désignent des collectivités humaines. Ces toponymes viennent d'être mis sur fiches et classés alphabétiquement. Il faut maintenant essayer d'en tirer certaines conclusions de nature générale, après en avoir cherché l'étymologie pour autant que celle-ci est possible (l'expérience avec les noms de personnes montre que beaucoup sont inexplicables dans l'état actuel de

nos connaissances). Les documents sur lesquels les fiches ont été établies sont de deux sortes. D'abord les notes prises sur le terrain lors de mes randonnées à travers une grande partie de l'ancien vicariat apostolique déjà mentionné. Ensuite les descriptions de chemins et parcours dictés ou écrits par des informateurs, écoliers et leurs enseignants, citant tous les accidents géographiques rencontrés. Pour les cours d'eau on a souvent ajouté les affluents. Les noms des forêts et des cimetières sont les moins bien représentés et demandent donc un complément d'information. Quant à la toponymie en général la documentation est grandement déficiente pour le Nord-Ouest et l'entre Lopori et Maringa-Luo, mais surtout pour le bassin du lac Maïndombe, hormis quelques secteurs septentrionaux. Reste, évidemment, pour ce point comme pour les autres, le contrôle des documents originaux, pour ce qui est de l'exactitude des noms, leur identité, l'orthographe et la tonalité (6).

ART ORAL (7)

Dans le domaine de l'art oral beaucoup a pu être réalisé : collecté et même publié. La recherche future devra s'occuper à récolter de nouveaux morceaux encore inconnus dans les diverses branches, spécialement : (1) des textes de chants p.ex. de danses; (2) des poèmes modernes; (3) et surtout : versions originales de l'épopée de Lianja (sous les divers noms locaux), avec l'étude de l'extension territoriale, les légendes sur leur origine, les modalités de l'exécution, etc. Eventuellement la collecte d'autres sortes d'épopées. Pour ce qui regarde tout ce qui a déjà été publié dans cette matière, la recherche devrait s'attacher aussi à la localisation précise et à l'extension territoriale des contes, fables, proverbes, chants, etc. pour savoir où chaque élément est connu et par qui, en situant son cadre ethnique et social. C'est là, je crois, un champ très vaste pour les études futures.

ORGANISATION SOCIALE

Ici demeure l'importance des institutions telles que celles qui sont connues sous les noms de ekofo, nkumu ou autre selon les tribus; leur ressemblances ou divergences, leur origine traditionnelle, leur évolution moderne, etc. (8) Cette matière mérite

une attention particulière parce qu'elle est présente dans une partie de l'ethnie et inconnue dans l'autre. Des connaissances approfondies des divers aspects de cet élément de l'organisation sociale des tribus Mónço pourrait, ce me semble, contribuer grandement à éclaircir le problème de l'origine historique de l'ethnie.

Quelques autres points méritent l'attention des chercheurs. Ainsi le phénomène de la Yebola, ses origines (multiples, je pense) tant historiques qu'idéologiques, son évolution ancienne aussi bien que moderne, les manifestations artistiques qui l'accompagnent, etc. Et cela en relation du milieu, soit citadin soit campagnard (9). Il faut ajouter dans le même domaine l'étude des croyances et des mouvements qui en procèdent selon les époques et les situations locales, dans le passé comme dans le présent. Il sera méritoire d'y chercher les influences exercées sur l'évolution du peuple au point de vue culturel mais aussi économique et politique, sans oublier la religion et la morale.

HISTOIRE

Beaucoup de recherches ont été faites sur la base des traditions. Les anciennes documentations recueillies par les services du gouvernement colonial ont été rassemblées par Van der Kerken dans l'Ethnie Mónço. Des études de détail se trouvent dans diverses publications. A l'Université de Mainz, Erika Sulzmann s'active à composer une vue d'ensemble des diverses sections de l'ethnie, en accentuant la section méridionale relativement peu représentée dans les publications. D'autre part la mission archéologique allemande a déjà réussi à mettre à jour une quantité impressionnante de vestiges du passé de la Cuvette Centrale et ses environs. Les résultats remontent à 2500 ans dans le passé. On espère que les fouilles pourront continuer et produire encore plus de faits valables pour la proto-histoire. Les chercheurs ordinaires pourront apporter leur collaboration en réunissant tout élément apte à éclaircir l'un ou l'autre point de l'histoire : vieille céramique ou tradition historique (10).

Et pour ce dernier point on ne doit pas négliger les souvenirs des vieux sur tout ce qui s'est passé depuis l'arrivée des Blancs, leurs activités

politiques, économiques, religieuses, etc. Et comme détail particulier : leur influence sur la société et son développement aux divers niveaux. Tout cela fait partie de l'histoire du peuple et mérite donc l'intérêt actif croissant de l'élite intellectuelle.

NOTES

1. - VINCK H., Dialectologie môngo. Etat de la question, dans Annales Aequatoria 5(1984)161-172 (abondante bibliographie).
 - HULSTAERT G., Au sujet de quelques langues dans la Cuvette Centrale du Zaïre, dans Annales Aequatoria 6(1985)213-214.
 - HULSTAERT G., Encore Bondombe, dans Annales Aequatoria 7(1986)195-219.
 - HULSTAERT G., La langue des Jõfs dans Annales Aequatoria 7(1986)227-264.
 - HULSTAERT G., Le parler des Bongando méridionaux, dans Annales Aequatoria 8(1987)205-288.
 - HULSTAERT G., Le parler des Lokalo orientaux, dans Annales Aequatoria 9(1988)133-171.
2. DE ROP A., Esquisse de grammaire mbois, dans Orbis 20(1971)1, 34-78.
3. HULSTAERT G., Gauche et droit dans les dialectes môngo, dans Orbis 23(1974)316-327.
4. A propos d'onomastique, voir Aequatoria 15(1952) 52-57.
Noms de personnes chez les Nkundó, Aequatoria 19(1956)91-102; 135-136.
5. Hondennamen bij de Nkundo, dans Kongo-Overzee 2(1935-36)226-289.
6. Entretiens cette étude a été composée. Voir aussi Annales Aequatoria 6(1985)232.
7. Voir une note de H. Vinck, Essai de bibliographie sur la littérature orale môngo, dans Annales Aequatoria 9(1988)257-268.
8. La dernière étude parue sur la question :
SULZMANN E., Quellen zur Geschichte und Sozialstruktur der Mbole und Imoma (Mainzer Ethnologische Arbeiten, 7), Reimer, Berlin,

**LA CONSERVATION AUX ARCHIVES
NATIONALES**

**SES DIMENSIONS ACTUELLES ET
SON AVENIR**

LUMENGA - NESO KIOBE

Né le 15 novembre 1943 à Kinshasa, licencié agrégé en Histoire, il est actuellement : le Conservateur en Chef des Archives Nationales du Zaïre; Président de la CENARBICA c.à.d. la branche régionale du Conseil international des Archives pour l'Afrique Centrale; Administrateur à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre et Chevalier de l'Ordre National du Léopard.

La communication consiste en une présentation de l'histoire des Archives Nationales du Zaïre, de sa mission, de son contenu, de son fonctionnement, et des dispositions légales en la matière. Les difficultés qui handicapent le bon fonctionnement de cette institution sont aussi abordées avec franchise.

Dargestellt werden die Geschichte des zairischen Nationalarchivs, seine Aufgaben, sein Inhalt, seine Funktionsweise und die diesbezügliche Gesetzeslage. Die Schwierigkeiten, die das einwandfreie Arbeiten dieser Institution beeinträchtigen, werden freimütig aufgezählt.

This work consists of a presentation of the history of the Zaire National Archives, its mission, its content, its functioning, and the legal disposition of materials. The difficulties which hamper efficient operation of this institution are approached with frankness.

L'UNESCO et le Conseil International des Archives (C.I.A.) accordent ces derniers temps beaucoup d'importance à la conservation et à la préservation de la mémoire de l'humanité que sont les documents d'archives, les livres... Cette préoccupation est même devenue une priorité des priorités au point qu'une Conférence Internationale de la Table Ronde des Archives - la XXVème CITRA - vient de se tenir à Gardone Riviera près de Brescia, en Italie du Nord. En voici le thème : "Politique de préservation du patrimoine archivistique".

Plus de cent délégués venus de plusieurs coins du monde ont eu ainsi l'occasion de faire un échange de vues fructueux sur ce sujet. Il convient de signaler tout de suite que les travaux de cette XXVème Conférence Internationale de la Table Ronde des Archives ont eu pour base de discussion une enquête réalisée en 1986 par le Conseil International des Archives (C.I.A.) et la Fédération Internationale des Associations des Bibliothécaires et Bibliothèques (IFLA) sous l'égide de l'UNESCO. L'analyse de cette enquête, qui était destinée à évaluer l'état actuel de la préservation et de la conservation du patrimoine documentaire des Archives et Bibliothèques à travers le monde, a révélé beaucoup de problèmes. Nous en examinerons quelques aspects spécifiques pour le pays en développement dans la deuxième partie de notre travail. Cependant, pour permettre aux lecteurs de bien saisir la portée réelle du travail de conservation qui se fait discrètement aux Archives Nationales du Zaïre (ARNAZA), notre étude débute par une série de généralités dont un aperçu historique des Archives Nationales. Vous trouverez quelques perspectives d'avenir dans la dernière partie de l'étude.

1. GENERALITES

A. Bref historique des Archives Nationales du Zaïre

L'histoire du Service des Archives Nationales du Zaïre comporte une série de dates-clés : 1888, 1947, 1960, 1974, 1977, 1978, 1981, 1983, etc...

Sous l'Etat Indépendant du Congo (E.I.C.), il n'existait pas de Service chargé de centraliser et d'organiser les documents d'archives. Chaque Département conserve ses archives au niveau des Divisions. Notons par exemple les instructions du 1er

décembre 1888 de l'Administrateur Général de l'Intérieur qui stipulent notamment :

"La conservation des archives du Département de l'Intérieur rentre dans les attributions du Chef de la 3ème Division chargé du Secrétariat..."

Les Archives se composent de tous les documents manuscrits qui se rapportent aux affaires traitées dans le Département..."

La création d'un Service d'Archives est à situer au lendemain de la deuxième guerre mondiale. En effet par Arrêté du Régent du 1er juillet 1947, l'Etat colonial crée un Bureau chargé de s'occuper des archives. Ce Bureau est rattaché directement au Secrétariat Général du Gouverneur Général. A l'heure de l'indépendance (1960), le Service d'Archives dépend d'abord du Ministère de l'Information et des Affaires Culturelles avant d'être dans la suite rattaché définitivement au Département qui aura la Culture et les Arts dans ses attributions sous la Deuxième République. Une Division sera créée plus tard au sein du Département de la Culture et des Arts; elle dépendra de la 2ème Direction et comprendra deux Bureaux : Archives et Bibliothèque... L'année 1974 voit le Campus de Lubumbashi au Shaba organiser le premier Séminaire National des Historiens Zaïrois. Une des résolutions porte sur l'organisation des archives au Zaïre. Le Séminaire National sur les archives organisé du 17 au 22 août 1977 au même Campus débouche sur un projet de loi sur les archives. Enrichi et retravaillé par une équipe d'historiens et d'archivistes de Kinshasa, ce projet soutenu par le Citoyen M'buze Nsomi, Commissaire d'Etat à la Culture et aux Arts à l'époque, deviendra la Loi n° 78-013 du 11 juillet 1978.

Entretiens, le Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République, le Maréchal Mobutu Sese Seko, avait dénoncé, dans un discours prononcé à N'Sele le 25 novembre 1977 lors de l'ouverture officielle des assises du 2ème Congrès Ordinaire du Mouvement Populaire de la Révolution, les pilleurs des documents d'archives... :

"...Il est navrant de constater que les arachides et les beignets se vendent dans nos marchés dans les documents publics d'archives..."

A cause de cet état de chose, bon nombre de Ser-

Services sont démunis de toute mémoire... et se trouvent, faute de données, dans l'incapacité de refaire objectivement l'historique d'un problème important... D'où, à chaque changement de sa direction, un Département ou une entreprise d'Etat est obligé de refaire l'histoire... Il est grand temps de mettre fin à cette ère dominée par la tradition orale".

La conjoncture difficile que traverse le pays en 1978 fait ajourner la création d'un Institut des Archives Nationales. En compensation, l'autorité décide un jumelage provisoire avec l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre (I.M.N.Z.) dirigé à l'époque par le Frère Cornet. Le jumelage ne durera que quelques mois. Beaucoup de problèmes rendent le "mariage" impossible ! Les Archives Nationales retrouvent leur autonomie financière et administrative...

L'article 19 de la Loi portant régime général des Archives prévoit la création, par le Président de la République, d'un Service nommé "Archives Nationales".

C'est pourquoi, afin de faire démarrer ce Service dans les meilleures conditions d'encadrement technique et humain, un Conseil des Conservateurs est institué par une Décisions Départementale du 2 septembre 1978.

Cette décision prévoit quatre Sections :

- Archives Historiques (1885-1960)
- Archives Administratives et Préarchivage (1960 à nos jours)
- Inspection et Etudes
- Services Généraux (Personnel, Comptabilité, Secrétariat et Services Techniques).

A la tête de ces Sections sont nommés des Conservateurs. Toute la structure est chapeauté par un Conservateur en Chef qui a rang de Directeur Général. Les Conservateurs, eux, sont des Directeurs.

Le projet d'Ordonnance d'application de la Loi mis au point par le Conseil des conservateurs prévoit entre autres :

- 1° Un dépôt central à Kinshasa
- 2° Un dépôt urbain à Kinshasa
- 3° Des dépôts régionaux
- 4° Des structures : . Un Conseil Supérieur des Archives
 . Un Comité de Gestion.

5° Le personnel :

Un Directeur Général secondé par des Conservateurs et leurs adjoints (3 Directions).

Un problème d'ordre juridique s'est posé entre 1978 et 1981. Faut-il faire des Archives Nationales un établissement public, avec personnalité juridique dépendant de la double tutelle du Portefeuille et du Département de la Culture et des Arts ?

Depuis le mois d'août 1981, le Conseil Exécutif a tranché. Les Archives Nationales sont devenues un Service Spécialisé dépendant seulement de la tutelle du Département de la Culture et des Arts au même titre que l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre, le Théâtre National Mobutu Sese Seko, la SONECA et les Editions Lokole.

3. Définition et Missions

1. Définition

Service spécialisé du Département de la Culture, Arts et Tourisme, les Archives Nationales du Zaïre sont un Service de l'Etat chargé de Conserver, Protéger et mettre en valeur le patrimoine archivistique national (documents provenant des Services publics de l'Etat, d'organismes privés et des particuliers représentant un intérêt historique, culturel ou scientifique).

2. Missions

a) Mission de sauvegarde et de préservation :

- . Recevoir et conserver le patrimoine archivistique national.
- . Effectuer des missions de sauvetage des archives à l'intérieur et initier les préposés à la prise en charge des documents et au système du tri...

b) Mission de communication :

- . Communiquer au public, aux chercheurs et aux usagers des documents conformément à la loi.

c) Mission de contrôle général et d'inspection :

- . Assurer un contrôle général sur les archives publiques et privées.

d) Mission d'études :

- . Suivre l'évolution de la législation dans le domaine archivistique.
- . Préparer et organiser des sessions de formation, des séminaires de sensibilisation, des stages et conférences.

e) Mission de Centre Spécialisé de recherche :

- . Classer les fonds et publier les inventaires, les guides et les répertoires.

f) Mission de Centre de Documentation :

- . Se documenter sur l'histoire nationale en vue d'en faciliter la re-écriture.
- . Se documenter sur l'archivistique en tant que discipline (Cfr. Centre de Documentation archivistique).
- . Animer une exposition permanente dont les thèmes varient selon les grands événements nationaux (20 Mai, 30 Juin, 24 Novembre...).

C. Mécanismes d'acquisition et de conservation

1. Constitution de fonds

La constitution des fonds se fait par :

- a) Dépôt obligatoire des Services Publics de l'Etat.
- b) Achat des documents d'archives.
- c) Dépôt facultatif.
- d) Expropriation pour cause d'utilité publique.
- e) Dons et legs.

2. Versement obligatoire

a) Sont obligatoirement versés aux Archives Nationales tous les documents datant de plus de 30 ans conservés par les administrations et Services publics de l'Etat.

b) Les documents de moins de 30 ans qui ont perdu leur utilité administrative immédiate sont aussi obligatoirement versés aux Archives Nationales du Zaïre.

c) Les organismes privés et les particuliers, détenteurs d'archives ayant plus de 30 ans d'âge, sont tenus de les signaler par écrit aux Archives Nationales du Zaïre.

d) Les documents des organismes privés et des particuliers reconnus d'un intérêt historique par les Archives Nationales du Zaïre et qui ont plus de 30 ans d'âge peuvent faire l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique.

3. Droit de Prémption

Les Archives Nationales du Zaïre peuvent acheter, avec droit de prémption, des documents d'archives qui présentent un intérêt national.

4. Suppression d'un Service public

En cas de suppression d'une administration ou d'un Service public, ses archives sont versées aux Archives Nationales du Zaïre, à moins qu'elles ne soient recueillies par le Service public de l'Etat qui lui succède (cas de GECAMINES). A cet égard, signalons que le Département d'Inspection et Etudes est en contact permanent avec les différents Départements du Conseil Exécutif et les sociétés publiques et para-étatiques.

5. Penalités

a) Quiconque aura, lorsqu'il en est requis volontairement de remettre, détruit ou falsifié, gardé indûment ou dissimulé, trafiqué ou fait disparaître un document d'archives, sera puni conformément à un certain nombre d'articles du Code Pénal, Livre II.

b) Les personnes dépositaires, par profession, des secrets qu'on leur confie dans le cadre de la conservation des archives et qui en auront relevé l'existence ou le contenu seront punies conformément aux dispositions de l'article 78 du Code Pénal, Livre II.

D. Organisation et Fonctionnement

1. Organisation

Le statut provisoire des Archives Nationales du Zaïre date de 1978, année de la promulgation de la Loi du 11 juillet portant régime général des archives et année de la mise sur pied du premier Conseil des Conservateurs.

Il prévoit, sous la Direction Générale du Conservateur en Chef, l'organisation de :

a) Services administratifs

- . Services Généraux : Finances, Administration, Personnel, Comptabilité, Intendance, Protocole, charroi...

b) Services techniques

- . Reprographie (photocopie, stencils...); atelier de restauration et de reliure, équipement vidéo, enregistreurs, pesticides...

c) Scientifiques**1° Archives Administratives (A.A.)**

- . Recueil Archives Magasin (R.A.M.)
- . Musée Archives du Zaïre (M.A.Z.)
- . Centre de Documentation Archivistique (C.D.A.)
- . Dossier Administratif du Personnel (D.A.P.)
- . Stage (organisation).

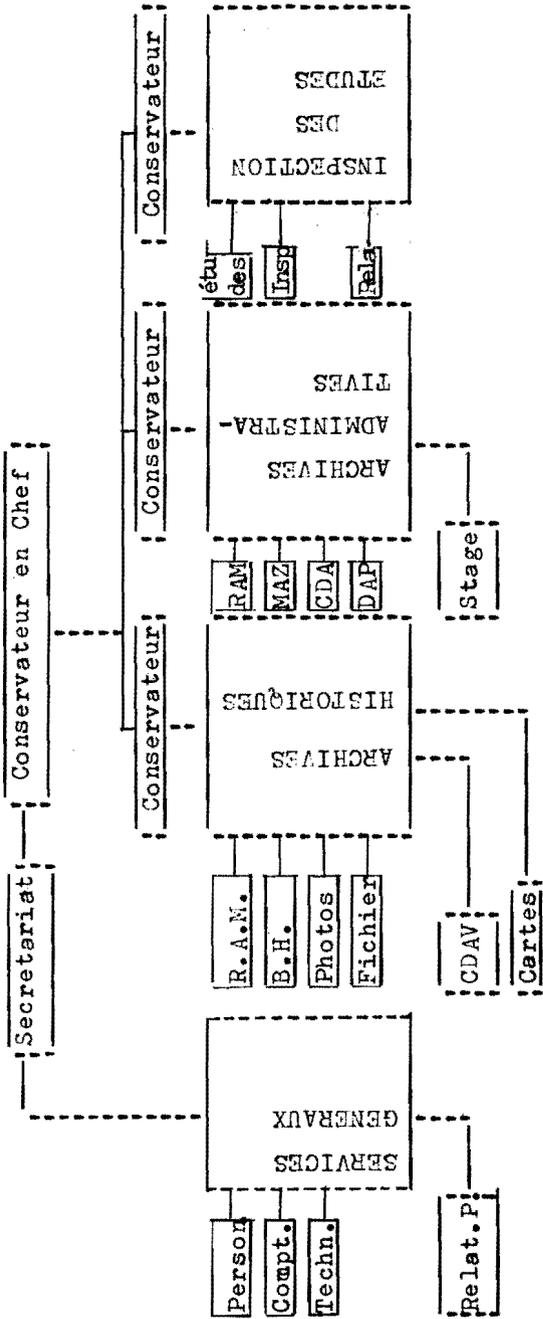
2° Archives Historiques (A.H.)

- . Recueil Archives Magasin (R.A.M.)
- . Bibliothèque Historique (bibliothèque spécialisée créée en 1957)
- . Cartothèque (cartes, plans)
- . Photothèque
- . Centre de Documentation Audio-Visuelle (C.D. A.V.)
- . Fichier Général.

3° Inspection et Etudes (I.E.)

- . Inspection
- . Etudes
- . Relations Extérieures.

ORGANIGRAMME DES ARCHIVES NATIONALES DU ZAIRE (ARNAZA)



2. Fonctionnement

Trois réunions regroupent les Conservateurs autour du Conservateur en Chef, Président Sectionnaire du Mouvement Populaire de la Révolution :

a) Conseil des Conservateurs

Traite de l'administration courante du Service, du mouvement du personnel ainsi que de ses problèmes particuliers. Pour ce dernier cas, le Chef du personnel et un membre de la Délégation syndicale participent aux délibérations.

b) Comité de Gestion

- . Traite des finances et budget.
- . Oriente les grandes dépenses.
- . La Délégation Syndicale prend part aux délibérations.
- . Y sont souvent invités : le Comptable et le Dirigeant de la Jeunesse Ouvrière (J.O.).

c) Conseil Scientifique

Quand le Comité de Gestion siège pour délibérer sur l'état d'avancement des inventaires et autres publications, il devient le Conseil Scientifique.

E. Informations pratiques

Pour tous renseignements concernant la position géographique, l'accès à la Bibliothèque historique et au Musée des Archives, on lira :

- 1) LUMENGA-NESO (K.) et MOBEMBO (O.), Le Guide des Archives Nationales, Arnaza, Kinshasa, 1986.
- 2) Guide du Lecteur, Arnaza, Kinshasa, 1986.

2. PROBLEMES

Voici à présent quelques-une de nos principaux sujets de préoccupation.

A. Qualité des documents

En Afrique Noire, on le sait, les archives ce sont surtout les vieillards et les griots : le message traditionnel se transmettant de bouche à oreilles. Cependant, dans certaines régions, les documents écrits remontent à la fin du XVème siècle et même

au-delà. Pour ces riches et rares documents, le support traditionnel est le papier. Mais à la longue, de nouveaux supports vont avoir leur place dans nos rayonnages : microfilm, bandes magnétiques, cassettes vidéo... Cela est d'autant plus indéniable que nous ne pouvons vivre longtemps en marge des progrès techniques malgré le caractère relativement récent de nos documents par rapport au vieux monde. Néanmoins, il faut noter tout de suite que ces nouveaux supports de l'information sont constitués par de matériaux organiques plus vite périssables que le support traditionnel (papier). Un problème de fiabilité se pose donc à la conscience des Archivistes des pays du Tiers-Monde.

Il est donc impérieux pour nous de participer aux échanges de vues avec des fabricants de ces supports pour contribuer à en améliorer la durée tout en soulignant lors des négociations les problèmes relatifs à la spécificité de nos régions.

Bref, c'est tout le problème à la mode dans notre métier de l'émergence des "Archives Nouvelles" (nouveaux supports) à côté des archives traditionnelles (papier) qui est posé ici.

Peut-être le Congrès de Paris, en août 1988, tentera-t-il de fournir des éléments susceptibles de calmer ou dissiper nos angoisses !

Dans tous les cas, il n'est pas vain.... d'épingler ici le fait que beaucoup de documents portent en eux leur propre cause de dégradation :

1. Papier moderne

Le papier moderne est fait à base de bois alors que le papier ancien était fabriqué à la main à partir des chiffons. Le danger d'autodestruction s'aggrave ! Certains supports sont de qualité médiocre : papier journal, pelure...

2. Encre

L'encre pose de graves problèmes.

L'encre ancienne se conservait assez bien tandis que l'encre actuelle qui est à base d'aniline est plus vulnérable : le colorant disparaît très vite. Aucun moyen de le raviver n'a encore été trouvé. Même à l'abri du soleil, des documents deviennent vite illisibles (trente ans !).

3. Documents dactylographiés

Le sort des documents dactylographiés est encore plus lamentable. En vue d'en faciliter la conservation, les pouvoirs publics ne peuvent-ils pas imposer certaines précautions ? A titre d'exemple :

- a) Imposer un type d'encre lors de l'élaboration des certains documents (exemple : état civil).
- b) Eviter le papier-carbone.
- c) Exclure l'emploi de certains types d'instruments d'écriture (exemple : bic).

Parmi les solutions à proposer pour conserver les documents menacés, on notera :

- a) Le microfilm de substitution ou de sécurité.
- b) La restauration.

B. Bâtiments

Dans la plupart des pays du Tiers-Monde comme le nôtre, la majorité de services d'archives se contente d'utiliser des bâtiments conçus pour d'autres fins. Il est donc question de les adapter vraiment à l'usage auquel on les destine. En l'occurrence, le bâtiment des Archives Nationales du Zaïre, dont la plus grande partie est occupée par les Sapeurs-Pompiers, servait d'imprimerie du Gouvernement Général à l'époque coloniale.

Dans le Plan Quinquennal, le projet de réhabilitation des Archives Nationales du Zaïre retenu prévoit, entre autres, la réhabilitation du bâtiment et l'équipement des bureaux. Il faut donc aux Archives Nationales du Zaïre un bâtiment moderne, bien conçu, bien équipé et fonctionnel, digne de l'authenticité zaïroise.

A cet égard, il est encourageant de constater que les autorités ont entendu notre appel. Le vieux bâtiment pourrait devenir alors un centre de pré-archivage.

C. Conditions climatiques et environnement

Un autre problème qui handicape la conservation particulièrement dans les pays tropicaux est les variations climatiques de nos régions. Celles-ci vont parfois de l'extrême chaleur à l'extrême froid, de

l'extrême humidité à l'extrême sécheresse, rendant difficiles les possibilités d'obtention de l'environnement idéal pour assurer la longévité souhaitée du papier et des autres supports (microfilm, photos...), Peu de pays ont des bâtiments climatisés. Il n'est pas superflu de constater que la climatisation totale se heurte à des contraintes financières. Par conséquent, il est nécessaire d'étudier en profondeur la façon d'obtenir un contrôle des conditions climatiques sur une petite échelle à l'intérieur d'un bâtiment sans le recours à un système sophistiqué de climatisation. Une étude des possibilités qu'offre le recours à la science des matériaux de construction, aux théories, aux conceptions et formes architecturales s'impose. On ne construit pas un bâtiment d'archives comme on construirait un stade ou un building d'habitation ! Il va sans dire qu'une telle approche implique l'étude et la détermination d'un emplacement géographique adéquat. Il faut souhaiter la collaboration avec les architectes, les ingénieurs de génie civil, des experts en "design" et d'autres spécialités du même genre.

D. Agents extérieurs de la destruction des documents

1. Lumière solaire

La lumière du soleil provoque une disparition rapide du pigment de l'encre. Elle est l'un des principaux ennemis des documents.

Pour limiter l'action de la lumière solaire, il convient de placer les pièces exposées dans des vitrines.

2. Humidité

- . L'humidité est responsable de destructions très importantes.

- . Les moisissures s'emparent très vite de documents humides.

- . Parmi les méthodes pour lutter contre l'humidité atmosphérique et les moisissures, on peut suggérer : le conditionnement d'air, la substance desséchante posée dans une boîte sur le sol, l'emploi du gaz d'oxyde d'éthylène...

- . Cependant, on doit éviter une sécheresse trop poussée qui serait nuisible.

3. Feu

Le feu est un grand ennemi des documents d'où il faut prendre certaines précautions : appareil de détection (à la fumée ou à la chaleur), portes coupe-feu, matières ininflammables (béton, métal), extincteurs à gaz carbonique...

4. Insectes et rongeurs

Dans les pays tropicaux, les insectes et les rongeurs (souris, rats) représentent un problème majeur que l'on a souvent tenté de résoudre sans tenir compte des conséquences. L'emploi des pesticides par exemple peut créer un problème pour la santé et la sécurité du personnel. A la longue, l'emploi abusif des pesticides devient nuisible aux documents eux-mêmes.

Que dire de la rareté des pesticides dans les pays en voie de développement ! C'est cette rareté qui a poussé les Archives Nationales du Zaïre à tenter une expérience originale : l'achat des chats pour mettre fin à l'invasion des souris et rats.

5. Homme

Au-delà de l'invasion des insectes et de la destruction des rats, l'homme, à notre avis, reste le plus grand destructeur des documents d'archives.

Quand l'homme a la conscience chargée et qu'il a peur de l'implacable verdict de l'histoire, il commet un crime documentaire : la destruction des traces de son passage sur notre planète ! Heureusement pour nous, la législation zaïroise a prévu une série de pénalités (Cfr. supra).

On constate aussi qu'à côté des destructions volontaires et systématiques, la détérioration des documents est due à leur utilisation par le public (photocopie, usure). Dans beaucoup de cas, il peut s'avérer indispensable de procurer au public des copies et restreindre l'utilisation de l'original. Le soin apporté par le personnel dans les opérations de prêt, de transport et de remise en place des documents apparaît tout aussi important pour éviter la détérioration due à la manipulation.

Mais le vol reste l'un des fléaux permanents des documents. Parmi les solutions, on suggérera l'estampillage et les fichiers.

E. Entretien

Le mauvais entretien du magasin et la négligence sont aussi pour beaucoup dans la détérioration des documents.

3. PERSPECTIVES D'AVENIR

A. Projet d'Ordonnance

A notre avis, l'absence des textes d'organisation juridiques en application de la loi n° 78-013 du 11 juillet 1978 reste le problème le plus important des Archives Nationales du Zaïre.

En effet, la signature de l'ordonnance d'application de la loi précisera le cadre d'action et tracera la voie à suivre afin d'assurer à la conservation et à la préservation le maximum de succès.

Une fois les textes d'organisation juridique signés, les autres solutions périphériques telles que les moyens financiers ou autres viendront de surcroît. Parmi les moyens à mettre en oeuvre (outre les finances), nous entrevoyons : l'échange de vues avec les fabricants de nouveaux supports, le montage d'un atelier de restauration, la formation professionnelle à assurer aux Archivistes, la large diffusion de l'information archivistique, la coopération avec les collègues qui ont aussi la conservation au centre de leurs préoccupations : Bibliothécaires, Documentalistes, Muséologues etc...

B. La problématique de la conservation et la question de l'élimination

Après les réflexions consacrées à l'ordonnance d'application de la loi, nous voudrions évoquer le problème de la place dans l'histoire de l'archivistique eu égard à l'accélération constante de la production des archives administratives. Si le problème en lui-même est vieux, c'est cette accélération qui en fait l'un des problèmes dominants de l'archivistique contemporaine.

La masse d'archives secrétée et à verser au dépôt national est actuellement dix ou vingt fois supérieure à ce qu'elle était il y a 27 ans (1960). Je vous laisse le soin d'imaginer la situation dans 50 ou 100 ans !

L'élimination (un terme propre aux Archivistes

et non connu des Bibliothécaires d'après Mr Arnoult de l'Ifla) d'une partie de ces archives s'impose donc.

Je devine la réaction : le métier de conservateur d'archives consistera-t-il demain à détruire les archives ? quelle contradiction !

Ce qu'il faut savoir est que si tous les documents à conserver doivent trouver place dans nos dépôts, il sera difficile demain de doubler la superficie tous les dix ans.

"Pour les archives administratives ayant peu d'intérêt historique, écrit Favier (p. 53), le principe de la destruction après un certain délai est admis depuis longtemps".

En France par exemple, poursuit l'auteur, les dossiers des tribunaux correctionnels sont détruits cinquante ans après leur date; les rôles des contributions directes sont éliminables au bout de trente ans.

Aux Etats-Unis d'Amérique, on a instauré le système des dépôts intermédiaires : il consiste à séparer les documents destinés au pilon à plus ou moins longue échéance de documents perpétuellement conservables (Ibidem)

Plusieurs solutions peuvent être envisagées afin d'éviter l'élimination :

1) Echantillonnage

La pratique de l'échantillonnage peut permettre de gagner de la place. L'inconvénient est qu'il est difficile de s'assurer de l'intérêt historique d'un document. D'une part, les valeurs de documents sont relatives, d'autre part les points de vue diffèrent d'un historien à un autre et d'une époque à une autre. Peut-être ce qui est éliminable aujourd'hui pour des raisons politiques peut-elle avoir de l'intérêt demain pour le démographe ou l'économiste!

Autant vous dire que les éliminations et destructions, malgré le scrupule et le discernement des archivistes qui les opèrent, demeurent des opérations déliées, arbitraires et irréparables.

Comment alors en limiter l'effet ? On peut songer au microfilm.

2) Microfilm

L'emploi du microfilm dit "de substitution" est

nécessaire mais il présente à son tour trois inconvénients :

a) Budgétaire

Le microfilmage d'un fonds coûte très cher. Il faut trouver par exemple 9 millions de francs belges pour le microfilmage en Belgique des archives de l'ancienne Banque Centrale du Congo belge et de la Société Finoutremer !

Ainsi qu'on le voit, le microfilm est parfois aussi coûteux que l'extension d'un bâtiment, d'un dépôt.

Signalons cependant quelques avantages qu'offre cette solution :

- . Economie de la place surtout quand on a le format courant : 24 x 36 mm ou le format 16 mm (plus intéressant).
- . Conservation jalouse des originaux pour utiliser seulement le microfilm.

b) Du point de vue juridique

Le microfilm n'a aucune valeur authentique et sa sincérité peut être contestée (dans un tribunal par exemple).

"On augmente aisément la vraisemblance d'un faux en n'en présentant qu'une photocopie qui ne permet pas d'examiner le papier et l'encre et ne laisse pas déceler un grattage ou une interfoliation, par exemple".

Il n'est pas vain de noter que même l'authentification du microfilm (copie certifiée conforme) ne lève pas totalement l'inconvénient !

c) Du point de vue technique

Les supports et les émulsions actuels sont trop récents pour qu'en soit connue la durée (problème de fiabilité).

"Il serait inquiétant de s'engager dans la voie de la substitution à l'original d'une image dont on ignore si elle sera encore lisible dans 100 ans". (Ibidem)

Tous ces problèmes laissent supposer qu'on recourra encore longtemps à la méthode traditionnelle du triage et de l'échantillonnage dans nos régions pour

éviter la submersion des dépôts par les archives contemporaines.

C'est une solution hardie certes mais qui n'est pas sans risque comme nous venons de l'indiquer plus haut.

3) Rayonnages compacts, parallèles et mobiles

D'invention encore plus récente, le système d'aménagement mobile des dépôts avec des rayonnages compacts permet un appréciable gain de place.

Les rayonnages compacts consistent en une série de rayonnages parallèles, montés sur des rails perpendiculaires aux rayonnages, formant autant des travées mobiles par lesquelles il n'est réservé qu'un seul espace d'accès. Une commande électrique permet d'écarter les travées pour atteindre le rayonnage voulu. On peut ainsi utiliser pour les archives les 9/10 de la capacité d'un bâtiment, (utilisation optimale et rationnelle de l'espace), alors que les rayonnages fixés, qui nécessitent autant d'accès que de travées, ne fournissent qu'une capacité utile de 3 à 4/10.

Ce système a été installé dans quelques dépôts dont l'extension était quasi impossible : Gabon, Suisse..

4. LES GRANDS FONDS

Nous voudrions terminer l'étude par donner aux lecteurs une idée sur le contenu essentiel de notre dépôt. Deux directions gèrent nos principaux fonds : Archives Historiques et Archives Administratives.

1° Archives Historiques

Cette direction gère principalement les archives administratives historiques qui datent d'avant 1960. Il s'agit des fonds fermés ou morts. On y trouve aussi des fonds d'après 1960 mais dont les organes générateurs ont cessé d'exister. Voici les principaux fonds qui constituent cette direction :

a) Affaires Indigènes et Main d'Oeuvre (AIMO)

pour les anciennes provinces de :

- Léopoldville (AIMO/Léo)

Une équipe composée de trois étudiantes finalistes en Histoire de l'Institut Supérieur

- Bulletin périodique du Service Territorial (édité par le Ministère de l'Intérieur)
- Rapport sur l'administration de la Colonie du Congo Belge présenté aux Chambres Législatives.
- Recueil mensuel de l'Etat Indépendant du Congo
- Bulletin mensuel des Statistiques générales du Congo Belge et du Ruanda-Urundi (ex.: Recensement de 1958)
- Plan Décennal (du gouvernement général publié par le Commissariat au Plan).

De cette direction dépend aussi la Bibliothèque Historique qui comprend près de 3000 volumes (Cfr. Guide de lecteur).

2° Archives Administratives

Les Archives Administratives gèrent les documents créés par l'Administration Publique depuis 1960. Ces fonds sont à la fois ouverts et fermés. Ouverts dans la mesure où les organes géniteurs continuent à fonctionner et à accroître ces fonds. Fermés car ces documents ne sont pas encore pour la plupart accessibles au public (chercheurs).

En voici les principaux fonds :

- a) Affaires Etrangères : 60 mètres linéaires
- b) Culture et Arts : 54 mètres linéaires. Un répertoire encore au manuscrit existe.
- c) Finances : 210 mètres linéaires
- d) P.T.T. : 16 mètres linéaires
- e) Travaux Publics : 12 mètres linéaires
- f) Météo : 1 mètre linéaire. Un répertoire existe.
- g) Fonction Publique : 280 mètres linéaires
- h) Présidence de la République : 1 mètre linéaire. Un répertoire existe.
- i) Affaires Intérieures : 124 mètres linéaires
- j) Police Nationale : 10 mètres linéaires. Un répertoire est en cours d'élaboration
- k) Classes Moyennes : 8 mètres linéaires. Un répertoire existe.
- l) O.T.C.Z. : 60 mètres linéaires
- m) Force Publique : 35 mètres linéaires. Il s'agit des dossiers administratifs des éléments de la Force Publique (ж). Un registre existe.

Signalons enfin que c'est à cette direction que sont confiés également les "dossiers personnels" de l'Administration Publique, c'est-à-dire les dossiers des agents retraités, morts ou révoqués.

NOTE

- (*) Ces dossiers historiques sont conservés ici parce que ce sont des fonds ouverts. En effet, certains éléments de la Force Publique oeuvrent encore dans les Forces Armées Zaïroises. Ces fonds sont donc susceptibles d'être accrus...

BIBLIOGRAPHIE

1. FAVIER J., Les archives, Paris, P.U.F., "Que Sais-
Je ?", 1959, p. 53-64.
2. LUMENGA-NESO K., et MOBEMBO O., Le guide des Ar-
chives Nationales, Kinshasa, Arnaza, 1986.
3. Guide de lecteur, Kinshasa, Arnaza, 1986.
4. Journal Officiel.
5. Likundoli 4(1976)3 :
 - B. JEWSIENICKI, Rapport préliminaire sur la si-
tuation actuelle des archives administra-
tives historiques au Zaïre.
 - K. KHANG ZUL BAL, Les Archives au Zaïre. Problè-
mes et perspectives.

LUMENGA-NESO KIOBE

**POSSIBILITES ET DIFFICULTES DE
RECHERCHE
DANS LES ARCHIVES DE MBANDAKA**

LUFUNGULA LEWONO

Né en 1943 à 25 km de Bandundu, il est licencié agrégé en Histoire et Cultures Africaines à l'Ecole Normale Supérieure de Kinshasa. Actuellement, il est Chef de Travaux et professeur d'Histoire du Zaïre à l'Institut Supérieur Pédagogique de Mbandaka. L'histoire ancienne de Mbandaka constitue son domaine principale de recherche dont il a déjà publié les résumés dans ZAIRE-AFRIQUE et dans les ANNALES AEQUATORIA. La qualité de ses travaux lui a valu la place dans le comité scientifique de cette dernière revue à qui il offre une précieuse collaboration.

Des renseignements intéressant l'histoire de Mbandaka et le mode de vie de ses populations au début de l'ère coloniale pouvaient être connus si les documents d'archives de la place étaient tenus comme il se doit. A cela, il faut ajouter aussi le fait que la plupart d'entreprises de l'époque ont cessé d'exister. L'A. en appelle à la conscientisation pour sauver ce qu'on peut encore sauver, et au respect de la législation en matière de la conservation des documents d'intérêt historique.

Über die Geschichte Mbandakas und das Leben seiner Bewohner am Beginn der Kolonialzeit gabe es noch Interessantes zu erfahren, wenn die örtlichen Archive in angemessener Weise geführt würden. Leider existieren die meisten damaligen Wirtschaftsunternehmen nicht mehr. So appelliert der Verf. an alle Verantwortlichen, die Gesetze zu respektieren, die sich mit dem Schutz historischer Dokumente befassen, um zu retten, was noch zu retten ist.

Interesting information of the history of Mbandaka and the manner of life of the people at the beginning of the colonial era might be known if the documents of the archives of the place had been maintained as they should have been. To that one must add the fact that most of the companies of the period have ceased to exist. the author appeals for conscientious work to save that which can still be saved and a conscientiousness in respect to legislation to bring about the preservation of documents of historical interest.

Au regard de l'énoncé, notre communication paraît comme un simple constat, et pourtant son soubassement est une interpellation adressée à tous ceux qui sont liés par quelques faits ou souvenirs à notre chère ville de Mbandaka. Ensuite, vous le devinez aisément, notre exposé se place dans le prolongement de celui du Citoyen Lumenga-Neso Kiobe, qui nous a parlé avec compétence des Archives Nationales.

1. CONSTATATIONS

A Mbandaka, il existe des documents d'archives aussi bien privés qu'officiels. En 1971, un éminent professeur aurait microfilmé les documents officiels qu'il avait découverts à Mbandaka et à travers toute la province de l'Equateur. Nous ignorons s'il en a laissé une copie au Zaïre (1). Actuellement la quantité de ces précieux matériaux historiques, déjà relativement faibles dans les années soixante, s'amenuise dans des proportions inquiétantes.

1.1. INSTITUTIONS PRIVEES

Dans ce domaine, le premier constat nous rebute. En effet, une bonne partie de ces sociétés a cessé d'exister ! Pour nous limiter à quelques exemples, signalons qu'un processus d'industrialisation avait eu lieu à Mbandaka après la seconde guerre mondiale avec la création des sociétés comme celles-ci :

1. Une fabrique de chemises utilisant le coton récolté sur place. Il était question de pourvoir le marché local dont la demande suivait le rythme rapide de la prolétarisation dans la province et de l'urbanisation même de son chef-lieu. Les répercussions lointaines de la crise des années trente, doublées de la faiblesse des revenus des Congolais après la seconde guerre mondiale, sans oublier la rareté de la main-d'oeuvre qualifiée et la fuite des capitaux étrangers avaient étouffé l'éclosion de ce genre de société.

2. La raffinerie CONGOPALM à Boyera (2). Une société de droit congolais créée en 1948. Son siège administratif était érigé à Bruxelles et son siège social à Léopoldville (Kinshasa). Elle exportait les huiles de palme produites sur place (3) ou dans la province.

3. La RECOMACO (4). Elle avait construit plus de 478 maisons sans compter les édifices publics. Avec un personnel local abondant, elle s'était assigné comme objectif majeur de résorber la crise de logement qui sévissait à l'époque suite à une démographie galopante.

Pour faciliter la tâche des chercheurs, il sied de retrouver des documents d'archives qui renseignent sur la vie de ces sociétés. Au greffe du Palais de Justice de Grande Instance, des traces existent qui peuvent nous conduire sûrement à leur dépistage.

4. Parmi les quelques anciennes sociétés qui existent encore, signalons l'ONATRA et l'Air Zaïre. Leur importance tient au fait que le rôle dévolu à Mbandaka depuis sa création a toujours été celui de redistribution. Citons aussi la B.C.Z. (Banque commerciale Zaïroise) qui disposait ici d'un siège dont le bâtiment abrite de nos jours l'école primaire belge. Sous sa formule de Banque du Congo Belge, cette institution avait exercé une grande influence sur le développement des activités économiques à Mbandaka et à l'intérieur.

Les chiffres et les mouvements réalisés par ces sociétés intéressent les chercheurs. Malheureusement leur levier de commande se trouve à Kinshasa avec comme corollaire l'appropriation par les Directions Générales de la presque totalité des documents d'archives.

1.2. INSTITUTIONS PUBLIQUES

Quant aux documents d'archives des institutions publiques, force nous est de reconnaître la pertinence du rapport du professeur Bogumil Jewsiewicki sur leur état à Mbandaka et à l'intérieur de la région (province). Cependant seize ans après le passage du professeur, que de choses à signaler, satisfaisantes pour certaines entités et désagréables pour d'autres. En voici quelques cas :

A la Division de Culture, Arts et Tourisme, la section de musée a été supprimée et l'importante série d'oeuvres d'art qui y attirait la curiosité des chercheurs et des touristes aurait été transférée à Kinshasa vers 1978, à en croire le Chef de cette Division, le Citoyen Kabasele Fwata.

La Division des Affaires foncières est toujours

riche en documents d'archives, malgré des ponctions y opérées par des inconnus ! Mais la technicité de cette entité administrative requiert beaucoup de compétence pour y mettre de l'ordre. Entretemps, les destructeurs dénoncés par le Citoyen Lumenga Neso, y font paisiblement leur travail !

La Division de l'Economie Nationale conserve encore quelques documents relatifs à sa vie administrative, nonobstant aussi des disparitions importantes et regrettables d'une quantité appréciable de pièces.

Au regard de ce qui se passe ailleurs, la situation de la Division de l'Administration du territoire et Décentralisation nous console. Quant à la Division de l'Agriculture, elle ne paraît pas du tout brillante tout comme certaines institutions spécialisées tels que le Jardin d'essais de l'INEAC à Eala (Jardin Botanique) et la Ferme expérimentale de Bolombo.

Signalons que de 1938 à la veille de l'indépendance, il existait à Mbandaka un grand foyer social dont l'oeuvre d'éducation de la femme congolaise était admirée. Il était fondé par deux Assistantes Sociales, certainement de nationalité belge. Connu sous le nom de "Belgo", ce foyer social de Coquilhatville (Mbandaka) possédait des branches diversifiées réparties dans des cercles.

Son succès sur la formation générale et technique des femmes lui avait valu des éloges de la population blanche et noire de l'époque. Mais nous nous demandons où se trouveraient ses documents d'archives ?

Nos enquêtes sur le terrain nous ont convaincu de l'existence d'une bonne partie de documents d'archives, certes, dans des conditions déplorables, chez des individus ayant exercé des fonctions importantes dans ces différentes sociétés privées et parastatales ou dans le secteur officiel. Il est question, non seulement de compétence dont parle le professeur J.L. Vellut (5), mais aussi de flair et de générosité pour entrer en contact avec ces personnes. Ce qui n'est pas donné à tout le monde !

La situation du Palais de Justice et du CNRI (Centre National de Recherche et d'Investigation) est particulière. Néanmoins il est plus que temps d'appliquer l'article 8 de la loi susmentionnée qui dispose :

"Sont obligatoirement versés aux Archives Nationales tous les documents datant de plus de trente ans conservés par les Administrations et Services Publics de l'Etat, sauf dispense accordée par le Président du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République".

En effet, vingt-sept ans après l'indépendance, certains faits se sont déjà apprêtés sans danger aucun aux bistouris des chercheurs qui brûlent du désir légitime de fixer la génération présente et future sur leurs divers aspects. Dans ce contexte, le Centre Aequatoria dont nous fêtons dans l'intimité le Cinquantenaire est une mine qu'il faut jalousement protéger (6). Signalons en passant que la paroisse de Bakusu garde des fiches de baptême d'utilité historique certaine qui remontent à l'époque de l'Etat Indépendant du Congo (7). Riches, bien conservées et ordonnées sont les archives de l'Archidiocèse (8). Dans les années soixante-dix, la bibliothèque protestante de Bolenge regorgeait des documents d'archives de haut intérêt historique. Mais à l'heure actuelle, seuls les responsables peuvent nous en donner l'itinéraire.

2. PROBLEMES D'UTILISATION

Les problèmes d'utilisation sont de deux ordres: général et spécifique. Le premier concerne tous les problèmes ayant trait aux aspects matériel et valables pour l'ensemble des archives au Zaïre. Le second regroupe tous ceux qui sont particulier à la ville de Mbandaka, bien que sous certaines considérations, ils apparaissent aussi dans d'autres villes du pays. Le professeur J.L. Vellut note ceci :

"Problèmes matériels : l'organisation des archives zaïroises est en général directement héritée de la fin de la période coloniale. A plusieurs reprises cependant, avant et après l'indépendance, des ponctions ont été opérées dans les archives. Aussi, à l'heure actuelle, c'est l'expérience qui permet de faire le point de la situation des archives dépôt par dépôt. Les problèmes de critique sont plus épineux. Les documents conservés dans les dépôts officiels d'archives historiques du Zaïre sont le produit de l'activité des institutions politiques et de

l'administration coloniale. L'utilisation des documents suppose donc la connaissance des institutions et de l'organisation administrative de la colonie. Leur interprétation exige en outre une familiarité avec les principales préoccupations du pouvoir colonial et avec les courants idéologiques qui le parcouraient : le chercheur doit être au courant du type d'information recherchée et produite par l'administration qui a constitué le fonds d'archives (9).

Il y a d'abord l'absence de dépôt d'archives officielles à Mbandaka. Et pourtant, le souci de protéger les archives ne date pas d'aujourd'hui. En ce qui concerne la ville de Mbandaka, citons à titre d'exemple seulement l'ordonnance n° 11/522 du 17 décembre 1958 qui disposait en son article deux :

"Les registres et archives d'état civil du territoire de Coquilhatville seront classés et conservés au bureau d'état civil de la commune de Wangata" (10).

Cette commune (Zone), la plus ancienne de la ville, s'occupait de l'administration urbaine des Noirs. Son bourgoumestre (commissaire de Zone) fut Joseph Bofonge, nommé par arrêté n° 111/371 du 16 décembre 1958 (11). De part cette position les archives de cette commune, si elles étaient bien conservées, nous auraient fourni une appréciable moisson de documents sur la vie politico-administrative de la ville, depuis que les Congolais (Zaïrois) y avaient commencé à gérer directement la chose publique.

Mais hélas, le bureau affecté à la conservation de ces archives est pauvre. On évoque confusément le passage de quelques individus dans les années antérieures pour retirer les archives ! En vue de reconstituer quelque chose, les Citoyens Mandefu Iseliya et Bontongo Bolangala (12) se débrouillent mais en vain, faute de moyens et surtout de compétence. Même constat triste pour la jeune Zone de Mbandaka et même pour l'Hôtel de ville !

Au Building administratif, la situation diffère un peu dans la mesure où bon nombre de documents d'archives existent encore dans certaines divisions administratives comme nous l'avons présenté sommairement dans les pages précédentes. Les problèmes principaux qui s'y posent sont les suivants :

- manque d'inventaires et de catalogues,
- absence de classification adéquate.

Au manque de dépôt d'archives officielles s'ajoute celui de cadres compétents. Or la réussite d'une entreprise humaine est tributaire de la compétence des agents qui l'animent. Les préposés de la conservation des archives ignorent dans la plupart de cas leurs tâches. D'où les dégâts que nous déplorons tous : vente des dossiers entiers, transformation de ces derniers en coussin pour surélever la chaise, abandon par terre des dossiers qui jonchent ainsi le pavement à la merci des termites, leur destruction méchante, etc.

Enfin de nombreux agents retraités de l'Etat ou même du secteur privé détiennent illégalement des documents d'archives chez eux ! Dans la plupart des cas, pour commettre leurs forfaits, ils ont profité des occasions inespérées notamment lors du partage du patrimoine à l'occasion du démembrement de la province (région) de l'Equateur par la loi du 14 août 1962. De nos jours, les documents d'archives tant officiels que privés se vendent clandestinement par ceux qui en connaissent l'importance !

3. SUGGESTIONS

Il faudra que l'Autorité compétente fasse appliquer sans plus tarder la loi n° 78-013 du 11 juillet 1978 et s'engage à assumer les conséquences qui en découleront comme la formation des cadres et la construction des bâtiments adéquats (13).

Il faudra aussi une campagne nourrie pour acheter les documents d'archives devenus par la force des choses, des propriétés de certaines personnes. L'opération requiert beaucoup de prudence afin d'éviter des abus et la rétraction de la population.

4. CONCLUSION

Des possibilités de recherches existent encore à Mbandaka, tout dépend du sujet de travail et du savoir-faire du chercheur sur le terrain. Comme dans toute entreprise, les difficultés ne manquent pas. Nous croyons avoir tenté d'en épinglez quelques-unes : Chez les privés et les para-étatiques, la rigoureuse dépendance administrative à Kinshasa, ainsi que le manque d'agents compétents pour

organiser et protéger ce qui traîne encore sur place. Chez l'Etat, la situation paraît beaucoup plus complexe : absence des locaux appropriés et d'un personnel capable; manque de conscience de l'importance des archives et la disparition progressive voire inquiétante, de ces dernières. Certains services n'ont pas encore livré complètement leurs secrets, comme le CNRI et le Palais de Justice.

Cependant l'application de la loi n° 78-013 du 11 juillet 1978 relative au régime général des archives est un impératif d'une portée plus que culturelle qui doit rentrer dans le vaste programme de réhabilitation globale de la ville de Mbandaka (14).

NOTES

1. Il s'agit du professeur Bogumil Jewsiewicki de l'Université Laval au Québec. Les Archives Aequatoria disposent d'une copie de son bref rapport circonstanciel.
2. Une localité située à 8 km de Mbandaka, sur la Ruki.
3. La Huilever avait construit à Mbandaka (Coquilhatville) une station de raffinerie pour faciliter la tâche aux coopérateurs de CONGOPALM.
4. Régie de Construction d'habitation en matériaux durables pour Congolais.
5. VELLUT J.L., Guide de l'étudiant en histoire du Zaïre, PUF, Edition du Mont Noir, 1979, p. 107. Le texte est aussi reproduit dans les pages qui suivent.
6. Publication d'un catalogue systématique dans les Annales Aequatoria 1(1980)II plus la partie laissée par les Trappistes dans les Annales Aequatoria 9(1988)287-294.
Voir aussi NELSON S., The Archives of the M.S.C. at Bamanya, in History in Africa 11 (1984)391-394.
7. Voir la présentation de ces archives et de celles des paroisses de Bamanya et de Bokuma, Annales Aequatoria 9(1988)279-286.

8. Une présentation dans les Annales Aequatoria 1(1980)II.
9. VELLUT, J.L., Guide de l'étudiant..., p. 107.
10. Bulletin Administratif du Congo Belge, 47^e Année, n° 52, 29 décembre, p. 2398.
11. Bulletin Administratif du Congo Belge, 48^e Année, n° 6, 9 février, p. 345.
12. Le Citoyen Mandefu Iseliye (1938). Au service de l'Etat depuis 1962 après un long passage à la société Synkin-Mbandaka. Il est porteur de deux médailles honorifiques dont une en bronze et une autre en argent. Le Citoyen Botongo Bolangala est un spécialiste au service technique de l'Identification Nationale. Pour le moment, il est affecté au service des Travaux Publics et Aménagement du Territoire du Département Technique de l'Urbanisme de la Zone de Wangata.
13. Une autre possibilité est l'aménagement de ce qui existe déjà pour en faire un complexe regroupant le musée, la bibliothèque et les archives. La parcelle est assez vaste pour recevoir un tel projet. Elle est située sur avenue Bolenge, à côté des installations de l'ONATRA.
Actuellement Centre d'Etudes des Cultures Traditionnelles Africaines.
14. Un dépôt d'archives à signaler est certainement celui des "Papiers De Rijck". Voir Mengi-Kaputa, Inventaire des papiers De Rijck, gouverneur de la province de l'Equateur, Mémoire de licence, Lubumbashi 1979, 187 p.; Voir aussi Annales Aequatoria 1(1980) p. 128 et Annales Aequatoria 1(1980)II. A signaler également : Bakua Lufu, Inventaire des archives du district de l'Equateur (1908-1960), Mémoire de licence, Lubumbashi, 1972, 186 p.; HARMS, R., Some Archives in the Bandundu and Equator regions of Zaïre, in History in Africa 4(1960)238-245.

ETAT DE LA RECHERCHE SUR L'AGE DES METAUX AU ZAIRE

KANIMBA MISAGO

Originaire de la région du Kivu, administrateur à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre, il est détenteur d'une licence en Anthropologie à Lubumbashi et d'un doctorat en Archéologie à l'université de Hamburg (Allemagne). Il s'est révélé très opérationnel et très efficace dans les expéditions de fouilles archéologiques de concert avec la mission archéologique allemande conduites depuis quelques années dans la région de l'Equateur, de la Sangha et de la Likouala par le professeur M.K.H. Eggert.

Der Verf. beschäftigt sich zunächst mit der Frage der Herkunft und Verbreitung der Metallbearbeitung in Afrika, ehe er die Lage der archaologischen Forschungen im Zaire gebietsweise darstellt. Er schlägt vor, ein systematisches archaologisches Forschungsprogramm auf nationaler Ebene auf die Beine zu stellen.

L.A. pose d'abord le problème de l'origine et de la diffusion de la métallurgie africaine avant de préciser l'état actuel des recherches archéologique au Zaïre, région par région. Il suggère aussi la mise sur pied d'un programme systématique de recherche archéologique au niveau national.

The author in the beginning approaches the problem of the origin and diffusion of African metallurgy before focusing on the present status of archeological research region by region in Zaire. He suggests the establishment of a systematic program of archeological research on the national level.

Quand et comment apparaît la métallurgie au Zaïre ? Comment et par qui a-t-elle été diffusée dans toute la République ? Autant de questions primordiales pour lesquelles les éléments de réponse demeurent encore fragmentaires et disparates. L'indigence de la documentation tient au retard qu'accuse la recherche sur l'Age des Métaux en Afrique Centrale en général et au Zaïre en particulier. Mais avant d'en tracer les grandes lignes, nous voudrions apporter quelques précisions terminologiques.

1. PRECISIONS TERMINOLOGIQUES

Jusqu'à la dernière décade, dans beaucoup de manuels d'histoire on distinguait trois grandes périodes de l'Histoire de l'Afrique subsaharienne : l'Age de la pierre taillée, l'Age de la pierre polie et des métaux. Depuis lors, la terminologie empruntée aux anglophones s'est imposée; l'histoire est décomposée en deux grandes périodes comportant des divisions dont les limites sont arbitraires. La période qui nous intéresse n'en compte que deux : Early Iron Age (Age du fer ancien) et Later Iron Age (Age du fer récent).

Le choix de cette nomenclature trouve sa justification dans des préoccupations d'ordre méthodologique plutôt que dans le souci de se conformer aux réalités historiques. Les recherches étant conduites principalement par les occidentaux et s'adressant avant tout à un public de civilisation occidentale, il importait d'éviter l'emploi de l'expression "Age des Métaux" qui pouvait prêter à confusion. En effet, l'âge des métaux a déjà acquis un sens précis dans la mentalité occidentale; non seulement il signifie l'avènement du métal mais il implique aussi l'évolution dans l'exploitation des minerais et l'utilisation des métaux; après la découverte du cuivre on est parvenu à fondre ensemble le cuivre et l'étain pour obtenir le bronze et, plus tard, on a développé les techniques de fonte du fer. Cependant s'il est vrai que les trois statuts sont inconnus puisque le bronze n'a pas été produit en zone bantou - il n'est pas encore prouvé que le cuivre n'a pas précédé le fer.

Si jusqu'à la dernière décade le fer paraissait antérieur au cuivre, les récentes découvertes montrent suffisamment que l'antériorité du fer par rapport

au cuivre tient plus à un vieux préjugé qui a longtemps inspiré et sous-tendu la recherche sur la métallurgie; celle-ci a été orientée en fonction de la métallurgie du fer. Les documents récents de l'archéologie vont à l'encontre de ce préjugé. Dans les régions cuprifères de la Zambie et du Zaïre, la contemporanéité des deux métaux est incotestable (Bisson 1976, Anciaux et de Maret 1980, 1984). Quant à l'Afrique orientale, on a formulé l'hypothèse selon laquelle le cuivre aurait été exploité avant le fer dans la mine de Kilembe, en Uganda (Ropivia 1985).

Il y a plus grave que l'antériorité du fer affirmée gratuitement, le concept "Age du fer" implique autre la dimension temporelle une dimension culturelle. Il désigne un complexe d'éléments culturels associés à l'introduction de la métallurgie (céramique, agriculture, élevage) ainsi que des transformations opérées dans le mode de vie des populations (Huffman 1970; Soper 1971 : 5-6).

Ces innovations auraient été diffusées de façon concomitante par les populations de langues bantu. Le lien supposé originel entre ces innovations soulève des problèmes au lieu de les résoudre. L'hypothèse du lien originel paraît d'autant plus problématique qu'elle n'est étayée par aucun document archéologique convaincant. L'équation établie entre l'expansion bantu et la diffusion des innovations mentionnées relève de l'apriorisme. Dans la plupart des sites dits de l'"Age du fer ancien", seule la céramique atteste l'existence de cette période. La poterie ne peut cependant pas représenter un complexe de produits culturels d'une période. Et l'on a tort de la considérer comme fossile directeur de l'Age du fer ancien. La similarité, la stabilité ou le changement que révèlent les caractéristiques formelles ou stylistiques d'une poterie ne nous renseignent que très mal sur le degré d'affinité, sur la durée ou la succession d'autres aspects culturels; le contexte culturel et social peuvent se maintenir ou changer indépendamment de l'évolution formelle et/ou stylistique de la céramique.

Comme la contemporanéité des deux éléments, le fer et le cuivre est attestée, l'emploi du concept "Age des métaux" s'avère plus adéquat que celui de l'"Age du fer". L'Age des métaux désigne dans la

présente étude la période où le métal est connu, et intégré à un système socio-économique au Zaïre. L'adoption du métal n'a pas été réalisée au même rythme et le métal n'a pas revêtu partout la même importance. Ce qui explique sa coexistence avec la pierre, qui a duré jusque dans notre millénaire dans certaines régions du pays. Pour clore ce paragraphe rappelons qu'une terminologie ne peut pas être adoptée pour des raisons de commodité mais parce qu'elle désigne des réalités historiques.

2. PRINCIPALES HYPOTHESES EMISES SUR L'ORIGINE ET LA DIFFUSION DE LA METALLURGIE EN AFRIQUE

Pour la clarté de l'exposé nous classons sous deux rubriques les hypothèses formulées au sujet de l'origine de la métallurgie :

- la première catégorie rassemble les hypothèses en faveur de l'origine asiatique;
- la seconde regroupe les hypothèses plaçant pour une ou des inventions africaines autonomes.

2.1. Origine asiatique et grands centres de diffusion en Afrique

Nous lisons dans bien des manuels d'Histoire que la métallurgie du fer a vu le jour en Asie Mineure. Ce sont les Hittites qui en auraient inventé les techniques. Par échanges ou par mouvements migratoires de peuples, les connaissances de la métallurgie se seraient diffusées dans les autres continents. En Afrique, trois centres de diffusion ont été proposés : Méroé, Côte nord-africaine et Côte orientale (carte 1). Les deux premiers se taillent une place importante dans les schémas consacrés à la propagation de la métallurgie.

2.1.1. Méroé

L'empire de Méroé, considéré comme le continuateur de l'empire égyptien aurait constitué un foyer de diffusion du fer en Afrique (Arkell 1961 : 147). Le fer aurait été introduit en Egypte et en Nubie avec l'invasion assyrienne au 7^e siècle avant J.C. (Arkell 1966 : 451; Shinnie 1967 : 161; 1971 : 92). Nok, au Nigéria central, aurait servi de relais à Méroé dans la diffusion du fer en Afrique subsaharienne (Fagan 1966 : 49; Clark 1970 : 212) (Carte

1). Cette hypothèse connut un grand succès parce qu'elle était étayée par la découverte de tuyères datant du 6^e siècle bc (Birm-346 : 574+64 bc; Birm-97 : 514 +74 bc) (Shinnie 1971 : 94 : 1978 : 461). Mais le rôle de Méroé dans la propagation du fer est de plus en plus remis en cause pour 3 raisons principales :

- la rareté des traces de fonte du fer antérieures au premier siècle avant J.C., époque où cette activité est exercée à grande échelle. (Shinnie 1967 : 162; Trigger 1969 : 42-46; Vercoutter 1980 : 770; Amborn 1976).
- absence de sites relais jalonnant les voies de diffusion qui ont été suggérées (Mauny 1952 : 586; Shinnie 1967 : 166; Trigger 1969 : 25-27).
- découvertes de traces plus abondantes et plus anciennes de la fonte de fer au sud du Sahara : celles associées à la culture de Nok et celles mises au jour dans la Région des Grands Lacs.

2.1.2. Côte méditerranéenne

La théorie de Méroé battue en brèche, on s'est tourné vers la côte nord-africaine. Le schéma a été ainsi modifié : Côte méditerranéenne - Sahara - Nok et de là vers l'Afrique centrale et australe (Carte 1). Bon nombre d'auteurs estiment que l'hypothèse du courant nord-sud à travers le Sahara est la seule valable pour l'introduction de la sidérurgie en Afrique occidentale (Mauny 1952, 1978; Willet 1971 : 17; McIntosh et McIntosh 1983). La métallurgie sur la côte du nord aurait été introduite par les Phéniciens et les Grecs qui y ont installé leurs colonies; les Berbères en auraient assuré la transmission aux peuples de l'Afrique Occidentale. Quant aux Bantu, ils auraient pris la relève pour la diffuser à travers tout le reste de l'Afrique subsaharienne.

Toutefois, si les villes puniques et grecques ont été fondées au cours du 8^e siècle avant J.C. (Carthage et Utique) et au 7^e siècle avant J.C. (Cyrène et Naucratis) (Ville 1968), l'unique indication ancienne de la fonte du fer ne remonte qu'aux alentours de 200 ans avant J.C. (Eggert 1983). Les traces de production du fer, peu probantes, ne sont que des représentations rupestres sur base

desquelles Alimen (1955 : 279) a fixé l'introduction du fer à la boucle du Niger aux environs de 1.000 ans avant J.C. Signalons en passant que la plus ancienne phase associée à des indices de métallurgie est datée d'entre 250 bc et 50 ad (S.K. et R.J. McIntosh 1979) 230-232) à Jenne en aval de Gao.

L'hypothèse du courant nord-sud comme celle de Méroé, manque de preuves probantes et se heurte à une difficulté d'ordre chronologique; l'antériorité de la fonte du fer sur la côte de l'Afrique du Nord par rapport à celle de l'Afrique occidentale repose davantage sur un préjugé que sur des faits concluants de l'archéologie, nous le verrons plus bas.

2.1.3. La côte de l'Afrique Orientale

Certains historiens attribuent aux voyageurs arabes ou aux immigrants indo-malais l'introduction de la métallurgie du fer en Afrique orientale et australe. Les Arabes installés en Ethiopie vers 550 bc (Freeman-Grenville 1973), auraient transmis aux Ethiopiens les techniques de la métallurgie du fer. Les témoins anciens de l'usage du fer remontent exactement à cette époque; les indices anciens du travail du fer à Axoum datent du 5^e siècle avant J.C. (Posnasky 1968 : 6; Clark 1970 : 212).

Si l'usage du fer à Axoum au 5^e siècle avant J.C. ne fait aucune ombre de doute on n'en a trouvé aucune trace ancienne le long de la côte de l'Océan Indien, ni entre Axoum et le lac Victoria.

Ce bref rappel permet de constater que les hypothèses plaçant le foyer de la métallurgie du fer hors du continent africain ne sont pas étayées par des données archéologiques probantes. Elles ont connu un long succès parce que les recherches archéologiques ont été entreprises très tard en Afrique subsaharienne. Dans bien des régions au sud du Sahara il a fallu attendre la dernière décade.

2.2. Invention africaine autonome

Le caractère autochtone de la métallurgie du fer fut souligné au début de notre siècle. Des constatations d'ordre ethnographique amenèrent bien des auteurs à considérer l'Afrique comme la patrie du fer et du cuivre (Olderogge 1974). L'affleurement de minerais de fer et de cuivre peuvent avoir donné

lieu à un processus génétique autonome qui aurait conduit à la découverte et à la maîtrise de la métallurgie du fer et du cuivre. La qualité et la quantité des fours rencontrés en Afrique occidentale et centrale en constitueraient une preuve. On a par ailleurs invoqué des arguments d'ordre linguistique et sociologique. Les noms des métaux typiquement africains et la position du forgeron hautement estimé en Afrique subsaharienne et méprisé en Afrique du Nord sont des indices en faveur d'une invention autonome en Afrique subsaharienne. Hélas les données ethnographiques n'ont pas été prises en considération. En revanche les comparaisons linguistiques soutenues par des théories migratonnistes et diffusionnistes ont joui d'un grand crédit.

Aussi fallait-il attendre les récentes découvertes archéologiques pour remettre en cause l'origine asiatique de la sidérurgie. La haute ancienneté des datations et la profusion des traces de fonte de fer ont suscité des hypothèses préconisant une ou des inventions africaines autonomes. Trois grands foyers ont été proposés.

2.2.1. Egypte-Nubie

L'Egypte et la Nubie auraient constitué le plus ancien foyer de la métallurgie du fer. D'après C.A. Diop, la maîtrise de la métallurgie du fer serait attestée en Egypte vers 3.000 ans avant J.C., époque où le fer était encore inconnu en Asie Mineure (Diop 1973 : 535, 1976 : 93). Quant à M. Diop (1968: 13), l'industrie du fer aurait débuté dans la Haute Vallée du Nil vers 1.500 avant J.C. A l'encontre de ces assertions Vercoutter (1980 : 767, 770) constate que le fer qui apparaît sporadiquement en Egypte à partir de 1580 avant J.C. ne se répand dans la Basse Vallée qu'après le 8^e siècle avant J.C. L'auteur signale cependant qu'il est possible que le fer ait été travaillé plus anciennement en Nubie qu'en Egypte. Comme nous l'avons noté plus haut, les preuves convaincantes de la grande ancienneté de la métallurgie du fer en Egypte comme en Nubie manquent.

2.2.2. Sahara Central - Afrique Occidentale

Dans la région d'Agades (Niger), le travail du

cuivre pratiqué au 2^e millénaire avant J.C. aurait pu conduire à la fonte du minerais de fer. A Taruga, dans l'aire de Nok, la métallurgie s'est implantée dans la seconde moitié du premier millénaire avant J.C. S'appuyant sur ces découvertes, certains auteurs ont défendu l'hypothèse d'une invention autochtone dans le Nigeria Central (Rustad 1980, Andah 1981: 618) (Tabl. 1).

2.2.3. La région des Grands Lacs

Par contre Ropivia (1985) situe le foyer du cuivre dans la Région des Grands Lacs, plus précisément dans les parages du lac Victoria. De cette région la métallurgie du cuivre aurait été transmise via Nubie au Sahara Central et au Nigeria. Le développement de la métallurgie du cuivre aurait abouti à l'acquisition des techniques de la fonte du fer. L'hypothèse de Ropivia s'appuie sur la tradition orale. Les indices de la métallurgie ancienne du cuivre manquent. Les fouilles conduites dans différents pays de la Région interlacustre n'ont mis au jour que des restes de fourneaux de la fonte du fer. Les plus anciennes remontent au premier millénaire avant J.C. (Schmidt 1978; Van Noten 1979, 1983; Van Grunderbeek et al. 1982) (Tabl. 1).

Le tour d'horizon sur l'origine de la métallurgie amène à faire 3 constatations :

- la question relative à l'origine et à la diffusion de la métallurgie en Afrique subsaharienne demeure encore ouverte.
- les centres de diffusion proposés se situent hors du territoire zaïrois.
- le raccord entre le Zaïre et les centres de diffusion de la métallurgie n'est pas établi; les recherches dans les secteurs géographiques reliant le Zaïre à ces foyers viennent d'être amorcées (carte 2,3).

Pour le Zaïre, comme pour d'autres pays d'Afrique l'origine de la métallurgie pose des problèmes épineux. Et la réponse basée sur l'équation établie entre le processus de migration et celui de la propagation de la métallurgie est loin de satisfaire, car elle repose sur des apriori.

Au cours de la première moitié de notre siècle, la théorie hamite considérée de nos jours comme un

mythe, a servi de support dans les hypothèses sur l'introduction et la diffusion de la métallurgie, de l'élevage bref de la "civilisation" en Afrique au sud du Sahara.

De nos jours, elle est remplacée par la théorie de migration bantou qui est considérée comme un dogme; il n'est point besoin de vérifier si réellement elle a eu lieu. La préoccupation des linguistes et des archéologues consiste à en reconstituer les phases. Les schémas sont régulièrement modifiés en fonction des découvertes archéologiques.

Cependant du point de vue archéologique la migration n'est pas le seul facteur de changement culturel; celui-ci peut aussi résulter des facteurs d'ordre démographique, social, politique, économique, etc. Comme toute, le processus de changement culturel implique des facteurs endogènes (innovation ou invention) ou exogènes (migration ou diffusion). L'analyse qui ne prend en considération qu'un des deux groupes de facteurs s'avère unilatérale et simpliste. Souvent hélas on a choisi la voie la plus facile mais qui n'a pas conduit à la découverte de la vérité.

Dans cette perspective, la littérature archéologique relative à notre thème, non seulement admet la migration comme explication des changements culturels mais encore soutient la thèse associant culture, race et langue : trois éléments indépendants l'un de l'autre. La présence de ces éléments est dans bien des cas attestée par la poterie. L'on comprend ainsi pourquoi la démarche consiste essentiellement à établir une typologie à ces céramiques et à en définir la répartition dans l'espace et dans le temps. En identifiant un type de céramique à un groupe linguistique sinon racial, on espérait entériner les hypothèses en l'air sur le peuplement et sur la diffusion de nouvelles techniques susmentionnées.

3. ETAT DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUR L'AGE DES METAUX

Si les recherches archéologiques ont débuté à la fin du 19^e siècle, les fouilles systématiques des sites de l'Age des Métaux n'ont été amorcées qu'après la seconde guerre mondiale. Durant la première moitié de notre siècle, l'intérêt des préhistoriens porta quasi exclusivement sur les anciennes indus-

industries de la pierre taillée et sur les fossiles.

Leur grande préoccupation était d'une part, de découvrir le "Missing Link", le chaînon manquant dans la chaîne de l'évolution de l'homme et, d'autre part, de trouver des arguments pour les hypothèses relatives à la préhistoire européenne. L'intérêt pour les vestiges les plus récents pour l'histoire des populations locales n'a été suscité que plus tard. Les recherches archéologiques sur les périodes récentes, amorcées quelques années avant l'indépendance, connaissent un grand essor avec la création de l'Institut des Musées nationaux du Zaïre en 1970. Toutefois, le bilan des travaux accomplis accuse un grand déséquilibre quant à la répartition géographique des sites fouillés (carte 4). Les données disponibles demeurent inégales et disparates pour que l'on puisse les intégrer dans une interprétation cohérente. Aussi nous paraît-il judicieux de retracer les grandes lignes des recherches réalisées dans chacune des Régions.

3.1. Etat de la recherche dans la région de Kinshasa et dans le Bas-Zaïre

Dans la région de Kinshasa deux sites ont fait l'objet de fouilles systématiques : Kingabwa et Gombe. Le site de Kingabwa, a livré divers objets en métal, en terre et en faïence datés du 17^e siècle (Hv 6262 : ad 1645 ± 80) (de Maret et al. 1977 : 497, 503; Cahen 1981 : 135). Cette date s'accorde parfaitement avec celle fournie par les documents écrits. En effet, le capucin Jérôme de Montesarchio a visité la cité de Ngombela (Concombela) appelée aujourd'hui Kingabwa, vers 1654-1655 (de Bouveignes et al. 1948, Van Moorsel 1968 : 224).

La céramique provenant des Kingabwa offre une variété remarquable de formes et un répertoire de motifs décoratifs excessivement riche. Façonnée dans une pâte blanchâtre, cette poterie connaît une grande répartition géographique. On la retrouve le long du fleuve Zaïre en amont et en aval de la plaine de Kinshasa.

Les fouilles à la pointe de la Gombe ont livré outre la poterie identique à celle de Kingabwa, une poterie ancienne que 3 datations par la thermoluminescence situent dans la première moitié du 4^e

siècle après J.C. (Cahen 1981 : 131; de Maret 1982 : 5, 15) (Tabl. 2). Cette céramique est caractérisée par un fond plat, une panse ovoïde et une lèvre mince et évasée. Le décor consiste en quelques rainures horizontales sur le col et obliques sur l'épaule. Elle a été trouvée associée à des fragments en fer, à des scories de fer. Mais lors des fouilles de Jean Colette en 1925 et 1927 dans le même gisement, une poterie identique a été trouvée en association avec des haches en pierre polie. Par contre à l'île des Mimosas et sur la Funa, elle n'était associée ni au métal ni à la hache polie.

Dans le Bas-Zaïre, elle apparaît de nouveau associée à du lithique et à des haches en pierre polie. Dans les grottes de Dimba et Ngovo, cette céramique fut trouvée associée en stratigraphie à des haches polies ou à du lithique mais sans trace de fonte de fer et sans aucun objet en métal. Les dates obtenues pour cette céramique se situent dans les trois derniers siècles avant J.C. (de Maret 1975; de Maret et al. 1977) (Tabl. 2). Dans cette aire cinq autres types de céramique ont été découverts; ils se placent dans la seconde moitié de notre millénaire (Mortelmans 1962, de Maret et al. 1977).

Si dans la zone de Mbanza-Ngungu, le début de la métallurgie n'est attestée par aucun indice. En revanche dans la zone de Luozi, à Sakuzi, la métallurgie du fer semble remonter au deuxième siècle de notre ère (LV 1468 : 100 \pm 50 ad; LV 1469 : 170 \pm 50 ad; Clist 1985 : 49).

Dans la zone de Muanda nous avons pu repérer 23 sites de l'Age des Métaux dont la plupart remontent vraisemblablement au 19^e siècle de notre ère. Des sondages pratiqués à Ngoyo et à Kivela ont livré chacun deux niveaux d'occupation à céramiques différentes.

Les poteries du niveau supérieur révèlent une certaine similarité avec la poterie du début de la colonisation belge. En revanche la céramique issue du niveau inférieur, à Ngoyo comme à Kivela, est différente. Elle est caractérisée par sa forme ovoïde, par son fond légèrement plat et par un décor riche couvrant le col et l'épaule (Kanimba 1987) (Fig. 3).

3.2. Etat de la recherche dans le Bandundu et dans les deux Kasai

Dans les trois régions un nombre considérable de sites ont été repérés lors des prospections effectuées par des géologues et des archéologues (Bequaert 1950; 1961 a, b). Cependant les fouilles étendues et la datation absolue des vestiges archéologiques mises à jour n'ont pas encore été réalisées

Il semble que l'Age des Métaux a immédiatement succédé au Tshitoliien qui marque la phase finale de l'Age de la pierre. A Kabala les fouilles de Bequaert (1952 : 71-72) ont mis à jour un niveau dans lequel voisinaient des artefacts lithiques, de la céramique et des objets en fer. Les vestiges de l'Age des Métaux ont été découverts en grande quantité dans les grottes disséminées dans la vallée de la Bushimaie. Une de ces grottes, Tshienda a livré des objets en fer et en cuivre ainsi que des ossements humains (Herin 1977-78).

3.3. Etat de la recherche au Shaba

Le Shaba est de nos jours la Région qui a rapporté le plus de vestiges de l'Age des Métaux. Mais les recherches ne couvrent que quelques secteurs, c'est essentiellement la partie méridionale qui a été explorée. Les hauts plateaux qui dominent la dépression de l'Upemba abritent une série de grottes à dessins rupestres dont Kiamakonde et Kiantago (Breuil 1952; Mortelmans 1952).

Ces dessins consistent en figures incisées et ponctuées; elles ont été successivement étudiées par Cabu en 1937 et par Breuil en 1948 (Breuil 1952 : 4). La grotte de Kiantago a en outre livré des objets de fer et de cuivre, de la poterie des fragments de pierre percée et du lithique. Il est impossible à l'état actuel de la recherche d'assigner une date à cet ensemble (Mortelmans et al. 1982).

Dans la dépression même, le long du fleuve Zaïre et sur les rives de ses lacs satellites, une quarantaine de sites ont été repérés. La plupart de ces sites sont de vastes cimetières dont six ont été systématiquement fouillés. Les tombes renferment en général un mobilier funéraire très riche et varié : bijoux en ivoire, en coquille et en pierre, outils, armes et parures de fer et de cuivre et enfin

ustensiles en céramique. L'examen du mobilier funéraire ainsi que l'étude des sites d'habitat a conduit à distinguer 5 périodes marquant l'évolution des cultures qui se sont épanouies dans la vaste dépression, entre le 6^e et le 19^e siècle après J.C. La plus ancienne appelée Kamilambien s'est développée entre le 6^e et le 8^e siècle. Vers la fin de ce siècle il est remplacé par le Kisalien auquel succède le Kabambien vers le 13^e-14^e siècle (de Maret 1981). Par ailleurs, l'étude de l'ensemble du matériel autorise à risquer des reconstitutions historiques dépassant le cadre classique confiné, dans la plupart des cas, à la typologie et à la chronologie des industries... On a pu ainsi retracer les grandes lignes du système économique, de l'organisation socio-politique et de l'idéologie religieuse. Les objets en métal, en ivoire et en céramique témoignent de la grande maîtrise de diverses techniques et l'habileté remarquable des artisans. Ceux-ci tréfilaient le fer et le cuivre, tordaient et tressaient le fil de métal. Leur dextérité se dénote aussi dans la fabrication de parrures (bracelets, pendeloques, colliers) en ivoire et en coquille.

Quant à leur économie, elle reposait essentiellement sur la pêche. La rareté d'outils agricoles et de restes d'animaux domestiques donne à supposer que l'agriculture et l'élevage du petit bétail devaient occuper une place secondaire dans les activités d'acquisition. La présence des objets provenant des régions éloignées, tels que les coquilles de l'Océan, les objets de cuivre, atteste l'existence des échanges interrégionaux. Enfin, l'analyse des formes et dimensions des croisettes en cuivre ainsi que des moules à croisettes permet de reconstituer partiellement l'évolution monétaire et les réseaux d'échanges.

Les croisettes en cuivre et le cuivre en général provenaient du sud, de la région cuprifère. Le fer et le cuivre y sont contemporains. Le début de la métallurgie attestée par des restes de fourneaux, de tuyères et scories, est fixé au 4^e siècle de notre ère (Anciaux de Faveaux et al. 1980, 1984) (Tabl. 2). La céramique associée à ces vestiges se rapproche de celle du Copperbelt en Zambie.

3.4. Etat de la recherche dans les Régions du Kivu et du Haut-Zaïre.

Nos connaissances sur l'Age des Métaux au Kivu reposent sur quelques récoltes de surface et sondages exécutés dans la vallée de la basse Semliki, dans la zone de Walikale et dans les parages du lac Kivu.

La vallée de la basse Semliki, prospectée à plusieurs reprises par J. de Heinzelin 1957, a livré des scories de fer associées à des fragments de meules et à de la céramique. Lors de nos récentes recherches dans la région, nous avons récolté le matériel identique en surface. En fouille nous n'avons recueilli que des tessons de céramique dont la plupart sont identiques à ceux trouvés en surface. Seule la couche qui se superpose à celle qui renfermait des microlithiques sur quartz a livré quelques tessons présentant un décor différent et un bord fin et biseauté.

C'est la région du Lac Kivu qui s'est avéré prodigue en sites de la métallurgie ancienne. Dans la zone de Walikale et dans les parages du Lac Kivu une série de sites à hauts fourneaux de fonte du fer ont été découverts. A Bishange on a trouvé un fourneau de fonte du fer à paroi en briques façonnées à la main et portant des motifs décoratifs. Au fond de ce fourneau gisaient des scories de fer. A cet ensemble s'associaient des tessons de céramique du type Urewe, caractérisé par une fossette basale, par les bords souvent facetés et par un décor où les courbes et les entrelacs tiennent une place importante (Hiernaux et Maquet 1954, 1960; Maquet et al. 1969). Cette céramique a été retrouvée à maints endroits, à l'est du Lac Kivu dans les pays des Grands Lacs (carte 2). Elle se situe dans le premier millénaire avant et après J.C. (Van Noten 1979, 1983; Van Grunderbeck et al. 1982) (Tabl. 1).

Dans le Haut-Zaïre, les recherches systématiques sur la métallurgie n'ont pas encore été entreprises. Les prospections effectuées ont été surtout axées sur les sites du Néolithique Uélien (Van Noten 1977/78). C'est à Buru que des déchets de taille gisaient à côté des fragments de tuyères, des scories de fer et des poteries. Deux dates au radiocarbone situent cet atelier au milieu du 17^e

siècle après J.C. (Tabl. 2).

3.5. Etat de la recherche dans la Région de l'Equateur

Comme dans le haut-Zaïre, la recherche archéologique qui a été orientée en fonction du "Néolithique Ubanguien" dans la zone de la Savane. Les récoltes de surface ont été effectuées principalement sur les industries "néolithiques" dans le bassin de l'Ubangi. Ce n'est qu'après 1970 que des prospections sur la période récente (Age des Métaux) ont été entreprises. Les sondages pratiqués à Motenge-Boma et à Hau ont livré des vestiges de l'Age des Métaux. Il n'a pas été possible d'en déterminer les dates (Van Noten 1977/78).

Au sud, dans la forêt dense, les recherches n'ont été amorcées qu'en 1977. Ce retard est dû à l'idée erronée sur le peuplement ancien de la grande Sylve. On croyait en effet que la forêt équatoriale n'avait été habitée que par les "Pygmées", lesquels n'auraient jamais confectionné d'outils en pierre ni des ustensils céramiques, les seuls vestiges capables de résister aux mauvaises conditions de conservation en forêt. La seconde cause de ce retard est d'ordre écologique. La forêt dense constitue un obstacle naturel à la prospection.

Jusqu'aux récentes recherches conduites par le professeur Manfred K.H. Eggert en collaboration avec l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre, on ne possédait que quelques récoltes de surface : des pots recueillis à Mbandaka et à Bondongo ainsi que des outils microlithiques provenant de la région du lac Tumba. L'examen des pots de Mbandaka avait suscité un grand intérêt pour la recherche archéologique dans la région, il avait permis de constater deux faits :

- a) les pots présentent des traits stylistiques et morphologiques différents de ceux de la céramique moderne de la région;
- b) par leur fond plat ils rappellent les pots trouvés associés à des haches polies à Gombe, dans trois grottes au Bas-Zaïre et à Batalimo (en Centrafrique). Dans une perspective liant ce type de céramique aux mouvements migratoires anciens qui auraient suivi les cours d'eau,

l'archéologie du système du fleuve Zaïre et de ses principaux affluents s'avérait indispensable pour la reconstruction de l'histoire de la cuvette centrale.

Un programme de recherche le long des rivières qui sillonnent la cuvette centrale a été établi, il compte déjà 5 campagnes. Celles-ci ont ouvert des perspectives insoupçonnées en montrant la grande richesse du potentiel archéologique de la région.

Lors de la première campagne, de septembre 1977 à février 1978, les prospections et fouilles archéologiques ont été axées principalement sur les villages abandonnés avant ou au début de notre siècle sur la rive gauche du Ruki. Les sondages furent pratiqués dans deux villages : Botendo et Nkile. L'essentiel du matériel récolté en surface et issu de fouilles consistait en vestiges céramiques (Eggert et Kanimba 1978).

Au cours de la seconde campagne, d'octobre 1981 à mars 1982, les recherches ont été conduites sur le Ruki et la Momboyo en vue d'élargir le champ d'investigation et de préciser la chronologie absolue des céramiques mises au jour lors de la première campagne. Les résultats de cette campagne ont été sensationnels : une céramique ancienne identique aux pots à fond plat de Mbandaka a été trouvée in situ à différents endroits sur le Ruki et sur la Momboyo.

A cette découverte s'ajoutait celle des restes des activités de fonte de fer en beaucoup d'endroits dans l'hinterland.

L'année suivante, de mars à octobre 1983, les recherches furent poursuivies sur la Momboyo, la Salonga et la Tshuapa. Au cours de cette campagne furent aussi fouillés quelques sites d'anciens ateliers de la fonte du fer près de la mission de Bamanya. Les datations au C 14 permettent de fixer les ateliers au 17^e-19^e siècles après J.C., date qui est corroborée par la tradition orale qui attribue les restes de fourneaux de fonte du fer aux Losakanyi et aux Ntomba de Mbandaka.

C'est dans le prolongement des recherches antérieures que la 4^e campagne menée en 1985 a été consacrée à l'exploration des rives, des rivières Ikelemba, Lulonga, Maringa, Lopori, Ubangi et Lua.

L'extension du champ d'investigation a permis de se faire une idée approximative de la répartition dans l'espace et dans le temps des industries céramiques de la zone explorée. La campagne qui a pris fin au début septembre a été essentiellement centrée sur les rives de la Sangha et de la Likuala-aux-herbes en République du Congo. Du côté zaïrois, la recherche a été limitée à la rive gauche du fleuve Zaïre, de Mbandaka à Lukolela (carte 3).

Sur base des résultats des quatre premières campagnes de prospections et fouilles archéologiques il est possible d'esquisser provisoirement les grandes lignes de l'histoire du peuplement et de l'évolution des industries céramiques de la partie occidentale de la cuvette du Zaïre.

En ce qui concerne le peuplement de la forêt, les outils microlithiques découverts en plusieurs endroits sur les bords des lacs et des rivières témoignent de la présence humaine à l'âge de la pierre récent. Mais quand ces hommes du LSA ont-ils acquis la poterie ou accueilli un nouveau groupe producteur de la poterie, la question demeure ouverte. Les résultats des 5 campagnes permettent de distinguer trois horizons : l'horizon Imbonga, horizon Lingonda et horizon Maluba (Fig. 6). L'horizon Imbonga couvre la région arrosée par les rivières Ruki, Momboyo, Ikelemba et Lulonga. L'avènement de cette céramique se situerait dans la première moitié du 1er millénaire avant J.C. La céramique appartenant à l'horizon Lingonda serait contemporaine de la phase finale de l'horizon Imbonga. Son aire d'extension se limite à la Tshuapa. Quant à la poterie de Maluba, elle est datée du second siècle de notre ère (Eggert 1987); sa répartition géographique est encore mal définie. Elle présente beaucoup de similarité avec la céramique de Batalimo trouvée associée à des haches en pierre polie et à des outils du LSA; son décor la rapproche de la poterie de la phase finale de l'horizon Imbonga.

A ces horizons succède la céramique dénommée Bondongo (Fig.5). Les plus anciennes datations la placent dans le 12^e siècle de notre millénaire. Cette céramique qui couvre une grande partie de la cuvette occidentale est remplacée au cours des 2 derniers siècles par une série de céramiques qui

comportent de grandes variétés régionales. Celles-ci offrent beaucoup de similitudes avec les poteries qui les supplantent avant ou pendant notre siècle.

4. RECAPITULATION

Le tour d'horizon montre clairement que la métallurgie s'est implantée dans toutes les Régions du Zaïre sinon avant J.C. du moins pendant les 4 premiers siècles de notre ère.

A Kinshasa le travail de fer remonte probablement au début de notre ère mais les dates précises que nous possédons se situent au 4^e siècle après J.C.

Au Bas-Zaïre la métallurgie ancienne n'est datée que dans la région de Luozi. Elle est fixée au second siècle après J.C. Mais lorsqu'on examine les découvertes récentes réalisées au Gabon le long de la côte de l'Océan, on est porté à supposer que l'avènement de la métallurgie est antérieure à cette date. Un corpus de datations autorise à fixer au premier millénaire avant J.C. les activités anciennes de la métallurgie du fer (Tabl. 1).

Au Shaba la métallurgie du fer et du cuivre est attestée à partir du 4^e siècle après J.C.; mais cette date ne semble pas en indiquer le début, du moins pour ceux qui proposent la partie méridionale du Shaba comme le foyer de la métallurgie du cuivre. Nous avons la certitude que l'activité métallurgique a connu un grand essor à partir du 6^e siècle, époque qui marque le début de brillantes civilisations qui fleurissent dans la dépression de l'Upemba jusqu'à la fin de l'empire Luba.

Au Kivu, le début de la métallurgie se situe vraisemblablement au premier millénaire avant J.C., comme dans la partie orientale de la région des Grands Lacs où une série de datations des traces de métallurgie s'échelonnent entre le 7^e et le 4^e siècle avant J.C. (Tabl. 1).

Dans le haut-Zaïre, Bandundu et les deux Kasai, aucun indice de la métallurgie ancienne n'a été mis au jour. Mais ceci tient à l'état de la recherche, car les fouilles systématiques axées sur la métallurgie ancienne n'ont pas encore été entreprises.

A l'Equateur les recherches en cours sont

orientées sur le système fluvial du fleuve Zaïre et de ses affluents. Les céramiques anciennes de la Zone explorée n'ont jamais été trouvées en association avec les traces de métallurgie. Dans l'état actuel de la recherche, il est malaisé de trancher si ces céramiques appartiennent à des populations "néolithiques" ou à des métallurgistes. L'origine de ces céramiques ne sera précisée que quand on en aura élargi le champ d'investigation et défini les aires de diffusion.

Remarques et suggestions pour les recherches futures

Le survol rapide des hypothèses émises sur la diffusion de la métallurgie, des travaux accomplis et des résultats obtenus amène à formuler des remarques suivantes :

- En l'état actuel des recherches il semble prématuré d'avancer une quelconque hypothèse sur l'avènement et la propagation de la métallurgie ancienne au Zaïre. L'état fragmentaire et disparate de la documentation disponible nous invite à la prudence qui est d'ailleurs légitimée par le fait qu'aucune hypothèse n'a pu jusqu'ici s'imposer; des hypothèses périodiquement élaborées sont régulièrement battues en brèche.
- Si les traces de métallurgie au Nord-Ouest (Cameroun, Gabon) et à l'Est (en région interlacustre) paraissent relativement plus anciennes, aucun argument convaincant n'étaye l'hypothèse de la diffusion de la métallurgie au Zaïre à partir de ces régions. Les hypothèses mentionnées plus haut se fondent davantage sur des reconstitutions linguistiques que sur des données archéologiques. Il est à noter que les traces de la métallurgie du cuivre sont dans la région du Copperbelt du Zaïre et de la Zambie plus anciennes que dans le reste de l'Afrique centrale.
- L'examen de la documentation disponible amène à constater que les reconstitutions historiques, élaborées à partir des faits fragmentaires et disparates, souffrent d'apriorisme et versent quelque peu dans la spéculation.
- La carte de localisation des sites connus de l'âge des métaux montre que le secteur couvert par prospections et fouilles ne forme même pas un mil-

millième du territoire Zaïrois. Ajoutons que la partie explorée a fait l'objet de sondages; les fouilles étendues n'ont été exécutées que sur quelques gisements. Il en découle que les études ont porté quasi exclusivement sur la typologie et la chronologie des céramiques. Dans bien des cas les vestiges récoltés ne permettent pas de reconstituer certains aspects d'une société, tels que l'organisation sociale, politique, économique, la vie rituelle, l'idéologie religieuse, etc. La densité des sites le long de grands cours d'eau et à proximité de grands centres montre que la recherche a été orientée principalement sur les secteurs accessibles. Ils forment des flots éloignés les uns des autres par des milliers de kilomètres (carte 4).

Compte tenu des remarques faites plus haut, il s'impose de concevoir une nouvelle politique de recherche et de mettre sur pied un programme national d'archéologie.

La stratégie de recherche ne peut plus consister à chercher des données susceptibles de cautionner des hypothèses historico-linguistiques en vogue. Il est plus avantageux d'investir beaucoup d'efforts dans la recherche d'éléments de réponse aux questions que pose la reconstitution de l'histoire au Zaïre.

Le programme national doit prévoir des recherches à long terme et des fouilles de sauvetage. Celles-ci concernent les sites importants qui sont en voie ou menacés de disparaître. Quant aux programmes de recherche à long terme, ils doivent définir des phases et des priorités.

Trois principales phases à respecter consisteront à :

- dresser l'inventaire des sites connus, les classer et les cartographier;
- effectuer des prospections et sondages dans les secteurs inexplorés;
- fouiller les sites représentatifs choisis d'après les résultats des sondages.

Les recherches archéologiques seront doublées d'enquêtes ethnographiques. Celles-ci entreprises dans une optique archéologique, poursuivraient un double but :

- conserver les traditions de métier;

- fournir des arguments ethnographiques qui peuvent étayer l'interprétation archéologique.

Notons enfin qu'élaborer un programme national sans archéologues pour le mettre en oeuvre serait un pur exercice administratif. Il est grand temps qu'on pense à la formation de jeunes archéologues laquelle consiste non seulement à emmagasiner des connaissances théoriques mais aussi à acquérir l'expérience de terrain et de laboratoire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIMEN H., 1955 - Préhistoire de l'Afrique. Paris
- AMBORN H., 1976 - Die Bedeutung der Kulturen des Niltals für die Eisenproduktion im subsaharischen Afrika. Wiesbaden.
- ANCI AUX DE FAVEAUX E., et de MARET P., 1980 - Vestiges de l'âge du fer dans les environs de Lubumbashi. Africa-Tervuren 24(1) : 13-19.
- ANCI AUX DE FAVEAUX E. et de MARET P., 1984 - Premières datations pour la fonte du cuivre au Shaba (Zaïre) Bull.Soc.Roy.Belge Anthropol.Préhist. 95 : 5-20.
- ANDAH B.W., 1981 - West Africa before the seventh century.
G. MOKTAR (éd.) General History of Africa II. Heinemann-California Unesco : 593-619.
- ARKELL A.J., 1961 - History of the Sudan to 1821. Athlone, London.
- ARKELL A.J., 1966 - The Iron Age in the Sudan. Current Anthropology 7(4) : 451-452.
- BEQUAERT M., (1950?) - La préhistoire du Congo belge. Encyclopédie du Congo belge, I. Brussels : 45-77.
- BEQUAERT M., 1961 - Contribution à la connaissance de la Préhistoire du Kasai méridional (Congo Belge). Bericht über den V. Internationalen Kongress für Vor-und Frühgeschichte, Hamburg, 1958, Berlin : 88-92.
- BISSON M.S., 1975 - Copper currency in central Africa : the archaeological evidence. World Archaeology 6 (3) : 276-292.

- BREUIL H., 1952 - Les figures incisées et ponctuées de la grotte de Kiantapo (Katanga). Annales du Musée Royal du Congo Belge. Série in 8è Sciences de l'homme - vol.1 Tervuren.
- CAHEN D., 1975 - Le site archéologique de la Kamoa (Région du Shaba, République du Zaïre). De l'âge de la pierre ancien à l'âge du fer. Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Série in 8, Sciences Humaines, n 84, Tervuren.
- CAHEN D., 1981 - Contribution à la chronologie de l'âge du fer dans la région de Kinshasa (Zaïre). Volume d'hommage au professeur L. Balout, A.D.P. F., Paris : 127-137.
- CLARK J.D., 1970 - The Prehistory of Africa. Thames and Hudson, London.
- CLIST B., OSLISLY R., PEYROT B., 1985 - Métallurgie ancienne du fer au Gabon Premiers éléments de synthèse. Muntu : 47-55.
- de BOUVEIGNES O., 1948 - Jérôme de Montesarchio et la découverte du Stanley-Pool. Zaïre II, 9 : 989-1013.
- de HEINZELIN de BRAUCOURT J., 1957 - Les fouilles d'Ishango. Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge. Exploration du Parc National Albert, Mission J. de Bheinzelin de Braucourt (1950), 2. Brussels.
- de MARET P., 1975 - A carbon-14 date from Zaïre Antiquity, XLIX (194):133-137.
- de MARET P., 1977 - Sanga, New Excavations, More Data and Some Related Problems. Journal of African History, XVIII-3:321-337.
- de MARET P., 1981 - L'évolution monétaire du Shaba Central entre le 7è et le 18è siècle. African Economic History 10 : 117-149.
- de MARET P., 1982 - New Survey of archaeological Ressearch and Dates for Western-Central and North-Central Africa. Journal of African History, XXIII:1-15.
- de MARET P., 1985 - Recent Archaeological Ressearch and Dates from Central Africa. Journal of African History 26 : 129-148.

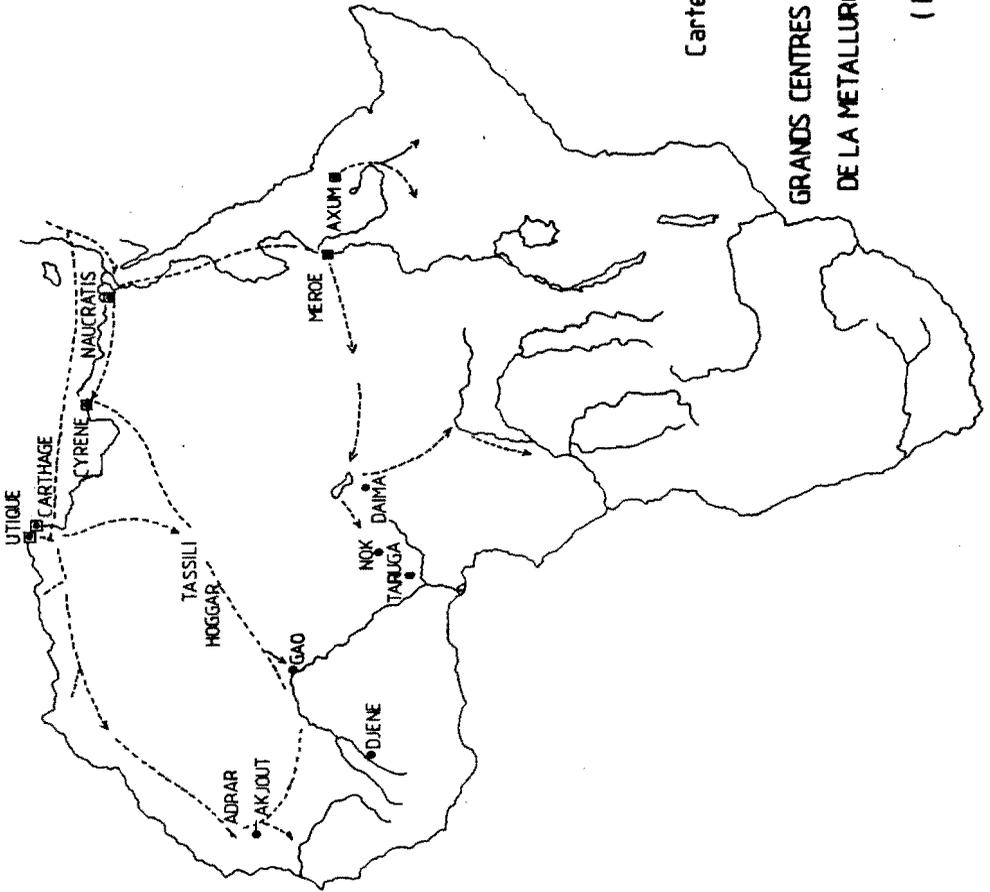
- de MARET P., VAN NOTEN F. et CAHEN D., 1977 - Radio-carbon Dates from West Central Africa : A Synthesis. Journal of African History, XVIII, 4:481-505
- DIOP C.A., 1973 - La métallurgie du fer sous l'ancien Empire égyptien. Bulletin de l'I.F.A.N. 35 (3) : 532-547.
- DIOP C.A., 1976 - L'usage du fer en Afrique. Notes africaines 152: 93-95.
- DIOP L.M., 1968 - Métallurgie traditionnelle et âge du fer en Afrique. Bulletin de l'I.F.A.N. 30 (1): 10-38.
- EGGERT M.K.H., 1980 - Der Keramikfund von Bondongo-Losombo (Région de l'Equateur, Zaïre) und die Archäologie des äquatorialen Regenwaldes. Beiträge zur allgemeinen und vergleichenden Archäologie II : 381-427.
- EGGERT M.K.H., 1981 Historical Linguistics and Prehistoric Archaeology : Trend and Pattern in Early Iron Age Research of Sub-Saharan Africa, Ibid. 3: 277-324.
- EGGERT M.K.H., 1983 - Remarks on Exploring Archaeologically Unknown Rain Forest Territory : The case of Central Africa. Beitr. Allg.Vergl.Arch. 5(In press).
- EGGERT M.K.H., 1984 - Archäologie und Eisenmetallurgie : Zur Genese der Eisentechnik des subsaharischen Afrika. Fundberichte aus Hessen, Beiheft (Festschrift für Günter Smolla) (in press).
- EGGERT M.K.H., 1984a : The current State of Archaeologically Unknown Rain Forest Territory : The case of Central Africa. Ibid.5: 283-322.
- EGGERT M.K.H., 1984b : Imbonga und Lingonda : Zur frühesten Besiedlung des zentralafrikanischen Regenwaldes. Ibid.6: 247-288.
- EGGERT M.K.H., 1987 : Imbonga and Batalimo : Ceramic Evidence for Early Settlement of the Equatorial Rain Forest. African Archaeological Review 5: 129-145.
- EGGERT J.K.H. et KANIMBA M., 1978 - Report on Archaeological, Ethnographie, and Geographie

- Fieldwork in Equator Province, Zaïre, Nyame Akuma
13: 41-45.
- FAGAN M.B., 1966 - Southern Africa during the Iron Age. London.
- FREEMAN-GRENVILLE G.S.P., 1973 - Chronology of African History. University Press, Oxford.
- HERIN A., 1977-78 - Une collection de poteries protohistoriques de la vallée de la Bushimaie (Kasai, Zaïre). Etudes d'Histoire Africaine, IX-X: 123-132.
- HIERNAUX J., de LONGREE E. et de BUYST J., 1971 - Fouilles archéologiques dans la vallée du Haut-Lualaba. I. Sanga, 1958. Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Série in 8°, Sciences Humaines, n° 73, Tervuren.
- HIERNAUX J. et MAQUET E., 1954 - Un haut-fourneau préhistorique au Buhunde (Kivu, Congo Belge). Zaïre, VIII (6) : 615-619.
- HIERNAUX J. et MAQUET E., 1960 - Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo Belge), II^e partie, suivi de : Deux sites archéologiques à briques en territoire Walikale.
- HUFFMAN T.N., 1970 - The Early Iron Age and the Spread of the Bantu. S. Afr. Archaeol. Bull. 25, p. 3-21.
- KANIMBA M., 1977/78.
- KANIMBA M., 1986 - Aspects écologique et économique des migrations des populations de langues bantu. Peter Lang, Frankfurt am. Main.
- KANIMBA M., 1987 - Récentes recherches archéologiques au Zaïre : 1986. NSI N° 1: I8-21.
- MAQUET E. et HIERNAUX J., 1969 - Un site à poterie cannelée en République Démocratique du Congo : Kolwezi (vallée de la Ruzizi). Journal de la Société Des Africanistes, XXXIX-2, : 159-171.
- MAUNY R., 1952 - Essai sur l'histoire des métaux en Afrique Occidentale. Bulletin de l'I.F.A.N. 14: 545-595.

- MAUNY R., 1978 - Trans-Saharan contacts and the Iron Age in West Africa. In : FAGE, J.D. (éd.) The Cambridge History of Africa 2 from C.500BC to AD 1050, University Press, Cambridge: 272-341.
- McINTOSH S.K. et McINTOSH R.J., 1979 - Initial perspectives on prehistoric subsistence in the Inland Delta (Mali). World Archaeology 11 (2) : 227-243.
- McINTOSH S.K. et McINTOSH R.J., 1983 - Current directions in West African prehistory. Ann.Rev.Anthropol. 12: 215-258.
- MORTELMANS G., 1962b - Archéologie des grottes Dimba et Ngovo (Région de Thysville, Bas-Congo), Actes du IV Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire. Section III.
- NENQUIN J., 1963b - Excavations et Sanga, 1957. The Protohistoric Necropolis Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Sciences Humaines, n° 45 Tervuren.
- OLDELOGGE M., 1974 - Le Roi-forgeron dans l'ancienne culture africaine. Colloque sur l'art nègre, Société africaine de culture. Editions Présence Africaine 108-121.
- POSNANKY M., 1968 - Bantu Genesis. Archaeological reflexions. Journal of African History 9 (1) : 1-11.
- ROPIVIA M., 1985 - Mvett et bantuité : la métallurgie du cuivre comme critère de bantuité et son incidence sur les hypothèses migratoires connues. Colloque internationale sur les migrations, l'expansion et l'identité culturelle des peuples bantou CICIBA, Libreville 01 - 06 Avril 1985.
- RUSTAD J.A., 1980 - The emergence of Iron technology in West Africa, with special emphasis on the Nok culture of Nigeria. in: SWARTZ, B.K. et DUMET, R.E., (éd.) West African Culture Dynamic : 227-245.
- SCHMIDT P.R., 1978 - Historical archaeology. A structural approach in an african culture. Greenwood Press, London.

- SHINNIE P.L., 1967 - MERDE, a Civilization on the Sudan. Thames et Hudson, London.
- SHINNIE P.L., 1971 - The Sudan. In : Shinnie, P.L. (éd.) : The African Iron Age : 89-107.
- SOPER R.C., 1971a - A general review of the Early Iron Age of the southern half of Africa. AZANIA 6 : 5638.
- TRIGGER B.G., 1969 - The Myth of MEROE and the African Iron Age. African Historical Studies, 2 (1): 23-50.
- VAN GRUNDERBEEK M.C., ROCHE E. et DOUTRELEPONT H., 1982 - L'âge du fer ancien au Rwanda et au Burundi. Archéologie et environnement. Journal des Africanistes 52 (1-2): 5-58.
- VAN MOORSEL H., 1968 - Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa. Publications Universitaires, Kinshasa.
- VAN NOTEN F., 1977-78 - Une prospection au Nord et au Nord-Est du Zaïre. Etudes d'Histoires africaine, IX-X : 75-77.
- VAN NOTEN F., 1979 - The Early Iron Age in Interlacustrine Region. The Diffusion of Iron Technology. Azania XIV : 61-80.
- VAN NOTEN L983.
- VERCOUTTER J., 1980 - Invention et diffusion des métaux et développement des systèmes sociaux jusqu'au Vè siècle avant notre ère. KI-ZERBO, J., (éd.) Histoire Générale de l'Afrique : 746-770.
- VILLE H., 1968 - Dictionnaire d'archéologie. Librairie Larousse, Paris.
- WILLET F., 1971 - Survey of Recent Results in the Radiocarbon Chronology of Western and Northern Africa. Journal of African History 12(3): 339-370.

KANIMBA MISAGO.



Carte 1

**GRANDS CENTRES DE DIFFUSION
DE LA METALLURGIE ANCIENNE**

(Dessin de N'landu Yimbu)

CAMEROUN
1 Fundong
2 Shum Laka
3 Obobogo

R C A

4 Bat alimo

GABON

5 Oyem

6 Libreville

7 Port Gentil

8 Mbitape

9 Ikenge

10 Mouita

11 Moanda

CONGO

12 Nzabi

ANGOLA

13 Benfica

14 Marhura

15 Ndundo

16 Ricoco

17 Furi

ZAMBE

18 Kansashi

19 Kipushi

20 Kansonga

21 Chondwe

22 Samfya

23 Kalambo Falls

UGANDA

24 Chopi

RWANDA

25 Akumera

26 Rurembo

27 Gisagara

28 Nyirarubona

29 Cyanakuzza

30 Kabuye

31 Gahondo

32 Remera

33 Nyaruhengeri

34 Dahwe

35 Ngoma

BURUNDI

36 Mirama

37 Mubuga

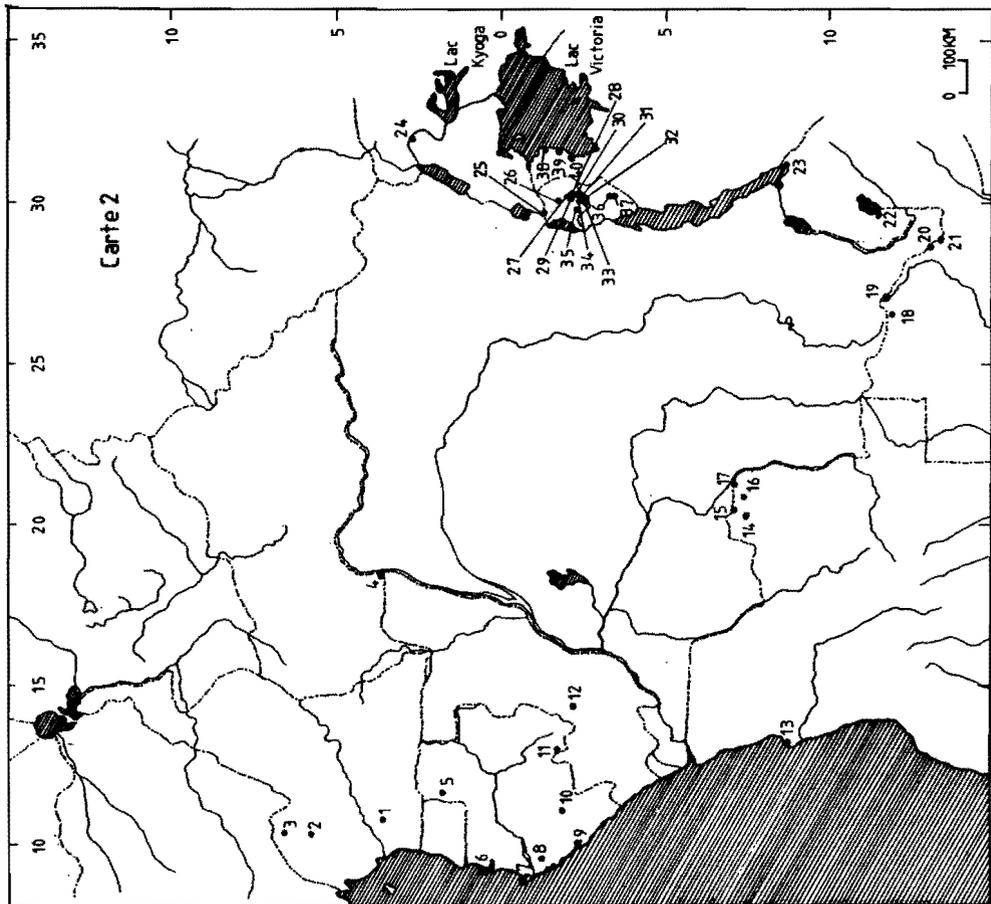
TANZANIE

38 Rugomora Mahe

39 Kemondo Bay

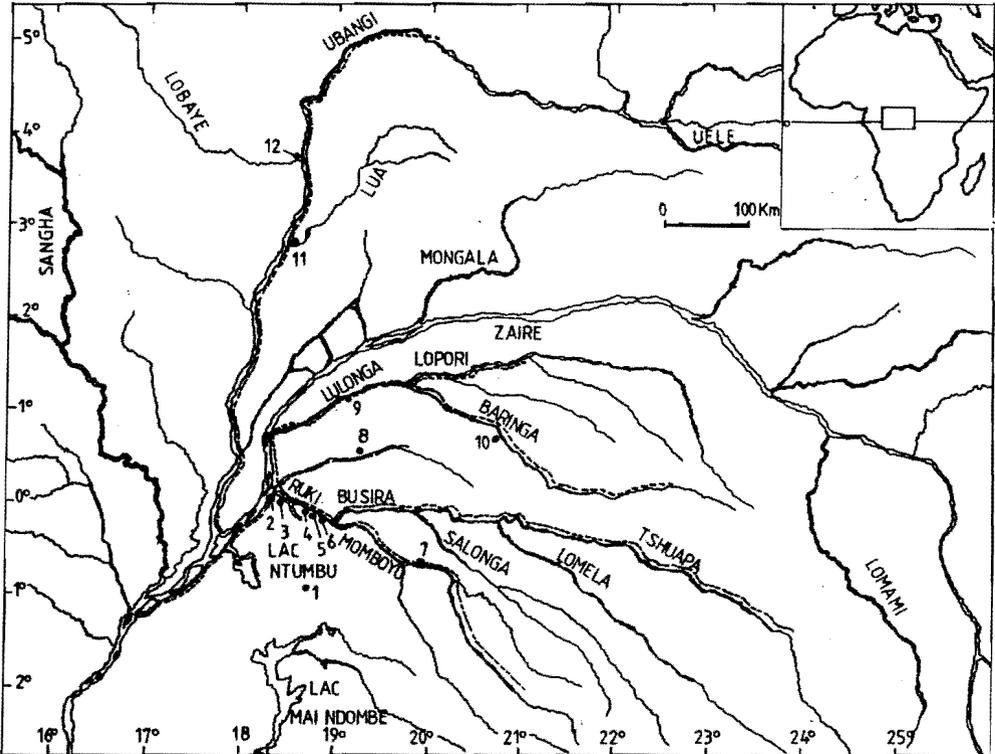
40 Buyazi

- SITES DECOUVERTS ENTRE LES CENTRES
DE DIFFUSION ET LE ZAIRE ET DANS
LES PAYS LIMITROPHES



(Dessin de M'landu Yimbu)

Carte 3. LOCALISATION DES SITES FOUILLES OU REPERES DANS LA PARTIE
OCCIDENTALE DE LA CUVETTE DU ZAIRE



LEGENDE

---- REGIONS COUVETES PAR LES PROSPECTIONS DE 1977-1987

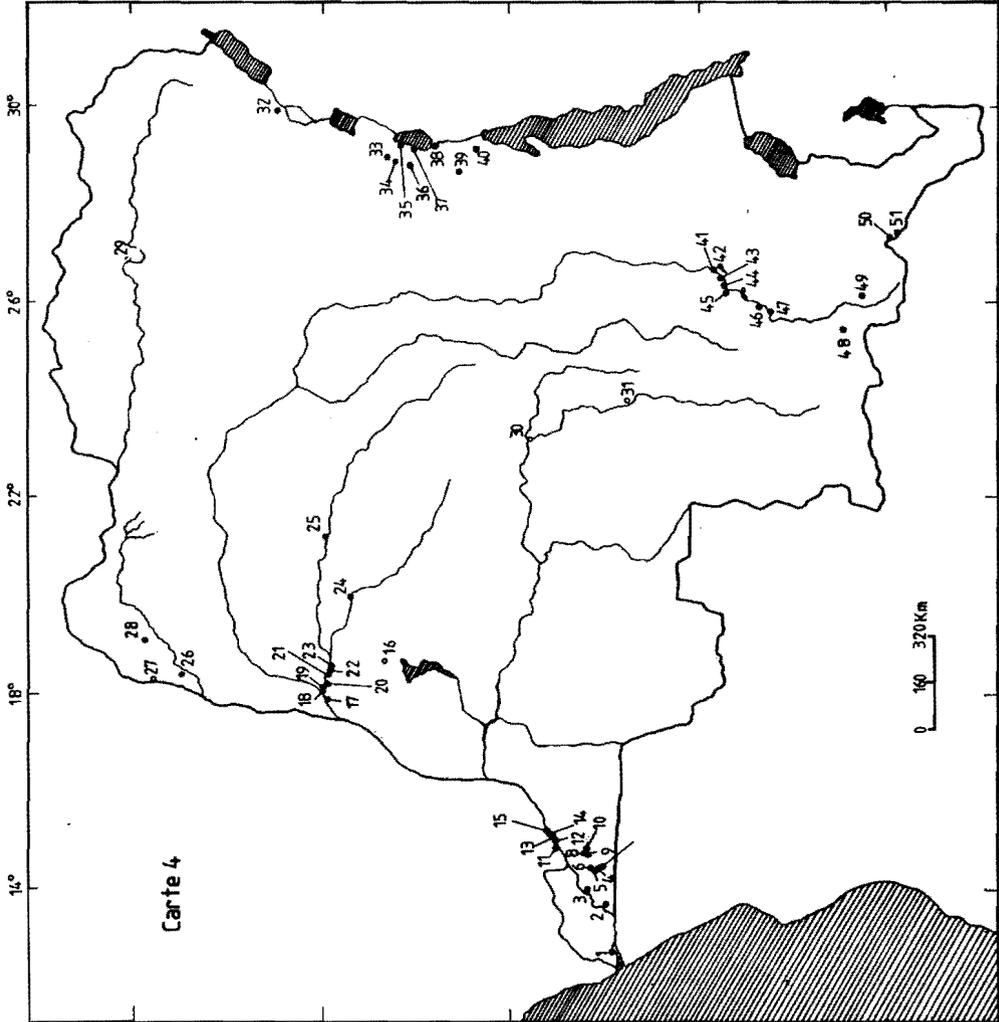
- | | |
|------------|--------------|
| 1 BONDONGO | 7 IMBONGA |
| 2 MBANDAKA | 3 MONJO |
| 3 BAMANYA | 9 BOSO-NJAFU |
| 4 BOKUMA | 10 BARINGA |
| 5 IKENGE | 11 MALUBA |
| 6 LONGA | 12 BATALIMO |

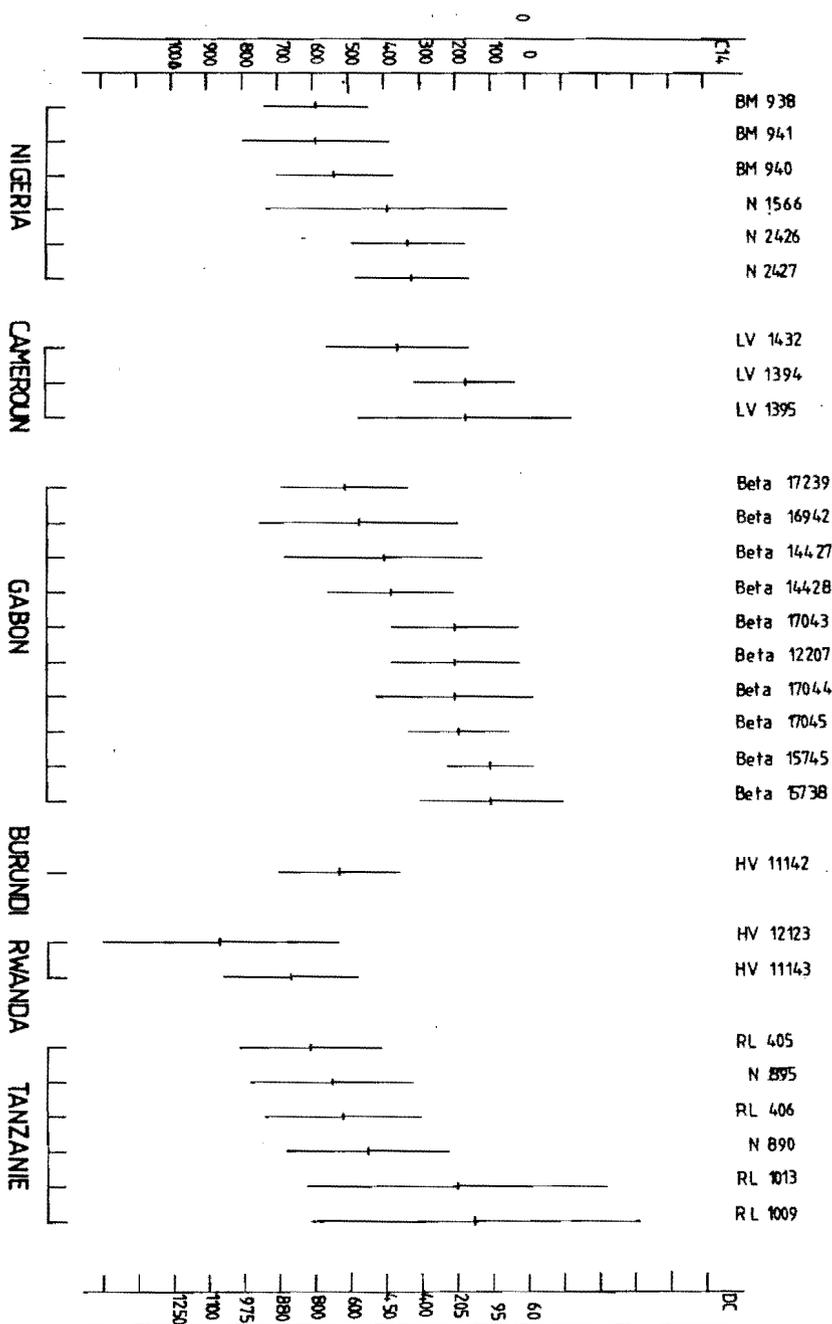
(Dessin de N'landu Yimbu)

-SITES QUI ONT LIVRE DES OBJETS
EN METAL OU EN CERAMIQUE

- | | |
|----------------|--------------|
| 1 Boma | 28 Hau |
| 2 Kamuna | 29 Buru |
| 3 Sakuzi | 30 Tsienda |
| 4 Lovo | 31 Kabala |
| 5 Mbevu | 32 Matupi |
| 6 Ntende | 33 Butalekya |
| 7 Ntadi- | 34 Mikwefi |
| Ntadi | 35 Krotsho |
| 8 Dimba | 36 Bishange |
| 9 Kwimba | 37 KM 150 |
| 10 Ngovo | 38 Bukavu |
| 11 Ite Mimosas | 39 Tshamfu |
| 12 Gombe | 40 Kawezi |
| 13 Funa | 41 Kikulu |
| 14 Kingabwa | 42 Kamilamba |
| 15 Nsele | 43 Malamba- |
| 16 Bondongo | Nkulu |
| 17 Ionda | 44 Sanga |
| 18 Mbandaka | 45 Katongo |
| 19 Bamanya | 46 Makonde |
| 20 Bokele | 47 Katoto |
| 21-Nkile | 48 Kamao |
| 22 Ikenge | 49 Kiamtapo |
| 23 Longa | 50 Naviundu |
| 24 Imbonga | 51 Kafubu |
| 25 Lingonda | |
| 26 Maluba | |
| 27 Motenge- | |
| Boma | |

(Dessin de N'landu
Yimbu)





N°	SITES	N° LABO	DATE	HACHE POLIE	CERAMIQUE	PESTES DE FONDE DE OBJETS DE						
						FOUR	'FER	'FER	'CUIVRE	'FER	'CUIVRE	
01	BOMA	HV-10834	a.d.80+105	-	-	-	-	-	-	-	-	-
02	KAMUNA	HV-6260	a.d.1525+65	-	x	-	-	-	-	-	-	-
03	SAKUIZI	LV-1468	a.d.100+50	-	x	-	-	-	-	-	-	-
		LV-1469	a.d.170+50	-	x	-	-	-	-	-	-	-
04	LOVO	HV-6252	a.d.1640+85	-	x	-	-	-	-	-	-	-
		HV-6253	a.d.1575+145	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		HV-6259	a.d.1720+95	-	-	-	-	-	-	-	-	-
05	MBAFU	HV-6248	a.d.1820+85	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		HV-6249	a.d.1685+50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
06	NTENDE	HV-6251	a.d.1835+70	-	-	-	-	-	-	-	-	-
07	NTADI-NTADI	HV-6250	b.c.205+60	x	x	-	-	-	-	-	-	-
08	DIMBA	HV-6257	b.c.85+130	x	x	-	-	-	-	-	-	-
09	KWIMBA	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-
10	NGOVO	HV-5258	b.c.195+45	x	x	-	-	-	-	-	-	-
		HV-6258	b.c.85+65	x	x	-	-	-	-	-	-	-
11	ILES DE MIMOSAS	LV-168	a.d.410+100	-	x	-	-	-	-	-	-	-
12	GOMBE	OKTI-209a	A.D.340+110	x	x	-	-	-	-	-	-	-
		OKTI-219c	A.D.350+100	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		OKTI-209d	A.D.305+110	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13	FUNA	LV-167	b.c.270+90	-	x	-	-	-	-	-	-	-
14	KINGABVA	HV-6262	a.d.1645+80	-	x	-	-	-	-	-	-	-
15	N'SELE	Glf-4158	b.c.240+90	-	x	-	-	-	-	-	-	-
16	BONDONGO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17	IONDA	HV-11577	a.d.165+125	-	x	-	-	-	-	-	-	-
18	MBANDAKA	HV-11578	a.d.1720+110	-	x	-	-	-	-	-	-	-
		HV-12206	a.d.1140+90	-	x	-	-	-	-	-	-	-
19	BAMANYA	HV-11570	b.c.295+195	-	x	-	-	-	-	-	-	-
		HV-12203	a.d.1885+50	-	x	-	-	-	-	-	-	-
20	BOKELE	HV-11572	a.d.1195+115	-	x	-	-	-	-	-	-	-
		HV-11573	a.d.100+120	-	x	-	-	-	-	-	-	-
21	NKILE	HV-8916	a.d.1325+50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		HV-8961	a.d.1805+55	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22	IKENGE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	LONGA	HV-11571	a.d.1220+75	-	x	-	-	-	-	-	-	-

**NATURE ET ORIGINE DES ASPECTS
FORMELS DES OEUVRES
D'ART NEGRO-AFRICAIN**

LEMA GWETE

Le professeur Lema est licencié en Anthropologie à l'Université Lovanium en 1967 et docteur en Histoire de l'Art à la K.U.L. en 1978. Président Délégué - Général à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre, il est aussi professeur part-time à l'Académie des Beaux Arts et à l'Institut National des Arts.

A travers cette contribution, l'A. essaie d'expliquer les facteurs qui concourent à la formation d'un style d'une œuvre d'art. Ces facteurs sont tributaires de la personnalité de l'auteur (artiste) qui évolue dans un environnement spécifique qui est une société déterminée ayant une culture appropriée et une technologie particulière.

Der Verf. stellt die Faktoren dar, die bei der Herausbildung eines künstlerischen Stils zusammenwirken. Diese Faktoren sind abhängig von der Persönlichkeit des Künstlers, der sich in einer bestimmten Umwelt entwickelt, in einer bestimmten Gesellschaft mit der ihr eigentümlichen Kultur und Technologie.

Throughout this work, the author tries to explain the factors which converge to form the style of a work of art. These factors are the tributaries of the personality of the author (an artist) who develops in a specific environment which is a determined society having an appropriate culture and a particular technology.

1. INTRODUCTION

Dans cette étude, nous nous proposons de connaître la nature et les origines des aspects formels des oeuvres d'art négro-africain. Un tel projet se baserait essentiellement sur la réponse à la question suivante : pourquoi une oeuvre d'art appartenant à une culture ou provenant d'une région particulière est-elle conforme à certaines règles formelles ? Pareille question renvoie du coup au problème de la genèse d'un style, c'est-à-dire à la recherche des facteurs qui ont pu déterminer les caractéristiques morphologiques des oeuvres d'une région.

En Afrique noire, comme partout ailleurs, le style d'une oeuvre d'art peut être considéré comme le fruit d'une imagination féconde et créatrice d'une part, d'un conditionnement psychologique, technique et idéologique d'autre part. On est convaincu que le schéma de base d'un style, perpétué par les différentes générations, est l'oeuvre d'un artiste ou tout au plus de son atelier. Jamais on n'a pensé à un consensus social dans le procès créateur d'un style, qui résulterait d'une concertation réelle au niveau de tous les artistes entre eux ou entre ceux-ci et les dignitaires appartenant aux diverses sphères de la vie culturelle et sociale.

Toutefois, l'artiste se meut dans un environnement spécifique, celui d'une société restreinte, d'une culture relativement homogène et d'un niveau technologique particulier. Un tel conditionnement le préserve de l'embarras du choix dans les procédés et la thématique, de l'insécurité ou de l'agitation intérieure propre à ceux qui pensent à leur sort individuel ou qui se laissent aller dans le flux de leurs propres sentiments. Comme il s'agit souvent d'un personnage adulte, initié et consacré, il a eu plus d'une occasion pour connaître les valeurs fondamentales de sa culture, maîtriser les divers problèmes techniques inhérents à son métier. Il connaît les notions et les règles du langage plastique que ses maîtres lui ont inculquées et auxquelles il peut essayer de donner son empreinte personnelle.

Lorsqu'on est à la recherche des origines d'un style, il y a deux composantes qui s'avèrent être

pertinentes : la définition de l'oeuvre primordiale constituant le point de départ d'une tradition esthétique et l'évaluation de l'écart entre cette oeuvre et ses multiples interprétations locales.

Mais, même si cette première oeuvre a joué un rôle déterminant dans la formation du style d'un groupe, sa diffusion a dû être soumise à la mobilité de la population et à la formation des réseaux d'échanges entre les groupes. Ceci signifie que les créations parallèles ont pu exister à l'intérieur d'une civilisation et qu'en fin de compte ce sont quelques formules seulement qui ont été retenues soit parce que soutenues par des institutions de grande signification sociale et religieuse, soit à cause de leurs vertus esthétiques et surtout de leur capacité d'assumer les valeurs du groupe.

2. LES FACTEURS CREATEURS D'UN STYLE

2.1. CAPACITE CREATRICE ET PERSONNALITE DE L'ARTISTE

Une oeuvre d'art ne perd pas ses vertus formelles ou ne devient pas moins émouvante parce qu'on n'en connaît pas l'auteur. Il est vrai cependant que cet anonymat peut peser lourdement sur sa compréhension. Quand on nous présente une pièce, notre analyse s'arrête souvent à la détermination sur l'art d'une seule ethnie, dévoile une grande diversité sous son apparente unité. Cette diversité est-elle le fruit d'une évolution historique ou résulte-t-elle de l'existence de plusieurs ateliers géographiquement distribués ? Correspond-elle à des catégories fonctionnelles imposées par les systèmes religieux ou sociaux et leurs transformations éventuelles ?

Certes l'artiste ancien est fortement lié à la tradition dans le choix de ses thèmes et dans la façon de les traiter. Il respecte le programme que le client lui fixe, il applique les canons artistiques en vigueur dans le groupe pour lequel il travaille. Pas une fois au cours de son travail, nous aurons l'occasion de le souligner encore plus loin, il ne cède à des impulsions subjectives, du moins volontairement.

Tout cela n'empêche nullement l'artiste d'exister en tant qu'individu. On peut trouver, à l'intérieur d'une ethnie, des styles très différents. Comme l'a fait remarquer J. Laude, l'artiste oeuvrant

pour le marché des traditionnel, au contraire, travaille sans modèle sous les yeux. Bien qu'il suive des règles, il semble plus libre que le premier. Il interprète des catégories existantes, mais il ne les copie pas aveuglément; il donne plutôt forme à des éléments qui ne sont pas matériels, c'est-à-dire des modèles spirituels (ancêtres, esprits du pays, etc.) si peu définis d'ailleurs qu'ils autorisent toutes les variations au niveau de leur représentation.

Nous pouvons dire que chaque oeuvre est une réalité que l'on peut observer et analyser isolément, en explicitant les problèmes techniques qu'elle a posés et la nature de l'engagement de l'artiste dans l'exécution des détails. C'est dire aussi que les artistes ne sont pas toujours ni nécessairement anonymes. Nous les ignorons parce qu'ils nous intéressent moins comme personne. Nous admirons les oeuvres, mais nous ne prêtons pas la même attention affective à leurs créateurs. Pourtant, dans la tradition, il existe des artistes célèbres dont le souvenir demeure : le nommé Anségné chez les Dogon est connu comme le spécialiste des masques en forme d'antilope; dans la civilisation du Bénin, Ighé-Igha est présenté comme un héros civilisateur, l'artiste forgeron qui a appris la technique de la cire perdue à Ifé; au Zaïre, chez les Hemba, on attribue au Maître de Buli quelques particularités stylistiques qui tranchent assez nettement avec le style commun de cette zone.

Les qualités esthétiques d'une oeuvre dépendront aussi des qualités professionnelles de l'artiste lui-même. C'est une évidence que l'on ne rappelle ici que dans le but d'insister sur le fait que dans certaines sociétés traditionnelles, il peut exister, à côté des artistes professionnels, de simples amateurs, qui occasionnellement, sculptent des objets pour un besoin culturel urgent.

En outre, l'artiste professionnel, qui travaille dans l'immédiate proximité du souverain et de sa cour se singularise le plus souvent par sa fidélité à des canons plus ou moins immuables.

2.2. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

L'on ne voit pas, dans l'oeuvre d'art traditionnel, un souci manifeste de l'artiste de reproduire, telles qu'elles existent, les données immédiates de

la nature. Il semble que du modèle, l'artiste ne retient que l'essentiel, lequel s'avère être suffisant pour définir et présenter un concept, une idée ou une catégorie. Mais cela ne veut nullement supposer qu'il faille méconnaître l'influence possible du milieu naturel sur la production artistique. Cette influence peut être directe ou indirecte.

Dans le premier cas, nous pensons au climat et à la géologie de l'habitat qui déterminent les matériaux dont l'artiste peut se servir. En sculpture, le bois a été utilisé partout où on peut le trouver. Les objets en pierre sculptée n'existent que là où la nature a placé ce chlorito-schiste appelé stéatite. On le trouve généralement au Nigéria chez les Yoruba, en Sierra Leone chez les Kissi et au Zaïre et en Angola chez les Kongo. La nature de ce matériau, implique, il va de soi, le déplacement de l'artiste et la formation d'ateliers à l'endroit du site. Ceci reste aussi vrai lorsqu'il faut débiter de gros troncs d'arbres pour fabriquer des pirogues ou d'autres produits de grande taille.

Il arrive aussi qu'une forme particulière d'un élément de la nature soit directement exploitée par l'artiste dans l'exécution d'un thème : une branche fourchue, par exemple, peut servir à représenter un personnage aux jambes écartées ou tendues, ou un personnage aux bras levés; il s'agit, dans ce cas, d'une projection d'un thème dans une forme suggérée par la nature. La forme de cauris est empruntée parfois pour figurer l'oeil ou le sexe féminin; la carapace de tortue sert de résonateur de sanza.

En règle générale, chez un même artiste, le matériau peut changer sans que la morphologie de ses oeuvres change fondamentalement. Mais il est vrai que sculpter un masque dans une rotule d'éléphant ou le fabriquer dans une matière résineuse pose des problèmes techniques particuliers autres que quand on le sculpte dans un bois tendre ou compact. Le résultat peut en être marqué.

Sans doute existe-t-il un dialogue constant entre le milieu naturel et le créateur des oeuvres d'art. Ce rapport toutefois ne peut être vu en termes de déterminisme, comme a voulu le faire G. Hardy en proposant la distinction entre le style des régions inondées de soleil, steppes et savanes, et le style

des zones forestières ou des savanes boisées. Dans les savanes et les steppes, dit-il, le style est géométrique et la sculpture en général plus rare; la forêt au contraire est le milieu idéal pour l'élaboration de styles naturalistes.

On peut opposer à cette théorie un grand nombre de faits qui ne la confirment pas. L'exemple des Fang et des Kota est éloquent. Ils vivent en forêt et ont pratiquement le même genre de vie; pourtant, leurs styles sont opposés à l'extrême, il est assez naturaliste chez les uns et extraordinairement abstrait chez les autres. La sylvie équatoriale zairoise n'a jamais été comptée parmi les zones de grandes sculptures, alors que les savanes occidentales et méridionales de ce pays se rangent parmi les foyers les plus importants de la sculpture négro-africaine.

De plus, dans la mesure où un environnement naturel implique un type particulier de mode de vie économique, il influence, peut-être de manière indirecte, la production artistique d'un peuple. Cette influence se situe au niveau non seulement du style, mais aussi et surtout au niveau des types d'objets que l'on peut fabriquer. Ainsi, les éleveurs nomades, les pêcheurs, les chasseurs, les agriculteurs sédentaires, etc. sont autant de groupes définis d'après leurs systèmes économiques et ayant chacun ses orientations dans le domaine des arts.

Nous ne nions donc pas l'influence du cadre naturel dans la création artistique d'un peuple, et ceci concerne toutes les formes d'art. Mais nous devons avoir présent à l'esprit que le milieu physique n'est qu'un des facteurs. Et il semble même qu'il n'est pas le plus important quand on le compare au rôle que peuvent jouer les conceptions religieuses et philosophiques, les structures sociales et politiques dans la création des formes artistiques.

2.3. LES FACTEURS CULTURELS

2.3.1. La référence à l'homme

Parmi les oeuvres de la sculpture traditionnelle apparaissent surtout les figurations humaines, masculines et féminines, sous forme de statues ou de masques. Quand on considère certaines versions de ces deux catégories d'objets et, plus particulièrement, l'importance accordée à quelques-

unes de leurs parties, on est porté à croire que ces créations relèvent d'une certaine conception de l'homme.

Dans cette conception, la tête est présentée comme la partie la plus importante, siège de l'intelligence et de la sagesse. C'est ainsi qu'au niveau de l'image sculptée, elle est souvent la partie la mieux soignée, occupant à elle seule le quart de la hauteur totale du personnage et révélant plus nettement les caractéristiques du groupe : scarifications, coiffure, mutilations diverses, etc. Peuvent aussi être mis en évidence par l'artiste, à cause notamment des valeurs qu'ils évoquent (fécondité, flux vital, par exemple), des éléments physiques comme le nombril, les seins, l'abdomen et les organes génitaux.

Aussi chaque société se donne-t-elle une image de l'homme, selon le sexe, l'âge et les fonctions. Cette image est assimilée par l'artiste et constitue sa source d'inspiration au moment où il doit concevoir des représentations humaines. Dans la sculpture, l'expression masculine est parfois soulignée par la proportion de la tête, l'accentuation des organes, la puissance accordée aux épaules et aux bras; alors que la féminité est indiquée par des volumes doux et arrondis à l'endroit de la poitrine et du postérieur, ou comme une mère portant un enfant. Le personnage âgé, qui est aussi l'image du chef ou de l'ancêtre, est souvent représenté avec la barbe et une forme de coiffure ou de chevelure propre à son rang. A ces marques de dignité s'ajoutent d'autres attributs faisant corps ou non avec la sculpture.

Nombre de ces éléments que nous venons de citer, et tant d'autres encore, comme le galbe fessier, le regard voilé, les dents limées et les scarifications, ne constituent qu'une réponse à un idéal de beauté.

Dans le cadre des effets de facteurs culturels, il est à signaler aussi le traitement dont est objet l'image de l'homme sculptée comme si l'on avait affaire à une personne vivante.

De tout temps, l'homme se conçoit comme la première création d'art, dans sa propension à vouloir corriger, perfectionner ou recréer sa propre nature. Pour atteindre ce but, les procédés sont multiples, mais le tout peut se ramener à deux catégories majeures de pratiques esthétiques : adjonction ou

application d'éléments et substances étrangers au corps comme les vêtements et les parures, les cosmétiques et les agglutinants; mutilation de certaines parties du corps, comme la déformation crânienne, la taille et le limage des dents, la perforation des oreilles et du nez, la circoncision et l'excision, la scarification et les tatouages, l'épilation, etc.. De la même manière, les images créées par l'homme peuvent subir divers traitements esthétiques. Elles sont scarifiées, coiffées, ointes d'huile de palme ou badigeonnées de tukula ou de kaolin. Elles portent des boucles d'oreilles, des colliers, des bracelets, etc.. En outre, ces images sont dans des positions consacrées, qui évoquent des états d'âme propres au groupe : position assise en tailleur, à genoux, figée et fléchie, accroupie, etc. ; il peut s'agir de tout un symbolisme gestuel dont les membres de la communauté connaissent parfaitement le sens.

2.3.2. La référence à l'animal

L'animal comme thème dans l'art négro-africain relève de deux champs sémantiques. D'abord, son intervention peut se situer au niveau mythologique où, dans l'ensemble des faits démiurgiques, on lui confère une position particulière correspondant à une mission reçue soit du Créateur lui-même, soit des premiers hommes. Cette mission consiste souvent en une assistance donnée à l'homme aux prises avec les multiples dangers qui caractérisent les premiers moments de la création. Il peut s'agir aussi d'un secret dévoilé à l'homme et qui s'est avéré déterminant dans le développement ultérieur de la société. Le secret peut être une semence inconnue, un outil, une technique, un métier, un mot-clé, etc.

Ensuite, à cause de ses qualités naturelles, l'animal peut être choisi comme signifiant pour représenter diverses valeurs culturelles, morales, ou intellectuelles, comme la force, l'intelligence, l'amour, la fécondité, la générosité, la capacité oratoire, etc.

De plus, dans une conception naturiste de l'univers et pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut, certains animaux sont une manifestation de l'au-delà, image de revenant, image d'ancêtres ou de génies.

2.3.3. Les conventions stylistiques du groupe

L'influence de la culture dans la création d'un style peut aller jusqu'à la formulation des principes esthétiques que les artistes appliquent et transmettent de génération en génération. Il faut se dire cependant que toutes les conventions que l'on peut découvrir au niveau des expressions artistiques ne sont pas toujours explicitement formulées par les membres eux-mêmes. Comme dans le cas des faits linguistiques, ce sont les chercheurs qui extraient les règles des données brutes. Les habitants les appliquent parfaitement sans être à même de les présenter en terme théoriques.

Il faut donc retenir que, dans les sociétés traditionnelles, la création artistique, quelle que soit la discipline, suppose l'existence de canons auxquels les artistes se conforment et qu'ils communiquent aux jeunes apprentis. Les Yoruba, par exemple, ne tiennent pas plus à une imitation trop scrupuleuse de la nature qu'à une abstraction trop poussée des formes. Ils considèrent comme qualité importante la nette répartition du tracé et des volumes, la symétrie, les polis et la luminosité des surfaces, l'équilibre de la composition.

Par ailleurs, les règles esthétiques telles qu'elles sont formulées par les Yoruba se retrouvent chez d'autres populations de l'Afrique noire et s'inscrivent ainsi dans le cadre des traits stylistiques communs à l'art négro-africain traditionnel. Parmi ceux-ci, on citerait trois principes étroitement liés aux valeurs formelles :

1) La fidélité à la loi de la frontalité. Loi définie par M.F. Olbrechts et qui est évoquée chaque fois qu'une oeuvre présente une structure frontale parfaitement symétrique, une symétrie presque en miroir qui fait que de part et d'autre d'un axe vertical des éléments homogènes sont traités de la même manière. Ce qui donne à l'oeuvre un aspect de sérénité et de statisme. La représentation des mouvements apparaît comme exceptionnelle.

2) La tendance à une version synthétique de la réalité qui se traduit par un agencement rythmé d'éléments plastiques. Cette démarche s'oppose à celle qui consiste à reproduire fidèlement ce que l'on voit à l'approche analytique du modèle. Dans la version

synthétique, l'artiste essaie de reconstruire autre chose tout en se référant au modèle. Le problème de composition reste alors essentiellement plastique. Même dans les régions dites naturalistes, on remarque souvent un manque de réalisme, dans les proportions et dans l'interprétation des détails, attribuable non pas à un défaut de vision ou à un manque quelconque d'adresse technique chez l'artiste, mais à une convention réelle. Au figuratif synthétique négro-africain sont associées deux caractéristiques : la proportion idéologique et la tendance à l'idéalisation. L'une suppose que l'importance que l'on accorde à une partie d'une oeuvre est fonction de sa valeur symbolique, de l'idée qu'elle évoque. La seconde pose l'oeuvre d'art figuratif comme une représentation idéale qui incarne les traits essentiels du modèle ou de la catégorie concernée (ancêtre Hembe ou Teke, roi Kuba ou oni d'Ife, etc.).

3) La rareté de l'expression personnelle de l'artiste. L'art négro-africain est un art pour la communauté, un art rationnel. Le sculpteur exprime très rarement son intériorité personnelle, son état d'âme, ses sentiments, ses propres problèmes; les thèmes exploités intéressent toute la communauté qui, par ailleurs, leur reconnaît une signification culturelle précise.

A ce point de vue, J. Laude qualifie l'art africain d'être essentiellement classique. En effet, oeuvrant au sein d'une société qui précise la destination des sculptures et règle les conventions stylistiques, l'artiste peut en fait concentrer toute son attention sur son travail sans se laisser distraire par des considérations extérieures et en se posant, comme tout artiste classique, que des problèmes d'ordre plastique.

En fait, ce n'est pas ce que l'artiste a à dire qui compte, puisque le sujet lui est donné, mais la manière dont il le dira. Loin de céder à une vocation impérieuse à laquelle il obéirait instinctivement sans autre recours que son génie, le sculpteur succède à son père ou à son aîné qui veille à son apprentissage, lui apprend un métier, en même temps que le répertoire des thèmes et des formules dont il peut disposer.

2.3.4. Les données technologiques

Le matériau

Partout, le bois est le matériau le plus usité. Mais vulnérable à l'action destructrice des agents naturels (humidité, chaleur, acidité, xylophages, etc.) et victime de la pratique culturelle qui commande la démolition des biens à la mort du propriétaire, ce matériau n'a pas pu résister à la longueur du temps et au courant des événements. Beaucoup de chefs-d'oeuvre ont disparu dans ces conditions.

Tous les bois ne se prêtent pas à la taille et à chaque type d'objet peuvent correspondre quelques essences de bois ou d'autres matériaux. Le choix d'un matériau peut se baser sur des propriétés physiques ou sur des considérations d'ordre religieux ou social. Ainsi existe-t-il des essences pour les masques, d'autres pour les statues, d'autres encore pour les mortiers, les pilons, les tambours, les pipes, etc. Chez les Lega, par exemple, les objets en ivoire sont réservés au kindi, grade le plus élevé dans la société initiatique des bwaami. Dans la civilisation du Bénin, le bronze était le matériau pour l'art royal. Quelques groupes Kongo du Zaïre et de l'Angola ont érigé des monuments funéraires en pierre et en terre cuite, matériaux qui leur semblaient les mieux indiqués pour perpétuer la mémoire de leur parents défunts et marquent ainsi le domaine foncier clanique.

Nous devons retenir enfin qu'en plus du fait qu'il peut déterminer le type de sculpture à réaliser, le matériau a ses effets sur l'aspect extérieur des objets, sur le temps de travail et sur la technique à utiliser.

La technique

La technique employée pour imposer une forme à une matière peut sensiblement influencer le résultat final. Parler de la technique c'est évoquer en premier lieu le problème de l'outillage. Ce dernier varie en fonction des régions mais surtout en fonction de la spécificité du travail.

Pour sculpter, l'artiste dispose d'un équipement particulier : différents types d'herminettes et de couteaux, doloires et gouges. A ces outils

s'ajoutent les feuilles rêches qui servent à polir la sculpture achevée et des préparations spéciales destinées à patiner artificiellement l'oeuvre. Quand les objets sont polychromes, la palette est limitée : les couleurs les plus communes proviennent des ingrédients naturels, comme le kaolin, l'argile noire, le charbon de bois, l'ocre rouge ou jaune. L'usage des couleurs chimiques modernes s'est introduit plus tard.

Le sculpteur sur bois, après avoir pris les précautions rituelles réglementaires - s'il y en a - abat l'arbre qu'il a choisi, ou une branche de celui-ci, et y délimite la partie qui lui semble propre à être sculptée. Parfois, d'une encoche, il marque les proportions relatives qu'il donnera à chacune des parties principales.

La taille est toujours directe, c'est-à-dire que le sculpteur n'utilise jamais le ciseau et aussi très rarement il se sert d'un dessin ou, comme nous l'avons dit, d'un vrai modèle placé devant lui. Il part plutôt d'une image collective, relative au type d'objet ou au thème abordé, à l'oeuvre singularisée qui est son interprétation à lui. Cette démarche est, à un point de vue méthodologique, l'inverse de celle du chercheur. En effet, si le sculpteur se meut du général au particulier, le chercheur, lui, observe et analyse des oeuvres particulières d'une population pour reconstruire l'oeuvre composite, c'est-à-dire le style de cette population.

Dans beaucoup de régions, c'est souvent à l'aide d'une doloire à lame large que l'artiste procède aux épannellements et ébauche la tête et le corps. Le dégagement de diverses parties de l'oeuvre se fait très généralement en se servant de plusieurs types d'herminettes. Les couteaux interviennent pour les travaux de détails et pour la finition de l'oeuvre en général. L'oeuvre peut être grattée, poncée et polie avant qu'elle ne subisse le traitement avec des agglutinants : huile, kaolin, tukula, boue, résine, etc.

Pour unifier la surface, le sculpteur emploie un petit couteau, un grattoir ou, depuis déjà longtemps, des morceaux de verre. L'oeuvre est polie avec des feuilles rugueuses; mais actuellement, à ce produit naturel se substitue le papier de verre

moderne. Parfois de sortes de gouges sont utilisées pour vider les creux.

En règle générale, d'après M.W. Fagg, la plupart des sculpteurs préfèrent travailler par étapes successives l'ensemble de la statue. Quelques-uns, pourtant, terminent entièrement la tête avant d'entamer le torse et les membres.

La technique que l'on vient de décrire vaut aussi pour le travail de la pierre et de l'ivoire. L'argile et les métaux relèvent d'une technique de modelage.

La poterie est d'abord une occupation féminine. Mais des enquêtes menées sur le terrain chez les Bakongo de l'extrême Ouest du Zaïre révèlent que la céramique funéraire qu'on y rencontre et dont l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre détient la meilleure collection, est l'oeuvre des hommes.

En ce qui concerne la technique dans ce domaine, on peut évoquer en premier lieu le modelage simple et direct à partir d'une certaine quantité de pâte d'argile à laquelle on donne forme. Mais la technique la plus répandue est celle dite "aux colombins": la potière roule la pâte d'argile en forme de "boudins" qu'elle superpose; à ce titre, cette technique peut se comparer à celle de la vannerie spiralisée. Elle usera parfois d'une forme intérieure en vannerie pour mieux dresser la jarre ou le pot. A l'aide d'un morceau de calebasse, elle lisse intérieurement, puis extérieurement, les parois qu'elle décore parfois de légères incisions ou qu'elle recouvre d'un verni végétal, parfois d'une couche de graphite. Les pièces sont cuites à feu nu ou simplement séchées au soleil. Les céramiques simplement figuratives (statuettes funéraires) sont surtout des vestiges archaïques dont on ignore les auteurs et les procédés employés.

L'outillage du forgeron est composé principalement du soufflet de forge, du marteau et de l'enclume. Quelques divers petits instruments interviennent pour les travaux de finition et de décoration.

Comme nous l'avons signalé, de la même technique du modelage relèvent les oeuvres en bronze, en laiton et en or, fondus à la cire perdue. Dans le domaine de la métallurgie, en dehors de la technique de la cire perdue, il existe d'autres techniques plus ou moins répandues, comme celle du moule ouvert,

du métal martelé ou repoussé ou embouti. La technique du moule ouvert consiste à imprimer la forme d'un objet dans une masse d'argile mouillée. Quand ce moule d'argile est séché, on y verse le métal en fusion qui, refroidi, épouse la forme de l'empreinte de l'objet à obtenir. Les conséquences d'une telle technique sur le résultat est que la partie qui demeure en contact avec l'air se refroidit rapidement et présente ainsi des aspérités et des boursouflures.

Le procédé de la cire perdue est décrite par J. Laude de la manière suivante : "L'artiste modèle d'abord dans la cire son oeuvre. Il ajoute un prolongement qui servira de conduit au métal. Il recouvre alors cette âme de cire d'argile pulvérisée et mouillée, en prenant bien soin d'en épouser toutes les sinuosités et les dépressions. Au-dessus de cette première couche, il ajoute de la glaise moins fine dans laquelle il a incorporé de la bourre de kapok. Le tout est chauffé : la cire fondue s'écoule hors du moule. L'orfèvre ou le bronzier place alors le métal dans le creuset qu'il adapte à la gorge du moule, en lutant soigneusement les deux parties avec de la glaise. Il plonge le tout, creuset en bas, dans le foyer qu'il active. Lorsque le métal est en fusion, le moule est retourné à l'aide d'une pince : l'or ou le bronze fondu s'écoule dans le vide laissé par la cire. Le moule est brisé quand le métal est refroidi. L'oeuvre est alors séparée du pédoncule et ébarbée au ciseau".

Dans le strict domaine de la sculpture, le fer semble n'avoir été employé qu'en certaines régions : chez les Dogon et les Bambara (Mali), les Senoufo (Côte d'Ivoire), les Kuba (Zaïre), enfin au Dahomey. On peut citer, au Bénin, la statue Fon du dieu de la guerre, des orages et de la forge. L'oeuvre est martelée et rivée, ce qui lui donne une facture particulière. La ferronnerie dogon et bambara est constituée par des fers rituels fichés sur le haut des sanctuaires ou posés sur les autels : elle est souvent d'une seule pièce de métal que le forgeron a martelée et divisée à partir d'une barre incandescente, sur l'enclume même. Les statues en fer Kuba sont peu connues, certaines sont de qualité. Elles aussi ont été martelées et repoussées à partir d'une masse de métal portée à blanc, sans soudure ni rivets.

2.3.5. Les facteurs historiques

Il serait difficile de comprendre la présence des crucifix anciens, nkangi kiditu, chez les Kongo, et certains thèmes de leurs monuments funéraires en pierre, sans se référer aux effets de la première évangélisation de l'Afrique Centrale à partir de l'ancien Royaume du Kongo. Aussi la représentation des officiers portugais dans la statuare en bronze du Bénin demeurerait-elle sans explication s'il n'y avait pas eu de contacts de ce royaume avec les Portugais.

Les perles et les cauris, deux types de produits importés l'un de l'Europe et l'autre des Iles Maldives via les Arabes, ont été utilisés en Afrique noire comme valeurs de transactions commerciales, comme parures et, dans certaines régions, comme éléments de décoration de maints objets de luxe ou de prestige. Leur introduction dans le décor a parfois métamorphosé l'aspect de certains types d'objets traditionnels, leur emploi direct a permis la création de nouvelles catégories d'objets. Les clous de tapisserie en laiton importés d'Europe ont joué le même rôle.

La rencontre des cultures ne se limite pas aux seuls rapports entre l'Occident ou l'Asie avec les populations africaines. Entre eux aussi, les peuples de l'Afrique noire ont entretenu des réseaux d'échange dont les conséquences peuvent être observées sur leur production artistique. Ils n'ont pas vécu en vase clos, car, partout, il s'est formé des zones de transition dans lesquelles le métissage culturel touche aussi bien les institutions que les formes de leurs supports matériels, comme les masques, les statues, les sièges, les costumes, divers objets d'apparat, etc. On peut citer quelques exemples se rapportant à certains groupes ethniques du Zaïre. Les Kongo orientaux (Nkanu, Lula, Mpangu, Mbata, Dikidiki...) et les Yaka ont eu en commun la société d'initiation nkanda et le rituel d'affliction ngombo; les symboles matériels de ces deux institutions sont comparables, presque détail par détail. Les Songye et les Luba partagent la société kifwebe dont les masques, appelés du même nom, présentent beaucoup d'affinités. Le métissage stylistique entre ces deux peuples se lit aussi dans

la statuaire et les sièges à carvatiide qui proviennent des zones de contact. Entre les Tshokwe et les Pende du Kasai, comme entre les Teke et les Yaka installés sur les rives du Kwango, les emprunts d'éléments stylistiques sont nombreux.

Si les contacts avec d'autres civilisations ont stimulé dans certaines régions l'éclosion d'un art hybride et riche, ils n'ont pas eu les mêmes effets dans les autres régions - notamment celles touchées par l'Islam - où l'existence même des formes traditionnelles a été profondément compromis.

2.3.6. Les détails d'ordre pratique dans l'oeuvre

Il est possible d'observer sur une oeuvre quel que détail qui ne se prête à aucune autre explication qu'au souci de l'artiste de rendre son oeuvre plus pratique lorsqu'il faut la manier, la transporter ou la suspendre. Ceci concerne plus particulièrement le mobilier, les ustensiles de ménage et les instruments de travail.

La collection de l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre possède un poteau de devin Teke orné d'un zainage au long cou, car ce dernier constitue le point de préhension pour le devin lorsqu'il doit ficher le poteau dans le sol lors d'une cérémonie. Par ailleurs, à cause de cette opération, le poteau a l'extrémité inférieure pointue et recouverte d'une feuille métallique. Pour les rendre imperméables, certains récipients en terre cuite ont un enduit intérieur fait de matière végétale ou minérale. Une marmite aura souvent une anse horizontale plutôt que verticale, ce dernier type étant plus indiqué pour les gobelets et les coupes à vin. Le corps en bois du soufflet de forge est protégé contre le feu par une tuyère en terre cuite ou en métal.

Un détail pratique peut se trouver entièrement intégré à la structure globale de l'oeuvre, mais parfois il se présente comme un élément accessoire dont l'effet sur l'ensemble est quasi nul.

3. CONCLUSION

Le besoin de comprendre les différentes composantes d'une oeuvre d'art traditionnel requiert la confrontation de nombreuses données, en reconnaissant toutefois que toutes ces données ne peuvent

avoir la même importance : une oeuvre d'art, en effet, naît d'une série d'apports dont il est parfois difficile de déterminer le degré d'intervention. Les facteurs culturels et les faits historiques sont sans doute les plus déterminants, mais, comme nous l'avons dit, ils n'agissent point seuls. Rares sont les oeuvres appartenant à un style qui se ressemblent dans tous les détails. C'est dire que malgré toutes sortes de contraintes auxquelles il est soumis, l'artiste reste libre dans la mise en place des éléments plastiques (lignes, plans, volumes, couleurs...) et, pour le même artiste, cette opération peut varier d'une oeuvre à une autre. Ainsi, dans un style, chaque oeuvre peut avoir sa personnalité qui nous fait découvrir le génie de l'artiste. Et le chef-d'oeuvre n'est pas toujours l'oeuvre qui répond fidèlement aux règles établies.

Par ailleurs, l'on ne saurait assez insister sur cette vérité que lire une oeuvre d'art négro-africain en s'arrêtant à ses vertus esthétiques est une chose, la considérer, à tous points de vue, comme le reflet d'une civilisation ou comme élément complètement intégré aux divers aspects de l'existence d'une communauté est une autre chose, la moins attachante peut-être pour certains amateurs, mais sans doute la plus importante pour les Africains eux-mêmes.

Les études menées dans une perspective synchrone ou diachronique et limitée à des groupes très restreints foisonnent. L'impression générale qui s'en dégage est que leur auteurs tendent à tout expliquer dans le cadre étroit des groupes choisis. Ils se heurtent parfois à des difficultés d'interprétation que seules, à notre avis, des études de vastes ensembles culturels seront à même d'éliminer.

Un phénomène défini devrait être abordé dans toutes ses ramifications, suivant une progression à la fois géographique et chronologique et suivant ses divers aspects fonctionnels. Par exemple, pour comprendre leur nature profonde et leur complexité, les sociétés initiatiques bwiti, mungonge, n'kanda, ngombo, etc., devraient être étudiées systématiquement partout où elles existent afin d'arriver, par voie de comparaison, à ce qui leur est essentiel. Cet exemple n'est pas pris au hasard, car, d'une

part, l'on sait très bien que les sociétés initiatiques, les sociétés dites secrètes ou fermées, sont de véritables lieux de conservation, dépositaires de traditions et de sources de la sagesse ancestrale; on y apprend toutes les valeurs dans un programme de formation englobant l'éducation physique, technologique, caractérielle et spirituelle. D'autre part, ces sociétés canalisent une partie notable de la création artistique qu'elles expliquent et justifient largement.

BIBLIOGRAPHIE

- BIEBUYCK D., 1973 - Legs Culture, University of California Press.
- CORNET J., 1972 - Art d'Afrique au Pays du Fleuve Zaïre, Bruxelles.
- DELANGE J., 1967 - Arts et Peuples de l'Afrique Noire (Introduction à une analyse des créations plastiques) Ed. Gallimard, Paris.
- FAGG W., 1967 - L'Art de l'Afrique Noire. Sculpture et masques tribaux. Union Générale d'Édition, Paris.
- FRASER B.D., 1962 - Primitive Art. London, Thames and Hudson.
- HARDY G., 1927 - L'Art nègre. L'Art animiste des Noirs d'Afrique. H. Laurens, Ed.
- LAUDE J., 1966 - Les Arts de l'Afrique Noire, Librairie Générale Française, Paris.
1969 - Les sciences humaines et l'oeuvre d'art (ouvrage collectif) Lecture ethnologique de l'art, Bruxelles.
- LEIRIS M. et DELANGE J., 1967 - Afrique Noire Union des Formes, Paris.
- LEROI - GOURHAN A., 1971 - L'Homme et la Matière, Ed. Albin Michel, Paris.
1973 - Milieu et Techniques, Ed. Albin Michel, Paris.
- LEUZINGER E., 1966 - Afrique L'Art des peuples noirs. (Traduction de l'Allemand par A. et A. Gascuel). Paris, (Coll. L'Art dans le monde).

- MAESEN A., 1959 - Styles et Expérience esthétique dans la Plastique Congolaise. In "Problèmes d'Afrique Centrale", pp. 85-95.
- MVENG E., 1964 - L'Art d'Afrique Noire, Liturgie Cosmique et Langage religieux. Tours.
- NEYT F., 1981 - Arts Traditionnels et Histoire au Zaïre, Université Catholique de Louvain.
- NEWMAN T.R., 1976 - Art et Artisanat Africain d'aujourd'hui. Ed. de la Courtille, ISBM
- OLBRECHTS F.M., 1959 - Les Arts Plastiques de Congo Belge. Bruxelles.

LEMA GWETE

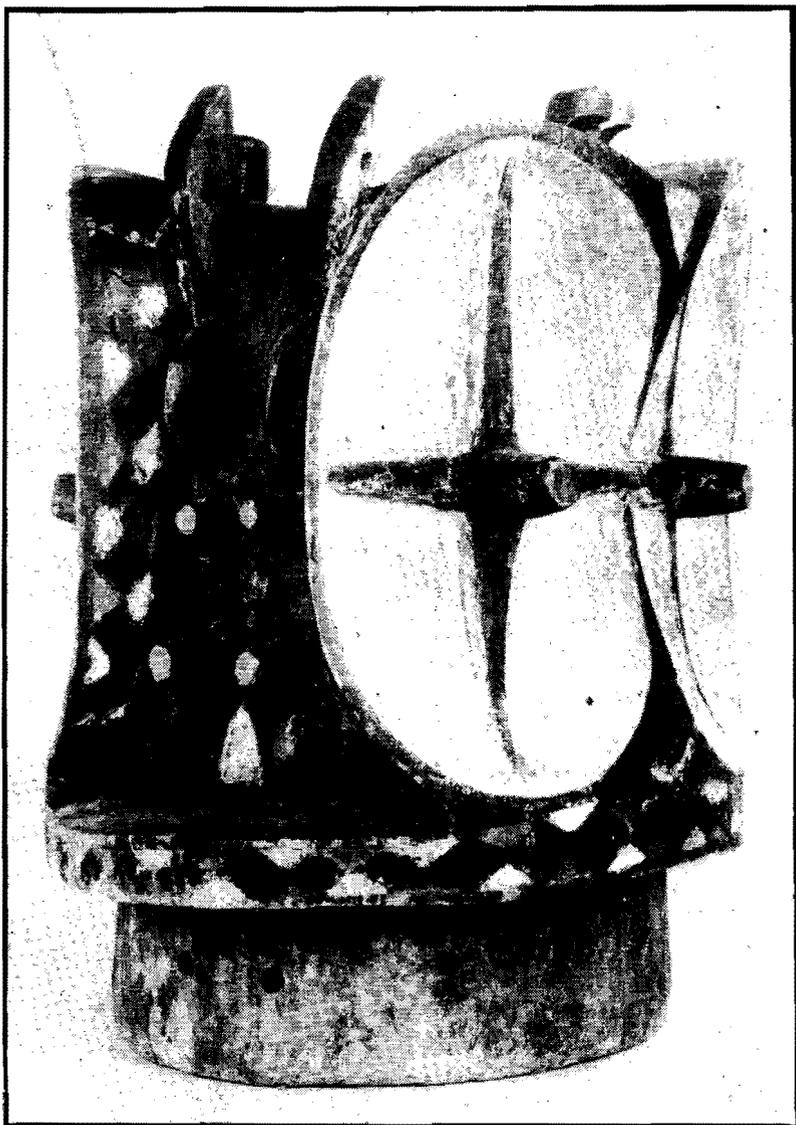
2.1. Capacité créatrice et personnalité de l'artiste.



Masque "Mbuya".
PENDE.
Région : Bandundu.
N° 71.32.17.



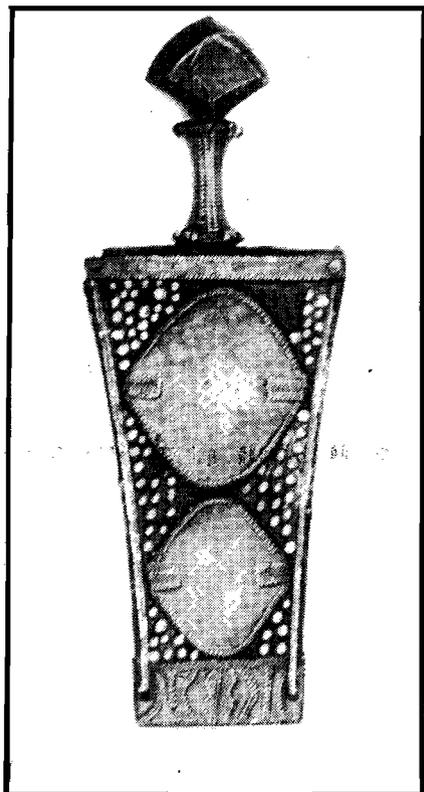
Masque "Mbuya".
PENDE.
Région : Bandundu.
N° 72.410.2.



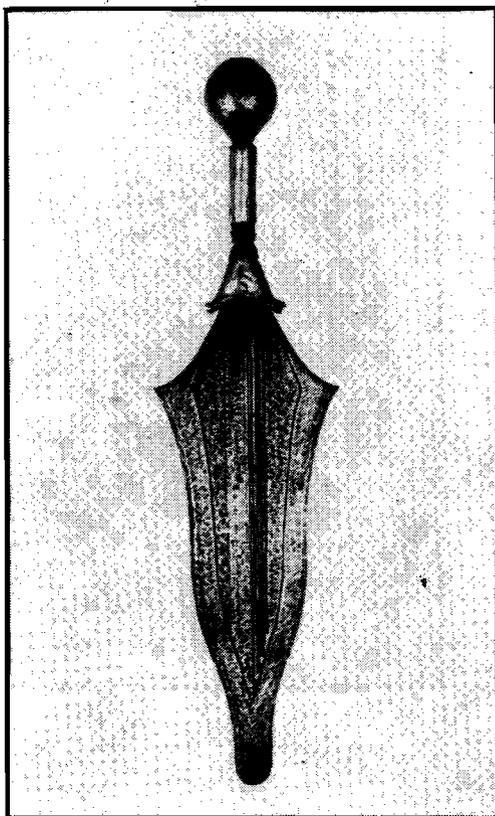
Masque " Kalunga ".
BEMBE.

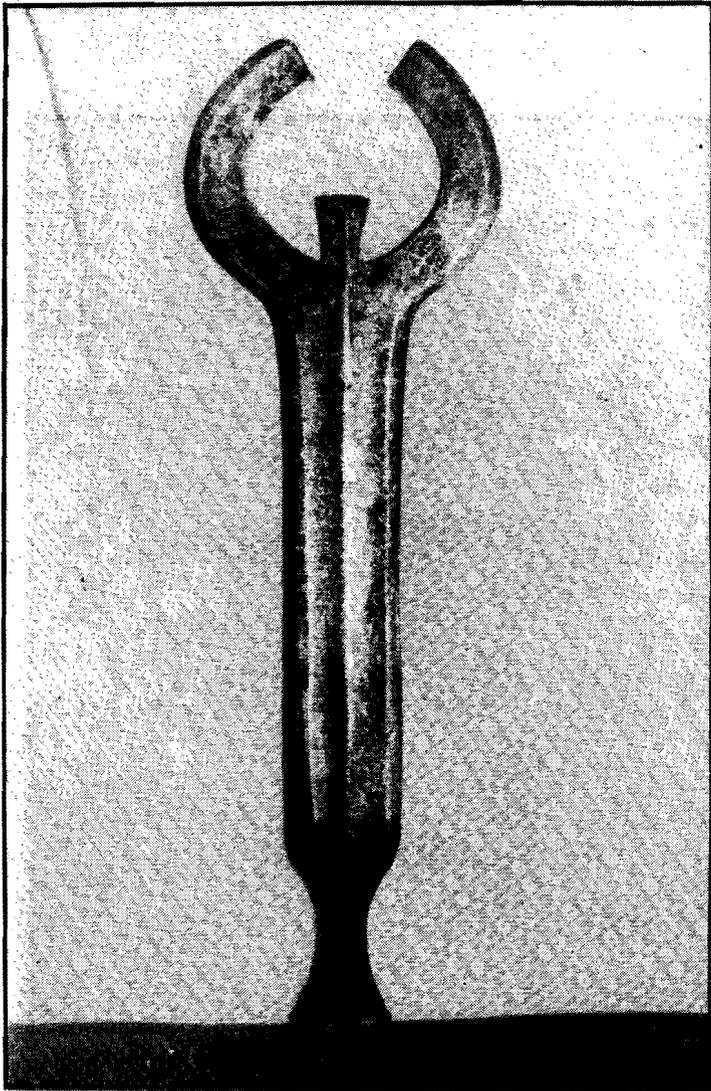
Région : Kivu.
N° 75.129.1.

Couteau avec fourreau.
 TOPOKE.
 Région : Haut-Zaïre.
 N° 72.46.1.



Couteau.
 MBOLE.
 Région : Haut-Zaïre.
 N° 75.160.330.





72. 318. 51.

2.2. L'environnement physique.



Tête de statue d'ancêtre.

HEMBA.

Région : Shaba.

N° 74.162.158.



Statue.
TSHOKWE.
Région : Kasai Occidental.
N° 72.60.37.



Masque en résine.
TSHOKWE.
Région : Bandundu.
N^o 74.374.13.

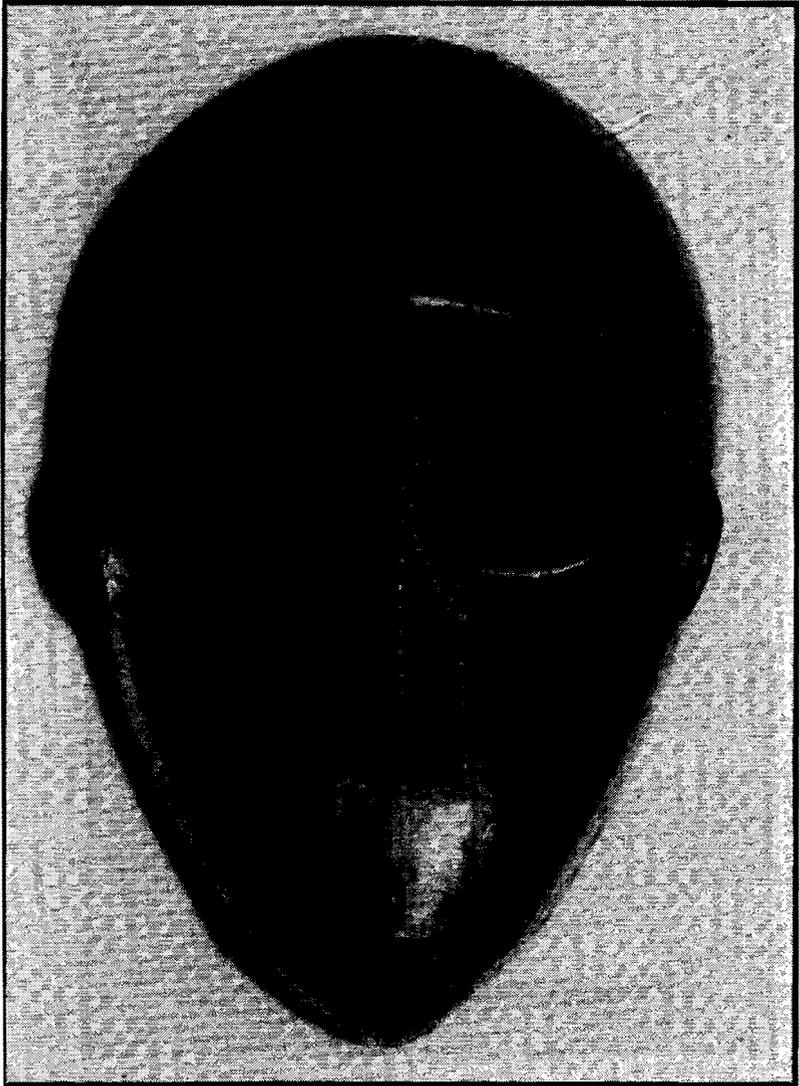


Statuette en ivoire.
LEGA.
Région : Kivu.
N° 77.34.19.

2.3.1. La référence à l'homme.



Statue d'ancêtre.
HEMBA.
Région : Shaba.
N° 72.746.70.





Statue funéraire en pierre.
KONGO de BOMA.
Région : Bas-Zaïre.
N° 74.395.4.

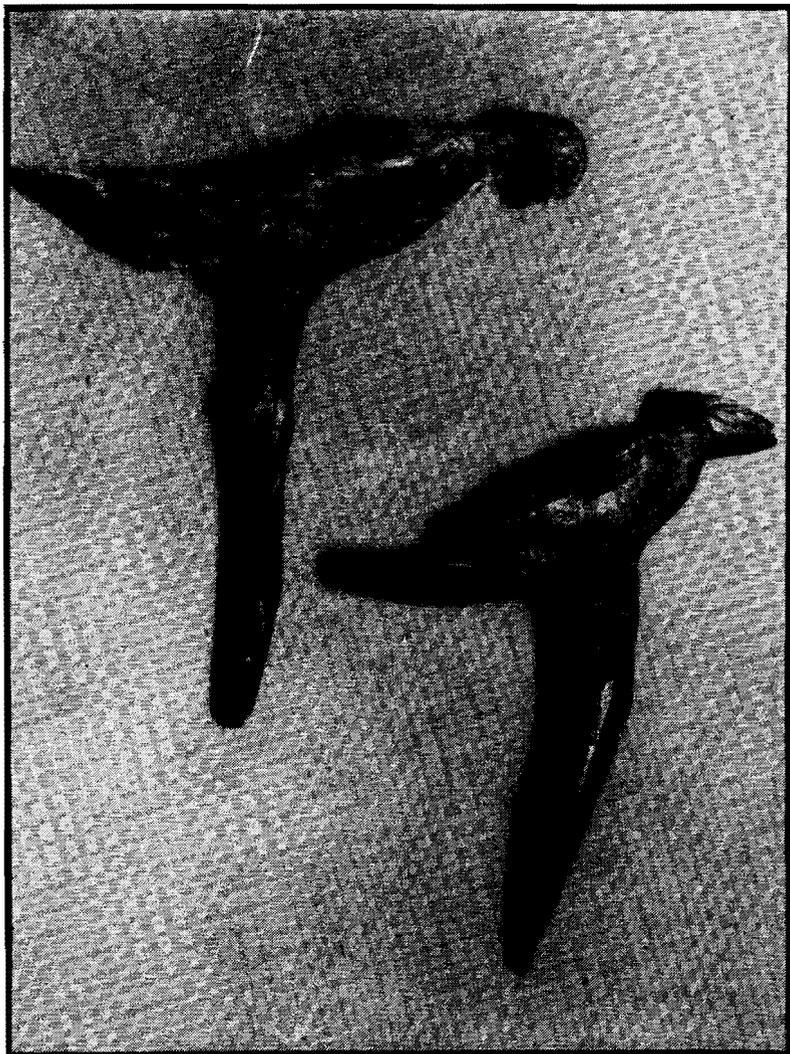


Coupe à vin de palme anthropomorphe.
SHOOWA.

Région : Kasai Occidental.

N° 79.26.64.

2.3.2. La référence à l'animal.



N° 73.211.21.

N° 70.6.277.

Oiseaux de protection.
HOLO.
Région : Bandundu.

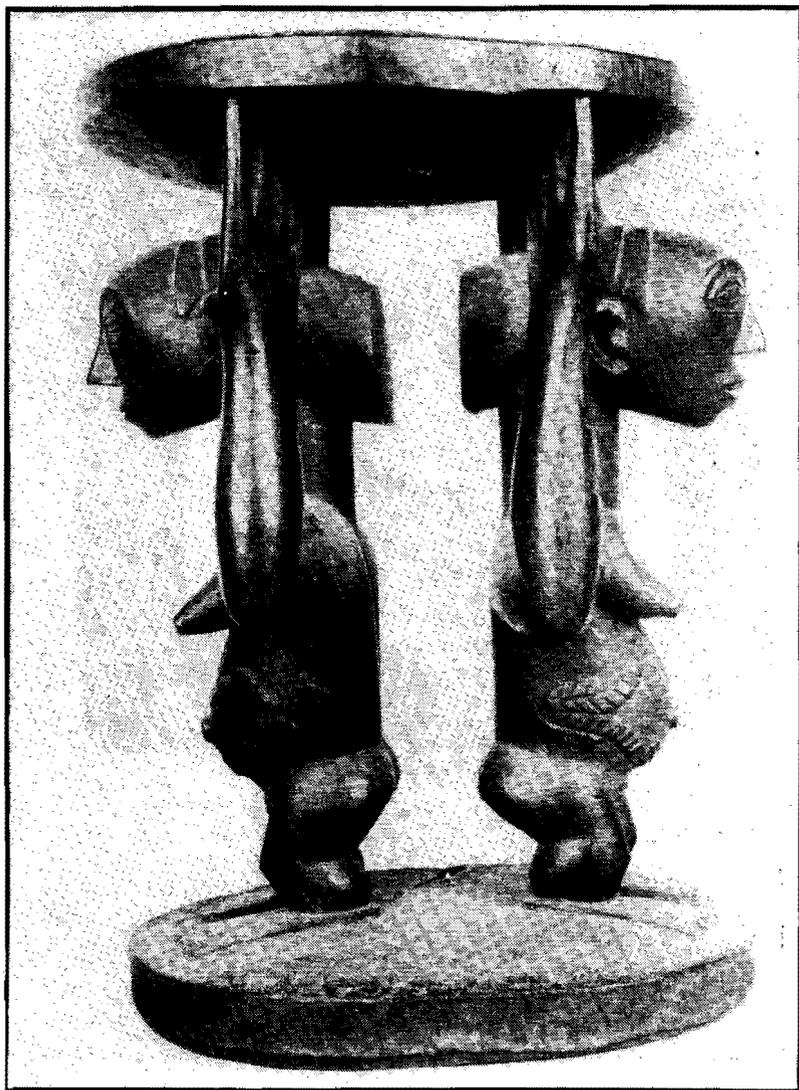


Masque zoomorphe "Pakasa".
SUKU.
Bandundu.
N° 72.395.88.



Masque zoomorphe "Ngulu".
TSHOKWE.
Région : Bandundu.
N° 72.294.9.

2.3.3. Les conventions stylistiques du groupe.



Siège à caryatide
HEMBA.
Région : Shaba.
N° 73.702.1.



Siège à caryatide.
LUBA.

Région : Shaba.
N° 72.303.254.



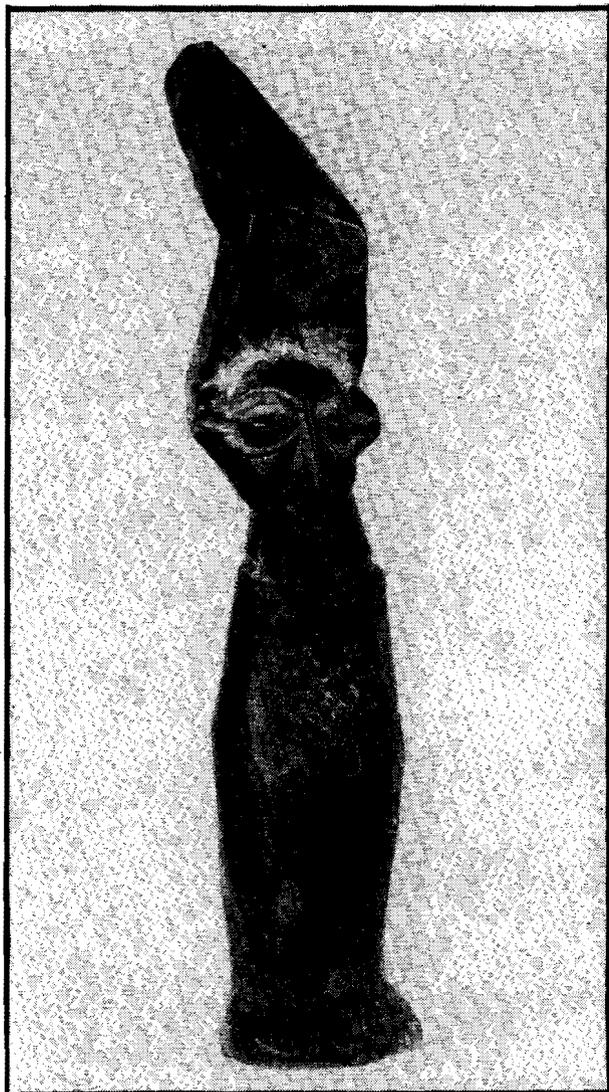
Statue funéraire en pierre.
Maternité.
KONGO de BOMA.
Région : Bas-Zaïre.
N° 74.29.1.



Statuette.
YAKA.
Région : Bandundu.
N° 74.323.15.

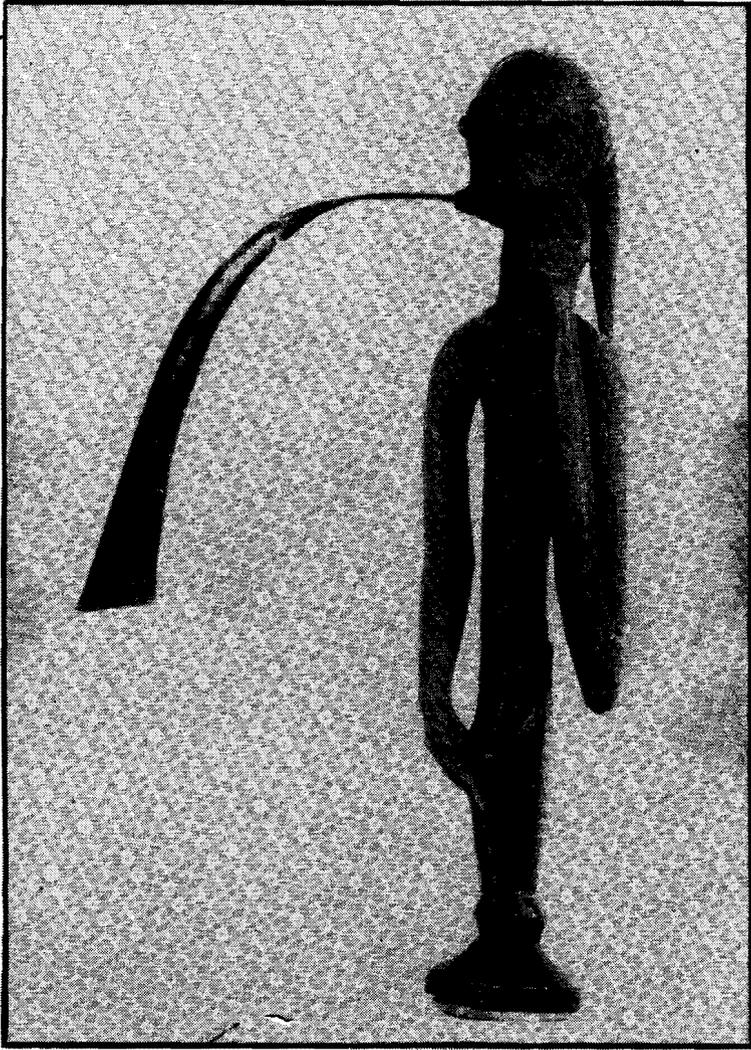


Statuette.
YAKA.
Région : Bandundu.
N° 71.394.9.



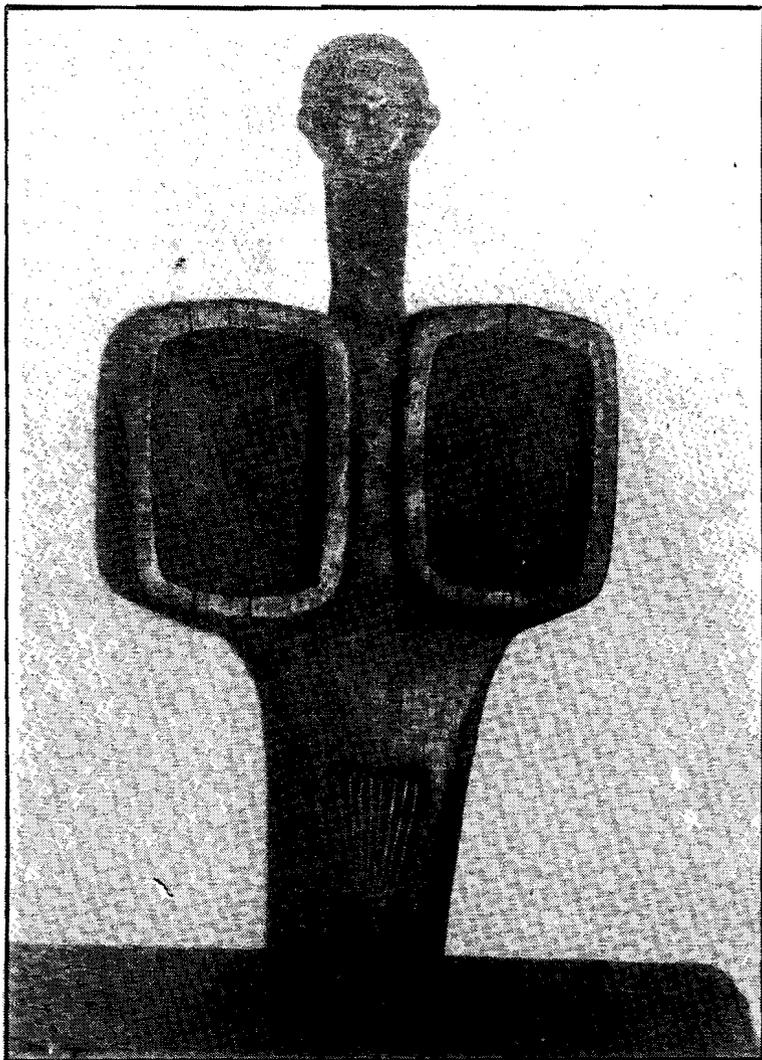
Statuette.
YAKA.
Région : Bandundu.
N° 72.465.5.

2.3.4. Les données technologiques.



Herminette d'apparat.
LEELE.

Région : Kasai Occidental.
N° 71.253.29.

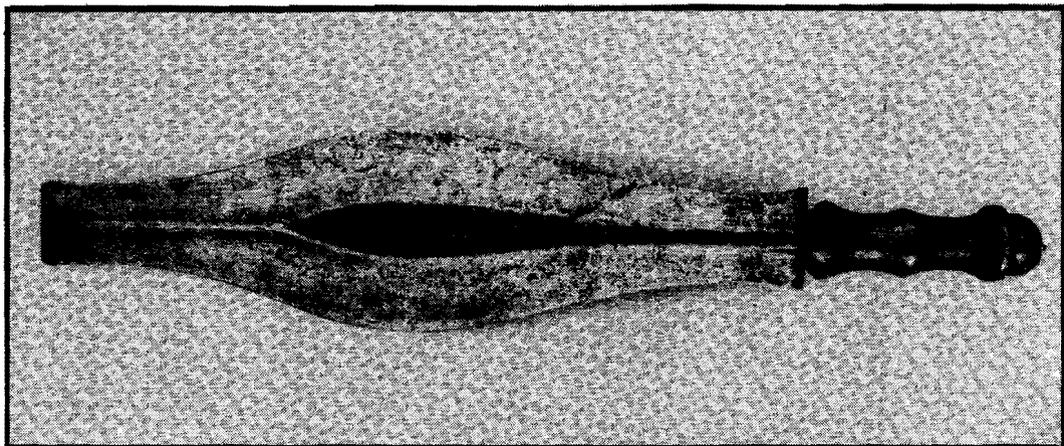


Soufflet de forge.
LEELE.

Région : Kasai Occidental.
N° 72.742.102.

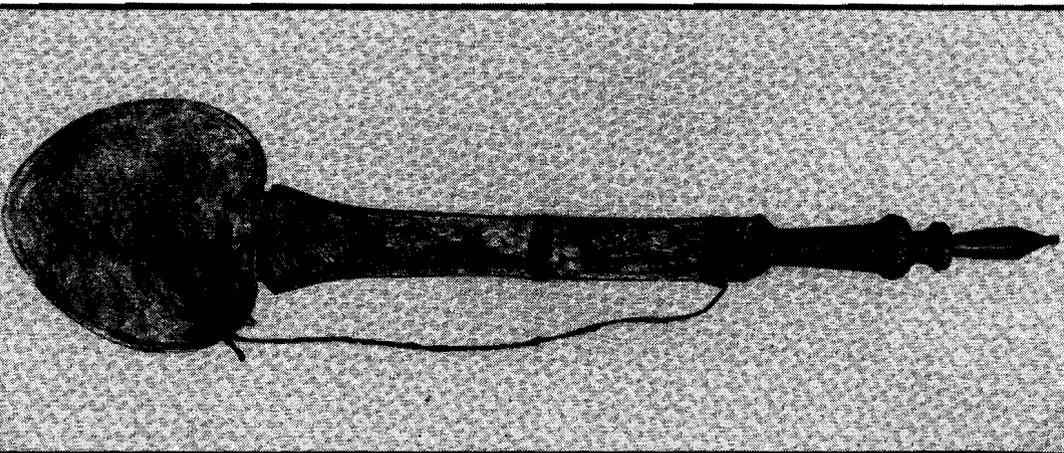


Céramique funéraire.
KONGO de BOMA.
Région : Bas-Zaïre.
N° 74.480.9.

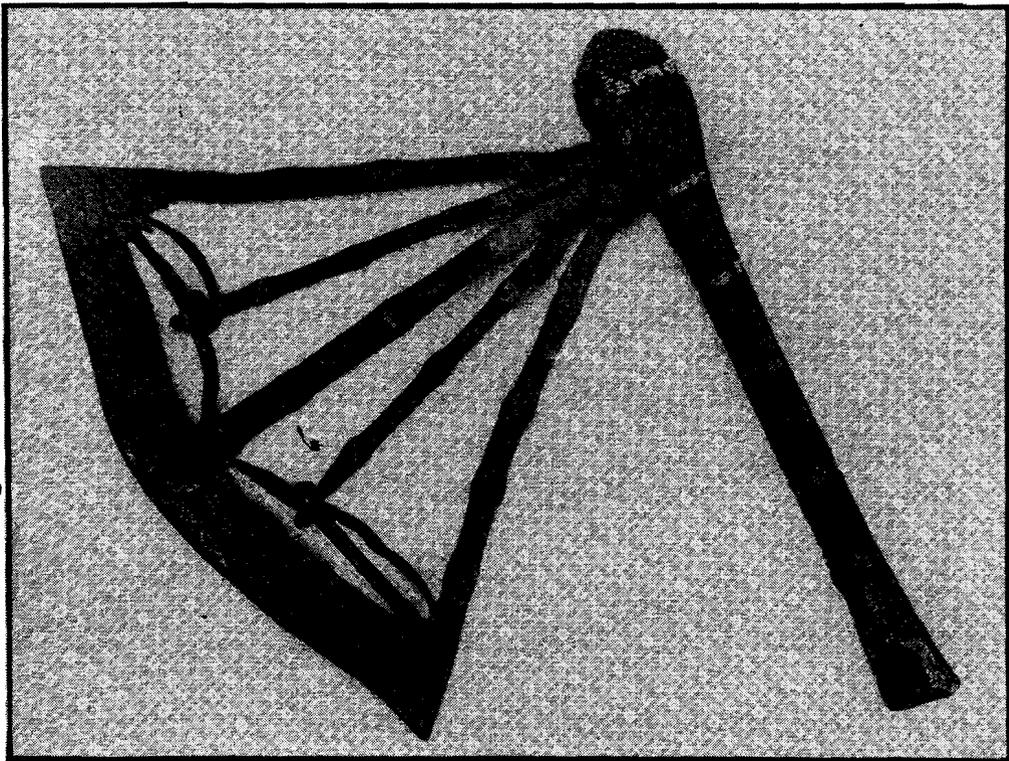


Couteau de chef.
PENDE.
Région : Bandundu.

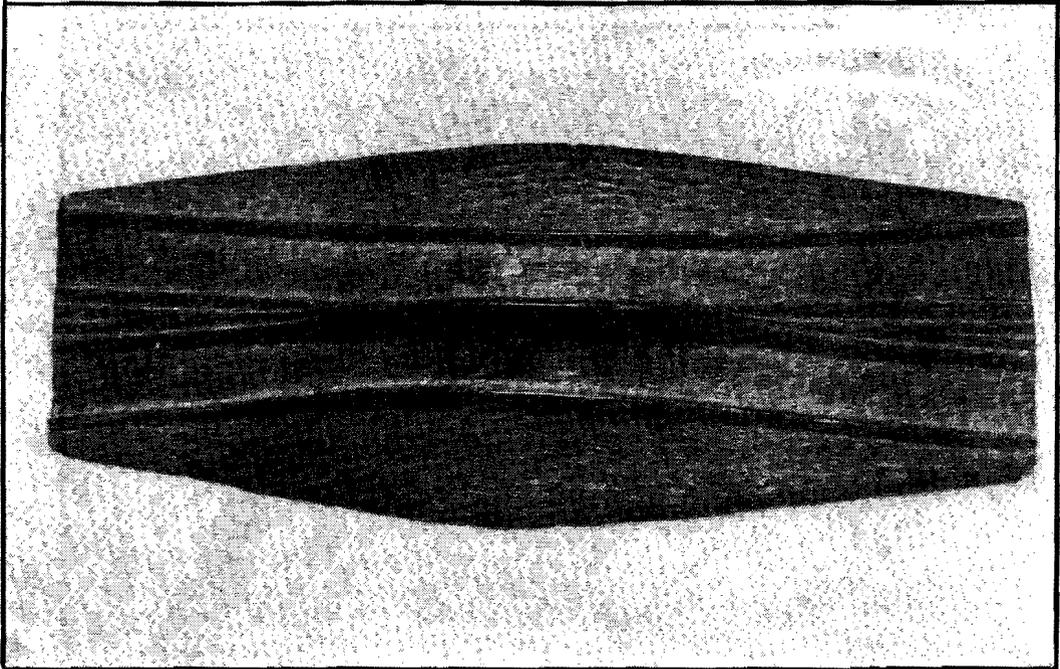
N° 76.37.9.



Couteau de chef.
YAKA.
Région : Bandundu.
N° 72.22.1.



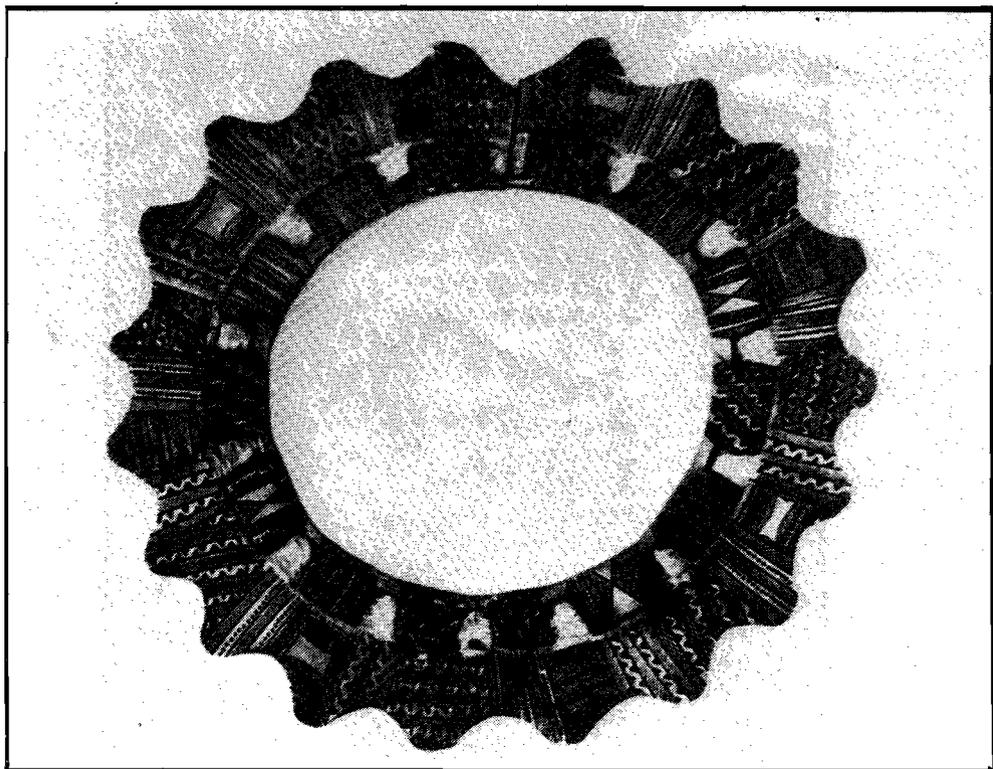
Hache de parade.
SONGYE.
Région : Kasai Oriental.
N° 72.77.34.



Forme en bois servant à façonner le moule qui sert à fabriquer un bracelet en cuivre.

MONGO.

Région de l'Equateur.



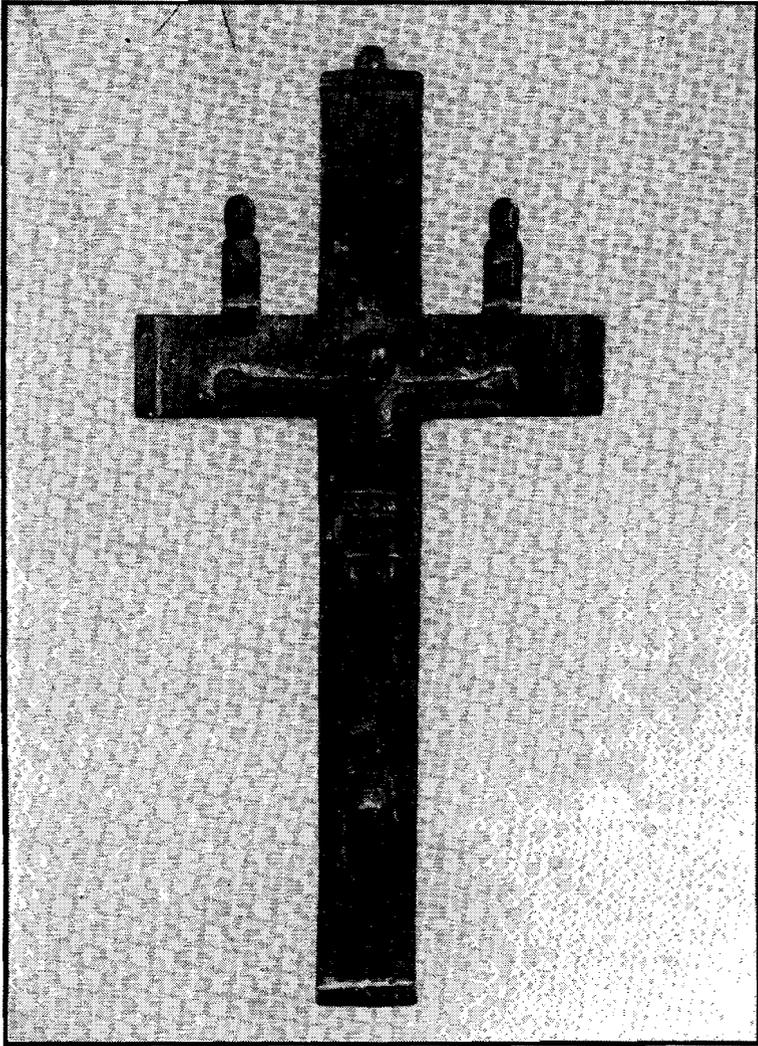
Collier de chef en cuivre.
TEKE.
Région : Bandundu.

N° 74.34.3.

2.3.5. Les facteurs historiques.

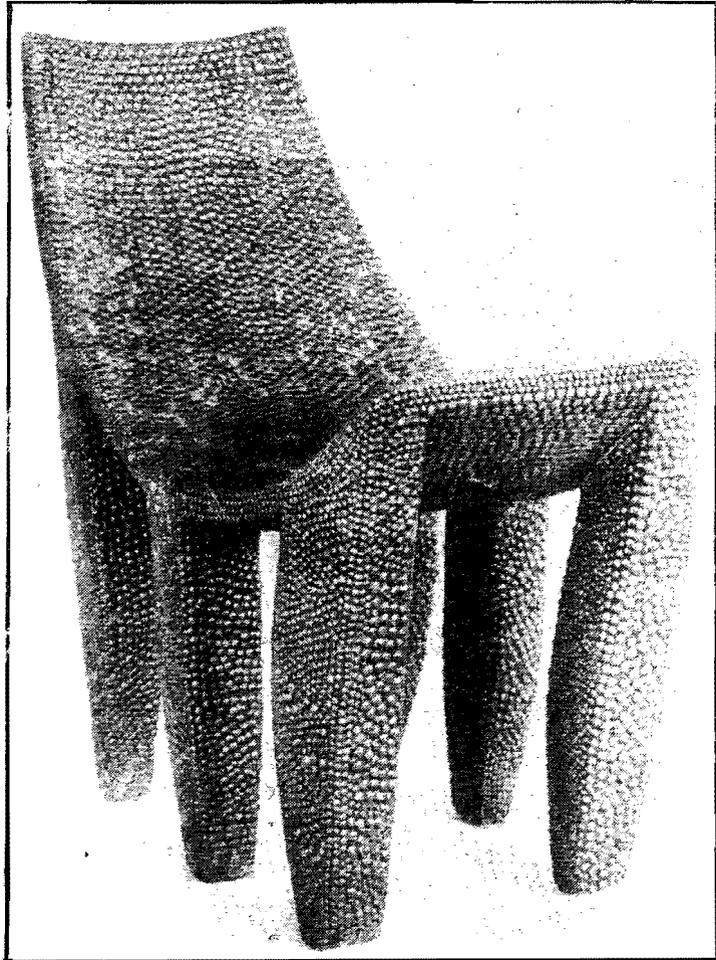


Statue funéraire en pierre.
Scribe.
KONGO de BOMA.
Région : Bas-Zaïre.
N° 73.661.24.

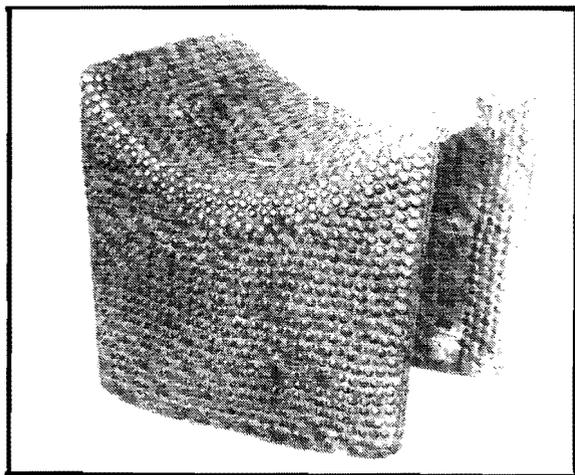


Crucifix "Nkangi Kiditu".
KONGO.

Région : Bas-Zaïre.
N° 72.77.5.



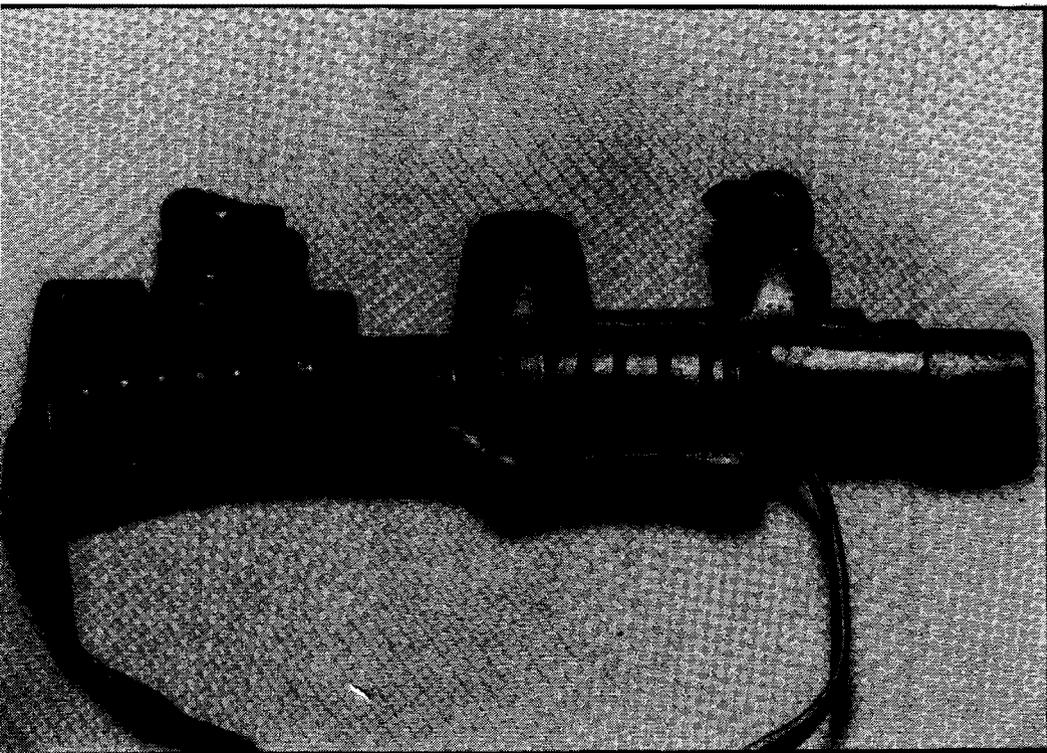
Siège cheffal clouté.
NGOMBE.
Région : Equateur.
N° 72.59.1.



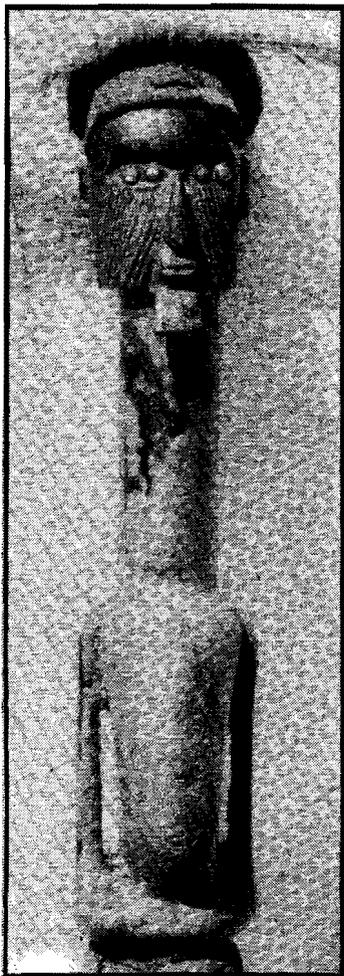
Siège Cheffal.
NGOMBE.
Région : Equateur.



Statue Mbudyé.
LUBA / YASHI.
Région : Shaba.
N° 74.163.179.



Pipe en forme de fusil.
YAKA.
Région : Bandundu.
N° 73 . 276 . 7 .



Canne de devin.
TEKE.
Région : Bandundu.
N° 72.613.2.

TOPONYMIE KONGO**Frans BONTINCK, C.I.C.M**

Historien bien connu, membre de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Scheut), docteur en Histoire ecclésiastique à la Grégorienne (Rome), professeur émérite à la Faculté de Théologie catholique de Kinshasa et visiteur à l'Université de Lubumbashi, le professeur Bontinck est bien connu dans les milieux intellectuels qui dépasse le cadre du seul Zaïre tant pour la qualité de ses publications en histoire que pour la perspicacité de ses recherches qui ont déjà révélé et éclairci certaines obscurités dans ce domaine.

Parmi les matériaux pouvant aider à la connaissance du passé l'onomastique en est un qui soit utile à la sociologie, à l'ethnologie, à la zoologie, à la botanique, à la linguistique. Ce qui est démontré ici constitue un exemple à suivre pour d'autres parages. L'onomastique apparaît alors comme étant révélatrice de l'évolution d'une société dans le temps et dans l'espace.

Als eine Hilfswissenschaft der Geschichtsschreibung kann die Namenskunde der Soziologie, Ethnologie, Zoologie, Botanik und Linguistik nützlich sein. Hier wird das an einem Beispiel dargestellt, dem man anderwärts folgen sollte. Die Namenskunde erweist sich als erhellend für die Entwicklung einer Gessellschaft in Zeit und Raum.

Among the materials which can aid the understanding of the past, onomastics is one which is useful to sociology, to ethnology, to zoology, to botany, and to linguistics. That which is demonstrated here constitutes an example to follow in other localities. Onomastics appears then as being a revealer of the evolution of a society both in time and space.

Il y a trente-cinq ans, G. Hulstaert rappelait "combien... les indications fournies par l'onomastiques peuvent être précieuses pour la reconstruction du passé. Et cela non seulement dans le domaine de la migration des peuples, mais encore pour le sociologie, l'ethnologie, la zoologie, la botanique, etc" (1). En linguiste exigeant et en onomaste pratiquant, l'auteur formulait un certain nombre de recommandations pour la collecte des noms propres, illustrant ses propos d'exemples empruntés à l'anthroponymie et à la toponymie kongo.

Ces directives sont restées pertinentes pour la forêt équatoriale, dépourvue de sources écrites jusqu'au dernier quart du siècle passé. Le cas de la savane kongo se présente autrement, du fait qu'elle est entrée en contact avec l'Europe dès les dernières décennies du XV^e siècle. La pénétration européenne, portugaise et chrétienne, a eu un impact non négligeable sur la toponymie kongo et l'historien pourra donc apporter son concours aux linguistes et aux spécialistes de la tradition orale. C'est ainsi que l'historien s'appliquera à découvrir, autant que possible, quand et où un toponyme a paru pour la première fois dans les sources écrites et sous quelles variantes il s'est transmis selon les dialectes locaux et les langues européennes qui le rendaient à leur façon.

Malgré ces divergences, somme toute mineures, les toponymes constituent parmi les diverses traditions orales historisantes des sources quasi-objectives, relativement stables, car moins sujettes aux manipulations "politiques" que peuvent subir les récits des guerres et des migrations, les listes dynastiques, les généalogies, etc. (2).

Pour ouvrir les portes donnant accès au passé humain, l'historien dispose de tout un trousseau de clés qu'il utilisera selon la nature des vestiges du passé parvenus à lui (sources matérielles, écrites, orales, visuelles); avouons que jusqu'à présent la clé de l'onomastique africaine n'a guère été maniée pour l'histoire du continent (3). Notre exposé entend combler quelque peu cette lacune pour le domaine kongo. Les résultats de notre recherche (occasionnelle) sont fragmentaires

et parfois hypothétiques; aux linguistes chevronnés d'en vérifier le bien-fondé.

Voici quelques constatations générale :

- Un bon nombre de toponymes identiques se rencontrent en des lieux très distants, et même au nord et au sud du Bas-Zaïre. En soi cette fréquence et cette diffusion, pourraient s'expliquer par des particularités identiques, géographiques, botaniques, etc. que présentent ces divers endroits et qui leur ont valu leur toponyme; d'abord un nom commun, celui-ci est devenu ensuite un nom propre. Ainsi le toponyme Matari (Matadi) relativement fréquent se rapporte à une particularité d'un cours d'eau voisin caractérisé par la présence de chutes, rapides ou cataractes. Dans d'autres cas, les toponymes identiques ne se rapportent pas à une telle particularité géographique ou botanique. Il faudra donc chercher une autre explication, comme nous le ferons pour le toponyme Lemba.
- Certains toponymes semblent d'origine africaine, alors qu'en réalité il ne sont que des noms africanisés d'origine luso-chrétienne. Ainsi Kindo-ngala, Ntoni, etc.
- Certains toponymes, d'origine africaine mais non-kongo, ont été kongo-isés, tels les toponymes Kintambo, Kinshasa, tous les deux d'origine tio(teke); d'autres toponymes se sont infiltrés tels quels dans le domaine kongo : Kilimani (non swahili désignant l'ancien camp des Zanzibaristes construit sur une colline (kilima), près du poste de Léopoldville).
- De nombreux toponymes sont des réduplicatifs; citons les anciens villages de Matadi : Ango-Ango, Fuka-Fuka, Kala-Kala. Quel est le sens de ce redoublement ?
- Les mêmes noms sont à la fois hydronymes et toponymes; ils se rapportent à la fois à un cours d'eau et au village établi sur son bord. La question se pose : l'hydronyme a-t-il la priorité (la Capitale du Cuivre doit son nom à la rivière Lubumbashi) ou le toponyme a-t-il servi à désigner le cours d'eau ?
- Certains toponymes mentionnés dans les sources écrites anciennes ont disparu de nos jours, parce que le village été abandonné ou parce que les

autorités politiques (européennes ou africaines) ont imposé des noms nouveaux d'origine étrangère ou locale; ainsi Kongo Ikulu devenu successivement Mont Léopold et Mont Ngaliema (4).

- Inutile de dire que d'innombrables toponymes défient encore toute interprétation historico-scientifique. Sans doute, en Afrique comme partout ailleurs, les étymologies populaires ne manquent pas, basées sur des similitudes avec des termes de la langue courante actuelle. Sans nier que l'étymologie populaire "contient parfois des données précieuses pour l'explication" (5), nous ne pouvons l'accepter sans une sévère critique. Interpréter les toponymes des anciens villages de Kinshasa comme si tous étaient des noms kongo ne mène nulle part (6). Après ces prolégomènes, passons à l'étude d'un certain nombre de toponymes kongo. Nous les groupons sous cinq rubriques :

- 1° : Les toponymes "mercantils" : ils réfèrent à un marché (mercatus) qui se tenait en cet endroit tous les quatre ou tous les huit jours;
- 2° : Les toponymes "honorifiques" : ce sont des titres hiérarchiques (position names) portés par les chefs des villages respectifs;
- 3° : Les toponymes chrétiens : ils dérivent de patronymes portugais portés par les chefs de village ou de certaines pratiques chrétiennes;
- 4° : Les toponymes "géographiques" : ils proviennent d'une particularité de la flore, de la configuration de l'endroit ou d'une activité humaine qui s'y exerçait;
- 5° : Les toponymes réduplicatifs : ils semblent indiquer un établissement fondé à partir d'un endroit portant le nom simple ou ils sont des noms communs diminutifs devenus des noms propres.

La localisation des toponymes ne se fera que pour autant qu'elle sera jugée nécessaire ou utile; en effet, notre étude ne se veut ni exhaustive ni définitive mais plutôt introductive à des enquêtes plus systématiques et interdisciplinaires.

1. TOPONYMES "MERCANTILS"

Comme celle d'autres peuples africains, la

semaine kongo comportait quatre jours : konzo, nkenge, nsona, nkandu. Le royaume de Kongo était couvert d'un réseau bien agencé de marchés locaux qui se tenaient à un jour fixe en des endroits situés à trois, quatre heures de marche les uns des autres. Pour distinguer les divers lieux où le marché se tenait le même jour, on précisait ce dernier d'un déterminatif; ainsi encore au siècle passé, on rencontrait les toponymes Konzo Ikulu (près de l'actuelle Kitambo), Konzo Makwekwe (près du Fleuve, au nord de Ngombe Matadi), Konzo Kikandikila (au sud de la mission B.M.S. de Wathen, Ngombe Lutete), Konzo Kinsuka (près de la frontière actuelle de l'Angola), etc.

D'autres toponymes indiquaient que le marché s'y tenait le jour nkenge; tels que Nkenge Lemba, Nkenge Elembelo, Nkenge Nkila, etc. Ailleurs le marché se tenait le jour nsona (Nsona Mbata, Nsona Ngungu) ou le jour nkandu : Nkandu Ndembo, Nkandu Lukungu, Nkandu Kimpese (tous les huit jours) (7).

Assez fréquemment le déterminatif est tombé et n'est resté comme toponyme que le seul nom du jour; ainsi Nkenge, à 40 km de Matadi; en divers lieux on rencontre Nsona, Nkandu, Konzo, des noms de jours devenus des toponymes.

Les "relazioni" des Capucins italiens, missionnaires dans l'ancien royaume de Kongo (1645-1835) mentionnent fréquemment le jour de la semaine des marchés qu'ils ont fréquentés. Les Pères Geronimo da Montesarchio, Luca da Caltanissetta et Marcelino d'Atri, qui atteignirent le Pool Malebo (ex-Stanley Pool), fournissent d'amples informations sur les marchés de la rive sud du Pool (8). Comme les Tio y avaient établi des colonies riveraines, nous y trouvons même des toponymes "de marché" d'origine teke. Vers la fin du siècle passé, il y avait, à 4 km de Ndolo, un village nommé Mokila. Le toponyme Mokila indique qu'autrefois s'y tenait un marché au jour okila (mukila) de la semaine tio. Le 3 octobre 1880, Brazza arbora le drapeau français sur la rive nord du Pool, au village Okila, fréquenté par tous ceux qui y venaient au marché de ce jour.

Parfois les noms des jours, devenus toponymes, ont reçu le préfixe locatif kongo ki; ainsi Kinkenge (Ki-nkenge).

Une carte reproduisant tous les toponymes "mercantils" du domaine kongo serait donc très instructive pour l'histoire économique du Kongo précolonial (9).

2. TOPONYMES "HONORIFIQUES"

Il est bien connu que les villages étaient souvent désignés par le nom hiérarchique ou le titre du chef. Il existait une grande variété dans la titulature kongo car aux anciens titres s'étaient ajoutés des titres nouveaux se rapportant aux fonctions exercées dans le commerce avec les Européens; certains de ces titres étaient même des africanisations de titres nobiliaires portugais : konde, duki, tulante, kapita. Les titres kongo étaient le plus souvent précédés d'un préfixe : Ma ou Ne (Ma Kaya, Ma Mbuku, Ma Mfuku) et ont été transmis sous différentes graphies.

Les toponymes Kai (Kay) sont nombreux; aussi sont-ils souvent suivis d'un déterminatif; citons à titre d'exemple; Kaika-Sanda (graphie de Stanley pour Kai ka Sanda : le Kai de Sanda), Kaika-Boma (Kai ka Boma), Kaika-Masi (Kai ka Masi), Kay Kanga, etc.

Mbuku se rencontre comme Buka, Buku, Kimbuku, Tshimbuku ou suivi d'un déterminatif : Buku Zobe. De la même manière Mfuku se retrouve sous les graphies Kifuku, Tshinfuku, Chinfuku, Fuka, Fuka-Fuka.

Le titre Nguvu, Ngovo, Ngova (dérivé probablement du portugais governador) a été transformé en toponyme : Kinguvu, Chinguvu. D'autres villages se désignaient du titre cheffal konde, d'après le titre de noblesse portugais conde (comte) ou de titre de Kapita (du portugais : capitao, capitaine).

Le toponyme Lemba est particulièrement fréquent tant sur la rive nord que sur la rive sud du Bas-Zaïre; il se rencontre même sur l'océan où nous avons le grand port esclavagiste Malembe (Malemba). Durant la période d'anarchie, après 1665, deux prétendants au trône de Mbanza Kongo (San Salvador) se succédèrent à Kongo dia Lemba, au nord-est de l'actuelle Matadi. Le chef humbu de Mbanza Lemba, et non pas Ngaliema, autorisa Stanley, en décembre 1881, à s'établir à Konzo Ikulu (10).

Le toponyme Lemba indique qu'autrefois le chef de l'endroit faisait partie de la société extrêmement influente dite Lemba; celle-ci avait pour but

de calmer, d'apaiser (lembikisa) d'éventuels conflits surgis entre les grands commerçants ou entre les conjoints et d'intervenir aussi en cas de certaines maladies. De là, la fréquence du toponyme Lemba, de l'océan au Pool et sur les deux rives du Fleuve (11).

Dans le territoire au nord et au sud du Pool divers toponymes actuels commencent par le préfixe nga: Ngaba, Ngafula, Ngabwa, Ngansani Ngantshu; c'étaient à l'origine des titres des chefs locaux teke ou humbu. Quant au titre Ngaliema (Ngalyema), porté par le riche commerçant teke devenu de fait chef de Ntamo (Kintambo) et que Stanley avait connu en mars 1877 sous le nom d'Itsi, il doit aussi très probablement s'interpréter en rapport avec le titre porté par les membres de la société Lemba, à laquelle Itsi avait été admis entre 1877 et 1881. En effet, l'Allemand Pechuël-Loesche qui en 1882 succéda momentanément à Stanley à la tête de l'entreprise léopoldienne, affirme explicitement que la graphie Ngalyema répandu par Stanley était éronnée et qu'il fallait écrire Ngalema (Nga-Lema). Lema n'étant, à notre avis, qu'une variante teke de Lemba (comme Ntamo de Ntambo, Mbama de Mbamba, mulemo de mulembo), Nga-Lema signifiait donc : le possesseur du titre Lemba; en effet, le préfixe nga (cfr l'équivalent kongo : nkwa et ngwa) signifie : maître, propriétaire, possesseur. Le titre porté par le commerçant-chef de Ntamo est devenu un toponyme dès le siècle passé et est resté tel, même après le retour de ce chef teke vers la rive nord du Pool en 1891. Lema étant d'une variante teke de Lemba, Ngalema signifie donc : membre de la société élitiste Lemba.

Notons encore que dans des sources missionnaires certains toponymes sont précédés de la préposition mu (ou ku) : à, chez; ainsi Mukimbungu, Mukisantu; on trouve même : Mokipetelo : au village de Petelo (Pedro, Pierre). La préposition ku se trouve aussi dans le nom Congobella des Capucins du XVII^e siècle; Congobella doit sans doute s'interpréter comme: ku Ngobila, chez le Ngobila. Ce titre, porté au XVII^e siècle par le principal chef de la rive méridionale du Pool et au XIX^e siècle par le chef de Mswata sur le Chenal, signifie : le léopard (ngo) du clan (vila, bila), le léopard étant, autrefois et encore à présent, le symbole du pouvoir.

3. TOPONYMES CHRETIENS

La première évangélisation de l'ancien royaume de Kongo a laissé des traces aussi dans l'anthroponymie et la toponymie. Lors du premier baptême du roi Nzinga Nkuwu (1491), celui-ci et les nobles ont adopté des patronymes portugais : Joao, Afonso, Manuel, Pedro, Paulo, etc.; en même temps entra en usage le titre honorifique portugais Dom (du latin Dominus, seigneur) et de Dona, pour les femmes. Tant ce titre que les prénoms chrétiens furent kongo-isés; ainsi, par exemple, Dom Pedro devint : Ndompetelo; Dom Joao se transforma en Ndonzwau. Ce zina dia santu (nom de saint), privilège des notables, se répandit largement et est encore en usage de nos jours dans certaines régions de l'ancien royaume, et cela sans distinction confessionnelle : catholique, protestante, kimbanguiste. En 1897, F. De Hert S.J. repertoria vingt santu d'hommes et dix de femmes; Mgr J. Cuvelier en donne respectivement trente-sept et vingt-sept (12). Certains "santu" actuels ont l'apparence d'être des anthroponymes d'origine purement africaine : Ndongala (Dom Garcia), Ndombasi (Dom Sebastiao), Ndongiki, (Dom Henrique); d'autres manifestent facilement leur origine portugaise : Ndompolo, Ndofunsu, Ndompetelo, Ndomikalayi, Ndontoni.

Lorsque le chef d'un village portait un nom chrétien, celui-ci servait à désigner le village lui-même; le plus souvent le "santu" était précédé alors du préfixe locatif ki. De nos jours encore, on rencontre ces toponymes : Kindompolo (Ki-ndompolo; le village de Dom Paulo), Kindomfula (le village de Dom Francisco; Falu de Falusisiko, étant devenu Fula, par métathèse), Kindongolusi (Ngolusi : de Jorge, Georges ?).

Dans certains cas le titre honorifique ndo (Dom) fait défaut; ainsi on a aussi les toponymes : Kimpetelo (Kimpete ?), Kimpolo, Kinfunsi, Kintoni (Antonio), Kinzau, et même Imbasi et Ntoni.

Le toponyme Kindona indique que le village était autrefois dirigé par une femme, une Ndonga (Dona); on rencontre aussi le toponyme Ndonakaji (ndona nkazi : sans doute la première épouse d'un chef, membre du Lemba).

Même la pratique de sonner l'Angelus, à midi et

le soir, a donné naissance à un toponyme plutôt rare: Vemadia, déformation de Ave Maria. En effet, sur les routes commerciales à longue distance, il existait des relais ou lieux de repos, des Vunda (toponyme fréquent), où les caravanes s'arrêtaient soit à midi soit le soir. Si en cet halte, il y avait une chapelle, le catéchiste ou un autre chrétien sonnait l'Angelus; ces vunda furent ainsi dénommés Vemadia (Ave Maria).

Les missionnaires capucins dressaient dans les villages officiellement chrétiens une grande croix de bois. Ces endroits reçurent le nom de Kuluzu, Kulunzu (du portugais : crúz) et ont gardé ce toponyme jusqu'à nos jours, même après la disparition de la croix. Certaines toponymes identiques se distinguaient par l'addition du déterminatif Kuluzu : Mbata Kuluzu; Mbanza Mbata a Dimbu kia Kuluzu (le chef-lieu Mbata au signe (dimbu) de la croix (13)).

Certains toponymes rappellent qu'autrefois il y avait là une mission; ainsi Kinganga (Ki-nganga : lieu des prêtres) et même Kingangankisi (désignant lui aussi une ancienne mission de prêtres catholiques, dits Nganga-Nzambi, Nganga et même Nganga-nkisi).

4. TOPONYMES "GEOGRAPHIQUES"

Sous cette rubrique, nous groupons les très nombreux toponymes donnés à cause d'une particularité naturelle de l'endroit : présence de tel ou tel arbre, d'une chute dans la rivière voisine. Rien d'étonnant donc que le même toponyme se rencontre en plusieurs endroits : le toponyme Kimpoko (d'après le palmier-bambou upoko croissant le long de rives marécageuses) se retrouve non seulement à l'entrée du Pool Malebo mais aussi en bien d'autres lieux. Le nom Malebo (pluriel de lilebo, borassus en obangi et en lingala) se rencontre au singulier à Irebu (sur le moyen-Zaire) et à Ilebo (sur le Kasai) Près de Kinshasa, sur la route vers Matadi, se trouve Badiadingi; il s'agit d'un palmier (ba) particulier à résine (dingi), le Borassus Flabelliger L. (14).

Même des hydronymes peuvent provenir du nom d'une plante ou d'un arbre; ainsi la Lutendele, dérivé de tendele (Euphorbia Quintassii Pax); cet hy-

hydronyme est devenu récemment un toponyme désignant le centre kimbanguiste.

Parfois le toponyme se rapporte à une activité exercée par les habitants de l'endroit. Aux environs de Lutendele se trouve le village de Sabuka (Sabo); il a été nommé ainsi parce que les gens y traversaient le Fleuve en pirogue (sabuka signifie : traverser). Ailleurs, on traversait un cours d'eau sur un pont à suspension (kiamvu, kyamvu; kiamfu, kyamfu); la présence d'un tel pont a donné son nom à la rivière Kiamfu, qui se joint à la Vinia, avant de se jeter dans l'Inkisi; cet hydronyme signifie donc : (rivière à) pont de suspension.

Les cours d'eau, si importants à tout point de vue, ont eu leur impact sur la toponymie. Le toponyme Matadi (Matari), seul ou comme déterminatif d'un autre nom, se rencontre fréquemment; il se rapporte non pas aux rochers (matadi) sur la terre ferme, mais à ceux qui obstruent des cours d'eau, formant ainsi des chutes, cataractes ou rapides. Le toponyme Matadi, désignant le port principal du Zaïre, doit se traduire par Chutes (de Yelala); cfr l'ancien nom de Kisangani : Stanley Falls, en swahili : Singiti, le terme singiti ayant le sens de chutes, rapides.

Le même toponyme Matadi désigne une mission située au sud de Kenge dans le voisinage immédiat de chutes sur l'Inzia. Il sert aussi à préciser un des villages homonymes voisins, tels les deux Ngombe : Ngombe Lutete et Ngombe Matadi; ce dernier se trouvait près des chutes sur la rivière Luazi; ce toponyme doit se traduire : Ngombe des Chutes (15).

Stanley s'est vanté de son surnom africain : Bula Matari, qu'il a traduit par : le briseur de rochers (the rockbreaker). A notre avis, Bula Matari est tout simplement un toponyme, désignant le lieu d'origine d'un notable kongo du XVI^e siècle, Dom Francisco Bullamatara, Selon la tradition orale, rapportée par Lopes-Pigafetta en 1591, ce Dom Francisco fut un homme si mauvais que les démons enlèverent son corps de l'église de San Salvador où il avait été enterré (16). Lorsque, en septembre 1879, Stanley entreprit la fondation du poste de Vivi, les habitants lui donnèrent, par dérision, le nom de l'ancien D. Francisco Bula Matari. La tradition orale concernant ce dernier pouvait facilement être

connue à Vivi, située sur la rive droite du Fleuve, face de l'agglomération de Mpalavala, en relation très étroite avec San Salvador. Le lieu d'origine de D. Francisco était Bula Matari : le village (bula, vula) situé près des chutes d'un cours d'eau (matari), pour le distinguer d'un vula voisin. Quant au toponyme Vula, Bula, Kivula, Kibula, Kimbula, assez fréquent, il n'est qu'un nom commun devenu nom propre, comme ce fut le cas en d'innombrables endroits. Ainsi Kongo dia Lemba paraît aussi dans les sources écrites comme Bula.

Le nom commun sanga, kisanga, signifiant île, est lui aussi devenu un toponyme; rappelons Kisanga (sur la rive gauche de l'estuaire du Zaïre) et Kisangani (Kisanga avec le suffixe locatif swahili : ni), la capitale de la région du Haut-Zaïre. En effet, en décembre 1883, Stanley avait construit un poste sur l'île (kisanga) la plus en aval des Falls (chutes).

Les villages construits au confluent de deux cours d'eau portent le nom de "réunion"; le même toponyme Masangano se trouve au confluent de la Lukala avec le fleuve Kwanza (Angola), au confluent de la Luenha avec le Zambèze (Mozambique) et à la jonction de deux parties du lac Nyassa (Malawi) (17). Les Kongo préféraient le terme nua (nwa) : bouche, embouchure; le confluent de la Mpozo avec le Fleuve en amont de Matadi était nommé Muampoza : embouchure de la Mpozo (cfr le toponyme anglais Kwamouth, embouchure (mouth) du Kwa entrant dans le Fleuve).

5. TOPONYMES REDUPLICATIFS

Ce genre de noms de lieux redoublés se rencontre aussi fréquemment : Ngiri-Ngiri, Bangi-Bangi (près de Kimpoko), Samuna-Samuna et près de Matadi Fuka-Fuka, Nkala-Nkala, Ango-Ango (et Mpalavala ?). Comment interpréter ces toponymes ?

Dans certains cas, là où nous avons le même nom simple, non répété le toponyme réduplicatif se rapporte sans doute à ce village qui lui a donné naissance. A titre d'exemple, prenons Samuna-Samuna. Selon Stanley, Samuna était le chef principal (senior chief, superior chief) de Sanda (Nsanda); il résidait à Mbanza Nsanda. Une carte du siècle passé donne aux environs le toponyme Samuna-Samuna, distinct de Sanda-Samona (sic) ou Mbanza Samuna. Samuna-Samuna

était sans doute une extension de la mbanza et peut se traduire par : Petite Samuna ou Nouvelle-Samuna. De même, Bangi-Bangi semble une extension de Bangu (Kibangu), village important du siècle passé sur la Ndjili. A cette époque, on trouvait aussi aux environs de Léopoldville le village Kimpala et Kimpalapa. Kala-Kala (Nkala-Nkala) dérive également de Kala, toponyme mentionné par Richard F. Burton en 1863.

Quant à Ango-Ango, ce toponyme signifie tout simplement : petit cours d'eau; en effet, en vili et en yombe, dialectes kongo, le terme mulango, lango, nlangu a le sens de : ruisseau, cours d'eau, rivière (findangu-ndangu : petit cours d'eau). Sur la côte atlantique, la variante loango (lu-ango) est devenu un toponyme : Chi-loango, remplacé par Malemba. Ailleurs, entre Ponta da Lenha et Boma, il y avait Loango Grande et Loango Pequeno, deux localités situées sur le bras septentrional du fleuve, appelé Loango (maxwell River). Immédiatement en amont de Matadi, au confluent de la petite rivière, dite Ango-Ango, avec le Fleuve des factoreries hollandaise et portugaise s'étaient établies et cet endroit fut nommé ango-ango, littéralement : petite rivière. Le nom commun loango, d'hydronyme est devenu un toponyme et ce dernier fut même appliqué à tout un royaume : le Loango. Le même terme ango (cours d'eau) se retrouve dans le Ku-ango (Kwango); ainsi on comprend qu'en certains endroits le Fleuve Congo-Zaïre fut désigné aussi sous le nom de Cuango (Cu-ango), le préfixe locatif ku ayant été incorporé dans le radical ango.

EPILOGUE

Etudiée systématiquement et en collaboration par des historiens, linguistes et anthropologues, la toponymie kongo se révélera certainement rémunératrice pour l'africanistique en général. Elle devra aller de pair avec l'hydronymie, l'oronymie et la nésonymie (l'étude des noms des monts et des îles) et avec l'ethnonymie (de soi-disant noms d'ethnies signifient tout simplement : riverains, sans autre connotation !). On peut même prévoir que de l'ensemble de l'onomastique africaine, se dégagera certains schèmes de pensée ou d'appréhension de la réalité qui nous permettront d'intervertir

le dicton "nomen est omen" et de le formuler aussi comme "omen est nomen" : le nom suit le donné antérieur. Il n'y a pas de "nuda nomina".

NOTES

1. G. HULSTAERT, A propos de l'onomastiques, dans Aequatoria, XV(1952), p. 52-57.
2. Pour suivre les progrès réalisés dans l'utilisation en histoire des traditions orales, il suffira de renvoyer aux deux ouvrages de J. VANSINA, De la tradition orale. Essai de méthode historique, Tervuren, 1961 et Oral Tradition as History, Nairobi, 1985.
3. Citons néanmoins L. BITTREMIEUX, Mayombsche Namen, Louvain, 1912; 2è édit. revue et augmentée, 1934; F.M. RODEGEM, Essai d'onomastique rundi, Bujumbura, 1965 (polycopié); Les anthroponymes : p. 1-103; Toponymie : p. 104-151.
4. MBAMBI P., Une analyse critique de la situation onomastique au Zaïre, dans Zaïre-Afrique, n°186 (juin 1984), p. 367-380.
5. G. HULSTAERT, a.c., p. 53.
6. BATSIKAMA b.M., La toponymie de Kinshasa, dans Salongo (journal de Kinshasa) 22 déc.1981, p.10-15. Nombreux cas d'étymologie populaire !
7. H. WEEKS, Among the primitive Bakongo, Londres, 1914, p. 199-201; F. BONTINCK, Le marché de Kongo Ikulu, dans Ngonge, n° 25 (avril 1970), n° 29 (sept. 1973).
8. C.PIAZZA, La prefettura apostolica del Congo alla metà del XVII secolo. La relazione inedita di Girolamo da Montesarchio, Milan, 1976; R. RAINEIRO, Il Congo agli inizi del settecento nella relazione di P.LUCA da Caltanissetta, Florence, 1974; C. TOSO, L'anarchia congolese nel Sec. XVII. La relazione di Marcellino d'Atri, Gênes, 1984. Les deux premières "relations" ont été traduites en français respectivement par O. De Bouveignes-J. Cuvelier et par F. Bontinck.
9. L. DE SAINT MOULIN, Les anciens villages des environs de Kinshasa, dans Etudes d'histoire

- africaine, II(1971), p. 83-119. Quand, les derniers mois de 1892, le gouvernement colonial ouvrit à Léopoldville un marché situé à l'entrée de la route des caravanes, celui-ci reçut des villageois le nom de Nsona; il se tenait tous les quatre jours.
10. F. BONTINCK, Mbanza Lemba et les origines de Kinshasa, dans Zaire-Afrique, n° 173 (mars 1983), n° 174 (avril 1983).
 11. J.J. JANZEN, Lemba, 1650-1930. A Drum of Affliction in Africa and the New World, Londres, 1982. Cfr mon compte rendu dans Revue Africaine de Théologie, n° 15 VIII(1984), p. 113-118.
 12. F. DE HERT, Les prénoms des Bacongos, dans La Belgique Coloniale, III (1897), p. 295-296; J. CUVELIER, Notes sur l'histoire du Congo, dans La croix du Congo, II(1934), n° 4-5; ID., L'ancien royaume de Congo, Bruxelles, 1946, p. 280-282.
 13. F. BONTINCK, Les croix de bois dans l'ancien royaume de Kongo, dans Miscellanea Historiae Pontificiae, vol. 50, Rome, 1983, p. 199-213.
 14. J. GILLET - E. PAQUE, Plantes principales de la région de Kisantu. Leur nom indigène, leur nom scientifique, leurs usages, Bruxelles, 1910, p. 2. Notre identification de Kingaringa avec Badiadingi (Zaire-Afrique, n° 173, p. 181) est erronée.
 15. F. BONTINCK, Les toponymes de Matadi, dans Zaire-Afrique, n° 209-210 (déc. 1986), p. 587-597.
 16. F. BONTINCK, Les deux Bula Matari, dans Etudes congolaises, XIII(1963)3, p. 83-87.
 17. "The point of junction... called Massangano ('meetings')": H. WALLER (éd.), The Last Journals of David Livingstone, Londres, 1874, I, p. 105 (18 sept. 1866).

LES RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES AFRICANISTES AU ZAIRE

KIMPUTU BAIBANJA

Né le 25 février 1947, le professeur Kimputu est actuellement Directeur Général de l'Institut Supérieur Pédagogique de Mbandaka. Il est licencié en Philologie romane à l'UNAZa (Lubumbashi) en 1972 et docteur en linguistique à l'Université d'Aix-Marseille en 1978. La sociolinguistique constitue son domaine de recherche.

La politique linguistique dans un pays plurilingue comme le nôtre ne peut que rencontrer beaucoup de pierres d'achoppements causées tantôt par le chauvinisme des uns, et tantôt par l'exotisme des autres. Dans tous les deux cas, l'A. essaie de lever le flottement en présentant les arguments en faveur de l'adoption des 4 langues reconnues nationales, plus le français réputée langue officielle dans notre pays. Une bibliographie fouillée émaillent ces arguments.

Die Sprachpolitik in einem mehrsprachigen Land wie dem unsern muss notwendig auf viele Hindernisse stossen, einerseits durch Chauvinismus, andererseits durch Exotismus verursacht. Der Verf. versucht, das Hin und Her zu beenden, indem er Argumente für die Beibehaltung der vier anerkannten Nationalsprachen und für das Französische als offizielle Sprache unsres Landes vorbringt. Eine sorgfältige Bibliographie uniterstützt die Argumentation des Verf.

The linguistic policy in a country of many languages such as ours can only meet many stumbling blocks, caused sometimes by the chauvinism of some and sometimes by the exoticism of others. In both cases the author tries to overcome the irresolution in presenting the arguments in favor of the adoption of four recognized national languages plus the reputed language of French the official language of our country. A detailed bibliography supports these arguments.

I. INTRODUCTION

Nous nous proposons de présenter dans cet article un bref survol de l'état des recherches sociolinguistiques africanistiques au Zaïre.

Le Zaïre, comme la plupart des pays africains au sud du Sahara est caractérisé du point de vue géolinguistique par une étonnante diversité linguistique. Sa situation géolinguistique est en effet caractérisée selon le Professeur Mbulamoko, par une grande variété des langues coexistant sous forme des couches superposées. La première couche comprend plus de 220 langues locales satisfaisant aux besoins de communication limités à un groupe linguistique homogène, communément nommé tribu. La couche secondaire comprend des langues locales qui se superposent partiellement aux autres langues locales dans une aire géographique donnée et qui fonctionnent comme langues communes dans cette aire. La couche tertiaire est constituée de quatre langues véhiculaires à grande diffusion, appelées langues nationales : le kikongo, le lingala, le swahili, le ciluba. La couche quaternaire est constituée du français, langue officielle du gouvernement, de l'enseignement, des affaires, bref de la modernité. Du point de vue sociolinguistique, la situation se caractérise par un taux généralement élevé de plurilinguisme en ce sens qu'au Zaïre le locuteur monolingue fait presque exception sauf peut-être dans des campagnes reculées sans contact avec des voisins parlant une autre langue. Le trilinguisme dont les termes sont la langue maternelle, une des quatre langues francaes à grande diffusion, et le français qui est devenu pratiquement la règle surtout par ceux qui ont atteint un certain niveau d'instruction.

Tout cela fait que le Zaïre, à l'image de ses fabuleuses richesses naturelles, est un terrain particulièrement riche pour des recherches linguistiques en général et sociolinguistiques en particulier.

Les recherches sociolinguistiques qui seront évoquées dans cette communication sont celles portant sur les langues zaïroises et qui s'intéressent à elles, non pas en tant que systèmes des signes qu'il faut décrire ou analyser mais en tant que système d'indices (sociologiques, psychologiques et linguistiques)

du comportement humain que peut révéler l'utilisation d'une langue dans la communication verbale interactionnelle. Ces recherches visent ainsi à découvrir des lois, ou mieux des normes sociales qui déterminent comportement linguistique des locuteurs dans une communauté.

Aussi les grands domaines de recherche de la sociolinguistique en milieu plurilingue, peuvent-ils, en gros, être systématisés de la manière suivante :

- 1- Les enquêtes sociolinguistiques destinées à rendre compte du degré du plurilinguisme dans la communauté linguistique.
- 2- Des études sur les statuts et les usages des différentes langues pratiquées dans la communauté et leurs significations sociales.
- 3- Des études sur les attitudes et croyances linguistiques des locuteurs à propos des différents outils linguistiques disponibles.
- 4- Des études sur la politique et la planification linguistique.

Examinons à présent ce qui a été réalisé dans ces domaines au Zaïre. Ce faisant, notre but est de fournir à ceux qui seraient intéressés par ce vaste champ d'investigation une orientation bibliographique susceptible de guider leurs premières recherches. Nous présenterons d'abord le contexte dans lequel s'insèrent ces études, leurs qualités et faiblesses avant de donner un aperçu bibliographique sur les principales recherches menées pendant la période considérée.

II. RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES AFRICANISTIQUES PENDANT LA PERIODE COLONIALE

a) Cadre historique

Les recherches sociolinguistiques relatives aux langues africaines pendant la période coloniale ont été fortement orientées par les conditions sociopolitiques de l'époque. En effet, après que la conférence de Berlin de 1885 eût reconnu la souveraineté du Roi Léopold II de Belgique sur l'immense territoire appelé alors Congo (aujourd'hui Zaïre) ce dernier rencontra de graves difficultés pour administrer son domaine avec les moyens limités dont il disposait. C'est ainsi qu'il opta pour un système

d'administration indirecte qui consistait à intégrer le pouvoir local, la chefferie et plus tard le secteur : groupement des petites chefferies. Les chefs coutumiers géraient les affaires courantes de leurs chefferies et secteurs respectifs; ils étaient contrôlés au niveau supérieur par les différentes autorités hiérarchiques coloniales.

La conséquence de cet état de choses sur le plan linguistique est l'instauration sur le plan national d'un pluralisme linguistique de fait, en ce sens que chaque chefferie et secteur devait utiliser la langue locale pour traiter les problèmes qui le concernaient, le français étant utilisé au niveau de l'administration coloniale.

Mais si au niveau local ce pluralisme intégral ne suscitait guère de problèmes il n'en était pas de même au niveau de l'administration coloniale. Il était en effet difficilement concevable que l'administration avec ses moyens limités puisse utiliser plus de 220 langues pour entrer en relation avec les différentes chefferies qui constituaient le pays, sans compter que certaines langues avaient plusieurs dialectes dont l'intercompréhension n'était pas toujours aisée.

Le problème se présentait également sous les mêmes termes au niveau de l'enseignement et de l'évangélisation. D'où la nécessité pour les colonisateurs de recourir et de répandre les *linguae francae* existantes (Lingala, Kikongo, Swahili), soit d'élaborer une forme standardisée pour certaines langues importantes mais constituées de plusieurs dialectes (ex. Ciluba, Lomongo, Mashi, Kinyarwanda, Otetela; Azande).

C'est dans ce cadre que se situent les travaux linguistiques à caractère sociolinguistique de l'époque coloniale, travaux réalisés le plus souvent par les Missionnaires que ces problèmes intéressaient particulièrement étant donné que par leur mission spécifique dans le système colonial - évangélisation, "civilisation" enseignement -, ils devaient entrer constamment en contact avec la population autochtone.

Ces travaux peuvent être divisés en quatre groupes suivant leurs thèmes dominants :

1- Travaux sur les *linguae francae* (c'est-à-dire sur les langues communes utilisées comme véhicules de

communication entre gens ayant des langues maternelles ou langues premières différentes).

- 2- Travaux sur les langues dans l'enseignement et les problèmes de standardisation des langues.
- 3- Travaux sur la situation linguistique et la politique linguistique.
- 4- Travaux sur les langues en contact.

b) Travaux sur les *linguae francae*

Les travaux groupés sous titre, décrivent en général l'origine de nos *linguae francae*, leurs aires d'expansion, les conditions sociales de leur usage et parfois des statistiques des locuteurs de telle ou telle *lingua franca* dans une aire géographique donnée.

Un domaine également abordé par certains travaux est celui de la standardisation des langues. En effet pour certaines langues comme le Kikongo par exemple, constituées de plusieurs dialectes assez éloignés les uns des autres, il se posait un problème de choix d'un dialecte qui devait servir de base à la constitution d'une forme standardisée du Kikongo susceptible d'être utilisé pour les besoins scolaires, religieux et littéraires. Mais cette standardisation n'a pas été possible et l'Etat fut obligé pour des raisons administratives de recourir à un Kikongo quelque peu simplifié; quant aux missionnaires ils optèrent pour le développement des principaux dialectes comme le Kiyombe et le Kintandu.

Par contre les travaux du R.P. Stappers pour le Ciluba et ceux du R.P. Hulstaert pour le Lomongo aboutirent à fixer une forme classique pour ces langues. Quant au Swahili du Zaïre, que certains linguistes appelaient un certain moment le Kingwana, il n'a pas fait l'objet d'une normalisation car le Swahili est-africain, était (et est encore) considéré comme le Swahili bora c'est-à-dire classique, bien que les deux variétés soient assez éloignées l'une de l'autre de telle sorte que seuls les Swahiliphones qui ont étudié le Swahili à l'école sont à même de comprendre sans difficultés majeures le Swahili est-africain.

BIBLIOGRAPHIE

1. SUR LE KIKONGO

- CUVELIER R., La lingua franca du Bas-Congo, dans Bulletin des Séances I.R.C.B. (1944)73-75.
- XX, Manifeste d'un groupe de Bakongo. Vers l'unification de la langue kikongo, dans Kongo-Overzee (1953)178-181.
- NIDA E.A., Tribal and trade languages, dans African Studies (1955)155-158.
- VAN WING J., Het Kikongo en het Lingala te Leopoldstad, dans Kongo-Overzee (1953)175-178.
- VAN WING J., Nota over de "Commissie voor Unificatie van het Kikongo" (1935-1936), dans Kongo-Overzee (1951)38-40.

2. SUR LE LINGALA

- DE BOECK L.B., Het Lingala op de weegschaal !, dans Zaire (1952)115-153.
- DE BOECK L.B., Lingala, dans Bulletin Militaire, (Léopoldville), 53, 275-299.
- COMMAIRE-SYLVAIN S., Le Lingala des enfants noirs de Léopoldville dans Kongo-Overzee, 15(1949)239-250.
- COURBOIN A., "Bangala", langue commerciale du Haut-Congo. Anvers, 1908.
- HULSTAERT G., De bronnen van het Lingala dans Zaire, 13(1959)509-515.
- GUTHRIE M., The lingua franca of the Middle Congo dans Africa, 14(1943)118-123.
- KNAPPERT J., De bronnen van het Lingala dans Kongo-Overzee, 24(1958)193-200.
- LAMAN K.E., Language used in the Congo Basin dans Africa, 1(1928)372-380.
- ROP A. de, De Bakongo en het Lingala dans Kongo-Overzee, 19(1953)170-174.

3. SUR LE SWAHILI

- DE CLERCQ A., Les langues communes au Congo dans Congo, 2(1934)161-167.
- HARRIES L., Swahili in the Belgian Congo dans Tanganyika Notes and Records, 39(1955)12-15.

- HARRIES L., Le Swahili au Congo Belge dans Kongo-Overzee, 22(1956)395-400.
- VAN DER KERKEN G., Le Swahili, langue de grande expansion dans Bulletin des Séances, I.R.C.B., (1944)249.
- KFTUMBOY L.W.H., Kiswahili usages, Belgian Congo and Rwanda-Urundi dans Swahili 31, 1960, 227-230
- LECOSTE B., Le Ngwana, variété congolaise du Swahili dans Kongo-Overzee, 20, 4-5, 1954, 391-408.
- LIESENBORGH S. O., Wat is Kingwana ? dans Kongo-Overzee, 4-5, 1938, 233-249.
- TANGHE J., Le Swahili, langue de grande expansion dans Bulletin des Séances, I.R.C.B., (1944) 174-197.
- VAN DER VORST G., Le Kiswahili, langue classique dans Kongo-Overzee, 24(1958)203-213.

4. SUR LE TSHILUBA

- VAN CAENEGHEM A., Le Luba, langue commune congolaise dans Lovania, 5, 1944-45, 241-244.
- DE CLERCQ A., Hoe het Tshiluba zich in Kasai verspreidde dans Kongo-Overzee, 3, 1937, 241-244.
- HULSTAERT G., Carte linguistique du Congo Belge. Bruxelles, 1950.
- DE JONGHE E., Les langues communes au Congo, dans Congo, 2(1933)509-523.
- LIESENBORGH S. O., Beschouwingen over wezen, nut en toekomst der zoogenaamde "linguae francae" van Belgisch Kongo, dans Kongo-Overzee, 7-8 (1941-42)87-99.
- STAPPERS L., Het Tshiluba als omgangs . of unificatie van de Lubadialekten dans Kongo-Overzee, 18(1952)50-65.

5. AUTRES LANGUES

- CLEIRE R., Talen en taalunificatie in het vicariaat Kivu, dans Kongo-Overzee, 17(1951)32-37.

- HULSTAERT G., taaleenmaking in het Mongogebied dans Kongo-Overzee, 16(1950)292-298.
 - TUCKER A.N., Le groupe linguistique Zande dans Annales du Musée Royal du Congo Belge, 22(1959) 82-103.
- c) Travaux sur les problèmes des langues dans l'enseignement

Ces travaux tournent autour de trois questions qui ont le plus préoccupé les autorités coloniales : 1) les langues "indigènes" (pour utiliser le vocabulaire colonial de l'époque) peuvent-elles servir dans l'enseignement ? 2) Si oui, quelles langues choisir parmi la centaine existante ? 3) Et puis dans quelles mesures peut-on enseigner le français aux autochtones ?

Les opinions variaient, mais d'une façon générale les Missionnaires préconisaient l'emploi des langues locales de préférence aux *linguae francae* et au français. Cependant les difficultés concrètes d'élaborer et d'éditer les grammaires et des manuels pour un si grand nombre des langues faisaient souvent opter pour des solutions réalistes qui impliquaient l'utilisation des *linguae francae* comme véhicule d'enseignement pendant les premières années de la scolarité relayées plus tard par le français.

BIBLIOGRAPHIE

- VAN BULCK V., La politique linguistique dans les Missions d'Afrique Centrale, dans Zaire, 1(1952) 49-65.
- VAN BULCK V., Het talenprobleem in het Kongolees Universitair Onderwijs, dans Kongo-Overzee, 19 (1953)343-356.
- VAN CAENEGHEM R., Les langues indigènes dans l'enseignement, dans Zaire 4(1950)707-720.
- DELANAYE P., Position des Missions Catholiques en matière d'emploi des langues indigènes, dans Aequatoria, 18(1955)91-95.
- DELANAYE P., De l'emploi des langues dans l'enseignement des Africains au Congo Belge : réalités psychopédagogiques, dans Zaire, 3(1955)227-259.

- DEKOSTER L., Problèmes linguistiques et culturels au Congo, dans Problèmes d'Afrique Centrale, 11(1951)7-31.
 - HULSTAERT G., Langue véhiculaire de l'enseignement, dans Aequatoria, 2(1939)85-89.
 - HULSTAERT G., Les langues indigènes peuvent-elles servir dans l'enseignement ? dans Bulletin des Séances, I.R.C.B., (1956)316-340.
 - HULSTAERT G., Civilisation Occidentale et langue au Congo Belge, dans Aequatoria 16(1953)20-25.
 - JACOBS J., Principes généraux de la nouvelle orthographe Otetela-Kikusu, dans Kongo-Overzee, 25(1959)145-168.
 - LAROCLETTE J., le problème des langues dans l'enseignement aux indigènes du Congo Belge, dans Problèmes d'Afrique Centrale, 5(1952)72-78.
 - LAROCLETTE J., Problèmes culturels et problèmes linguistiques au Congo Belge, dans Zaire, 4(1950) 123-165.
 - NTAHOKAJA J., La place des langues dans la culture africaine, dans Kongo-Overzee, 23(1957)232-241.
- d) Travaux sur la description de la situation linguistique et sur la politique linguistique

Les études sur la situation linguistique s'intéressent à l'inventaire des langues pratiquées et des circonstances de leur emploi soit au niveau d'une ville, soit au niveau national. Cependant la plupart des recherches dans ce domaine n'ont pas pris en compte le phénomène du plurilinguisme individuel qui est un facteur important dans la compréhension de la situation linguistique au Zaïre. Ainsi telle étude dira par exemple, qu'à Kinshasa en 1953, les locuteurs du Kikongo (donc les Bakongo), constituaient 72 % de la population et les locuteurs du Lingala 10 %. Mais elle ne dit pas combien il y avait des Bakongo capables de parler le Lingala, tout comme elle ne mentionne pas des chiffres sur les Lingalaphones parlant ou comprenant le Kikongo.

Quant à la politique linguistique, elle a intéressé un grand nombre des linguistes belges. Il

s'agissait surtout de savoir quelle langue il convenait d'imposer comme langue nationale unique au Zaïre, à même de véhiculer la culture zaïroise. L'Institut Royal Colonial Belge avait d'ailleurs consacré une série de séances à débattre de la question en 1944 et 1958, mais le problème était déjà posé dès 1935 après l'échec d'une première tentative du pouvoir colonial d'imposer le Lingala comme langue nationale. Chaque fois les débats semblent avoir été passionnés car chaque lingua franca avait son protecteur résolu : E. de Jonghe par exemple, soutenait avec force que seul le Ciluba, langue authentiquement zaïroise, convenait comme langue nationale; J. Tanghe et G. Van der Kerken au contraire soutenaient que ce rôle devait naturellement revenir au Swahili, langue classique; tandis que J. Van Wing avançait le Kikongo. Il est d'ailleurs amusant de constater que les arguments utilisés à cette époque reviennent fréquemment de nos jours mais cette fois dans la bouche des intellectuels Zaïrois.

BIBLIOGRAPHIE

- DE BOECK L.B., Taaltoestand te Leopoldstad dans Kongo-Overzee, 19(1953)1-9.
- DE BOECK L.B., Taalkunde en taalenkwestie in Belgisch-Kongo, Bruxelles, Van Campenhout, 1949.
- BOELAERT E., Afrikaanse talen in het Onderwijs in Belgisch-Kongo, dans Bulletin des Séances, A.R.S.C. (1958)861-876.
- BOELAERT E., Naar een nationale inlandse taal in Kongo ?, dans Kongo-Overzee, 2(1956)240-248.
- VAN BULCK V., Le problème de la langue commune véhiculaire ou culturelle au Congo, dans Aequatoria, 2(1939)83-84.
- DE CLEENE N., Naar een nationale taal in Kongo ?, Elekere, 1935.
- DE CLEENE N., A propos de la communication du R.P.E. Boelaert sur le problème linguistique au Congo, dans Bulletin des Séances A.R.S.C., 4,4 1958, pp. 921-925.
- The Congo language problem, dans African World, 11(1943)184-198.

- COUPEZ A., A propos du problème linguistique au Congo, dans Zaire, 6(1953)603-605.
- HULSTAERT G., Les langues indigènes et les Européens au Congo Belge, dans African Studies, 5(1946) 126-135.
- HULSTAERT G., Het talen vraagstuk in Belgisch-Kongo, dans Kongo-Overzee, 1(1935)238-243.
- BOELAERT E., Taalpolitiek in Belgisch-Kongo, dans Handelingen van het 21ste Vlaams Filologencongres, Brussels, 1959, pp. 251-253.
- JADOT J.M., A propos de la communication du R.P. E. Boelaert sur le problème linguistique au Congo, dans Bulletin des Séances, A.R.S.C., (1958) p. 560; 586-588.
- DE JONGHE E., Vers une langue nationale congolaise, dans Bulletin des Séances, I.R.C.B., (1935)340-351.
- DE JONGHE E., L'unification des langues congolaises, dans Bulletin des Séances, I.R.C.B., (1944)272-282.
- LEBLANG M., Evolution linguistique et relations humaines, dans Zaire, 9(1959)787-800.
- MALENGREAU G., De l'emploi des langues en justice au Congo, dans Journal des Tribunaux d'Outre-mer, 15(1953)3-6.
- NIDA E.A., Some language problem in the Congo, dans Congo Mission News, 145(1949)14-16.
- DE PAUW W., Het talenprobleem in het onderwijs van Belgisch-Kongo, Gent, Julius Vuylsteke-Fonds, 1957.
- PERIER G., A propos de la communication du R.P. E. Boelaert sur la situation linguistique au Congo, dans Bulletin des Séances, A.R.S.C. (1958)926-929.
- ROEYKENS A., A propos de la communication du R.P. B. Boelaert sur le problème linguistique au Congo, dans Bulletin des Séances, A.R.S.C., (1958)893-903.
- ROMMES M., La situation linguistique dans les Vicariats de Stanleyville et de Wamba, dans Kongo-Overzee, 17(1951)240-249.
- RYCKMANS F., A propos de la communication du R.P. E. Boelaert sur le problème linguistique au Congo,

- dans Bulletin des Séances, A.R.S.C., (1958)877-878.
- SMETS G., A propos de la communication du R.P. E. Boelaert sur le problème linguistique au Congo, dans Bulletin des Séances, A.R.S.C., 1958, 934.
 - STENGERS J., A propos de la communication du R.P. E. Boelaert sur le problème linguistique au Congo, dans Bulletin des Séances, A.R.S.C., (1958)878-887.

e) Travaux sur les langues en contact

Les études sur les langues en contact s'intéressent aux conséquences linguistiques qui surviennent lorsque deux ou plusieurs langues sont en contact dans une communauté linguistique. Il peut s'agir soit des interférences, soit des emprunts mutuels, soit encore des phénomènes de métissage linguistiques (en anglais, code-switching). Ce domaine n'a pas retenu l'attention des chercheurs à l'époque coloniale, puis il exige des connaissances techniques relatives à la description linguistique des phénomènes linguistiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOOMFIELD, The re-bantuization of Swahili language, dans Africa 4(1931)77-85.
- HULSTAERT G., Lingala - invloed op het Lomongo, dans Zaire, 7(1953)227-244.
- LACOSTE B., De l'influence des langues congolaises sur le Swahili, dans Bulletin des Juridictions indigènes et du Droit coutumier congolais, 10(1948) 239-301; 12(1948)349-356.

CONCLUSION PARTIELLE

Que peut-on dire des études sociolinguistiques menées pendant l'époque coloniale ?

Du point de vue strictement scientifique, on doit reconnaître que dans la quasi-totalité de cas il s'agit des études effectuées par des amateurs, essentiellement des Missionnaires, sans une méthodologie précise et rigoureuse.

Les études expriment le plus souvent des observations de bon sens sur le terrain ainsi que les sentiments personnels de leurs auteurs sur les conditions sociales d'usage de différentes langues en présence.

Dans ce cadre, la revue Aequatoria a joué un rôle éminent comme tribune qui a permis aux Missionnaires et particulièrement au Père Hulstaert, d'esquisser la politique linguistique des Missionnaires au Congo Belge d'alors.

Il faut reconnaître néanmoins que même si ces études ne présentent toujours pas des caractéristiques propres aux études scientifiques, elles constituent cependant des documents précieux qui fournissent pas mal de renseignements sur l'histoire de la politique linguistique au Zaïre.

III. LES RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES AFRICANISTES APRES L'INDEPENDANCE

L'accession du Pays à l'indépendance n'a pas apporté des changements fondamentaux d'orientation dans la recherche sociolinguistique. Il faut cependant noter que certains thèmes de recherche longtemps prisés ne semblent plus susciter beaucoup d'intérêt; c'est le cas notamment des études sur les problèmes des langues francaes bien qu'il y ait encore beaucoup à faire dans ce domaine. Les questions qui monopolisent l'attention des linguistes sont celles se rapportant à la politique linguistique et à l'enseignement des langues. Ce qui s'explique aisément par la politique linguistique zaïroise d'après l'indépendance.

En effet, après 1960, la politique précédemment appliquée par le pouvoir colonial fut sensiblement modifiée non pas en faveur de l'emploi des langues Zaïroises comme on pouvait s'y attendre, mais en faveur du français qui fut non seulement reconnu comme seule langue officielle mais devait également servir partout de véhicule d'enseignement dès la maternelle.

Cet état de choses suscite périodiquement des controverses dans les milieux intellectuels, certains étant pour la situation présente en la considérant comme un moindre mal, d'autres se prononçant pour une vigoureuse promotion des langues zaïroises qui aboutirait à terme au remplacement du français par une langue zaïroise comme langue officielle. Ce groupe gagne en importance mais, si, au nom de l'authenticité nationale, le groupe reste cohérent quant à l'objectif à atteindre, il n'en est pas de même

lorsqu'il s'agit du choix d'une ou des langues nationales. L'analyse des débats houleux sur la question au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre qui s'est tenu à Lubumbashi en 1974 est très instructive à ce sujet.

Les travaux sur les langues dans l'enseignement sont marqués également par le même flottement : d'une part, la majorité des linguistes et des pédagogues sont convaincus de la nécessité d'utiliser la langue courante de l'enfant (donc une langue zaïroise) pendant les premières années de la scolarisation, d'autre part le prestige du français comme langue qui ouvre des perspectives d'ascension sociale fait que, malgré tout, on se prononce pour le maintien du français comme véhicule d'enseignement, à côté d'une langue zaïroise enseignée comme matière à l'école primaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. LES PROBLEMES DES LINGVAE FRANCAE

- HEINE B., Status and use of African lingua francas. München, Weltforum Verlag, 1970, 206 p.
- FEHDEREAU H.W., The place of Kituba language in Congo, dans Congo Mission News, 196, 9-10.
- FEHDEREAU G.W., The origin and the development of Kituba (lingua franca Kikongo), Ann Arbor, Michigan, University Microfilms, 1966.
- ZWERNAMANN J., Les vernaculaires en Afrique, dans Bulletin du CEPSI, 62(1963)131-137.

2. LES LANGUES DANS L'ENSEIGNEMENT

- AGOMANATANAKAHN R. et LEBOUL M., Les premiers résultats d'une enquête sur le bilinguisme scolaire, dans Bulletin Linguistique et Sciences Humaines, 15(1975)1-37.
- BOKULA, BUNDUKI, DAELEMAN et alii, Pour une orthographe uniforme et standard des langues zaïroises, Communication au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
- FAIK S., Le français au Zaïre : aperçu historique, Communication au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.

- KAJIGA G., L'enseignement en langues zaïroises, base d'une culture authentique, Communication au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
 - KAJIGA G., Langue d'enseignement et culture nationale : contribution à l'éducation civique, Goma, Centre Ntu, 1971.
 - L'Enseignement en langues et des langues zaïroises, Communication au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
 - MUDIMBE Y.V., Une linguistique au service de l'homme, Communication au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre; Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
 - MBULAMOKO A., Plurilinguisme et enseignement des langues au Congo, dans Congo-Afrique, 14, 1967, 180-200.
 - MBULAMOKO N.M., Plurilinguisme et enseignement des langues au Zaïre, dans Revue de Pédagogie Appliquée, 2, 1973, 101-117.
 - KAJIGA G., Langue d'enseignement et culture nationale : contribution à l'éducation civique, Goma, Centre Ntu, 1971.
 - NKENDA-MPASI, La problématique de la langue d'enseignement en République du Zaïre, dans Cultures, 2, 1973, 105-135.
 - TRAN HONG GAM et M. LÉBOUL, Le plurilinguisme à l'Université Nationale du Zaïre, Communication au Colloque de l'AIMAV, Novembre 1975.
 - TSHIAMALENGA, Langues Zaïroises et philosophie, Communication au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
 - TSHIBALA N., Problèmes de l'enseignement des langues au Zaïre, Communication au Premier Séminaire des linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
3. LA SITUATION LINGUISTIQUE ET LA POLITIQUE LINGUISTIQUE
- AYIBITE PELA ASEY, Du Kikongo au Kituba; un cas de pidginisation d'une variété véhiculaire bantou

dans Africanistique, 12, (1983)12-44.

- BAL W., Politique linguistique en Afrique noire, dans Colloque, IPN, (1966)1-22.
- BAL W., Contribution à l'étude des opinions exprimées par l'élite africaine au sujet des rapports entre langues nationales et le français, dans (P. Wald et G. Manessy. éds), Plurilinguisme, normes, situation, Stratégies, Paris, Hamatton, 231-254.
- BOKULA M., Le Lingala au Zaïre, Défense et analyse grammaticale, Kisangani, Ed., BASE, 1983.
- BOKULA M., Condition d'une langue nationale, dans cahier congolais, 15(1970)14-19.
- DIANSONSISA M.B., De Kikongo ya leta au Bas-Zaïre: Situation Sociolinguistique et attitude, Communication au colloque national sur l'utilisation des langues nationales dans l'éducation et dans la vie socio-culturelle - CELTA, Kinshasa, 11-16 Mars 1985.
- GILMAN CH., Vers une planification linguistique au Zaïre, dans C.I.S. Colloque inter-africain, l'enseignement des langues et de la culture africaines, Kinshasa, 4-6, nov. 1976, pp. 20-26.
- GUDIJIGA G., La francophonie au Congo, dans Congo-Afrique, 54(1971)191-200.
- KAHOMBO-MATEENE C., Du choix du Lingala comme langue nationale dans Voix Muntu, 10(1966)11-12.
- KAHOMBO-MATEENE C., Recours à l'authenticité et promotion des langues au Zaïre, Communication au Premier Séminaire des Linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
- KAHOMBO-MATEENE C., Trois langues pour le Congo, dans Remarques Congolaises et Africaines, 21(1964) 500-508.
- KAHOMBO-MATEENE C., Rapport Socio-linguistique sur le Congo dans Voix Muntu, 12(1970)15-21.
- KAJIGA G., La langue Swahili : dans Zaïre-Afrique, 67(1972)15-16.
- KAZADI N., MUTOMBO H.M., Propos sur l'expansion de la langue Luba, dans Africa, 5, 1981, 19-27.

- KIMPUTU BAIBANJA, La promotion des langues zaïroises : Bilan et perspective, dans Annales de l'ISP-Mbandaka 6(1987)63-84.
- KIMPUTU BAIBANJA, Pour une planification linguistique au Zaïre, Communication au colloque sur langues et cultures zaïroises, dans le développement de la Nation, Kisangani, 20-24 Octobre 1980.
- LUPUKISA W.N., Bilinguisme et plurilinguisme au Zaïre. Problèmes socio-politiques et problèmes linguistiques "Status quaestionis" Mémoire de licence UNAZA, Campus de Lubumbashi, Fac.Lettres, 1976.
- LUPUKISA W.N., Recherche sur la décolonisation linguistique au Zaïre, dans Recherches linguistiques et littéraires, 2(1981)50-65.
- MATANGILA I., Le français et les langues nationales à Lubumbashi, attitude, stéréotypes et représentations socio-culturelles, Mémoire de licence, UNAZA, Campus de Lubumbashi, Fac.Lettres, 1981.
- MBULAMOKO N.M., Langues et Littératures Zaïroises: la problématique de l'authenticité, dans Culture et Authenticité, 2, (1975)43-45.
- MBULAMOKO N.M., Promotion des langues Zaïroises. Communication au Premier Séminaire des linguistes du Zaïre, Lubumbashi, 22-26 Mai 1974.
- MBULAMOKO N.M., Authenticité, langues zaïroises et développement dans Authenticité et développement, Actes du colloque National sur l'authenticité, UEZA-Présence Africaine, Paris, 1981, 195-225.
- MUDIMBE Y.V., Autour d'une langue nationale dans Synthèses 1(1968)2-6.
- MUDIMBE Y.V., Langues africaines et langues européennes en Afrique noire. Problèmes de collaboration. Communication au Séminaire de l'I.A.I., 26-27 Avril 1976.
- MUDIMBE Y.V., Culture et politique linguistique en Afrique Noire, dans le Français moderne, 3, 14-21.

- MUTANDA A., Diffusion des langues congolaises, dans Cahiers Congolais, N° spécial, 1971.
- MUTOMBO HUTA-MUKANA, Frontière et réalité linguistique en Afrique, dans Linguistique et Sciences Humaines 27(1986)9-18.
- MUTOMBO HUTA-MUKANA, Pour ou contre l'unicité linguistique au Zaïre, dans Analyses sociales, I, (1984)27-37.
- NGALASSO M.N., Authenticité et problèmes des langues au Zaïre, dans JIWE, 2(1973)35-45.
- NGALASSO M.N., Emergence et développement d'une langue véhiculaire, le kikongo, dans Lacito-documents, 8, (1982)43-72.
- NSUKA Y., Problème linguistique au Congo, dans Bulletin du CEPESI, 67(1964)119-125.
- NYEMBE-NTITA, Réalités et perspectives d'aménagement linguistique au Zaïre, dans Langues et cultures. Melanges offerts à Willy Bal, 2, CILL, 3-4 (1984)163-194.
- NYEMBENTITA, Fonction véhiculaire et expansion linguistique dans linguistique et sciences humaines, 27(1986)49-67.
- NYEMBWE NTITA, 1976, Le français et l'opinion zaïroise dans C.I.C.F. les relations entre les langues négro-africaines et la langue française, Dakar, 1976, 485-501.
- NYEMBWE NTITA, Le problème linguistique au Zaïre : éléments bibliographiques, dans Bulletin linguistique et Sciences Humaines, 18(1975)21-44.
- NYEMBWE NTITA, Réalité et perspectives d'aménagement linguistique au Zaïre, dans Cahier de l'Institut de linguistique de Louvain, 9, 163-174.
- NYUNDA YA RUBANGO, Langue, société et développement dans Linguistique et Sciences humaines, 27(1986) 69-88.
- NYUNDA YA RUBANGO, Les études de lexicologie politique au Zaïre. Bilan critique et perspectives, dans Recherches linguistiques et littéraires. 1(1981)97-113.

- POLOME E., Multilingualism in an african urban centre : the Lubumbashi case, dans W.H. Whiteley, langue use and social change. London Oxford University-Press, 1971, 364-375.
- POLOME E., The choice of official languages in the Democratic Republic of the Congo, dans JA-FISHMAN, C.A. FEROUSSON, DAS GUPTAS, Language problem of the developing countries. New-York, Wiley, 1968, 295-311.
- POLOME E., The position of swahili and other Bantu language in Katanga, dans Texas studies in literature and language. 11(1969)905-915.
- POLOME E., Cultural languages and contact vernacular in the Republic of the Congo, dans Texas Studies in litterature and language, 4,(1963)499-511.
- POLOME E., Sociolinguistic problems in Tanzania and Zaïre dans The Conch, 4(1972)64-84.
- RUBANGO N.YA, La glottophagie et les problèmes linguistiques zaïrois : nouvelles interrogations, dans Africanistique 13(1984) p.14.
- SESEEP N'SIAL, La querelle linguistique au Zaïre dans linguistique et sciences humaines 23(1978)1-30.
- SESEEP N'SIAL, L'expension du lingala dans linguistique et sciences humaines 27(1986)19-48.
- SESEEP N'SIAL, Quelle linguistique zaïroise ?, dans Recherches linguistiques et littéraires, 1(1981) 3-22.
- TAKIZALA MASOSO, Langue, culture et développement dans Recherches linguistiques et littéraires, 1 (1981)35-46.
- TAKIZALA MASOSO, Langues Africaines et langues étrangères, dans C.I.S., colloque interafricain, l'enseignement des langues et de la culture africaine. Kinshasa, 4-6 Nov. 1976, 76-80.
- TSHIANI KALANTANDA, Langues nationales et soins de santé primaire en Afrique, dans Annales Sociales 2(1985)35-44.

- TSHISUNGU W.T., La politique linguistique au Zaïre: hier et aujourd'hui dans Africa 4(1982)423-435.
- VORBLICHER A., Das Sprachproblem in Kongo (Léo) dans Neues Afrika, 6(1964)167-169.
- WUFELA YAEK'OLINGO, De la marginalisation des langues zaïroises, communication au colloque sur "langues et cultures zaïroises dans le développement de la Nation", Kisangani 20 - 20 Octobre 1980.

4. LES LANGUES EN CONTACT

- AGOMANATANAKANN R., Prélables d'une étude des langues en contact et de leurs interférences, dans Bulletin Linguistique et Sciences Humaines, 20 (1976)3-28.
- ROSSE R., Impact du français sur le Swahili populaire de Lubumbashi, dans Bulletin Linguistique et Sciences Humaines 20(1976)29-58.
- SESSEP N.B.N., Pour une approche d'une variable du plurilinguisme : la conjonction du français et du Lingala dans le discours spontané, dans Bulletin du Centre d'Etudes des Plurilinguismes, 2, 15-33.

A ces études ponctuelles, il faut ajouter des travaux de longue haleine, c'est-à-dire des thèses de doctorat consacrées à la sociolinguistique à partir des années 1975, il faudrait citer notamment les thèses des Professeurs :

- Nynda Ya Rubango et Matumele sur le vocabulaire politique du Zaïre;
- Sessep, sur le phénomène de métissage linguistique en lingala;
- Idumbo, sur la situation linguistique dans les forces armées zaïroises;
- Nyembwe - Ntita, sur la cohabitation du français et de langues nationales au Zaïre;
- Kashemwa Bin Muzigwa, sur la contribution sociolinguistique à l'étude du bilinguisme au Zaïre;
- Ngalasso, sur les contacts de culture et acculturation lexicales : cas du français et de la langue pende;
- Boguo Makeli, sur les emprunts romans en lingala;

Kimputu, sur la situation linguistique à Kinshasa et Kabamba, sur langage et stratification sociale.

Comme on le voit, il n'y a pas eu un grand changement d'orientation dans les études publiées sur la politique linguistique après l'indépendance, du moins jusqu'aux années 80.

L'attention a été polarisée pendant cette période par la question du choix d'une langue nationale officielle et par des problèmes relatifs à l'introduction des langues zaïroises dans l'enseignement.

Ces études présentent de plus en plus un caractère scientifique étant l'oeuvre cette fois des linguistes formés; toutefois faute de données démolinguistiques de base, des prises de position en faveur de telle ou telle langue ne revêtent pas toujours un caractère objectif mais traduisent plutôt les tendances subjectives de leurs auteurs.

Depuis 1980, avec la présence des thèses de doctorat qui abordent en profondeur des questions sociolinguistiques et surtout avec la clarification des options politiques du pays en matière linguistique, option en faveur du maintien du français comme langue officielle et de la promotion de quatre langues nationales, des études deviennent de plus en plus techniques en ce sens qu'elles explorent des voies et moyens de parvenir à une promotion effective des langues nationales.

PERSPECTIVES D'AVENIR DES RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES

Les options politiques étant ainsi explicitées, - car ne l'oublions pas, les problèmes linguistiques du Zaïre sont avant tout des problèmes politiques - les efforts de sociolinguistes zaïrois devraient tendre vers la valorisation c'est-à-dire la promotion et le développement des langues nationales afin de contribuer au développement intégral du peuple Zaïrois. Ils doivent par conséquent éviter de se cantonner dans une phraséologie creuse, ronflante, tantôt idéaliste et naïve, tantôt ambiguë prônant à la fois le rejet du français et la collaboration entre celui-ci et les langues zaïroises. Un programme de recherche dans la phase actuelle devrait viser d'après Sesepe N'sial des actions concrètes suivantes :

- 1- contribution à l'effort de transcription et de normalisation et de standardisation des langues nationales.
- 2- élaboration des manuels d'enseignement.
- 3- élaboration des lexiques thématiques couvrant petit à petit tous les domaines de la modernité.
- 4- recherche interdisciplinaire des éléments de définition d'une politique linguistique nationale, courageuse responsable et conséquente ainsi que des moyens de réalisation de cette politique.
- 5- mise à nu des problèmes psychologiques, sociaux, professionnels, économiques posés par la situation linguistique actuelle.

Bref le sociolinguiste doit contribuer par ses études à la mise en place d'une planification qui devrait aboutir à terme à une utilisation équilibrée du français et des langues nationales dans la vie nationale conformément aux recommandations des instances supérieures de notre Parti-Etat, le M.P.R.

KIMPUTU BAIBANJA

ELEMENTS POUR LA RECHERCHE SUR LES LANGUES DE LA NGIRI

MOTINGEA MANGULU

*Un des chercheurs les plus assidus au Centre Aequatoria, né à Isangi (Haut-Zaïre, le 25 janvier 1954, mais originaire de Bongandanga (Lisala, Equateur), Motingea est licencié en Français et linguistique africaine à l'Institut Pédagogique National (Kinshasa) en 1981. Lauréat du Prix Aequatoria en 1987 pour son étude sur le Lonkutshu, un dialecte mongo jusqu'alors non étudié scientifiquement. Son ouvrage récent *Eléments de grammaire Lingombe*, publié aux Editions du Centre Aequatoria n'a fait que l'encourager dans les recherches sur le terrain. D'où les dernières expéditions linguistiques qu'il vient d'entreprendre sous les auspices de la Sulzmannstiftung à Makanza, Kungu, Lisala, Lodja, Kole et Dekese. Les résultats vont certainement approfondir nos connaissances sur quelques langues de la Ngiri, de l'Ubangi et du bassin de la Lokenge (Lukenie, Kasai).*

Contre certaines opinions généralement répandues, l'A. démontre l'autonomie de quelques parlars de la Ngiri par rapport au lingala.

Entgegen verbreiteten Meinungen zeigt der Verf. die Autonomie einiger Mundarten am Ngiri, im Vergleich zum Lingala.

Against certain generally wide-spread opinions, the author shows the autonomy of some speakers of the Ngiri with regard to Lingala.

Le présent exposé tente d'examiner l'état actuel de nos connaissances sur les langues de la région des marais et de la forêt comprise entre le Fleuve Zaïre et l'Ubangi, langues des populations qu'on désigne sous le nom géographique de Ngiri. Une contrée à la forme d'un triangle dont la base serait formée d'une ligne qui partirait du confluent de la Lua avec l'Ubangi jusqu'au Fleuve et dont le sommet se situe un peu en amont de Mbándáká.

Une réflexion sur un groupe de langues données est une activité qui peut amener le linguiste à considérer plusieurs points de vue. Il peut chercher en effet,

- (1) soit à connaître simplement leur situation géolinguistique réelle, leurs aires d'expansion;
- (2) soit à les comparer en vue d'une classification éventuelle;
- (3) soit aussi à les décrire;
- (4) soit enfin à saisir leur importance socio-culturelle, leur intégration dans la vie socio-économique.

Notre exposé s'articule autour de ces quatre préoccupations. Mais voici d'abord quelques généralités qui permettent de mieux situer le cadre du sujet choisi.

1. GENERALITES

Les historiens, les ethnologues et les anthropologues, Mumbanza (1), Hulstaert (2), Burssens (3), Van Der Kerken (4), Van Leynseele (5)... ont déjà pu nous fournir quelques données importantes sur les populations de la Ngiri.

Nous pensons toutefois que si leurs travaux ont engendré quelques controverses, c'est parce qu'ils n'ont pas pu avoir accès à un élément important pour toute connaissance de l'ethnogénèse, la langue. Il n'y a pas cependant lieu de leur en tenir rigueur, parce que même les linguistes ne s'en sont pas tenus à l'abri. Hulstaert fait constater, par exemple, que Guthrie (6) a même laissé territorialement les langues de ces populations en dehors des limites bantoues, bien qu'il eût pu avoir connaissance de leur existence. Il se demande en outre, pourquoi le Bangi a été séparé du n° 26 groupant les dialectes des

riverains du Fleuve; alors qu'en réalité, il fait partie de ce groupe au même titre que les dialectes des Bolóki, des Bapótó, des Loséngó; etc. (7). Les auteurs du récent Atlas linguistique du Zaïre n'ont pu identifier parmi les parlars riverains que le bobangi, le libinza, le lobálá, le bolóki et le kipótó (sic) (8), alors même que les auteurs cités ci-haut reprennent d'une façon générale tous les parlars ou mieux les populations de cette contrée, G. Hulstaert dans sa Carte linguistique du Congo belge (9) principalement.

L.B. De Boeck qui est considéré comme le seul spécialiste des parlars riverains n'a pas pu les pénétrer tous. Devant leur multiplicité, il n'a pu - certes c'était là l'orientation des ses recherches - s'arrêter qu'à quelques faits généraux. Il reconnaît que cette contrée qu'il appelle "musée vivant" a un intérêt insoupçonné du point de vue linguistique et ethnologique (10). Il croit même que la parenté entre les parlars de la Ngiri pourrait s'établir même avec ceux du Fleuve et de la Mongálá et se demande en outre si tous ces parlars Bangála constituent un ou plusieurs groupes linguistiques. Il avoue enfin que "c'est précisément ici que commence le travail lent et laborieux de l'étude linguistique de tous ces parlars" (11).

Si les faits qui sont présentés sur les langues de la Ngiri et celles des riverains en général sont souvent restés hypothétiques, c'est précisément à cause de leur absence dans la documentation publiée. Van Bulck dans ses Recherches linguistiques au Congo belge y avait déjà insisté en indiquant les points qui devaient faire l'objet de nouvelles enquêtes linguistiques.

"Plusieurs d'entre eux sont menacés d'extinction tels, par exemple, le Mondunga, le Ba Manga, la plupart des langues des riverains du fleuve Congo et du Lomami. Cette mission comprendrait l'investigation de toutes les langues parlées entre l'Ubangi à l'Ouest et Stanleyville (ou si possible le lac Albert) à l'Est. Les langues de la région marécageuse de la Ngiri : Baloi, Loba-la, etc. ... De toutes ces enquêtes, indiquées plus haut, celles qui paraissent les plus urgentes sont certes la deuxième et la troisième,

c'est-à-dire celles relatives aux langues bantoues et aux langues non-bantoues sur la ligne frontière bantou-soudanaise (12).

2. SITUATION GEO-LINGUISTIQUE

Lorsque nous parlons des langues des populations de la Ngiri, il faudrait entendre également pour des raisons évoquées plus haut, celles des riverains du Fleuve et de la Mongálá. La situation géo-linguistique actuelle des parlers riverains nécessite une enquête sur le terrain. Tant de facteurs parmi lesquels l'absorption des groupes plus petits par des groupes plus importants, la déstabilisation des structures économiques traditionnelles... ont tellement joué que l'emplacement actuel des riverains n'est plus exactement le même que celui qui est représenté dans les cartes d'il y a dix, quinze ans. Au moment où le Père De Boeck menait ses recherches plusieurs de ces populations avaient déjà ou étaient déjà en train de perdre leurs langues. C'est le cas des Mbonzo. La plupart des villages sur le Fleuve et la Ngiri qu'il mentionne sont inconnus de nos informateurs (13).

Les Motémbó ou Babale ? de Budza-Líys,

Budza-Ngalé et Budza-Mabála sur la rive gauche du Fleuve (Collectivités de Bosô-Njanoa et de Bosô-Meló), villages encore florissants jusqu'aux années 1966, sont aujourd'hui disséminés à travers les flots où ils s'occupent surtout de l'extraction du vin de raphia, la pêche étant devenue une activité secondaire pour la subsistance. Les vrais pêcheurs aujourd'hui sont les populations venues du Nord (Lokelé, Bokomé, Topoké, Yaoléma...). Il faut de toutes façons de nouvelles enquêtes même si quelques portions de la plupart des riverains continuent à garder leur habitat d'il y a une cinquantaine d'années. Nombreux sont ceux parmi les Libinza, Balóí, Lingónde... qui ont gagné le Fleuve pour des raisons de pêche; d'autres éléments se sont fixés dans les centres urbains, à Mbándáká principalement.

3. COMPARAISON DES LANGUES

Les études entreprises par le Père De Boeck autour des années 50 ont eu surtout pour objectif de comparer les parlers; non seulement de la Ngiri, mais aussi tous ceux de l'ancien district de Congo-Ubangi.

Les langues des anciens territoires de Busu-Djanao, de Bumba et de Lisala ont donc également été concernées.

L'auteur compare les différentes tonologies (14), les parlers à prépréfixes (15), 60 mots du lexique (16), chaque fait observé étant représenté sur une carte unique. Il s'agissait des applications de la géographie linguistique.

Ce genre de travail offre sans doute de la matière à la linguistique historique. L'auteur parvient en effet, à déterminer les régions qui ont gardé plus d'archaïsmes que d'autres. Il est convaincu de l'efficacité de la méthode utilisée et satisfait des résultats auxquels on peut aboutir dans un ouvrage plus général, Premières applications de la géographie linguistique aux langues bantoues (17). Mais il avoue qu'il y a risque dans l'application de la méthode qu'une grande quantité de ces cartes soient tellement troubles qu'elles n'admettent pas de conclusions (18).

Ainsi, pour éviter de retomber dans les faiblesses qu'on a pu ou qu'on aurait pu reprocher aux travaux de Johnston (19) ou de Stapleton (20) une documentation insuffisante, notation phonétique parfois défectueuse, sources incertaines, mots notés à une époque très reculée... nous estimons qu'on accomplirait une oeuvre scientifique en considérant un nombre assez limité de langues dont on est certain à la fois des sources (orales et écrites) et des possibilités de réalisation.

4. DESCRIPTION DES LANGUES

Les parlers riverains se comptent à plus d'une vingtaine (L.B. De Boeck, 1948, G. Hulstaert, 1950). Voici ceux qui figurent dans la Carte linguistique du Congo belge : Elsku, Bolóki, Mambómbé, Motémbé, Babale, Bapóté, Iboko, et NgElé que l'auteur considère comme appartenant au groupe Bobangi; alors que Mampoko, Balóli, Jámba, Libinza, Manganji, Bombóli, Balóbo, Ndoló et une mosaïque constituée des Mónyá, Nsombe, Bomóle, Jándé, Libóbi, Lifonga sont les idiomes de la Ngiri.

De tous ceux-ci, seuls Bobangi (21), Iboko (22), Elsku (23) et Bapóté (24) ont fait l'objet d'une publication. Il convient également de signaler le travail de H. Van Leynseele sur le Libinza annoncé

par son mari dans sa thèse (25) mais dont nous ne sommes pas certain de la publication.

Les données sont donc tellement insuffisantes qu'il est impossible de montrer ce qui est caractéristique à ces langues tant du point de vue de la phonologie que de la grammaire par rapport aux langues environnantes (lingombé et lomóngo) d'une part et ce qui permet de les distinguer entre eux d'autre part.

Il nous paraît cependant utile sur base de cette documentation limitée de travaux du P. De Boeck ainsi que de nos recherches en cours d'indiquer quelques points qui nécessitent une action utile et urgente.

1° Phonologie

Rien de particulier à signaler quant aux voyelles. Tous ces parlers riverains présentent un système vocalique tridimensionnel à 7 phonèmes oraux.

Les consonnes paraissent présenter quelques particularités intéressantes - du moins sur le plan phonétique. Dans la plupart des cas observés en effet, il s'agit souvent des réalisations phonétiques résultant des règles de représentations morphonologiques. Voici ces cas :

/x/, en Likoka, une flicative

/g'/, régulier en Sombé, est une dorso-vélaire palatalisée;

/tʃ/, a été entendu dans plusieurs mots Lobálá;

/ŋ/, labio-dentale nasale résulte de *m+w, dans beaucoup de parlers;

/v/, entendu chez les Bombóli

/t/, entendu chez les Zamba et les Ebuku p.ex. une retroflexe.

On peut ajouter à ceux-ci \int , une fricative bilabiale sourde, mais il existe également dans certains dialectes môngo; ainsi que les labio-vélares kp et gb présents dans tous ces parlers de la ligne frontière bantu-soudanaise et souvent en distribution respectivement avec les séquences kw et gw.

La question est de ré-examiner toutes ces réalisations avec des matériaux assez fouillés et au besoin avec l'appui des instruments en vue de vérifier s'il peut être établi que ces différents sons sont des phonèmes. L'harmonie vocalique en lomóngo affecte les affixes pré-radicaux et post-radicaux, en

lingombé uniquement les affixes post-radicaux. Dans quelques parlars de la région de la Ngiri ce phénomène se manifeste avec des particularités qui méritent d'être étudiées avec plus d'attention.

Il a été aussi constaté que certains parlars attestent la présence de la nasale syllabique. (Balobo, p.ex.).

L'élision, la coalescence et la dévocalisation ne semblent pas présenter des spécificités. La tonologie pourtant, un fait très important. La tonologie nous amènerait en effet, à regrouper les parlars de la Ngiri en 4 grandes subdivisions selon qu'il en existe d'abord à deux et à trois registres et ensuite à tonologie type normal (comparativement au Proto-Bantu) et à tonologie déplacée (réversif). Dans ce dernier cas L.B. De Boeck distingue encore deux sous-types : type Bangála-des-marais et type Dzámba. L'auteur indique que la tonologie Bangála-des-marais a connu un déplacement qui s'est effectué non seulement à l'intérieur du nom, mais a persisté sur l'adjectif qualificatif suivant le nom, sur la construction génitive, etc... aussi dans les constructions avec formes verbales où le préfixe, l'infixe, les objets etc. ont leur influence sur la tonologie (26).

En examinant les exemples proposés en Sômbé nous avons constaté qu'il existe des règles de "déplacement" qu'il fallait à tout prix dégager d'abord à l'état isolé et ensuite dans les phrases. Ainsi avons-nous pu retenir ce qui suit au niveau des substantifs à thèmes disyllabiques :

BH ----->	BB
mamá	mama (mère)
monaná	monana (sel)
BB ----->	BB
bokila	bokila (chasse)
mozimi	molimi (frère cadet)
HB ----->	BB
bondóki	bondoki (fusil)
bwáto	gbato (pirogue)
HH ----->	BH
nkómbé	nkombe (milan)

Il existe donc des noms qui ont conservé la tonologie du type "lingála". Quant à la tonologie du type

Dzámbe, il cite e.a. comme caractéristique le fait qu'elle possède des tons doubles courts (tons moyens) réalisés descendants brefs qui n'ont qu'une valeur tonique (27).

Il aurait pu le constater aussi en Sómbe où il se manifeste le même phénomène dans les constructions. Ses exemples du Dzámbe sont aussi pris dans les constructions. Par ailleurs, beaucoup de changements restent inexpliqués parce qu'il s'agit des tons flottants. Ce flottement qui nous amène à poser qu'il existe tonétiquement trois registres mérite d'être précisé.

2° Morphologie

Les faits les plus importants qui nous paraissent préoccuper le linguiste sont les suivants :

- (a) présence de l'augment dans certains parlars,
- (b) présence des classes diminutives (19-13) dans quelques parlars et leur absence dans d'autres,
- (c) perte de la conjugaison négative,
- (d) quelques difficultés suscitées par le mot pour "non".

L'augment

On donne le nom d'augment à l'élément qui, dans certaines langues, précède le préfixe nominal. Cette particularité a été constatée dans les langues du Sud (Zulu, Xhosa, Shonga. .) et de l'Est (Ruanda, Ganda, Rundi...), mais aussi dans le nord-ouest du Zaïre selon les découvertes du P. De Boeck. Il confirme que l'augment est largement répandu dans cette dernière partie du domaine bantou : il a été attesté dans toute une région continue, un vrai bloc (28) qui comprend les parlars riverains et tous ceux qui présentent des affinités avec ces derniers (Dóko, Motémbó, Mimbo...) des anciens territoires de Nouvel Anvers, Budzala, Lisala, Busu-Dzanza. Dans les territoires de Bumba (quelques parlars Budzá) et de Nouvel Anvers (Likoká, Lobálá), selon le même auteur, l'augment n'est manifesté que dans quelques mots. L'auteur établit deux subdivisions :

- (a) parlars à prépréfixes "consonne plus voyelle"
- (b) parlars à prépréfixes "voyelle simple".

Quoique les exemples donnés à la suite de la règle : "les parlars possédant des prépréfixes formés d'une consonne plus voyelle n'emploient ce genre de

prépréfixe que devant des noms qui n'ont que deux syllabes - y compris le préfixe - et dont le préfixe est autre que n-. Les noms à trois syllabes - y compris le préfixe - n'admettent jamais un prépréfixe. Les noms avec un préfixe n- ont comme prépréfixe une simple voyelle" (29) soient clairs, ce que l'auteur considère comme étant des exceptions n'aurait pas pu l'être et l'aurait plutôt amener à confirmer l'hypothèse posée par A.E. Meussen (30) selon laquelle l'augment aurait été un mot séparé du substantif, un démonstratif anaphorique (faible) avec le sens du défini. Par conséquent ce qui a subsisté ce n'est pas le PN, un redoublement du PN, mais le PP qui en Cl. 1, 9 et 10 a une forme vocalique respectivement o-, e- et i-. (ómálf, femme; ómóto, homme...).

Les parlars du groupe b sont plutôt ceux qui ont atteint le même stade d'évolution que les langues de l'Est (perte de la consonne pour les PP de type CV).

Aussi, avouer que les noms à deux syllabes - y compris le préfixe - y reçoivent une voyelle comme prépréfixe, voyelle qui est de la même nature que celle du préfixe ne paraît pas se conformer aux exemples suivants : ekoko, poule; embudu, oiseau; omadi, femme; idanga, nez. Il s'agit encore visiblement ici des PP et encore faut-il montrer les règles structurales qui régissent ces noms :

koko (Cl. 9) N° -----> Ø devant consonne sourde
 madi (Cl. 1) °mo-adi
 danga(Cl. 5) °li-anga
 mbudu(Cl. 9) °N-----> m devant homorganique b.

Comme l'auteur l'avoue lui-même, "l'étude historique des prépréfixes reste encore à faire" (31). De toutes façons, les phases d'évolution du phénomène de l'augment paraissent être provisoirement les suivantes : Dém. anaph.+subst. ---->PP+subst. ---->V(PP)+subst. ----> subst.

Ainsi les Dzámbe, les Mabale, les Motémbó qui disent bábato, mámáná (vin) sont restés au premier stade de cette évolution.

Classes 19-13

D'aucuns pourraient croire que c'est un fait tout à fait normal que les langues bantu actuelles aient sélectionné les classes du Proto-bantu à partir de la classe 11 notamment selon les conditions

particulières à l'évolution de chacune d'elles. Nous estimons toutefois que le système de classes dans une aire géographique déterminée est un fait qui, comme tant d'autres, mérite de retenir l'attention du comparatiste.

Les langues de la Ngiri se répartissent en deux grandes subdivisions en fonction de l'absence ou de la présence des classes dimunitives 19-13. Sans avoir une connaissance de ces langues, on pourrait être amené à la déduction que celles qui attestent la présence de ces classes sont celles parlées au Sud et qui sont plus en contact avec les parlers *móngo*. Or, c'est le contraire qui a été observé; ce sont plutôt les parlers des marais (*sómbé*, Jando...) au Nord du domaine qui présentent un système avec les classes 19-13. Fait qui peut être considéré comme un archaïsme.

La conjugaison négative

Ce sont encore les parlers du Nord qui ont conservé la conjugaison négative. *Lóí*, Bobangi - parlers de grandes eaux - ont, comme ce qui s'observe en *lingála*, perdu la conjugaison négative. La négation y est exprimée plutôt par une construction. Quelques langues cependant, tout en ayant perdu la conjugaison négative auraient conservé quelques traces de celle-ci : en *Lóí*, p.ex., l'élément *tǒ-* apparaissant obligatoirement devant les formes verbales dans les phrases négatives peut être analysé comme une pré-initiale de négation. Il s'ouvre ainsi une nouvelle perspective de recherche sur le système de négation dans tous ces parlers riverains, malgré l'importante publication du P. Hulstaert sur la négation dans langues zaïroises en général (32).

Le mot pour "non"

Le mot pour "non" ne nous permet pas seulement de conclure sur la parenté de certains groupes de la région (*Éleku*, Bobangi, *Lóí*..., p.ex. : *ká*), mais suscite aussi des discussions au sujet d'autres groupes pourtant géographiquement très difficiles à délimiter (*Sómbé*, Jando, p.ex., respectivement *gbala* et *nahai* pour "non").

Il s'agit encore ici d'un point qui oblige le linguiste à bien pénétrer toutes les structures de

ces parlers en vue d'aboutir à des conclusions plus sûres.

5. INTEGRATION DANS LA VIE SOCIO-CULTURELLE ET ECONOMIQUE

A cause de leur ressemblance plus ou moins apparente avec le lingála, de la multiplicité de ces parlers ainsi que du nombre fort réduit de leurs locuteurs, les missionnaires n'ont pas eu à chercher une langue culturelle propre à la région pour l'école ni pour l'évangélisation : le lingála assumera ce rôle.

La conscience actuelle de beaucoup de locuteurs est qu'ils se rattachent tous au lingála, langue qu'ils auraient créée. C'est cette attitude qui contribue à leur extinction. Cependant, nous laissons aux lexico-statisticiens le soin d'examiner ce qui montre la parenté de ces parlers avec le lingála dans les phrases qui suivent, puisées au hasard dans quelques parlers :

- 1° óbóla vanga ó wá wele ámbombela nkáí ó móí yana,
mon frère aîné m'a gardé colère dans le coeur hier (Zámba).
- 2° emá ilotúna, banga toléébe ekelé nkóko (Lobálá),
cesse de nous interroger nous ne sommes pas des vieux.
- 3° mbao éye eíta bo ekáika mwéte gbala (Sómba),
cet outil ne convient pas pour qu'il coupe un arbre.
- 4° mwána ólokéndé mikolo mínsó na ángó o leko lá mbíla, (Balóbo), l'enfant qui va tous les jours avec son père dans la palmeraie.

A peine une dizaine de mots dont la moitié est en outre fournie par la phrase Balóbo.

Ainsi qu'on a pu le constater, les études sur les langues des riverains ne sont encore qu'à leurs débuts. Faute d'une documentation fouillée, beaucoup d'autres aspects importants concernant la phonétique et la grammaire n'ont pu être présentés ici. Nous espérons toutefois avoir tenté de montrer quel intérêt mérite d'être accordé aux parlers des riverains de la Ngiri en particulier et ceux de la Mongála et du Fleuve en général.

NOTES

1. MUMBANZA mwa BAWELE e.a.
 - Fondements économiques de l'évolution des systèmes de filiation dans les sociétés de la Haute-Ngiri, dans Enquêtes et documents d'Histoire africaine, Louvain, 1977, pp. 1-30.
 - Y a-t-il des Bangala ? Origine et extension du terme, dans Zaire-Afrique, XIII(1973), 471-483.
 - Les Bangala du Fleuve sont-ils apparentés aux Mongo ?, dans Zaire-Afrique, XIV(1974), 625-632.
 - Contribution des Zaïrois à l'oeuvre d'évangélisation et de la prospérité des établissements missionnaires. La mission catholique Libanda (1933-1960), dans Etudes d'Histoire africaine, VI(1974), 225-274.
 - Les forgérons de la Ngiri, une élite artisanale parmi les pêcheurs, dans Elites et devenir de la société zaïroise, Lubumbashi : Col. Doc et Travaux, 3(1979)110-123.
2. G. HULSTAERT, e.a.
 - Anciennes relations commerciales de l'Equateur, dans Enquêtes et Documents d'Histoire africaine, Louvain, 1977-31-50.
 - Documents sur la pénétration européenne dans l'Equateur, Ibid, 50-56.
 - Eléments pour l'histoire mongo ancienne, Mém. ARSOM, 1984.
3. H. BURSENS, Les peuplades de l'entre Congo-Ubangi (Ngbandi, Ngbaka, Mandja, Ngombe et Gens d'eau, Tervuren, 1958.
4. G. VAN DER KERKEN, Ethnie Mongo, Bruxelles, IRCB, 1944.
5. P. VAN LEYNSEELE, Les Libinza de la Ngiri, Thèse de doctorat, Photocopie-Archives Aequatoria (3140).
 - L'arrivée des Européens à la fin de l'ancien commerce dans le bassin du Zaïre, dans Annales Aequatoria, 2(1981), 139-157.
6. M. GUTHRIE, The Classification of the Bantu Languages, Oxford, University Press, 1948.
7. G. HULSTAERT, Les langues de la cuvette centrale congolaise, dans Aequatoria, 14(1951)18.

8. KADIMA K. et Alii, Atlas linguistique du Zaïre, Paris-Yaoundé, ACCT-CERDOTOLA -Equipe Nat. Zaïroise, 1983.
9. G. HULSTAERT, Carte linguistique du Congo belge, Mém., IRCB, 1950.
10. L.B. DE BOECK, Contribution à l'Atlas linguistique du Congo belge, dans ORBIS, Tome I, 1(1952), 107.
Contribution à l'Atlas linguistique du Congo belge, 60 mots dans les parlers du bassin du Haut-Congo, IRCB, 1953.
11. L.B. De BOECK, Les classifications des langues en Afrique, dans Bull.IRCB, 1948, 872.
12. G. VAN BULCK, Les recherches linguistiques au Congo belge. Résultats acquis, nouvelles enquêtes à faire, Tervuren, 1948, 654-658.
13. L.B. De BOECK, Les classifications des langues... p. 858.
14. L.B. De BOECK, La tonologie des parlers bantous du nord-ouest du Congo belge, dans Bull.IRCB, 1951, 900-919.
15. L.B. De BOECK, Les prépréfixes dans les langues bantoues, dans Africa, 20(1950)143-147.
16. L.B. De BOECK, Contribution à l'Atlas linguistique du Congo Belge. 60 mots dans les parlers du bassin du Haut-Congo, Mém. IRCB, 1953.
17. L.B. De BOECK, Premières applications de la géographie linguistique aux langues bantoues, IRCB, 1942.
18. Ibid., p. 14-15.
19. H. JOHNSTON, A Comparative Study of the Bantu and Semi-Bantu Languages, Oxford, 1922.
20. W.H. STAPLETON, Comparative handbook of Congo Languages, Yakusu, 1903.
21. J. WHITEHEAD, Grammar and Dictionnary of Bobangi Language, London, 1899.
22. R. CAMBIER, Essai sur la langue congolaise, Bruxelles, 1891.

23. G. HULSTAERT, Esquisse de la langue des Eléku, CEEBA, 1982.
24. W.H. STAPLETON, Op.cit.
25. H. VAN LEYNSEELE, An Outline of Libinza Grammar
26. L.B. De BOECK, La tonologie... p. 905.
27. Ibid., p. 919.
28. L.B. De BOECK, Les prépréfixes... p. 146.
29. Ibid., p. 145.
30. A.E. MEUSSEN, Reconstructions grammaticales du Bantou, (traduction de Jos Boute), Tervuren, 1965.
31. L.B. De BOECK, Les prépréfixes... p. 146.
32. G. HULSTAERT, La négation dans les langues congolaises, IRCB, 1950.

MOTINGEA MANGULU

**RECHERCHES SUR LE GROUPE
LINGUISTIQUE ZANDE
APRES TUCKER**

KUMBATULU SITA

Né en 1945 à Viadana (Haut-Zaïre), Kumbatulu Sita est détenteur des qualifications académiques suivantes : licencié en Philologie Romane à Lovanium (1971), licencié spécial en linguistique africaine à l'U.L.B. (1979), docteur en Philosophie et Lettres, groupe linguistique africaine à l'U.L.B. (1983), breveté de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer pour avoir été lauréat au concours organisé par cet organisme (1983). Actuellement, il est Secrétaire Général Académique de l'I.S.P./Mbandaka, membre de l'Equipe Lolemi du Musée de Tervuren et directeur du GRELOUBA (Groupe de Recherches sur les Langues Oubanguiennes et Bantu non encore ou partiellement décrites).

L'A. en appelle à l'approfondissement des recherches du pionnier Tucker, lesquelles recherches sont axées sur l'aspect comparatif et descriptif de la langue zande, mais laissant en suspens l'aspect phonologique.

Der Verf. ruft auf, die Forschungen des Pionniers Tucker zu vertiefen, der die Sprache der Zande unter komparativen und deskriptiven, nicht aber phonologischen Gesichtspunkten untersucht hat.

The author calls attention to the depth of the research works of the pioneer Tucker. These research works are in line with comparative and descriptive aspects of the Zande language, but leave in abeyance the phonological aspect.

1. INTRODUCTION

D'après la classification de Greenberg, le groupe linguistique Zande comprenant les langues Zande, Nzakara, Barambo et Pambia, constitue la quatrième division du sous-groupe oriental ou oubanguien que l'auteur situe dans le groupe Adamawa oriental (I.A.6),

lui-même appartenant à la sous-famille Niger-Congo (I.A) de la famille Congo-Kordofanienne (1).

Le groupe Zande est réparti sur trois territoires politiques : sud-est de la République Centrafricaine, sud-ouest du Soudan et nord du Zaïre. Il compte près d'un million de locuteurs dont plus de la moitié se trouve au Zaïre.

Ce groupe a fait l'objet de plusieurs études linguistiques tant descriptives que comparatives avant le Professeur Tucker. On peut citer par exemples : Panorama grammatical de Georgetti, Azande grammar de Gore, La langue des Azande de Lagae et Vanden Plas, etc...

La caractéristique commune de ces travaux est qu'ils furent réalisés généralement par les amateurs. Ces derniers ont néanmoins le mérite d'avoir récolté et traité en partie un matériau riche et important.

Monsieur Tucker, professeur de langues africaines et orientales à l'École des Etudes orientales et africaines de Londres, est le premier spécialiste à s'être intéressé au groupe Zande. Il a complété les matériaux fournis par ses prédécesseurs et les a traités tant du point de vue comparatif que descriptif selon les exigences de la linguistique moderne.

Les langues de notre étude passent pour les plus complexes. Le Professeur Tucker a mis en lumière une bonne partie de leurs structures. Mais beaucoup de points, et particulièrement en phonologie, ont été laissés en suspens. Aussi notre propos a-t-il pour objectif de faire le point de la recherche tant comparative que descriptive entreprise après Tucker sur le groupe linguistique Zande pour savoir lesquelles des difficultés rencontrées par le professeur ont été résolues et dans quelle mesure elles l'ont été.

2. ETUDES COMPARATIVES

Dans un ouvrage collectif intitulé The non-bantu

Languages of North-Eastern Africa (1), Tucker et Bryan proposent la classification typologique des langues non-bantu en se fondant sur les critères grammaticaux. Cette étude répartit ces langues en 29 groupes. Le groupe Zande est alors le cinquième de la classification et se constitue des langues Zande, Nzakara, Barambo et Pambia. Le groupe linguistique Zande (2), un autre ouvrage de Tucker reprend la même structure du groupe Zande.

Plus tard dans son ouvrage intitulé Languages of Africa (3) où Greenberg présente la classification généalogique des langues africaines, il fait ressortir le groupe Zande dans le sous-groupe oriental ou oubanguien mais en gardant la même composition que celle proposée par Tucker.

C'est Jacqueline Thomas qui, dans son article intitulé Les langues du sous-groupe oriental ou oubanguien et leur classification (4), va apporter une légère modification à la composition du groupe Zande. En effet, elle ajoute aux quatre langues constituant cet ensemble deux autres dialectes : le patri et le dio qui forment de petits groupes isolés aux extrémités ouest et est de l'aire Zande. Dès lors le groupe linguistique Zande se compose des langues suivantes : Zande, Nzakara, Patri, Dio, Barambo et Pambia.

3. ETUDES DESCRIPTIVES

Dans ses recherches descriptives sur le groupe linguistique Zande, le professeur Tucker s'était intéressé à toutes les quatre langues principales de ce groupe à savoir : le Zande, le Nzakara, le Barambo, le Pambia. Il a cependant approfondi et détaillé son travail sur la langue Zande. Comme les langues de cet ensemble présentent un haut degré d'homogénéité, Tucker a estimé que les résultats obtenus en Zande peuvent en gros se refléter dans les autres langues du groupe.

Ses recherches ont porté sur la phonétique, la morphologie et le lexique. La phonétique et surtout la tonétique Zande passent pour l'une des plus difficiles. Aussi notre exposé se limitera-t-il à ce que Tucker avait fait de positif dans ce domaine, ses hésitations et ce que les autres chercheurs venus après lui ont fait.

L'uniformité de la langue Zande dont parle Tucker n'est qu'apparente. En fait le Zande comprend plusieurs dialectes. Vanden Plas (5) en distingue sept : le mbomu (parlé sur le cours supérieur du Mbomu, de l'Api, de Gurba et de la Were), le suehmeridi (parlé dans la région du Sueh et de la Meridi), le bili (répandu sur la rive droite de l'Uélé et de la Dungu, depuis l'embouchure de l'Aka jusqu'au 26° de longitude, aussi le long de la Bima, au sud de Bomokandi et dans l'enclave entre cette rivière et l'Uélé, au sud-ouest de Niangara), le bandiya (parlé à l'ouest du 26°, au nord de l'Uélé et dans la région entre Bondo et le Rubi, plus la République Centrafricaine au nord du Mbomu), le bamboy (parlé dans les régions de l'est : au sud du Kibali, entre le Kibali et la Dungu, sur la rive droite de la Dungu à l'est de l'embouchure de l'Aka, et dans la région de Yei), le bomokandi (parlé dans le territoire de Poko au sud du Bomokandi, et dans le territoire de Niangara, situé entre l'embouchure du Tely et le Niangara) et l'anunoa (parlé dans le territoire d'Ango).

L'étude de Tucker a porté essentiellement sur le Suehméridi parlé dans la région de Sueh et Meridi au Soudan. Comme le système consonantique Zande ne pose aucun problème particulier, notre propos va graviter au niveau segmental essentiellement autour du système vocalique.

En fondant son analyse sur deux critères ou dimensions articulatoires Tucker dégage un système vocalique à huit voyelles qu'il répartit en deux séries : les voyelles sans variantes ou fermées : *j* et *y* et les voyelles à variantes "ouvertes" ou "fermée" *i*, *e*, *o*, *u*. Il met à part la voyelle centrale *a* et sa variante centralisée *ä*. Il considère les voyelles nasales comme des allophones et ne les intègre pas dans son système.

Dans son analyse Tucker hésite beaucoup. Il a beaucoup de difficultés à définir phonétiquement certaines des voyelles de son système. Il pêche même, par endroit, contre le principe d'immanence qui veut que chaque langue soit décrite en fonction de sa structure interne. En effet, il compare les voyelles Zande à celles du français, du néerlandais et de l'anglais. Pour définir la voyelle *j*,

par exemple, il écrit : "j est articulé avec plus de tension que la voyelle de l'anglais "feet", mais avec moins que celle du français "vite". Il se prononce peut être plutôt comme dans le néerlandais "fiets". Il est quelque peu retiré et peut souvent s'accompagner d'une qualité caverneuse" (2).

Sur le plan tonal Tucker hésite à déterminer le nombre des tons en Zande. Sont-ils deux ou trois ou davantage ? Tucker écrit ce qui suit. "Il semble pourtant que le Zande est tritonal sous quelques rapports mais, comme il sera démontré plus loin, le ton moyen n'est souvent qu'une variation du ton haut"(2). Il confond même certains niveaux tonals avec d'autres. Ainsi il lui est difficile de distinguer le ton bas et le ton haut ou le ton moyen et le ton bas. Il le dit lui-même lorsqu'il écrit : "(...) Lorsqu'on le prononce isolément, un mot à ton bas (comme dada) ne se distingue presque pas d'un mot à ton haut (comme dádá). Pareillement, une syllabe à ton moyen (M) n'est moyenne que par sa relation à une syllabe voisine dont le ton est bas ou haut - la différence étant à peu près un ton majeur". (...) (2).

Ces hésitations, qui n'enlèvent rien au mérite de Tucker pour le grand travail abattu démontrent la complexité du système phonologique du Zande et de sa non maîtrise par Tucker.

Deux travaux de descriptive ont paru après Tucker. Il s'agit de la thèse du 3ème cycle de Boyd (6) et de la thèse de Kumbatulu (7). La première étude aborde le dialecte bandiya tel qu'il est parlé en République Centrafricaine. La deuxième traite du dialecte abile, appelé bomokandi par Tucker. Bien que portées sur deux dialectes différents, ces deux études se recoupent assez largement et ont essayé de résoudre un certain nombre de problèmes descriptifs sur lesquels Tucker hésitait.

Sur le plan phonologique, les deux études ont résolu le problème des voyelles nasales en les intégrant comme unités distinctives dans le système vocalique du Zande. En se fondant sur les quatre critères articulatoires suivants qui caractérisent le vocalisme Zande à savoir : aperture buccale, position de la langue, racine de la langue et le passage partiel de l'air laryngien par les fosses nasales et, appuyée par les résultats d'analyse

phonétique du laboratoire de phonétique expérimentale de l'Université Libre de Bruxelles, la deuxième étude a dégagé pour le Zande vingt sons vocaliques perceptibles phonétiquement, dont dix-huit phonèmes.

Voici les deux tableaux donnant une vue globale de ce système.

1. Tableau phonétique

A		non avancées		avancées	
P					
E		ORALES		NASALES	
R		ORALES		NASALES	
T		pal.cent.vél.		pal.cent.vél.	
1,			[i]	[u]	[ĩ] [ũ]
2,	[i]	[u]	[ĩ]	[ũ]	
3,			[e] ([ã])	[o]	[ẽ] ([ã̃]) [õ]
4,	[e]	[o]	[ẽ]	[õ]	
5,			[a]	[o]	[ã] ([õ̃])
6,	[a]		[ã]		

2. Tableau phonologique

A		NON AVANCEES		AVANCEES	
P					
E		ORALES		NASALES	
R		ORALES		NASALES	
T		pal. vél.		pal. vél.	
1,	/i/ /u/	/ĩ/ /ũ/	/i/ /u/	/ĩ/ /ũ/	
2,	/e /o/	/ẽ/ /õ/	/e/ /o/		
3,	/a/	/a/	/a/	/ã/	

Voici comment s'analysent les voyelles du Zande d'après les critères articulatoires ci-dessus définis:

a) Racine de la langue

Les voyelles avancées dont l'articulation exige l'avancement de la racine de la langue par rapport à sa position de repos, s'opposent aux voyelles non avancées, qui ne sont pas marquées par ce trait.

Oppositions significatives

mbɛ́lé "jeu de hasard" vs mbɛ̀lé "satiété"

sásá "étaler" vs sásá "chasser".

b) Nasalité

Les voyelles nasales dont l'articulation se caractérise par l'écoulement d'une partie de l'air issu du larynx à travers les fosses nasales, s'opposent aux voyelles orales qui n'ont pas ce trait.

Oppositions significatives

kě "écrire" vs ké "tourner"

ũ "pané" vs ũ "malheur"

On aura remarqué au tableau phonologique que les phones vocaliques [ɛ̃] et [õ] n'ont pas été identifiés comme phonèmes distincts. Ce sont des allophones. Le son [ɛ̃] est un allophone des phonèmes /e/ et /ẽ/. Le phonème /e/ se réalise [ɛ̃] devant une voyelle nasale, [ɛ] ailleurs; le phonème /ẽ/ se réalise [ɛ̃] devant une voyelle avancée, [ɛ] ailleurs.

Exemples

/mbɛ́lé # ɛ̃ / [mbɛ́lé ɛ̃] "le jeu de hasard est plein"

/mbɛ̀lé # ɛ / [mbɛ̀lé ɛ] "le jeu de hasard est perdu"

/kě # ɛ̃mɛ̃ / [kě ɛ̃mɛ̃] "dessiner l'eau"

/ké # ɛmɛ / [ké ɛmɛ] "dessiner une calebasse".

Le son [õ] est un allophone des phonèmes /o/ et /õ/. Le phonème /o/ se réalise [õ] devant une voyelle nasale, [o] ailleurs. Le phonème /õ/ se réalise [õ] devant une voyelle avancée, [õ] dans les autres cas.

Exemples

/òtó # ɔ̃ / [òtó ɔ̃] "òtó a tété"

/òtò # álà/	[òtò álà]	"òtò s'est servi"
/ó # áùlélé/	[ó áùlélé]	"demander des haricots"
/ó # áùlú/	[ó áùlú]	"demander du fretin "

c) Aperture buccale

Au plan phonétique six degrés d'aperture ont été enregistrés. Opposés par le trait "avancement de la racine de la langue", les voyelles avancées et les non avancées ne peuvent l'être en fonction du trait "aperture buccale". De ce point de vue elles sont en distribution complémentaire et se regroupent en trois degrés d'aperture qui s'opposent phonologiquement.

Exemples

lɪlɪ "pur" vs lɛlɛ "cri de détresse"

ùlà "ouvrir" vs òlà "courir"

dú "être" vs dá "arriver"

d) Position de la langue

Les voyelles palatales, dont l'articulation exige que la masse linguale soit projetée vers l'avant de la cavité buccale avec un léger mouvement vers la partie dure du palais, s'opposent aux voyelles vélaires dont l'articulation principale, se situe au niveau de la partie molle du palais, en arrière de la cavité buccale.

Opposition significatives

lí "manger" vs lú "s'arrêter"

lé "piéger" vs ló "mijoter"

dé "couper" vs dá "arriver".

Comme cela se remarque, les voyelles du 3ème degré sont sur le plan phonologique, classées parmi les voyelles vélaires alors que phonétiquement ce sont des voyelles centrales. Comment s'explique ce fait ? Les voyelles du 3è degré sont en opposition constante avec celles du 2è degré palatales. Dans certains mots l'opposition entre la voyelle avancée du 3è degré /ɔ/ et celle du 2ème degré vélaire /ɔ/ se neutralise. Par exemple /mbǎlì/ (→) [mbɔlì] "dieu".

Or les deux termes d'une opposition neutralisable sont plus étroitement apparentés que ceux d'une opposition constante. Donc la voyelle /a/ et avec elle, les autres voyelles du 3^e degré sont vélares.

Sur le plan suprasegmental, c'est le phénomène tonal qui retient l'attention. Pour le dialecte bandiya décrit par Boyd, il y a trois tonèmes : le haut, le moyen et le bas. Par contre le système tonal attesté dans le dialecte abile est beaucoup plus complexe. Il compte quatre tonèmes : le haut: /´/, l'abaissé /˘/, le bas /ˋ/ et le rehaussé /-/. Voici quatre oppositions significatives qui distinguent les quatre tonèmes :

dímā vs díṃā vs díṃá vs díṃà
 "maison" "aux hanches" "dos" "dans la maison"

A un point donné de la phrase, ces tonèmes ont des réalisations qui se situent à cinq niveaux de hauteur. Nous désignons ces registres par les nombres de 1 à 5 en allant du plus haut vers le plus bas :

1
 2
 3
 4
 5

Le tonème haut a le niveau 1 ou 2 selon qu'il ne suit pas ou qu'il suit un abaissé ou bas.

Exemples

	/áúú/	/áúú/	/àúú/
1	- - -	-	-
2		- -	-
3			
4			- -

"(il) s'ouvrira"; "dessus"; "fretin"

Le tonème bas a le niveau 4 ou 5 selon qu'il est en position non marquées ou à la fin d'une phrase énonciative.

montant. La quantité vocalique marque également les voyelles se trouvant en position appuyée, c'est-à-dire précédées et/ou suivies d'une séquence consonantique /NC/ ou /CS/. Bien qu'attestée en Zande la durée vocalique n'est pas pertinente dans cette langue.

Généralement la courbe intonative descend du début à la fin de la phrase Zande. Ce mouvement est plus marquée dans une phrase interrogative que dans une phrase assertive et/ou impérative. La courbe intonative a une valeur distinctive en Zande.

Ce qui vient de se dire sur la tonalité Zande démontre qu'il s'agit là d'un système fort complexe et justifie les hésitations de Tucker à déterminer fermement le nombre des tonèmes Zande et ses confusions des niveaux tonals. Il avait senti ces phénomènes, mais sans pouvoir les expliciter comme son analyse était limitée à un dialecte alors que la clé du mystère se trouvait ailleurs.

CONCLUSION

Peu de recherches ont été réalisées sur le groupe linguistique Zande après le Professeur Tucker. Les études comparatives faites dans ce domaine n'ont apporté qu'une très légère modification à ce qui avait été fait par Tucker, notamment l'introduction dans le groupe des dialectes dio et patri par Jacqueline Thomas.

Sur le plan descriptif, l'apport a été sérieux surtout en phonologie tant segmentale que suprasegmentale. Sur le plan segmental, en intégrant les voyelles nasales dans le système vocalique Zande on porte le nombre des phonèmes vocaliques à 18 réparties en 10 voyelles non avancées (dont 5 orales et 5 nasales) et 8 voyelles avancées (dont 5 orales et 3 nasales). Sur le plan suprasegmental on sait que le Zande compte de trois à quatre tonèmes, et distingue cinq registres. Bien que la durée vocalique y soit attestés, elle n'est pas pertinente. Par contre la courbe intonative y est distinctive.

Le fait que les études descriptives approfondies du groupe Zande ne portent que sur trois dialectes Zande nous pousse à penser que des études ultérieures sur d'autres dialectes pourront révéler d'autres phénomènes linguistiques sans doute inconnus encore qui pourront peut être exiger la révision de ce groupe.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. TUCKER A.N. et BRYAN M.A., The Non-Bantu Languages of North-Eastern Africa, London, New York, Cape Town, 1966, pp. 141-160.
2. TUCKER A.N., Le groupe Linguistique Zande, Tervuren, 1959.
3. GREENBERG J., Languages of Africa, La Haye-Mouton, 1963.
4. THOMAS J.M.C., Les langues du sous-groupe oriental ou oubanguien et leur classification, dans Les langues dans le monde ancien et moderne, Paris,- CNRS, 1981, pp. 199-208.
5. LAGAE et VANDEN PLAS, La langue des Azande, Gand, Vol.1, 1921 et Vol.2, 1922.
6. BOYD R., Etude Zande (langue oubanguienne, dialecte de la République Centrafricaine), Paris, 1980 (Thèse 3ème cycle).
7. KUMBATULU S.B., Etude descriptive du Zande. Phonologie, Morphonologie et Morphologie, Bruxelles, 1982. (Thèse de Doctorat).

KUMBATULU SITA

**TENSION ENTRE LE TRADITIONNEL ET
LE MODERNE DANS LA
LITTÉRATURE ORALE TRADITIONNELLE**

EKOMBE EKOFE

La Citoyenne Ekombe est née en 1955 à Befale, licenciée en Français et Linguistique africaine à l'Institut pédagogique national en 1981, actuellement elle est Chef de Travaux à l'I.S.P. Mbandaka.

L'A. fait comprendre aux lecteurs le caractère dynamique de la littérature orale traditionnelle africaine. Cela se manifeste par l'adoption du langage du moment et l'intégration des mots d'origine étrangère dans les proverbes, mythes et autres genres littéraires traditionnelles.

Der Verf. erläutert den dynamischen Charakter der traditionellen oralen afrikanischen Literatur, wie er sich in der Verwendung der gerade gängigen Sprache und in der Integration von Wörtern ausländischen Ursprungs in Sprichwörtern, Sagen und anderen traditionellen literarischen Textsorten zeigt.

The author helps the reader to understand the dynamic character of oral traditional African literature. This is manifested by the adoption of the language of the present and the integration of words of foreign origin in the proverbs, myths and other kinds of traditional literature.

Au sens étymologique du terme, la littérature orale traditionnelle s'entend comme un mode de pensée imagée qui se transmet de la bouche à l'oreille par les anciens aux jeunes. Cette littérature qui se transmet de génération en génération, chaque génération la marque ainsi de son empreinte. Car comme toute littérature, la littérature orale traditionnelle se veut l'expression de la société qui l'a produite.

La littérature orale traditionnelle est vivante de par son essence, car elle se parle chaque jour à travers les proverbes, les légendes, les mythes, les palabres et les devinettes qui font l'objet des salutations quotidiennes et des causeries vespérales des villageois. Cette vivacité se traduit par sa mouvance dans le temps et dans l'espace. Les transformations qui en résultent sont l'apport, la marque des générations successives à la sédimentation originale. Ces transformations se caractérisent par des retraits et des ajoutés tout en respectant le noyau central.

Au cours de sa trajectoire évolutive, la littérature orale traditionnelle connaît un moment crucial. C'est le passage de l'oral à l'écrit. L'écriture est un des facteurs qui caractérisent l'évolution de la littérature orale traditionnelle. Nous assistons ainsi à l'introduction des éléments nouveaux qui n'existaient pas dans le contexte passé. Il se présente ainsi deux situations différentes à savoir le contexte passé et le contexte actuel. Voici quelques illustrations de ces transformations à travers les différents genres de la littérature orale traditionnelle.

A) LES PROVERBES

1. Le contexte passé :

- "Le coeur est un panier".
Sens : Le coeur est fait pour garder des secrets.
- "Les matinées ne se ressemblent pas"
Sens : A chacun ou à chaque chose ses particularités.
- "Si tu manges dans un bol en terre cuite, n'oublies pas la feuille".
Sens : Si tu es maintenant dans l'aisance, n'ou-

n'oublies pas ton dévouement d'atan.

2. Le contexte actuel :

Dans le contexte actuel, nous avons les versions suivantes :

- "Le coeur est une malle" (1).
- "Nous avons tous des montres, mais les heures diffèrent".
- "Si tu manges sur la table, n'oublies pas le repas pris jadis par terre".
- "La cuillère ne veut pas que la fourchette se serve de la soupe".

Tous ces proverbes peuvent servir des réponses au "losako" qui est une salutation solennelle.

B) LES FABLIAUX

1. Le contexte passé :

- Dans le cycle de la tortue, nous avons le fable sur "La tortue et le singe". Dans ce fable, il s'agit du singe qui organise un festin auquel il convie la tortue :

"Le singe invita la tortue avec tous les animaux pour manger chez lui. Le singe étala les nattes par terre et plaça la nourriture sur un trépied au centre. Les convives s'assirent autour du plat commun et se mirent à manger. Comme la tortue n'a pas de longs bras pour atteindre la nourriture placée sur le trépied, les autres mangèrent et la nourriture s'épuisa".

- Toujours dans le cycle de la tortue, nous avons un fable sur "La tortue et l'oiseau lokúlakoko (le corythaeola Cristata Vieill). Le passage de ce fable qui nous intéresse est le suivant :

"Quelques temps après, la tortue envoya un messenger à l'oiseau lokúlakoko pour lui demander de venir lui rendre visite pour la deuxième fois".

2. Le contexte actuel :

- La version actuelle de "La tortue et le singe" :

"Le singe invita la tortue avec tous les animaux pour manger chez lui. Le singe mit le couvert et demanda à tous les convives de passer à table. Comme la tortue n'a pas de longues jambes pour s'asseoir sur une chaise, les camarades mangèrent et la nourriture s'épuisa" (2).

- La version actuelle de "La tortue et l'oiseau lokúlakoko" :
"Quelques temps après, la tortue écrit une lettre dans laquelle elle demandait à l'oiseau lokúlakoko de venir lui rendre visite pour la deuxième fois"(3).

C) LES CONTES

1. Le contexte passé :

- "Une fille qui épousa un revenant".
"La jeune mariée, peu fière de son petit frère couvert de gale, ne veut pas que celui-ci l'accompagne au village de son mari. Arrivée au village de son mari qui n'est autre qu'un revenant, la belle-famille veut la manger. Son frère qui l'a accompagnée malgré elle, l'aide à s'enfuir à l'aide d'un panier magique qu'il a tressé".
- "Mbu trouve un anneau magique" :
"Un jour, les jumeaux (Mbu et Mpia) abandonnés par leur père parce qu'ils mangeaient beaucoup, rencontrèrent leur mère. Ils la reconnurent et se mirent à pleurer tous les trois. Comme ils étaient devenus riches, ils envoyèrent leurs serviteurs avec un tipoy chercher le père. Ils se rejouirent et ne se séparèrent plus".

2. Le contexte actuel :

- "Une fille qui épousa un revenant".
Dans le contexte actuel, la fuite du frère et la soeur ne se fait pas à l'aide d'un panier magique mais plutôt à bord d'un avion (4).
Dans le contexte actuel, les jumeaux envoient plutôt deux camions chercher leur Père au lieu de Tipoy.

D) LES CHANTS

. LES BERCEUSES

1) Le contexte passé :

Dans le contexte traditionnel, il y a des berceuses qui calment le bébé en appelant la mère qui est allée soit au champ soit à la pêche.

2) Le contexte actuel :

Tandis que dans le contexte actuel, nous trouvons des berceuses qui calment le bébé en appelant la mère qui est allée faire le marché.

. LE CHANT FUNEBRE

1) Le contexte passé :

"Wawa pleure la mort de sa belle-mère, avec des larmes aux yeux..."

"Wawa pleure la mort de son beau-frère avec des larmes aux yeux..."

2) Le contexte actuel :

"Lunettes, oh, lunettes,

Il a pleuré son beau père lunettes sur le nez.

A pleuré aussi son beau-frère avec de lunettes"(5).

Nous constatons que le contexte passé et le contexte actuel répondent tous les deux aux réalités vécues par les individus. Ils parlent de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils vivent. Les nouveaux éléments introduits dans le contexte actuel sont des preuves de nouvelles réalités inexistant dans le passé. Mais ces contextes ne sont pas seulement le reflet passif des réalités vécues. Ils jouent aussi un rôle agissant dans la mesure où ils insinuent des manières de sentir, de penser, de vivre et les impose. Ces éléments développent certains sentiments, certaines tendances. En considérant les deux versions des proverbes, nous trouvons des réalités nouvelles qui n'existaient pas à l'époque de nos ancêtres : le port de la montre pour connaître l'heure au lieu de se servir de phénomènes naturels telle que la longueur de l'ombre sous le soleil, l'usage de la malle pour conserver les effets, l'utilisation des couverts à table dénotent de la marque de la civilisation moderne dans la littérature traditionnelle. Tous ces éléments influencent et caractérisent l'homme moderne qui ne vit plus en communion avec la nature. Dans l'ancienne version du fabliau de "la tortue et le

singe", nous trouvons que dans la société traditionnelle la solidarité familiale était beaucoup plus poussée qu'aujourd'hui. En effet, le fait de manger dans un même plat symbolise l'esprit de communauté, le sens de la solidarité. Tandis que dans la nouvelle version du fabledu, on mange à table, chacun dans son assiette sans s'occuper du voisin. Ce fait n'invite pas à la communion. Cela crée plutôt des distances. C'est l'individualisme qui caractérise l'homme moderne.

Dans l'ancienne version de "la tortue et l'oiseau lokúlakoko", le fait d'utiliser un messager pour apporter la nouvelle à lokúlakoko permet une relation avec plus de chaleur, face à face, une relation émetteur-récepteur (6). Cela favorise ainsi les contacts humains. Tandis que la lecture d'une lettre est éminemment individuelle. Il y a distance. Il n'y a pas de communion entre l'expéditeur et le destinataire.

Dans l'ancienne version du conte "Mbu trouve un anneau magique" l'utilisation du tipoy comme moyen de transport est pénible car elle exige plus d'effort physique. Dans la nouvelle version de deux contes, l'utilisation du camion et de l'avion est moins pénible mais l'homme y perd sur le plan affectif.

En étudiant les berceuses, le contexte ancien nous donne l'image de la femme traditionnelle qui doit labourer, retourner la terre et faire la pêche pour assurer la subsistance de son mari et de ses enfants. Le contexte actuel par contre nous donne l'image de la femme moderne entretenue par son mari. Avec l'aide de ce dernier (l'argent qu'il lui remet), elle fait le marché pour nourrir sa famille.

En analysant les deux versions du chant funéraire, le contexte ancien nous montre qu'un homme doit être inflexible. Il doit éviter d'être émotif et laisser libre cours à sa douleur. Au contraire, il doit être un appui, un reconfort pour sa femme pendant le moment difficile. Il nous montre l'image d'un homme naturel. Le contexte actuel, par contre, nous offre l'image d'un homme plein de lui-même. C'est un fanfaron, un homme factice. Il affiche une attitude irrévérencieuse devant la mort. En faisant le décompte, la tendance d'aujourd'hui va plutôt vers le négatif.

En effet, de ces analyses, il ressort deux

conceptions de l'homme : l'homme traditionnel, plus naturel que l'homme moderne. Ce dernier qui gagne sur le facteur temps et effort physique, perd sur le plan affectif. Ce plan affectif reste le privilège de l'homme traditionnel.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) HULSTAERT G., - Proverbes Mongo, Tervuren C.L.A., 1958, 827 p.
- (2),(3) ISOLO MPOKO, - Etude morpho-sémantique de quelques fabliaux mongo-ntomba. Cas spécifique de la collectivité de Bongandanga, Mémoire, inédit, I.S.P. Mbandaka, Juillet 1987, 79 p.
- (4),(5) GOLLDEEN L., - Trésors de la tradition Orale Sakata, proverbes, mythes, légendes, fables, chansons et devinettes Sakata, Stockholm, 1979, 419 p.
- (6) CAUVIN J., - Comprendre la parole traditionnelle, 1980, 87 p.

EKOMBE EKOFO
(Citoyenne)

**LE CHANT LOUANGEUX DANS
L'EXERCICE DU POUVOIR EN
MILIEU TRADITIONNEL OTETELA**

SHALA LUNDULA

Locuteur natif de la langue otetela, l'auteur est licencié agrégé en langues et littératures africaines en 1975 à Lubumbashi. Il est Chef de Travaux et Chef de Section adjoint chargé de l'enseignement en Sciences Humaines à l'I.S.P. Mbandaka.

Loin d'être seulement une activité récréative et ludique, le chant chez les Batetela constitue aussi un élément didactique, et à plus forte raison pour le chef, il revêt à la fois un caractère dithyrambique et panégyrique. Mais au delà de tout cela, l'A. semble mettre en exergue l'aspect moralisant du chant tant pour les administrateurs que pour les administrés. Là aussi, le chant otetela se révèle satirique. lerische Funktionen, sondern auch didaktische, insbesondere

Der Gesang hat bei den Batetela nicht nur hitere, spiefür den Chef, dessen Lob gesungen wird. Der Verf. unterstreicht den moralisierenden Charakter diesser dithyrambisch-panegyrischen Lieder für den Herrscher wie für die Beherrschten. Diese Lieder können zuweilen auch satirisch sein.

Far from being only a recreational and game activity, singing among the Batetela constitutes also a teaching activity, and, for a much stronger reason for the chief, it displays at the same time a dithyrambic character and a panegyric character. But, outside all that, the author seems to put in evidence the moralizing aspect of singing as much for administrators as for persons under the administration. There, also Otetela singing reveals itself to be satirical.

Le chant n'est pas une simple activité parmi tant d'autres, il n'est pas non plus un délassement aux heures de repos. Mais il est l'expression même de la vie, étant donné qu'il est exécuté pendant les heures claires ou les heures sombres, pendant le travail ou le repos, dans la douleur ou dans la joie. En fait c'est une activité, comme on le dit, qui naît avec l'Africain et meurt avec lui.

Dans la société traditionnelle tètèla, il y avait plusieurs catégories des chants, cependant nous n'examinerons que le chant louangeux.

Vouloir retracer l'historique du chant louangeux chez les tètèla serait une prétention démesurée, car les usagers (producteurs) eux-mêmes disent que ce chant a toujours existé chez eux. Néanmoins il y a lieu de supposer que ce chant a vu le jour avec la formation des premières entités juridiques. Il est à noter que les tètèla n'ont jamais connu un pouvoir politique centralisé, au sommet duquel se trouve un roi qui règne sur tous. Cependant il y a eu par-ci par-là l'émergence de certains pouvoirs locaux qui ont pris l'allure des "petits états". Ce fut le cas pour certains chefs de groupements, les chefs de localités ou les chefs de clans etc... Pour toutes ces catégories, l'autorité a toujours été exaltée par le chant louangeux.

Le concept de "pouvoir" existe depuis longtemps dans le vocabulaire. Il se pose le problème du pouvoir chaque fois que plusieurs individus se mettent ensemble. Dans ce cas-là, il est nécessaire que l'un ait préséance sur l'autre ou que l'un assujettisse l'autre. Ainsi parle-t-on du pouvoir ou de l'autorité des uns sur les autres. Cependant, le pouvoir tel que nous l'envisageons dans cet exposé n'est pas uniquement pensé en termes juridiques. Il est toute manifestation d'influence, de crédit, de possibilité d'action ou d'autorité. L'on comprendra aisément que le pouvoir, ici, est envisagé dans le cadre des relations sociales des groupes, et même des individus. Ceux-ci s'approprient des formes de pouvoir, soit du fait de leur talent soit enfin du fait du poste ou du statut qu'ils occupent dans la société (1).

Avant de décrire les différents détenteurs du pouvoir, disons que d'une manière générale, le trait

saillant de la vie communautaire chez les tɛ̀tɛ̀la est la pré-éminence des vieillards. Il existe des variations locales quant au pouvoir des anciens, mais presque partout les femmes comme les jeunes sont sévèrement exclus des manifestations politiques (2).

Dans la société tɛ̀tɛ̀la, toute forme de pouvoir ou d'autorité requiert un minimum de légitimité. C'est pourquoi les structures sociales prévoient des mécanismes de légitimation de l'influence des uns sur les autres. Ces processus de légitimation ont lieu généralement sous forme de spectacles, de cérémonies populaires animées par des joueurs sous une musique particulièrement entraînante (3).

S'il faut nous en tenir au concept de pouvoir tel que nous venons de le proposer, nous devons affirmer que la société traditionnelle tɛ̀tɛ̀la connaissait deux catégories de détenteurs de pouvoir. Il y avait le chef (owándji) et les notables (nkúmi yéé-konda).

Le chef "owándji" détient une autorité coutumière de caractère magico-religieux. Il est le seul autorisé à se tenir en relation avec les mânes des ancêtres et à garder rituellement le feu. Son rôle politique ou militaire est relativement restreint. Il intervient particulièrement d'une manière souveraine dans toutes les manifestations de la vie économique (4).

Ce chef qui incarnait les aspirations de ses sujets avait le devoir d'aider ces mêmes sujets à les réaliser. Pour ce faire, il devait s'assurer le concours de l'autre catégorie de détenteurs du pouvoir qui n'est autre que le conseil des notables nkumi y'ékonda.

Pratiquement, le conseil des notables est le véritable et le seul instrument de gouvernement du clan et rien ne s'impose, rien ne s'interdit si ce n'est sous son impulsion et sa direction. C'est le conseil des notables qui déclarera la guerre, décidera de la cessation des hostilités, provoquera une migration, arbitrera les conflits entre familles (5).

Chacune de ces deux catégories des détenteurs du pouvoir a son chant louangeux qui est exécuté, pour les notables nkumi, par eux-mêmes avec leurs gongs (elóndja) et pour le chef, par le tambourineur

(odimba) en tant que spécialiste du chant louangeux exécuté en l'honneur du chef.

Le chant louangeux du chef n'est exécuté que par le joueur du tambour lokombé. Il peut jouer en solo tout comme il peut être accompagné par un ou deux autres joueurs, sans oublier le joueur de gong (wes-mbi) et les chanteuses (eyaka). Toutefois, le tambourineur principal a pour nom odimba wá nkóí qui signifie le tambourineur du léopard c'est-à-dire du chef. Comme tout autre tambourineur, celui-ci est initié à son futur métier dès le bas âge. En effet, l'exercice de ce métier étant de père en fils, le futur tambourineur est initié au maniement de son instrument soit par son père soit par un autre tambourineur qui devient ipso facto son maître. Cette initiation se fonde essentiellement sur la dextérité dans la manipulation des mailloches, la mémorisation de la généalogie de la famille dirigeante et celle des familles des notables et dignitaires. La durée de cette initiation est relative c'est-à-dire qu'elle dépend des aptitudes de l'initié à pouvoir donner satisfaction aux exigences de l'initiateur.

Le tambourineur a un statut social spécial, car il est dispensé des durs travaux collectifs et chaque fois qu'il y a abattage d'un gibier par un chasseur de son village, il reçoit de droit la partie de la colonne vertébrale. Ces privilèges lui accordés s'expliquent par le fait qu'il est assimilé aux femmes. En effet, il est l'épouse non seulement du chef, mais aussi de tous les membres du village. C'est ainsi que chaque village doit disposer au moins d'un tambourineur. Ses tâches quotidiennes consistent à louer le passant qu'il juge capable de payer ses prestations en nature ou en espèce, de transmettre tous les messages destinés aux habitants du village ou à ceux des villages environnants, d'annoncer les décès et de jouer les morceaux funèbres pendant toute la durée du deuil, et enfin d'exécuter le chant louangeux pour le chef, chaque fois que les circonstances l'exigent. Toutes ces prestations sont payables en nature ou en espèce par les bénéficiaires du service.

Le chant louangeux en tant que production artistique visant à faire l'apologie de quelqu'un connaît deux contextes de production. Il y a un contexte

de production normal et un contexte de production spécial.

Le contexte de production normal a lieu lors de l'investiture du chef et de l'initiation au nkúmfí. En effet, pour l'investiture du chef, il y a toute une série de modalités à suivre pour le choix du candidat à l'investiture, son agrément par le lignage régnant et sa présentation officielle au cours de laquelle le chant louangeux est exécuté. Mais pour le nkúmfí, il s'agit de la cérémonie organisée pour marquer la fin de l'initiation, cérémonie à l'issue de laquelle le néophyte est considéré comme nkúmfí à part entière. Dans ce cas précis, l'exécutant peut ne pas être le tambourineur mais plutôt tous les nkúmfí réunis, jouant leurs gongs.

Par contre, le contexte de production spécial englobe les différentes occasions, provoquées ou fortuites, au cours desquelles on est obligé d'exécuter le chant louangeux. Pour le chef, c'est lors de toute manifestation populaire marquée par sa présence, ou sur demande expresse du chef lui-même pour égayer ses sujets, en procédant pendant l'exécution du chant louangeux, à la distribution des biens. Et pour le nkúmfí, c'est lors de toute circonstance autre que la fin de l'initiation, telle que le mariage d'un nkúmfí, la rencontre de deux ou de plusieurs nkúmfí, pendant le déroulement de la palabre présidée par un ou des nkúmfí.

Notre corpus comprend trois chants dont deux sont exécutés en l'honneur du chef et un pour le nkúmfí.

Comme nous l'avons dit plus haut, le chant louangeux vise à faire l'apologie du détenteur du pouvoir. Mais cette apologie peut comporter également des mises en garde, et même des reproches à peine voilés. Pour mieux cerner les différents thèmes dans le chant louangeux pour le chef, nous avons sélectionné deux chants à travers lesquels ressortent les thèmes suivants : la bonté, le courage et la patience qui doit le caractériser. Ces trois thèmes forment la structure qui permet à chaque tambourineur, selon ses performances d'actualiser le chant louangeux en y ajoutant les caractéristiques spécifiques du chef concerné.

LE PREMIER CHANT : OWÁNJANKÓI (6)

1. Owánjankóí ópókáméé lákósha dako
Owánji hálééká wáá ló lúdu
láánjá kátóndólééka
Owánji hálelákáánto, anto mbátóólelééka
5. Owánji hákowwánáka
Owánjankóí hácókáká lááshi
Ahomb'ántó mbátóduwééka
Owánjéé, owánjaámí, owánjaásó
Owánji wátómúmbóléénde
10. 'Éénónânyo kááwálééka ccámá ló lúdu
MOYO káyááká láánjá.

TRADUCTION : LE CHEF

1. Ecoutez-moi vous prodiguer des conseils
Le chef ne mange jamais dans la maison
Il le fait à l'extérieur
Le chef ne pleure pas les gens, ce sont d'autres
qui le font à sa place
5. Le chef ne frappe pas (de ses mains)
Le chef ne va pas lui-même à la rivière
(Car) il y a des gens pour lui rendre ce service
O chef, mon chef (est) notre chef
Qui pourrait intercéder pour moi auprès de lui ?
10. Quand vous voyez votre frère (entrer) dans votre
maison
Priez-le de s'asseoir
Ne saluez pas en le tenant à l'extérieur.

Il s'agit d'un conseil que le tambourineur prodigue au chef. De par son statut social décrit plus haut, le tambourineur est le seul individu habilité à dénoncer publiquement, à l'aide de son tambour, les écarts de comportement du chef.

Et pour éviter d'arriver à cette échéance, le tambourineur est obligé de prodiguer quelques conseils au chef. Le premier conseil met en relief la bonté du chef. Cette bonté est symbolisée par un comportement jugé idéal par la société tètela. En tant que "père de tous ses sujets, le chef ne peut pas prendre son repas à l'extérieur signifie qu'on est disposé à le partager avec n'importe qui. C'est ici

TRADUCTION : SEKELEKE

1. Olenga (8)
Bouscoulez Olenga avec le léopard
Omokoko (8), ne fendez pas les tambours
Amas d'épines, homme puissant
5. Wembondo
C'est ça la fonction que tu as aimée
C'est ça la fonction que tu as choisie
Lola (8), mari des enfants
Amas d'épines, mari des enfants
10. Ne fendez pas les tambours, mari des enfants
Si Lola pouvait porter une fleur
Si Lola pouvait se dandiner
Lola
Lola
15. Lola ressemble quand même au léopard
Ne fendez pas les tambours
Lola, homme glorieux, mari des enfants
Amas d'épines
Olenga se dandine quand même
20. Léopard terrifiant
Léopard terrifiant dans la forêt
Olenga terrifiant dans la forêt
Lola le léopard
Ne fendez pas les tambours, mari des enfants
25. C'est le chant Sekeleke du chef
Autorité qui règne sur le monde
Venez afin qu'on vous voie
Maître du monde, venez pour qu'on vous voie
Regardez-le !
Ah ! venez voir le léopard !

Si le premier chant ne contient exclusivement que des conseils, le deuxième est, quant à lui, du début à la fin une série d'exaltations. Les qualités tant morale que physique, qu'il ne possède peut-être pas, lui sont attribuées. Sur le plan physique, l'élégance de sa démarche est comparée à celle du léopard. Et à force de vanter son charme, le tambourineur risque de fendre son tambour. Sur le plan morale, on lui prête volontiers les qualités requises pour un chef (9). C'est ainsi qu'il est qualifié de redoutable, puissant et glorieux. Pour tempérer son

ardeur et le prévenir contre tout excès, on lui recommande de modérer tout et d'accepter la charge inhérente à sa fonction. Implicitement, le courage et la patience sont les deux qualités qui doivent le guider dans tout ce qu'il entreprend.

LE TROISIEME CHANT : PONGADINGELE

1. Póngádíngéle, póngádíngéle ! hɛhɛ kómbíjá nyo
Póngádíngéle, póngádíngéle ! hɛhɛ kó mbíjá nyo
'Ombólémane la póngádíngéle ! hɛhɛ kó mbíjá nyo
Póngádíngéle mbátékédi ! hɛhɛ kó mbíjá nyo
2. Póngádíngéle mbátá diya ! hɛhɛ kó mbíjá nyo
Kǒlóngole mbátáákambo ! hɛhɛ kó mbíjá nyo

TRADUCTION : GRANDE FOSSE

1. Prudence, oui ! très grande prudence ! il y a risque que vous y perdiez votre mère
Prudence, oui ! très grande prudence ! il y a risque que vous y perdiez votre mère
Si vous voulez égalez (les plus vieux)!il y a risque que vous y perdiez votre mère
Vous qui aspirez à franchir les rivières!il y a risque que vous y perdiez votre mère
2. Vous qui aspirez à franchir les étangs!il y a risque que vous y perdiez votre mère
Ne forcez pas trop les choses ! il y a risque que vous y perdiez votre mère

Le seul chant que nous avons retenu pour le notable nkúmf est relativement court par rapport aux deux premiers. Le nkúmf est un notable qui est appelé à aider le chef dans la gestion socio-politique de sa juridiction. De ce fait, le chant exécuté pour le nkúmf ne recommande que la prudence. Prudence dans les décisions que les nkúmf prennent collégalement, prudence aussi dans les suggestions et propositions qu'ils font au chef. Si le nkúmf ne fait pas preuve d'une grande prudence, il court le risque de perdre sa mère.

Le chant louangeux en tant que genre fonctionnel a un impact certain sur les détenteurs du pouvoir. Par sa fonction laudative, le chant louangeux encourage le détenteur du pouvoir à se surpasser et à ne poser que des actes qui lui sont implicitement

suggérés. Ainsi, en cas de perte d'un parent ou d'un être cher, on dit au chef que : "le léopard ne pleure jamais". (nkoi háléláka). Pour l'aider à se conformer aux exigences de son rang, on lui dit que : "la tâche (la dignité) du chef ne finit jamais" (nkúmf háshfle). Par sa fonction didactique, le chant louangeux constitue un enseignement permanent tant pour le chef que pour le nkúmf. Le chef et son conseil des notables doivent apprendre, à tout moment, à pratiquer l'impartialité et, ici, on les compare au "dos qui ne voit personne". Et surtout apprendre à distribuer indistinctement les faveurs. A ce propos, on cite une locution sentencieuse qui dit que : "L'odeur du léopard s'étend sur toute la forêt" (10).

Si les détenteurs du pouvoir sont constamment en quête de "mieux faire", les sujets ne pourront que tirer profit, car il règnera une entente parfaite entre dirigeants et dirigés, entente indispensable au développement de la société, et surtout la justice sociale sera d'application pour accorder à chacun ses droits. Cela permettra même au tambourineur d'être fier de son statut social.

NOTES

1. OSOKONDA OKENGE, Chants, pouvoirs et contextes, un essai d'analyse appliquée à la poésie louangeuse tètela. Mémoire de licence, UNILU, 1981, p. 25.
2. SHOMBA KINYAMBA, Etude du contenu socio-culturel des proverbes tètela. Mémoire de licence, Campus de Lubumbashi, 1975, p. 22.
3. OSOKONDA O., op.cit., p. 25.
4. DELCOURT L. et DALLONS A., Les Mongo du Sankuru, dans Bulletin des Juridictions Indigènes, 17^e année, 5, 1949, p. 159.
5. DELCOURT L. et DALLONS A., op.cit., p. 160.
6. Le deuxième chant est tiré de notre mémoire de licence : Le langage tambouriné, un genre de littérature orale tètela. Structure, contenu et fonction, UNAZA, Lubumbashi, 1975, 131 p. Le premier et le troisième sont tirés du mémoire de OSOKONDA OKENGE, op.cit., 69 p.

7. DE HEUSCH L., Autorité et prestige dans la société tsetela, dans Zaire 8(1954) p. 1017.
8. Tous ces anthroponymes ne traduisent ici que la puissance et l'élégance du chef.
9. SHALA LUNDULA, La notion d'autorité chez les Tsetela à travers quelques proverbes, dans Annales Aequatoria 6(1985)147-163.
10. SHALA LUNDULA, op.cit., p. 149.

SHALA LUNDULA

STRUCTURE SOCIALE CHEZ LES NTOMBA SEPTENTRIONAUX

ESOLE EKA LIKOTE LOFETE

Né le 24 avril 1945, il est docteur en Sciences Sociale de l'Université Libre de Bruxelles, et détenteur d'une licence spéciale en Civilisations Africaines dans la même université. Actuellement, il est Chef de Section des Traditions Orales à l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre.

La parenté par consanguinité, par adoption ou par alliance engendrent chez ce peuple dont il est question ici tout un faisceau de relations que l'A. s'efforce d'explicitier en les spécifiant.

Aus Blutsverwandtschaft, Adoption und Heirat entsteht bei diesem Volk ein ganzes Netz von sozialen Beziehungen, die der Verf. im einzelnen erlautert.

Blood kinship, relatives by adoption or alliance among this people are the questions here, as are clusters of relationships ; the author endeavors to explain these specifically.

A cette occasion anniversaire, j'ai l'honneur de rendre hommage à Aequatoria, cet instrument puissant de connaissance, de revalorisation, de promotion et de diffusion de nos cultures africaines authentiques. Ma joie est d'autant plus grande que j'ai le privilège de parler de la structure sociale ntómbá, un des sous-groupes mńngo, en présence du Père Gustaaf Hulstaert, élevé par nos aínés mńngo à la plus grande dignité de Mpák'ea Mńngo. Dans mon terroir, qui dit "ancien" dit bibliothèque. En effet, l'ancien est le dépositaire de la science et de la sagesse; il est le gardien de l'authentique tradition socio-culturelle. En parlant des Ntómbá devant le Père Gustaaf Hulstaert, j'ai donc l'intime conviction que mon propos subira une sanction sévère. On n'aura jamais assez souligné son mérite pour avoir entre autres découvert la dialectique nkóló nkita (soeur du mari - épouse du frère) (Hulstaert, 1938, 164-172).

La riche diversité des spécialisations ici réunies appelle trois précisions importantes.

1. A propos des expressions, formules et proverbes ntómbá, je tiens à préciser que mes analyses parémiologiques porteront surtout sur les structures sémantiques. Je reconnais, bien sûr, la valeur des structures formelles. Mais dans l'horizon de mon propos, les préoccupations lexicales s'avèrent dominantes.

2. Personnellement, je pense qu'une étude systématique ne consiste pas seulement à voir, à entendre et à sentir les faits isolés, mais également à reconnaître le lien que leur impose l'union intime du sensible et du rationnel. En aucun cas, l'un ne peut être sacrifié sur l'autel de l'autre.

3. La recherche est freinée, dans une large mesure, par des interprétations et des généralisations hâtives des vulgarisateurs pressés et donc bien souvent mal informés. Ils construisent leurs grandes théories sur la base fragile des faits fragmentaires et décousus rapportés par des informateurs eux-mêmes souvent mal renseignés sur les traditions de nos ancêtres. Ils aboutissent à des conclusions générales qui nous éloignent encore davantage de la réalité. Ces vulgarisateurs s'engagent donc dans la voie que Pierre de Mæret (1980, 726) dénonce en ces termes :

"... continuer à bâtir de grandes théories sur si peu de données relève plus du bricolage que de la recherche scientifique".

Un autre fléau est la diffusion des livres qui favorisent la production de ce que Pierre Salmon appelle : "des compilations de seconde main bourrées d'explications hypothétiques, partiales et conventionnelles".

Voilà pourquoi il serait faux de m'accuser de tendance empiriste. Seule la conscience de ma responsabilité devant les générations ntómbá de demain dicte et explique ma position méthodologique.

Celle-ci est une lecture du discours socio-culturel. Elle se veut, selon le mot que j'emprunte au Professeur Buakasa (1977, 94), "symptomale", c'est-à-dire elle prend son point de départ du texte explicite pour retrouver un autre texte implicite.

Je parcours donc la structure sociale, et recherche les conditions de possibilités de toute expression, c'est-à-dire les conditions inconscientes de la vie sociale, pour retrouver le schéma symbolique fondamental qui informe tout discours et commande tout comportement.

La riche diversité du symbolisme ne permet pas d'évoquer tout l'ensemble culturel zaïrois. Il s'imposait donc à moi de choisir un groupe bien précis et localisé dans l'espace. J'ai choisi le groupe ntómbá, le mien propre, et dont j'ai une connaissance approfondie. J'ai entrepris en 1970, 1971, 1972 et 1973 une étude sur le terrain. En 1974, j'ai été intégré à une équipe interdisciplinaire qui poursuit un programme d'études systématiques dans le cadre de l'Institut des Musées du Zaïre. En 1977 et 1978, j'ai eu le plaisir et l'honneur de travailler pendant de longues journées à Bamanya auprès du Père Gustaaf Hulstaert. Procédant du réel concrètement vécu, j'y retourne en une vérification permanente sur le terrain ntómbá en 1981 et 1983. Le programme de l'Institut des Musées Nationaux du Zaïre m'a permis de parcourir par route plus de trois quarts du grand Zaïre, et de disposer aujourd'hui de plus de 1.200 heures d'enregistrement d'épopées, de contes, de récits, de proverbes ntómbá et autres. Le dépouillement de cette abondante récolte et l'épreuve du terrain m'ont appris que si même nos ancêtres n'ont

rien écrit, ils ont chanté et raconté leur manière de s'organiser entre eux et de s'organiser par rapport à la nature. C'est pourquoi, je pense qu'il est indispensable de laisser le temps de parole nécessaire aux Ntombá eux-mêmes.

Cette épistémologie appliquée à l'ethnographie est le fil qui a conduit ma pensée et mes pas dans l'itinéraire de la découverte de la structure sociale ntomba. Les trois précisions étant données, revenons à notre propos en localisant les Ntombá septentrionaux.

1. NTOMBÁ SEPTENTRIONAUX

Le pays ntombá septentrional est situé dans la Cuvette Centrale zaïroise. Il est localisé entre 0°52' et 1°40' de latitude nord, et 20°38' et 22°10' de longitude est. Il est limité au nord par la rivière Lofolí (Lopori) (*). Au nord, ses voisins sont les Ngombé Doko. Les territoires de Bombesa et de Yamongo le délimitent à l'est, les territoires Nsongó de Befale et Bongandó au sud et au sud-est respectivement. Enfin des groupes ngombé s'intercalent entre les Ntomba et les Móngo de Basánkoso établis à l'extrême ouest. Administrativement, les Ntombá septentrionaux sont actuellement localisés dans les zones de Bongándángá et de Djólu, dans les sous-régions de la Mongálá (Lisalá) et de la Tshuapa (Boéndé). Les deux collectivités comptaient en décembre 1983 plus de 24.000 Ntombá groupés dans 65 villages repartis le long de 264 Km de route.

Les informateurs ntombá sont catégoriques : les Yamongo suivis des Ntombá seraient les aînés des enfants de Móngo. Selon les croyances de l'aïnesse ntombá, tous les autres enfants de Móngo les ont précédés au cours de leur progression vers le sud-ouest. Les Ntombá précisent que le cadet précède l'aîné dans l'ordre de marche. L'aîné a la charge d'effacer les traces laissées par le cadet. Les sorciers sont friands d'êtres humains et suivent leurs traces. C'est pourquoi l'aîné assure la protection du cadet. Il couvre le cadet en cas d'agression extérieure. En défendant les autres Móngo contre les assaillants ngombé et bongandó, les Ntombá sont restés derrière leurs cadets. C'est de cette manière

que les traditions ntómbá septentrionales expliquent la situation géographique actuelle des MÓngo. Venons-en à l'essentiel même de notre propos : structure sociale ntómbá.

2. STRUCTURE SOCIALE

2.1. Système de parenté ntómbá

Les Ntómbá répartissent les individus en deux cercles distincts : le cercle d'ilongo (parents) et le cercle des bant'ánkíná (autres personnes, c'est-à-dire étrangers). Il est à souligner que ego entretient des relations privilégiées avec un groupe d'étrangers que les Ntómbá nomment : likiló. La distinction entre ilongo et bant'ánkíná est faite sur la base de consanguinité. Les consanguins sont parents. Les non-consanguins sont étrangers. Les acceptions données au terme "consanguin" varient dans la littérature ethnologique. Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans les querelles d'écoles. Je vais simplement en énoncer les formules ntómbá et en donner une explication. Je me borne donc à l'employer dans le sens que lui donnent les Ntómbá quand ils disent :

- (1) "Les parents sont sorties d'un seul intestin : bosof'ámóko".
- (2) "Les parents sont issus de mêmes entrailles : botém'ámóko".
- (3) "Les parents appartiennent au seul unique sang commun : balóng'ámóko".

Lorsqu'un Ego ntómbá désigne un individu en insistant : "Emí l'endé tole wât'alóng'ámóko mógó Moi et lui sommes de même sang véritable", cet individu peut lui être indifféremment apparenté - en ligne directe ou en ligne collatérale - par l'intermédiaire d'hommes ou de femmes. La consanguinité ntómbá est donc essentiellement une réalité à tendance biologique. Contrairement à l'affirmation "excessive" de Françoise Heritier (1981, 13) selon laquelle "la définition de la consanguinité est au premier chef une affaire de choix et de reconnaissance sociale", pour les Ntómbá, c'est sur cette réalité biologique que se greffent le choix et la reconnaissance sociale. Trois exemples ntomba : un exemple de l'adoption, un deuxième de l'esclave affranchi, et enfin un troisième d'un père biologique qui est un géniteur

reconnu illustrent bien le double fait culturel et biologique.

(1) L'adoption crée des liens de parenté que les Ntómá appellent : "boot'ondá nsásomba (parenté d'emprunter, parenté d'emprunt); boot'ondá nsásamba (parenté de coudre, parenté de couture), boot'ondá nongányá (parenté de joindre, parenté de jointure).

(2) Les Ntómá appellent l'esclave bokwála (pluriel bakwála). Ils le nomment également : iyána y'ákata (le petit enfant des mains). Les parents adoptifs et les esclaves affranchis peuvent être assimilés aux consanguins. Cette assimilation est une intervention de la culture sur la nature. Elle est une relation de "parenté d'emprunt, de parenté de jointure, de parenté de couture" susceptible de rupture. Elle permet donc la formation de parenté fictive. En effet, la construction symbolique par laquelle les structures adoptive et servile sont cachées se dévoilent lorsqu'éclatent des conflits sociaux graves. La propriété des terres, l'héritage et la succession en sont notamment les causes fondamentales.

(3) Abordons maintenant le troisième et dernier exemple : celui du père biologique qui est un géniteur reconnu. L'importance accordée au rejet de l'inceste dans tout le cercle des consanguins du géniteur est révélatrice de l'unité du groupe génétique conçue comme fondement de la parenté ntómá. Le géniteur qui n'a jamais versé le bosóngo (valeurs matrimoniales) n'a juridiquement aucun droit de père sur les enfants. La société reconnaît néanmoins le lien de consanguinité entre l'enfant et le géniteur. C'est pourquoi les relations sexuelles et le mariage sont interdits entre cet enfant et toute la communauté de sang du géniteur. La communauté de sang s'établit suivant les lois naturelles ou sociales. Elle est reconnue au père social, c'est-à-dire à celui qui a donné des valeurs matrimoniales. Sous forme analogue, on reconnaît une sorte de communauté de sang entre ce père et ce fils. Par contre, le géniteur qui tient à faire légitimer sa qualité sociale de père versera le bosóngo devant témoins au groupe de la mère de l'enfant. Même en l'absence de tout mariage, la société sanctionne cet acte et reconnaît

au géniteur les droits et les devoirs de père. Des pratiques exclusivement culturelles (adoption et assimilation) sont des attributs symboliques qui ne se définissent qu'à partir des qualités d'un groupe de parenté biologique. En dehors de ce contexte de base, aucun symbole n'a de sens ni de signification. C'est la consanguinité qui, en effet, définit le code de la vie et de la mort. C'est elle qui sert à définir les valeurs et leurs contraires. Mais, bien que le rejet de l'inceste soit aussi contraignant entre les "parents d'emprunt" qu'entre les "parents de souche", le statut social des parents adoptifs et des esclaves assimilés est inférieur au statut des consanguins. D'où le souci constant de faire le silence sur l'ascendance des esclaves assimilés aux parents pour écarter la diversité gênante au sein des consanguins et pour épargner la honte en escamotant leurs origines serviles. Pour terminer ce point, écoutons les paroles d'un vieillard ntómbá. Les figures et les images qu'il utilise évoquent l'essence même de la parenté : "Rien n'égale la parenté. Même l'amitié qui existe entre la main et la bouche : rien au monde n'égale la parenté. L'amitié peut cesser. La parenté demeurera toujours. La parenté n'a d'égal que cette ligne que vous voyez dans la paume de votre main. La ligne dans la paume de votre main ne s'efface jamais, même sous l'action de l'eau et du savon".

Chaque individu ntómbá a deux parentés : bonyangó et wisé. Le wisé regroupe tous les parents et toutes les parentes du père. Leur unité de parenté constitue ilongo y'isé (les parents du père). Tandis que le bonyangó rassemble tous les individus, hommes et femmes, apparentés à la mère. L'unité de ces individus s'appelle ilongo yá nyangó (les parents de la mère). Contrairement à ce que certains ont pu écrire, les Ntómbá ne sont ni patrilinéaires ni matrilinéaires. L'analyse de la pensée, de la pratique et celle de la sagesse ntómbá à travers maximes et proverbes a montré, dans mon étude sous presse, que la structure sociale ntómbá est un vaste réseau des liens de consanguinité parfaitement bilatéraux. L'analyse théorique des unités de parenté, des groupes échangistes, des unions préférentielles, des systèmes d'appellation et d'attitudes, a démontré, égale-

également dans la même étude, que la structure ntómbá se situe en marge d'une forêt plantée d'arbres unilinéaires. Je considère donc que reconnaître la bilatéralité de la structure sociale ntomba est une réelle contribution à l'application de la méthode et à l'élargissement de la base inductive des généralisations ethnologiques. Quittons le domaine de la parenté et passons à celui de l'alliance.

SYSTEME D'ALLIANCE NTÓMBÁ

Quand on veut épouser une fille ntómbá, on consulte les experts en généalogie. Ils n'autorisent l'alliance que lorsque la trace, la piste du sang, gravée dans la mémoire collective est perdue. Si au contraire, l'examen généalogique détaillé fait apparaître les lignes de sang à travers un consanguin commun, l'alliance est exclue. Celui qui enfreint cet interdit "mélange le sang" et par conséquent "tue le parenté" áoma boóto.

Parmi les consanguins, je considère le frère et soeur. La paire frère/soeur a deux paires "homogènes" : frère/frère et soeur/soeur. La paire frère/frère participe à une communauté de sexe opposé à celle de la paire soeur/soeur. Chacune de ces paires produit un équilibre statique et inhibe la dynamique sociale. L'inhibition structurale est explicitement rendue par le système des appellations ntómbá. Le lexique lontómbá n'a pas de terme pour désigner la relation entre frère et frère, entre soeur et soeur. Le système fait, au contraire, appel au trait distinctif d'âge qui articule la relation d'opposition entre l'aîné et le cadet. En effet, le frère et la soeur s'appelle d'un terme réciproque nkâna. Tandis que les partenaires des paires frère/frère et soeur/soeur se désignent réciproquement par les termes botómóló (aîné (e) et bokúné (cadet, cadette). Les Ntomba emploient les termes aîné et cadet lorsqu'ils parlent des germains de même sexe. Les termes français "soeur" et "frère" employés entre les germains de même sexe n'ont pas d'équivalent dans le lexique lontómbá. La combinaison des paires frère/frère et soeur/soeur engendre, notamment, la paire frère/soeur dont les partenaires sont marqués par le sexe. Ils sont en relation d'opposition syntagmatique.

A ce point de mon propos, on peut postuler que la paire frère/soeur fonde l'unité de parenté qui "n'est pas phénomène statique; elle n'existe que pour se perpétuer" (Lévi-Strauss : 1958, 57). Cette constatation est très importante. Elle révèle la capacité interne du frère et de la soeur de s'articuler en s'associant (parenté) ou en se dissociant (alliance) selon les traits distinctifs qui les coordonnent. En ce qui concerne l'alliance, la soeur se sépare de son propre frère. Elle va s'unir au frère d'une autre fille, étranger à sa communauté de sang. Les deux forment alors le couple mari/épouse. En tant qu'épouse, la soeur procure à son frère les biens matrimoniaux. Ces biens que les Ntómbá appellent bósóngó permettent au frère d'obtenir des épouses et des enfants. Sans ces biens le frère ne peut obtenir d'épouses ni d'enfants. Sans enfants, la communauté de sang est vouée à s'éteindre. La soeur devient la nkóló (maître, seigneur) de l'épouse du frère, la nkita (le produit). La nkóló (soeur du mari) a la suprématie sur la nkita (épouse du frère), la suprématie qui passe à la génération des cousins croisés. Les enfants de la soeur sont considérés comme les parents des enfants du frère. Le frère de la nkita, son épouse et leurs enfants sont soumis tous ensemble à la même loi par la transitivité de la circulation des biens matrimoniaux. Se forme alors la chaîne asymétrique nkóló-nkita (soeur du mari - épouse du frère) suivie de l'engendrement des unions préférentielles :

- (1) Ego épouse la cousine croisée matrilatérale de son cousin croisé matrilatéral.
- (2) Ego épouse la cousine croisée matrilatérale de son cousin parallèle patrilatéral.

On a l'habitude de laisser de côté les rapports qu'unissent la soeur du père/fille du frère. L'application des règles d'équivalence formelle démontre que la fille du frère est à la soeur du père ce que le fils de la soeur est au frère de la mère. Par l'application des mêmes règles, le frère de la mère apparaît comme l'équivalent structural du frère aîné pour Ego masculin. De même, pour Ego féminin, la soeur du père apparaît comme l'équivalent structural de la soeur aînée. La paire soeur du père/fille du frère sort donc de l'oubli systématique.

CONCLUSION

La parfaite bilatéralité des Ntómbá et la chaîne asymétrique nkóló-nkita ont permis la construction de ce modèle que je propose d'appeler : "système ntómbá" dont la caractéristique essentielle est d'être bifurqué quasi-palindrome. Ce terme que, faute de précédent, j'ai forgé moi-même, n'a finalement que peu d'importance. Ce que je veux mettre en exergue, c'est la nouveauté sur le plan des modèles de parenté, d'un système qui combine un mode de filiation bilatérale à des règles qui relèvent d'une structure semi-complexe. J'espère ainsi que les faits ntómbá inciteront les chercheurs du même horizon socio-culturel à des interrogations systématiques sur les contours classificatoires fixés en dehors de la tradition, de l'usage et des variations locales des structures à étudier.

NOTE

(*) Le nom Lopori porté dans les livres géographiques n'est pas proprement ntómbá. Deux raisons phonologiques prouvent que c'est un emprunt. D'abord le phonème explosif bilabial sourd p n'est jamais attesté en langue lontómbá sans être précédé de la nasale m. Ensuite, le phonème r ne fait pas partie du système phonologique ntómbá. Nous-mêmes Ntómbá appelons cette rivière Lofolí.

OUVRAGES CITES

- BUAKASA T.K.M., Les sciences de l'homme. Approche de deux problèmes, dans La Philosophie africaine. Acte de la Semaine Philosophique, Faculté de Théologie Catholique, Kinshasa, 1977.
- DE MARET P., "4. Bribes, débris et bricolage", dans Bouquiaux, L. (éd.) L'expression bantoue. Actes du Colloque International du C.N.R.S., 3, SELAF, Viviers, Paris, 1980.
- HERITIER F., L'exercice de la parenté, Gallimard, Le Seuil, Paris, 1981.
- HULSTAERT G., Le mariage des Nkundo, Institut Royal Colonial, Bruxelles, 1938.

HULSTAERT G., Proverbes Mongo, Annales du Musée
Royal du Congo Belge, Tervuren, 1958.

LEVI-STRAUSS C., Anthropologie structurale, Plon,
Paris, 1958.

ESOLE EKA LIKOTE LOFETE

TABLE DES MATIERES

LISTE ET ADRESSES DES PARTICIPANTS

METHODES DE RECHERCHES

LONKAMA Ekonyo Bandengø, Les activités du Centre Aequatoria	5 - 11
KORSE Piet, Prospectives et perspectives des recherches sur le terrain chez les Mongo de Basankusu et Befale	13 - 23
HOCHEGGER Hermann, Formation et direction des chercheurs du CEEBA	25 - 39
HULSTAERT Gustaaf, Orientations pour la recherche future chez les Mongo	41 - 48
LUMENGA - NESO Kiobe, La conservation aux Archives Nationales. Ses dimensions actuelles et son avenir	49 - 70
LUFUNGULA Lewono, Possibilités et difficultés de recherche dans les archives de Mbandaka	71 - 80

ART ET HISTOIRE.

KANIMBA Misago, Etat de la recherche sur l'âge des métaux au Zaïre	81 - 115
LEMA Gwete, Nature et origine des aspects formels des œuvres d'art négro-africain	117 - 171
BONTINCK Frans, Toponymie kongo	173 - 187

LINGUISTIQUE ET LITTERATURE

KIMPUTU Baibanja, Les recherches sociolinguistiques africanistiques au Zaïre	189 - 211
MONTINGEA Mangulu, Eléments pour la recherche sur les langues de la Ngiri	213 - 227
KUMBATULU Sita, Recherches sur le groupe linguistique zande après Tucker	229 - 241
EKOMBE Ekofo, Tension entre le traditionnel et le moderne dans la littérature orale traditionnelle	243 - 250
SHALA Lundula, Le chant louangeux dans l'exercice du pouvoir en milieu traditionnel otetela	251 - 262

ETHNOLOGIE

ESOLE Eka Likote, Structure sociale chez les Ntomba septentrionaux	263 - 274
--	-----------

Aequatoria

ÆQUATORIA est la dénomination qui à Bamanya (Mbandaka) au Zaïre regroupe une bibliothèque, des archives et un périodique. Ce nom provient de l'ancien périodique "Aequatoria" fondé en 1937 par Edmond Boelaert et Gustaaf Hulstaert. Le Centre Aequatoria, perpétuant leur œuvre, veut promouvoir la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines en rapport avec l'Afrique Centrale.

LA BIBLIOTHEQUE ÆQUATORIA

Publications en langues européennes

La bibliothèque possède actuellement 4500 livres ainsi que quelques grandes collectio comme celle du Musée de Tervuren, de l'ARSOM, de l'IFAN ; en plus 250 titres de périodiques spécialisés (environ 3500 volumes).

Publications en langues africaines

Le Père Hulstaert a récolté durant de longues années toutes les publications en langues africaines qui lui étaient accessibles. Ainsi a-t-on pu constituer une collection d'environ 500 unités représentant 35 langues.

Archives

Les archives historiques contiennent en premier lieu l'héritage de E. Boelaert (1899-1966). Celui-ci nous a laissé non seulement ses propres écrits, mais aussi toute une collection de copies d'archives administratives de la période coloniale.

Ensuite nous avons de nombreuses notes ethnologiques de Mgr E. Van Goethem (1872-1946), de P. Vertenten (1882-1946) et des Pères Trappistes (au Congo de 1895 à 1925). Déjà une grande partie des archives personnelles du Père Hulstaert a été transférée à la bibliothèque.

On possède en outre plus de 500 cartes géographiques de la région, les plus anciennes datant du siècle passé. La partie linguistique des archives est le résultat d'enquêtes systématiques faites durant plus de 60 ans par le Père Hulstaert. Presque tous les dialectes mongo ont été enregistrés.

LES ANNALES ÆQUATORIA/LES ETUDES ÆQUATORIA

En 1937 E. Boelaert lança une série de brochures sous le titre "Aequatoria". G. Hulstaert élargissait l'idée et "Aequatoria" était née. En 1962 la revue cessa de paraître. En 1980 une nouvelle équipe la relança sous le nom de "Annales Aequatoria" avec le but de favoriser la recherche scientifique relative aux cultures et langues zairoises avec une attention spéciale aux Mongo.

La revue est l'émanation de la bibliothèque qui est devenue un lieu préféré d'étude et de recherche pour étudiants et professeurs. C'est à eux que la revue veut s'ouvrir, d'abord pour les informer, ensuite pour leur donner l'occasion de s'exprimer à un niveau international et pour instaurer ainsi un dialogue des cultures à un niveau scientifique. Elle couvre un domaine assez large : linguistique africaine, anthropologie culturelle, littérature en langues bantoues, histoire, archéologie etc... Une édition annuelle de 400 pages est prévue.

Les "Etudes Aequatoria" lancées en 1982 publient des monographies dans le même domaine.

LE "GUEST-HOUSE" D'ÆQUATORIA

Bamanya, à 10 Km de Mbandaka, par son atmosphère rurale, est un lieu idéal pour l'étude et le recueillement. Aequatoria y met son "guest-house" à la disposition des professeurs d'Instituts Supérieurs et d'Universités, des chercheurs zairois et étrangers qui veulent travailler dans notre bibliothèque ou archives, ou qui veulent prendre le Centre Aequatoria comme base de leurs recherches sur le terrain.

Aequatoria

Centre de recherches culturelles africanistes

MBANDAKA Zaïre

PUBLICATIONS

ANNALES AEQUATORIA : 1981 à 1986 : épuisé

1980 I et II : 1.500 Z/500 FB le volume/20 \$

1987 et 1988 : 1.500 Z/500 FB le volume/20 \$

ETUDES AEQUATORIA :

1. E. BOELAERT — A. DE ROP, Nsong'a Lianja : Versions
8 à 57.
350 pages, lomongo - français : 1000 Z / 800 FB
2. G. HULSTAERT, Complément au Dictionnaire lomongo -
français, 463 pages, 500 Z / 200 FB
3. MOTINGEA Mangulu, Grammaire lingombe, 88 pages,
200 Z / 150 FB
4. G. HULSTAERT, Supplément à la Grammaire lomongo,
128 pages, 300 Z / 200 FB
5. G. HULSTAERT — L. BAMALA, Les ancêtres de Lianja.
L'épopée des môngo. Texte français. 150 Z / 150 FB/3 \$
25 FF
6. P. KORSE, Yebola, Textes, rites et signification d'une
thérapie traditionnelleZ / 300 FB / 15\$ 50 FF

COMMANDES :

Au Zaïre : Centre Aequatoria B.P. 276 Mbandaka
BCZ 443.505

Hors Zaïre : Aequatoria-Europe, Te Boelaerlei 11
B-2200 BORGERHOUT, Belgique
Kredietbank 407-3002321-63

U.S.A. : Commande à l'adresse en Belgique/20
dollars Paiement : Checks should be made
payable and send to : The Missionaries
of the S. Heart, 350 S. Lake St Box 270
Aurora, Illinois (with mention : for Centre
Aequatoria-Zaïre

BULLETTIN DE SOUCRIPTION aux ANNALES AEQUATORIA

Nom :

Adresse :

Les prix pour les années à venir : 500 FB/20 D. USA/1500 Z/

A payer dès réception de la facture.

50 YEARS OF « AEQUATORIA »

In 1987 Aequatoria (a centre for cultural research at Mbandaka, Zaire) will celebrate its fiftieth anniversary. The first issue of the journal from which the centre takes its name was published on the 26th of June, 1937. From the very beginning, the aim was to publish a series of monographs for the use of all those who sought to serve better the people of the area through an improved knowledge of their language and culture. The founders were Fathers E. Boelaert and G. Hulstaert. The philosophy of the journal as well as some of the stances taken by its contributors caused some problems for the editors. As early as 1941 one of the contributors, E. Possoz, was ordered by his superiors not to publish any further articles, and soon Mgr De Boeck of Nouvel-Anvers (now Makanza) found himself in disagreement with the position of the Editor on lingala. Significant resistance was to develop as a result of this quarrel and in 1945 Aequatoria almost failed to appear. The special issue on polygamy (1945 : 1) was withdrawn and destroyed and another (1945 - 2, containing articles by Kagame, Borgonjon and Van Caeneghem) was judged to be subversive and depraved. Much of the animosity developed as a result of what Aequatoria called its « nativism », which involved a fundamentally positive attitude towards indigenous cultures.

After the war there was calm and work began afresh. The number of subscriptions rose from 200 (1944) to 547 (1957) only to fall to 250 in 1959, by which time the crisis had become apparent. The number of contributors and subscriptions had fallen so much that the continued production of the journal had become impossible. There was a plan to arrange for the journal to be published by Louvanium University, but never came to fruition. At the end of 1963 the last edition, dated the end of 1962 appeared. It was the journal's 25th year. Father Boelaert died in 1966. Father Hulstaert continued to work alone, publishing his work elsewhere.

The library had always been considered as a necessary complement to the journal. Arranged with great care and attention to detail, the library has become, after 50 years, one of the best in the country and one of the most precious because of its specialized Africanist collections.

In 1980, on the occasion of the 80th birthday of G. Hulstaert, the journal was relaunched under the title *Annales Aequatoria*. Now in its seventh year of publication it has subscribers in 29 countries. The library possesses a unique collection of periodicals dating from colonial times (250 titles), a catalogue containing over 4,500 books, and complete collections of important Africana (ARSOM, MRAC, IFAN) as well as current periodical titles.

The archives, which continue to grow, contain collections of the papers of Boelaert and Hulstaert as well as those of other people. Of particular significance are the collection of over 450 maps of the area and the publications in Bantu languages, of which there are over 500 and in which 35 languages are represented.

The Centre Aequatoria has always wished to offer hospitality to researchers from both Africa and elsewhere. Until recently, there have been limits on the extent to which this has been possible. But now, with the beginning of the construction of the Aequatoria Guest-House, it is hoped that this will no longer be the case. In addition, it has been possible to begin planning the construction of a new building to house the library and archives.

Notwithstanding its troubled history, and resistance to it, both old and new, Aequatoria is now thriving more than ever before, thanks to its many friends and the encouragement of researchers, both locally and abroad.

Dépôt légal 266/84

AFRICANISTIQUE AU ZAIRE
Actes du premier colloque d'Aequatoria
10 - 13 Octobre 1987

ERRATA

Pages, lignes	au lieu de	lire
p.4 11	Directeur de Recherches	Chef de section
p.13 5	Cherches sur l'inculturation	cherches sur l'inculturation
p.36 6	encestrale	ancestrale
p.36 37	Developpement	Développement
p.49 1	ARCHIVES	ARCHIVES
p.50 1	communcation	communication
p.71 11	réustats	résultats
p.92 43	(Fig. 3)	<i>néant</i>
p.93 27	Kiantago	Kiantapo
p.95 26	partant	portant
p.98 23	5	4
p.98 41	(Fig. 5)	<i>néant</i>
p.105 27	KANIMBA M., 1977/78	<i>néant</i>
p.107 24	VAN NOTEN L983	<i>néant</i>
p.107 31	Rencent	recent
p.121 1	tradutionnel	traditionnels
p.131 10	décrite	décrit
p.173 8	dépasse	dépassent
p.179 30	porgais	portugais
p.190 8	émaillent	émaille
p.247 30	rejouirent	réjouirent
p.252 8		ligne 8 à insérer après ligne 9